Soixante-dix-neuvième année. — N° 165. Le Numéro : 4 francs. Dimanche 13 Juillet 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
— COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100.97, Paris. —	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
France, Colonies et pays de protectorat français.....	940 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. Pays accordant 50 % sur les tarifs postaux...	1.300 »	660 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
Etranger.. Autres pays.....	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1.220 »	630 »

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires ; — 2° les avis, communications, informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : *1° l'Édition des* LOIS ET DÉCRETS ; — *2° l'Édition des* DÉBATS PARLEMENTAIRES ; — *3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes* ; — *4° les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.*

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7°

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 6 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Ministères d'Etat.

Décrets du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (p. 6662).

Ministère de la justice.

Décrets du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (p. 6663).

Décret du 12 juillet 1947 portant délégation de fonctions (tribunal des conflits) (p. 6663).

Ministère des affaires étrangères.

Décrets du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (p. 6663).

Décret du 12 juillet 1947 portant règlement d'administration publique et relatif à l'éligibilité des avocats de nationalité tunisienne aux conseils de l'ordre des avocats en Tunisie (p. 6664).

Ministère de l'intérieur.

Décrets du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (p. 6665).

Ministère de la guerre.

Décrets du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (p. 6668).

Arrêté du 28 juin 1947 modifiant l'arrêté du 9 novembre 1944 relatif aux mesures spéciales en faveur des candidats à l'école polytechnique qui, du fait des circonstances de guerre, n'ont pu se présenter au concours (p. 6691).

Arrêté portant homologation à titre posthume d'officiers des forces françaises combattantes et des forces françaises de l'intérieur (p. 6691).

Tableau de concours pour la médaille militaire (année 1947) (armée active) (*suite*) (p. 6696).

Ministère de la marine.

Décrets du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (p. 6698).

Ministère des finances.

Citation à l'ordre de la Nation (p. 6666).

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (p. 6666).

Décret n° 47-1298 du 12 juillet 1947 portant autorisation de dépenses, à titre d'avances, en excédent des crédits ouverts (p. 6667).

Arrêté du 8 mai 1947 portant désignation de membres de la commission nationale des dommages de guerre (p. 6667).

Arrêté du 8 juillet 1947 fixant les tarifs maxima des opérations d'assurances contre l'incendie (p. 6667).

Ministère de l'agriculture.

Décrets du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (p. 6702).

Arrêté du 10 juillet 1947 homologuant le règlement de collecte des laines de tonte 1947 (barème des prix annexé) (p. 6703).

Ministère de la production industrielle.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (p. 6706).

Arrêté du 9 juillet 1947 portant mise en vente libre provisoire des chaussures « usage-ville » basses pour homme, femme, cadet, grande fillette et garçonnet, fillette, à simple semelle en caoutchouc, sans intercalaire (p. 6706).

Arrêté du 9 juillet 1947 portant mise en vente libre des pantoufles normales, des sabotines et des sandalettes dites « kneipp » (p. 6706).

Arrêté du 9 juillet 1947 relatif à la vente au détail des articles textiles à usage vestimentaire ou domestique (p. 6706).

Arrêté portant nomination (administration centrale) (p. 6707).

Ministère de l'éducation nationale.

Décrets du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (p. 6707).

Ministère des travaux publics et des transports.

Décrets du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (p. 6709).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (p. 6710).

Ministère de la jeunesse, des arts et des lettres.

Décrets des 11 et 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (p. 6710).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 17 juin 1947 portant fixation des tarifs de remboursement des frais de séjour et de déplacement supportés par les membres de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre (p. 6710).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 6711).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocations de commissions. — Réunion de commission (p. 6714).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES

Avis n° 141 de l'office des changes portant énumération des valeurs mobilières libellées en dollars auxquelles s'appliquent les dispositions de l'avis de l'office des changes n° 140 en date du 6 juillet 1947 (p. 6715).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux exportateurs concernant les chevaux bretons, les poulains, pouliches et les mulets (p. 6714).

Avis aux importateurs de tapioca en provenance de l'Union française (p. 6714).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de concours pour le recrutement d'un médecin chargé du service départemental de protection maternelle et infantile des Hautes-Pyrénées (p. 6714).

Avis de vacance d'un poste de médecin adjoint aux sanatoriums de la Seine à Hauteville (Ain) (p. 6714).

Annonces (p. 6739).

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

MINISTÈRES D'ÉTAT

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre d'Etat,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 21 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Pierre-Jean Moatti.
Jean Grand.
Mlles Yvette Dubocq.
Thérèse-Jeanne Cochin.
M. Eugène-Marcel Fabre.
Docteur Georges-Félix-Auguste Mazet.

Art. 2. — Le ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre d'Etat.
FÉLIX GOUIN.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre d'Etat,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 21 février 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, au titulaire dont le nom suit:

M. Joseph Lacroix.

Art. 2. — Le ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre d'Etat,
FÉLIX GOUIN.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre d'Etat,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 21 février 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à M. Robert-Emile-René Brion.

Art. 2. — Le ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre d'Etat,
FÉLIX GOUIN.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre d'Etat,

Vu l'ordonnance n 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 21 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mme Marie-Claire Beyer;
M. René Auscher.

Art. 2. — Le ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre d'Etat,
FÉLIX GOUIN.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la Résistance française du 21 février 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à M. Marius Piton.

Art. 2. — Le ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre d'Etat,
FÉLIX GOUIN.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la Résistance française du 21 février 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, au titulaire dont le nom suit:

M. Paul Gosselin.

Art. 2. — Le ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre d'Etat,

FÉLIX GOUIN.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre d'Etat,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la Résistance française du 28 mars 1937,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Georges Combe (à titre posthume).
Roger Millot (à titre posthume).
René Monthillot (à titre posthume).
André Néron (à titre posthume).
Louis Chambon.
Charles Choux.
Claude Godechot.
Paul Laurain.
Désiré-Joseph-Emile Moizan.
Jean Thorigny.

Art. 2. — Le ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre d'Etat,

FÉLIX GOUIN.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947;

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, aux titulaires dont les noms suivent:

M. Léon-Maurice Nordmann (à titre posthume).

Capitaine de justice militaire Paul Arrighi.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

ANDRÉ MARIE.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1947, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Georges Daumas (à titre posthume).
Eric Horning (à titre posthume).
Lucien Vidal-Naquet (à titre posthume.

Mlle Germaine Dufaure.

MM. Jean Bayle.
Jean Belhomme.
Louis-Joseph-Théodore Bouquet.
Jean Chambry.
Jacques Charlier.
Jean-Maxime David.
Marcel Duperrey.
Jean Groetzinger.
Jubineau.
Guy Lafeuille-Vieillard.
René Latrille.
Marie Monguilan.
André Mornet.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

ANDRÉ MARIE.

Décret du 12 juillet 1947 portant délégation de fonctions (tribunal des conflits).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article 27 de la loi du 24 mai 1872 remettant en vigueur la loi du 4 février 1850 et le règlement du 26 octobre 1849 sur le mode de procédure du tribunal des conflits;

Vu l'article 6 de la loi du 4 février 1850 et l'article 3 du règlement du 26 octobre 1849;

Sur la proposition du procureur général près la cour de cassation,

Décrète:

Art. 1er. — M. Dupuich, avocat général à la cour de cassation, est désigné pour exercer les fonctions de commissaire du Gouvernement suppléant près le tribunal des conflits, en remplacement de M. Miniac, décédé.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

ANDRÉ MARIE.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 février 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, aux titulaires dont les noms suivent:

Commandant François - Georges - Valentin Girot de Langlade.

MM. P.-E. Gilbert.
Jean-Baptiste-Etienne-Rocryck Egal.
Ludovic Chancel.
Auguste-Benjamin Vabre.

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre des affaires étrangères,

GEORGES BIDAULT.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 février 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:

MM. Paul Dumont (à titre posthume).
Jean Morin.

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Justin Godart.
Adrien Pedron.
Paul Clerc.
Robert Lemoult.
Georges Dupoizat.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mlles Marie-Andrée Colomb.
Marcelle Dumont.

MM. Denis-Marie d'Avigneau.
Charles-Félix-Alphonse Bonnel.
Paul Commeriel.
Marcel Pellerin.

Colonel L. Carbot-Briggs.

Art. 3. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mme François Marion, née Gilberte Ancelot.

MM. Pierre Augé.
Ernest-Joseph Auvynet.
Jean-Marie-François de Hauteclocque.
Pierre - Paul - Marie - Frédéric Monoeclaey.
Jean-Joseph-Frédéric Neurohr.
Jacques-Emile Paris.
Franck Puaux.

Art. 4. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Jean Grumbach (à titre posthume).
Commandant Ledent (à titre posthume).
Pierre Simonet (à titre posthume).
Georges Medioni (à titre posthume).
Lucien-Victor Aillaud.
Henri Darrot.
Pierre-André-Léon Gabrielli.
Pierre-Louis Goulard.
Jean Leduc.
Auguste-François-Marie Maure.
Jean Plantevin.
René-Noël Soulmagnon.

Art. 5. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mme Geneviève Brissot.

MM. Franck Christol, aumônier militaire.
Charles Gouguenheim-Créange.
Michel Gouguenheim-Créange.
Georges Lallour.
Yovan Popovitch.

Art. 6. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. René-Georges-Marcel Jancon (à titre posthume).
Charles Durand.
Abbé Louis-Jean-Baptiste Labrosse.
André-Pierre-Jean Escudey.
Paul-Honoré Vassail.
Henri-Jean Boucoiran.
René Legeleux.

Art. 7. — Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

M. Armand Delcourt, à titre posthume.
Le Révérend père Pierre Narbais-Jauréguy.

MM. Pierre-Lucien-Louis Biau.
Emile Fouliard.
André Jaspar.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Etienne Jalenques.
Thieck.
Quéguen.

Art. 3. — Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil,
PAUL RAMADIER.

Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Décret du 12 juillet 1947 portant règlement d'administration publique et relatif à l'éligibilité des avocats de nationalité tunisienne aux conseils de l'ordre des avocats en Tunisie.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre des affaires étrangères,

Vu la loi du 22 ventôse an XII, et notamment son article 38 en vertu duquel « il sera pourvu par des règlements d'administration publique à l'exécution de la présente loi, et notamment en ce qui concerne..... 7° la formation du tableau des avocats et la discipline du barreau »;

Vu la loi du 27 mars 1883 portant organisation de la juridiction française en Tunisie, modifiée par les lois du 9 juin 1941 portant création d'une cour d'appel à Tunis, et du 11 juin 1941 sur les officiers publics et ministériels en Tunisie;

Vu le décret du 1er avril 1942 réglementant l'exercice de la profession d'avocat et la discipline des barreaux établis auprès des juridictions françaises en Tunisie, ensemble le décret du 28 février 1944 qui l'a validé et modifié;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — L'alinéa 1er de l'article 9 du décret du 1er avril 1942, validé et modifié par l'article 3 du décret du 28 février 1944, est remplacé par les dispositions suivantes :

« Le conseil de l'ordre est composé indifféremment d'avocats de nationalité française et d'avocats de nationalité tunisienne ».

Art. 2. — L'article 13 du décret du 1er avril 1942, validé par le décret du 28 février 1944, est remplacé par les dispositions suivantes:

« Le bâtonnier de l'ordre est élu dans chaque barreau par l'assemblée générale de l'ordre, par scrutin séparé, à la majorité absolue des suffrages des membres présents. Il est procédé à l'élection du bâtonnier avant celle des membres du conseil ».

Art. 3. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des affaires étrangères sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de l'Intérieur,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 21 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée avec rosette aux titulaires dont les noms suivent:

Mmes Geneviève Cornubert (à titre posthume).
Jeanne Duclos.
MM. Jean Perreau-Pradier.
Emile Cremer.
Robert Heitz.
Paul Widmann.
Jean Debesse.
Alphonse Torigny.
Georges Gros.
Henri Moligne.
Jean Vinzant.
Jean Pradier.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée avec rosette à:

Mme Laurence-Françoise Flandin.
MM. Marcel Mugnier (à titre posthume).
André Parouty (à titre posthume).
Jean Ribière (à titre posthume).

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance d° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 21 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:

Mme Julie Klein.
MM. Paul Sonnenberg.
Marcel-Désiré-Justin Bidegaray.
Denis Bizot.
Venise Gosnat.
Ernest Gouaze.
Louis Labussière.
Louis Lallemand.
André Morel dit Ferrat.
Hubert Ruffe.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à M. Yvon Morandat (régularisation).

Art. 3. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à M. Emile Borel.

Art. 4. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République française:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mmes Marthe Fischer.
Avinin.
MM. Emile Brioude.
Aimé Camaille.
Robert Charron.
Eugène Daran.
Pétrus Delorme.
Alexis Dubeau.
Bernard Isambert.
Julien Lefrand.
Louis-Julien Magoux.
Roland de Pury.
Raoul Robert.
Louis-Henri Roeygens.
Jean Thomassin.
Jean-Vidal.
Claude Guyot.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est d ernée à:

Mlle Jacqueline Maas.
Mmes Amélie de Rambuteau.
Renée Solay.
MM. Vincent Arrigo.
Roger Artus.
Marius Aussourd.
Auguste Azemia.
Marcel Brivet.
Louis Cabe.
Charles Caillet.
Pierre-Guillaume Castaing.
Auguste-Félicien Chaineux.
Jean-René Chevalier.
Francis-Jean-Baptiste Coiffard.
André Contant.
Armand-Paul Ducasse.
Jean-Edmond Durand.
Jean Fiard.
Marie-Auguste-Léon Franquin.
Raoul Gayrard.
Jacques Lacrouzatte.
André Monlezun.
Jacques Ravail.
Louis-Etienne Petraz.
Henri Thuris.
Jacques-Jean Souquet.
André Robilliard.
Roger Tutois.
Louis Vautrin.
Germermont.

Art. 3. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mmes Suzanne Callet.
André de Jermon, née Rames.
MM. Pompilio Longarini.
André Morcel.
Pierre Ringioni.
Albert Thomas.

Art. 4. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Raymond Boyet (à titre posthume).
Jean-Charles Wibout.

Art. 5. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mme Marie-Madeleine-Janine Bourdet, née Jaouseck de Rasky.
MM. Alexandre Chevalier.
Léon François.
Philippe-Marius Michalet.

Art. 6. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mme Raymonde Sergent.
M. Augustin Cachera.

Art. 7. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

MM. Victor Basch (à titre posthume).
Aimé Blondin (à titre posthume).
Léo Cohn (à titre posthume).
Albert-Jean-Victor Garnier (à titre posthume).
Adolphe Herry (à titre posthume).
Samuel Klein (à titre posthume).
Henri-Paul Lomer (à titre posthume).
André Paquot (à titre posthume).
Jules Sabrie (à titre posthume).
Hugues Zerbini (à titre posthume).

Art. 8. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française ;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française ;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947 :

Décrète :

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

MM. Louis Bonnefond (à titre posthume).
Coulon (à titre posthume).
Albert Debotte (à titre posthume).
Constant Lacoste (à titre posthume).

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

MM. Simon Cantarzoglou.
Gabriel Thierry.

Art. 3. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Mmes Marie-Rose Jurgensen.
Germaine Melisson.
Asta-Léo Mincent.
Veuve Chene, née Neyroud.
Germaine Plas.
Paulette Vallerie.

MM. Paul-Léon-Albin Bechard.
Victor Provo.
Joseph-Marie Bertrand.
René Bertrand.
Henri Dubouchet.
Charles Feld.
Camille Freyheit.
Roger Foubert.
Charles Frechard.
Georges-Paul Helluin.
Marcel-Charles-Jean Leclerc.
Marius-Alfred Meurant.
Emile Pattiniez.
René Pionnier.
Michel Tardif.
Guy Toupense.
Claude Varrin.

Art. 4. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Mme Huguette Sautter.
M. Serge-Joseph-Louis Denis.

Art. 5. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

MM. Lucien Sauvin.
Francis Wurmser.

Art. 6. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Mmes Suzanne Desmeulles.
Daniel Mayer.
Madeleine Paysant.
Salmon.
Eugène Petit.
Simone Boisson.

Mlle Françoise Sagnier.

MM. Henri Bertin.
Emile Dhenin.
Roger-Léon Morel.
Emile-Urbain Marron.
Raymond-Paul Bidard.
René-Fernand Ducrotoy.
Gaston-Alphonse De Becker.
Amédée-Roland-Maurice Laroche.
Firmin-Pierre Léonard.
Urbain De Coster.
Jean Chassagne.
Jean-Joseph Peretti.
Ernest Pollart.
Albert Sernissi.
Henri Villevaux.

Art. 7. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'intérieur,
EDOUARD DEPREUX.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française ;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française ;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française ;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française,

Décrète :

Art 1er. — La médaille de la Résistance çaise est décernée, avec rosette, à :

MM. André Le Troquer.
Fernand Grenier.
Charles Tillon.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

MINISTÈRE DES FINANCES

Citation à l'ordre de la Nation.

Le président du conseil des ministres, sur la proposition du ministre des finances, cite à l'ordre de la Nation :

M. Balanant (Victor), ancien député du Finistère, percepteur de Buzançais (Indre), chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1914-1918, sept citations; Croix de guerre 1939-1940, une citation. Fonctionnaire actif, énergique et dévoué, résistant de la première heure en Bretagne; emprisonné à deux reprises par la Gestapo en 1941, n'a pas cessé, pour autant, de poursuivre son activité au sein de la Résistance. Ayant rejoint le maquis, il y trouva une mort héroïque, se sacrifiant pour sauver la vie de camarades menacés par l'explosion d'une caisse de grenades.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre des finances,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française ;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française ;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 14 mars 1947,

Décrète :

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, à titre posthume, à :

Mlle Lang (Marcelle-Jacqueline).

MM. François Allainguillaume.
Lucien-Victor-Marie-Louis d'Ambert
Anglade (Joseph).
Victor Balanant.
Yves Barbier.
Gaston Barre.
Charles Betesta.
Pierre Bouchard.
René Bouton.
Robert-Emile-Louis Bresson.
Corentin Briand.
Bru (André-Alphonse).
Paul-Laurent Chataud.
Félix Debore
Boris Delavault.
André Demilt.
Francisque-Joseph Driffort.
Henri-Antoine-Arsène Dugois.
Dumas (Georges).
Ferrier (Gaston).
Xavier-Antoine-Joseph Fragassi.
Lucien-Gaston Guillain.
Paul-Georges Latapie.
Lacoste (Lésin).
Marcel Le Petit.
Edmond - Jean-Baptiste - Stanislas Lerenon.
Le Roy (Henri-Jean),

MM. Jean-Marius Le Vieux.
Louys (Emile-Gabriel).
Daniel Mauveaux.
Marie-Louis-René Nicolas.
Lucien Nouhaux.
Jules-Félix-Eugène Pommier-Mourlin.
Paul Regard.
Reydellet.
Rochefort (René-Louis).
Jean-Marie Ropars.
Sagalle (Julien-Joseph).
André-Léon Seguela.
Simon (Eugène).
Henri-Joseph Sorignon.
Jean-Nicolas Susini.
André Tap.
André-Augustin-Joseph Terlutte.
Teychenne (Fernand).
Jean-Robert Tison.
Paul Vancassel.
Jean-Joseph-Antoine Viallard.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mme Yvonne-Raymonde Haussetete, née Mattin.
Mlle Marthe Richert.
MM. Jean-Gabriel-Gérard Arquizan.
Pierre-François Barreme.
Henri Baudel.
Jean-Louis-Auguste Berquer.
Yves-Jean-Marie-Pierre Berthoin.
Fernand-André-Joseph Bracquart.
Maurice Bricout.
Fernand-Sidonien-Blaise Camicas.
Louis-Anthelme Cartier.
Jean-Yves-Marie Chapalain.
Pierre-François Charnier.
Louis-Georges-Félix-Gaston Claudel.
Cyrille-Honoré Covet.
André-Hyacinthe-Charles-Deltour.
Jean Douet.
Ange Droguet.
Emile-Victor Gaunel.
Gaston-Honoré-Désiré Girard.
Paul Gisquet.
André Goupil.
Charles-Célestin-Julien Le Jean.
Paul Lohner.
Gaston Marambat.
Jean-Marcel Mercier.
Henry Nouvel.
Jean-Pierre Péri.
Maurice-Henri Philadelphe.
Marcel-Victor-Joseph Plouviez.
Ulysse Richard.
Pierre-Baptiste Sarda.
Henri Sœtemondt.
Gaston-Sylvain Suet.
Georges This.
Eugène-Paul-Emile Desbois.
Albert-Homère-Sébastien Candelier.
Ernest-Théophile-Julien Wattebled.
Louis-Joseph Bachex (à titre posthume).
Fernand Chabirand (à titre posthume).
Maurice-Charles Reisdorff (à titre thume).

Art. 3. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Décret n° 47-1298 du 12 juillet 1947 portant autorisation de dépenses, à titre d'avances, en excédent des crédits ouverts.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu l'article 43 de la loi de finances du 30 avril 1931;

Vu l'article 4 du décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité publique;

Vu l'article 5 du décret du 29 novembre 1934 relatif à l'application du décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité de l'Etat;

Vu la loi n° 46-2914 du 23 décembre 1946 portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses du budget ordinaire (services civils) pour le premier trimestre de l'exercice 1947;

Vu la loi n° 47-579 du 30 mars 1947 portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses du budget ordinaire (services civils) pour le deuxième trimestre de l'exercice 1947,

Décrète:

Art. 1er. — Est autorisée à titre d'avances en excédent des crédits ouverts tant par les lois des 23 décembre 1946 et 30 mars 1947, que par des textes spéciaux, l'imputation au chapitre 614 « Fêtes nationales et cérémonies publiques » du budget de l'éducation nationale pour l'exercice 1947 des dépenses s'élevant à la somme de 1 million de francs.

Art. 2. — Les dépenses ainsi autorisées seront engagées, ordonnancées et acquittées comme en matière de dépenses budgétaires.

Art. 3. — Le présent décret sera soumis à l'approbation du Parlement dans les délais fixés par les articles 4 du décret du 25 juin 1934 et 5 du décret du 29 novembre 1934.

Art. 4. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Commission nationale des dommages de guerre.

Le ministre des finances,

Vu la loi du 28 octobre 1946 sur les dommages de guerre,

Vu le décret du 31 décembre 1946 portant règlement d'administration publique et relatif au fonctionnement des commissions de contrôle et des juridictions créées par la loi du 28 octobre 1946;

Sur le rapport du directeur du personnel et du matériel,

Arrête:

Art. 1er. — Sont désignés en qualité de membres de la commission nationale des dommages de guerre les fonctionnaires ou anciens fonctionnaires dont les noms suivent:

Membres titulaires.

M. Arnoult (Maurice-Pierre), inspecteur général des finances.

M. Turpin (Léon-Jules-Raoul), directeur général honoraire des contributions directes.

M. Tixier (Auguste-Charles-Denis), ancien directeur au ministère des colonies.

M. Gibelin (Daniel-Robert), administrateur civil, sous-directeur à l'administration centrale des finances (direction de la comptabilité publique).

M. Guery (André-Gaston), administrateur civil, sous-directeur à l'administration centrale des finances (service du contentieux).

M. Philippon (Julien-Auguste), trésorier payeur général honoraire.

M. Guiraud (Michel-Auguste), administrateur civil à l'administration centrale des finances (direction du budget).

Membres suppléants.

M. Tournier (Jacques-Emile), inspecteur des finances, ancien directeur au ministère de l'économie nationale.

M. Perrot (Etienne-Louis-René), administrateur honoraire à la direction générale des contributions directes.

M. Rochet (Edouard-Marie), administrateur honoraire à la direction générale de l'enregistrement, des domaines et du timbre.

M. Renaud (Marcel), administrateur civil, sous-directeur à l'administration centrale des finances (direction du personnel).

M. Sassier (Emile-Henri-Albert), trésorier payeur général honoraire.

M. Fougeron (Jean), administrateur civil à l'administration centrale des finances (direction du budget).

M. Launay (Roger-Albert-Henri), administrateur civil à l'administration centrale des finances (service du contentieux).

Art. 2. — Le présent arrêté sera déposé au bureau chargé du contreseing pour être notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 8 mai 1947.

SCHUMAN.

Tarifs maxima des opérations d'assurances contre l'incendie.

Le ministre des finances,

Vu le décret-loi du 14 juin 1938 unifiant le contrôle de l'Etat sur les entreprises d'assurances de toute nature et de capitalisation et tendant à l'organisation de l'industrie des assurances;

Vu l'ordonnance n° 45-2211 du 29 septembre 1945 portant suppression du comité d'organisation des assurances et complétant le décret-loi du 14 juin 1938 relatif au contrôle de l'Etat sur les entreprises d'assurances de toute nature et notamment l'article 8 qui habilite le ministre des finances à fixer les maxima et les minima des tarifications;

Vu l'arrêté du 1er mars 1946 fixant les tarifs maxima des opérations d'assurances contre l'incendie,

Arrête:

Art. 1er. — A dater du 15 juillet 1947, les sociétés pratiquant les opérations d'assurances contre l'incendie visées au paragraphe 11 de l'article 137 du décret du 30 décembre 1938 sont provisoirement autorisées à percevoir, outre la prime dont le tarif maximum est fixé par l'article 2 de l'arrêté du 1er mars 1946, un complément de prime au plus égal à:

100 F pour les contrats sur risques simples;
150 F pour les contrats sur risques désignés aux tarifs des objets divers et des fabriques et usines, tarifs dits rouge et bleu.

Art. 2. — Elles ne pourront faire usage des dispositions de l'article précédent qu'autant qu'elles renonceront à percevoir tous autres accessoires de prime, que ce soit à titre de coût de police, de coût d'avenant, de frais d'administration et de recouvrement, de frais de répertoire ou à tout autre titre.

Fait à Paris, le 10 juillet 1947.

SCHUMAN.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à M. René Cassin.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:
Commandant Yves Tiberat.
Commandant Michel Pichard.
Sous-lieutenant Marcel Mauge.
Aspirant André Laussel.
M. Camille Wolff.

Art. 3. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:
Capitaine Georges Varenne (à titre posthume).
Sous-lieutenant Pierre Le Cornec (à titre posthume).
Lieutenant Vincent-Marie Danis (à titre posthume).
MM. Charles Villard (à titre posthume).
Louis-Alphonse Naillod (à titre posthume).

Art. 4. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:
Colonel Edouard-Charles Dumuin.
Lieutenant-colonel Raoul-Joseph Calas.
Commandant Roger-Auguste Troy.
Capitaine François-André-Jean Rouan.
Lieutenant Maria Valtat.
Capitaine Etienne Romain.

Art. 5. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:
Adjudant Alphonso Célestino (à titre posthume).
MM. Jean-Yves Crocis.
Louis-Alphonse Naillod.
Elie-Jacques Picard.
Etienne-André de Raulin de Réalcamp.
Joseph-André de Raulin de Réalcamp.
René-Marceau-Louis Vaisse.

Art. 6. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:
Capitaine Maurice-Paul-Camille Amalric.
Lieutenant-colonel Etienne Gagnaire.

Art. 7. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:
M. Jean Authier (à titre posthume).
Chef de bataillon Gaston-Charles Marchal.
Commandant Marc Marchal.
Capitaine René Gargeries.
MM. Jules Ballaz.
Jean Depoil.
Georges Le Cun.
Henri Lion (à titre posthume).
Lucien Rongier.

Art. 8. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:
Lieutenant-colonel Henri Romans-Petit.
Chef d'escadron Aimé Auge.

Art. 9. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 21 mars 1947,

Décrète:

Art 1er. — La médaille de la Résistance française a été décernée, avec rosette, à:
MM. Jean-Marie Chabannes (à titre posthume.
Calixte Petit (à titre posthume).

Art. 2. — La médaille de la Résistance française a été décernée, avec rosette, à M. Alphonse Tanguy (à titre posthume).

Art. 3. — La médaille de la Résistance française a été décernée, avec rosette, à:
MM. le révérend père Guihaire (à titre posthume).
Marcel Rayhman (à titre posthume).

Art. 4. — La médaille de la Résistance française a été décernée, avec rosette, à:
Commandant Wilmart (à titre posthume).
Adjudant Guillaume Stuerga (à titre posthume).

Art. 5. — La médaille de la Résistance française a été décernée, avec rosette, à:
Commandant André Vallat.
Commandant Robert Lyon.
MM. Jacques Godard.
Jean Vedrine.

Art. 6. — La médaille de la Résistance française a été décernée, avec rosette, à:
Colonel Paul Hauet (à titre posthume).
M. Robert Kahn.

Art. 7. — La médaille de la Résistance française a été décernée, avec rosette, à:
Capitaine André-Paul-Marcel Barres.
Sous-lieutenant Marie-Renée Soula.

Art. 8. — La médaille de la Résistance française a été décernée, avec rosette, à:
Colonel Pierre-Auguste Masson.
Commandant Boris Klotz.
Capitaine Henri Roux.
Lieutenant Georges Broussine.
Lieutenant Marcel-Albert Weill.
M. Emile Marbouty.

Art. 9. — La médaille de la Résistance française a été décernée, avec rosette, à Mme Andrée-Marie-Alice Gallais.

Art. 10. — La médaille de la Résistance française a été décernée, avec rosette, à:
Commandant François Paoli.
Capitaine Louis-André Nègre.

Art. 11. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947,

Décrète:

Art 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:
Lieutenant-colonel Ham Imfald.
Capitaine Georges Dubois.
Lieutenant Jean-François-Georges Loncle.
Lieutenant Marcel Durand.
Sergent-chef Adolphus Unger.
Sergent Edouard Rousseau.
Caporal Pierre Dupont.
1re classe Jean Gadoffre.
MM. Antoine Houssard.
Louis-Arthur Longeaux.
Maurice Berlow.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:
M. Jacques Chapeau (à titre posthume).
Caporal-chef Georges-Pierre-André Bègue.

Art. 3. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:
Colonel Pierre-Lucien Pages.
Colonel Eugène-Marcel Prenant.
Chef de bataillon Charles-Jean Lorotte.
Commandant François Cuissard.
Capitaine Marcel Duffur.
M. Jean Renier.

Art. 4. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 14 mars 1947,

Décrète:

Art 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette à:

M. Raymond Guenot (à titre posthume).
Général de brigade Robert-Léonce-Marcel des Essars.
Sergent-chef Joseph-Marie-Mathieu Scheidt.
Lieutenant André-Georges-Robert Blanchou.

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance du 28 février 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée avec rosette à:

Mme Marie-France-Renée Lefèvre.
Chef de bataillon Henri Sain.
Médecin-lieutenant Paul-Lucien-Ursmar-Marie Milliez.
M. Maurice Andlauer.

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République française,

Sur la proposition du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à M. Auguste Lambert (à titre posthume).

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance est décernée à:

Mme Marguerite Barbaroux (à titre posthume).

MM. Louis Boverie (à titre posthume).
Eugène Chartier (à titre posthume).
Roger Jacquemin (à titre posthume).
Henri-Marcel Avenier (à titre posthume).
René Barthe (à titre posthume).
Lander-Henri Barthe (à titre posthume).
Jacques Tranchard (à titre posthume).
Octave Nocquet (à titre posthume).
Norbert Migault (à titre posthume).
Alexandre Matyzynsky (à titre posthume).
Auguste Lambert (à titre posthume).
Jean-Yves Lambert (à titre posthume).
Toussaint Fon-Garnand (à titre posthume).
Lucien-Emile Filet (à titre posthume).
Bernard Coursier (à titre posthume).

Mmes Jacqueline Blondeau.
Thérèse Adloff.
Berthe Leyenberger.
Mmes Bathilde Tranchero.
Marguerite Roiseux.
Hélène Robert.

Mlle Jeanne-Marguerite Porte.

Mme Suzanne-Léonce Degoix.

Chef d'escadron Armand-Henri Pucheu.
Capitaine René-Louis Beck.

MM. Louis-Abel Cornaton.
Henri Desprat.
Maurice Duval.
Emile Fournier.
Robert Garcia.
René-Paul Guilliem.
Maurice Lacroix.
Gilles Lorcet.
Armand Ernould.
Maximilien Matyzinsky.
Pierre Meuric.
Armand Mischo.
Hubert Monmarche.
Paul Morand.
Francis Pignon.
Etienne-Amédée-Sylvain Patte.
Pierre-Marcel Raine.
Souverain-Jules Redon.
Charles Roussel.
René Sabatier.
Jean-Gaston Saussaye.
Maurice Thonont.
Charles-Auguste Valton.
René Wahis-Desfontaines.
Joseph Zott.
Albert-Paul Jouan.
André Mauprime.
Yves Aguesse.
Gabriel Brugideu.
Jean-Michel Christian.
Victorien Chausse.
René-Alfred Colas.

Art. 2. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947:

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

M. Ernest Maccari (à titre posthume).
Mme Marguerite Garry.
Commandant Pierre Rous.
Capitaine Francis-Marius Jouvin.
Capitaine Lucien Ballini.
Capitaine André-Paul Barbier.
Capitaine René Bardy.
Sous-lieutenant Madeleine-Jeanne Gorge.
Adjudant Charles Strasfogel.

MM. Fernand-Jean-Alphonse Nourigat.
Georges-Daniel-Armand Bru.
Maurice Weber.
Gérard Durand.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Lieutenant-colonel René-Guillaume Derrien (à titre posthume).
Lieutenant Emile Verhague (à titre posthume).
Mère supérieure de Danzon.
Mmes Lucienne-Juliette Guisier-Jeanne Poulain.
Marie-Thérèse Péron.
Chef de bataillon Denis Fontès.
Médecin capitaine Louis Champenois.
Lieutenant Jacques-Pierre Paumier.
Lieutenant Roger Wideman.
Sous-lieutenant Yvette Castelnaud.
Sous-lieutenant Jean-Charles Derrien.
Sous-lieutenant Joseph Tardy.
Soldat Jean Esmonet.
MM. Raymond Triboulet.
Paul-Jean-Julien Vachet.
Samuel-Jules-André Toutblanc.
Antoine-Joseph-Vincent Bord.
Christian-Serge Poumayrac de Masredon.
Armand-Clairin Nourry.
Raymond-Antonin Huleu.
André Famery.
Marcel-Henri Faivre.

Art. 3. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance des 14 mars 1947 et 21 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mme Suzanne Roos (à titre posthume).
Mme Irène Pinel (à titre posthume).
Capitaine Jean-Léon Blondeau (à titre posthume).
Capitaine Jules Andrieu (à titre posthume).
Lieutenant Georges Bondurant (à titre posthume).
Lieutenant Roger-Marcel Valentin (à titre posthume).
Lieutenant Paul Keller (à titre posthume).
Sous-lieutenant Maurice Coll (à titre posthume).
Sous-lieutenant Etiennette Hugot (à titre posthume).
Sous-lieutenant Albert-Jean Transler (à titre posthume).
Sergent-chef Henri-Robert Pachot (à titre posthume).
M. Pierre Halbout (à titre posthume).
Mme Louise-Rose Schliklin.
Mme Marie-Antoinette Llop.
Mme Marie Woerhie.
Mme Henriette-Marie Hitter-Castets.
Mme Angèle Tardiveau.
Lieutenant-colonel Jean-Ernest Feyfant.
Commandant André-Marie-Joseph Favereau.
Capitaine Maurice Delort.
Capitaine Edouard-Emile-Albert Gamas.
Capitaine Roger Donnadieu.
Capitaine Roger Lenoir.
Capitaine André-Auguste-Pierre Dodart.
Capitaine Daniel Delavault.
Capitaine Côme Micheli.
Lieutenant Maurice Innovent.
Lieutenant Albert-Paul-Louis Laguilliez.
Lieutenant Charles Caillette.
Lieutenant Henri-Nicolas Clastere.
Lieutenant Louis Raggio.
Lieutenant Georges Duyek.
Lieutenant Louis Balsan.
Lieutenant Sara Rosier.
Lieutenant Raymond Couty.
Lieutenant Christian Longetty.
Lieutenant Maurice-Marcel Gallet.
Lieutenant Jean-Baptiste Simon.
Lieutenant Monique-Léonie-Françoise Valat.
Lieutenant Paul-Jean Mirande.
Lieutenant Géo-Octave-Noël Puille.
Lieutenant Michel Coulomb.
Sous-lieutenant René-Robert Bouchez.
Sous-lieutenant Claude Albenois.
Sous-lieutenant Yvette Donnadieu.
Sous-lieutenant Jeanne Couty.
Sous-lieutenant Lucien-Georges-Marcel Picard.
Sous-lieutenant Francis Lemaire.
Sous-lieutenant Jules Lebon.
Sous-lieutenant Christian Carrez.
Sous-lieutenant Marc de Beauveau-Craon.
Sous-lieutenant Henri Schwarz.
Sous-lieutenant François-Joseph Soret.
Sous-lieutenant Serge Groussard.
Sous-lieutenant André Rougeyron.
Aspirant René Bidault.
Aspirant Pierre-Edmond Bougier.
Aspirant Jacques-Joseph Wartelle.
Adjudant-chef François Labeyrie.
Adjudant Mauricet Thomasset.
Sergent Jacques-Léopold Leblanc.
Sergent Victor Mazière.
Caporal-chef Pierre Labrusse.
Caporal André Avinière.
Caporal Gaston-Eugène-Germain Pontal.
2e classe Dominique Negroni.
2e classe Marcel Henri.
2e classe Antoine Gazano.
MM. Théophile Perrier.
Lucien Lajous.
Jean Llop.
Léonce Barbe.
Paul Bicharzon.
Guy-Jean Eberhard.
Henri-Alexis Bouton.
Pierre Culioli.
Jean Hemery.
Gaston Le Métayer.
Olivier-Jean Nicolas.
Gaston Martin.
Emile-Léon-Jules Le Dref.
Paul Bodhaine.
André Darraud.
Daniel-Bernard Berdichewski.
Albert Roullée.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Commandant Pierre Dijols.
Sergent-chef Charles Echard.
Sergent Marcel-Emile Nadau.

Art. 3. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Lieutenant Stéphane-Louis-Marc Piobetta (à titre posthume).
MM. Jean Cavailles (à titre posthume).
Louis Boilet (à titre posthume).
Joseph Rollo (à titre posthume).
Mme Thérèse Michelot.
Commandant Marc Blosseville.
Enseigne de vaisseau Jean Fischer.
Sergent Sampière-Baptiste Grimaldi.
2e classe Louis Brocard.
2e classe René-Georges Grosmangin.
MM. Emile Fort.
Raymond Baud.
Justin-Nathaniel Locke.

Art. 4. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mmes Jeanne Carbonel.
Carruette.
Jeanne Desvernine.
Danielle Mitterand.
Sous-lieutenant Marie-Louise Gazier.
Mmes Madeleine Garesse.
Lucette-Henriette Grosmangin.
Gertrude Hamilton.
Mlle Yvonne Schell.
Mme Germaine Soubeyran.

Art. 5. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Général de corps d'armée Paul-Jean Bergeron.
Colonel breveté Joseph-Marie-Abel Sauzey.
Lieutenant-colonel Bernard de Saint-Hillier.
Chef de bataillon André Arfouilloux.
Chef d'escadron Louis-Marie Gaulard.
Chef de bataillon Camille-Adolphe-Emile Forest.
Chef de bataillon Robert-Georges Culot.
Chef d'escadron Gaston-Pierre Holtzer.
Médecin commandant Pierre-Henri Debergue.
Commandant Paul Schmidt.
Commandant Jean Gorodiche-Granville.
Médecin commandant Louis Rollin.
Capitaine Xavier-Louis Jeannot.
Capitaine Noël-François Riou.
Capitaine Robert Durif.
Capitaine Guy de Coetlogon.
Capitaine William Kemmore.
Capitaine Joseph-Marcel-Claude Planel.
Capitaine Palewski.
Aumônier capitaine Clovis-François Florent.
Capitaine Raymond-Félix Chamorand.
Capitaine Raymond-Henri Horgues-Debat.
Capitaine Jean-Pierre-Noël Cabouat.
Capitaine Charles Geoffroy.
Lieutenant Roger Baptiste.
Lieutenant Victor Chevalier-Riffard.
Lieutenant Jacques Dedeyn.
Lieutenant Jean-Pierre Gibert.
Lieutenant Alexandre-Louis-Guy Colcombet.
Lieutenant André Pillot.
Lieutenant Guy Le Retraité.
Lieutenant Albert-Charles-Henri Lavoye.
Lieutenant Henri Bron.
Lieutenant Friedrich-Anton Eckert.
Lieutenant Gaston Hedon.
Lieutenant Fehr.
Lieutenant Claude-Léon-Camille de Bayser.
Lieutenant Thelliez.
Lieutenant Jean Vanson.
Médecin lieutenant Fourmestraux.
Lieutenant Abel-André-Rémi Dessendre.
Lieutenant Marcel Bontemps.
Lieutenant Vincent Gondicart.
Lieutenant Marius Bernard.
Lieutenant de Ferrières de Sauvebœuf. (Joseph).
Lieutenant Raoul Fayaux.
Lieutenant Clément-Louis Benyamina.
Sous-lieutenant Pascal-Jacques-Nicolas Catanzano.
Sous-lieutenant Pierre-Jules-Etienne Entraygues.
Sous-lieutenant Jean Lasserre.
Sous-lieutenant Pierre-Jean-Victor Valette.
Sous-lieutenant Laurent-François Hocq.
Sous-lieutenant Georges Risser.
Sous-lieutenant Michel Malabaila.
Officier d'artillerie Jean Narbeburu.
Aspirant Germain-Joseph Guerpillon (à titre posthume).
Adjudant-chef Edmond Benamou.
Adjudant-chef Tevira-Alfred Maruhi

Adjudant Jean Dumont.
Adjudant Robert Mollard.
Adjudant Paul-Jean-Baptiste Poisbeau.
Sergent-chef Raymond-Jean Tumahai.
Maréchal des logis chef Pierre Teyssèdre.
Sergent-chef Georges Pétrou.
Sergent-chef Paul Thomas.
Sergent Jacques Arrigoni.
Sergent Pierre-Jean Martin.
Sergent Joseph Casanova.
Sergent Emile Marty.
Sergent Alfred Carpentier.
Sergent Gaston Douez.
Caporal-chef André-Edouard Snow.
Caporal-chef Michel Mariassouce.
Caporal Noël-Pierre Suhas.
Brigadier Raymond Bousquet.
Brigadier Joseph Moyse.
1re classe Tera Amata.
1re classe Areti Mervin.
1re classe Tetoareva Faheau.
1re classe Apera-Abel Teore.
1re classe Taimoe Temahahe.
1re classe Pumarii-Parii Temanupaïoura.
1re classe Auguste Jourdain.
1re classe Auguste Bertodatto.
1re classe René-Maurice Humberdot.
1re classe Henri-Charles Leman.
2e classe Louis Thomas.
2e classe Joseph Acquaviva.

Art. 6. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Marius-Louis-Albert.
Clément Billard.
Joseph Bonamain.
Paul Bedel.
Biau.
Jacques Boissier.
Jacques Bosson.
Marcel Blanc.
Marcel-Horace Cadiot.
Emile-Alexandre Catelet.
Fabien de Cortes.
Guillaume du Buisson de Courson.
Aymard du Buisson de Courson.
Deschamps.
François Deups.
Ertie Edhofer.
Franck Emmanuel.
René François.
Eugène-Louis Fontaine.
Germain Garenne.
Mmes Eugénie Thepault.
Jacqueline Legueu.
MM. Lucien Gandois.
Thorkild Hansen.
Feiz Karam.
Pierre Lavaud.
Georges Lévy.
Jean Lafitte.
Marius-Théophile Marant.
Machault.
Arthur-Marcel Mieville.
Alfred-Georges-Robert Monod.
Marcel Copa.
Pierre-Emile-Dominique Padovani.
René Peugeot.
Charles Maurouard.
Robert Rollet.
Georges Raut.
Jules Vougnon.
Guido Zembsch-Schreve.

Art. 7. — La médaille de la Résistance française est décernée à titre posthume à:

Mmes Fernande Combe.
Marie Courseau.
Fernande Heissat.
Marguerite Jaulent.
Marie-Isabelle Meynier.
Valentine Ployart.
Sergent Jacques Carré.

Art. 8. — La médaille de la Résistance française est décernée, à titre posthume, à:

Commandant Pierre Capdepont.
Commandant Jean-Félix Moral.
Commandant Henri-Marie Morelieras.
Capitaine Louis Chargelègue.
Capitaine Maurice Defily.
Capitaine Francis-Paul Drion.
Capitaine Jean Mejean.
Lieutenant Jean Albier.
Lieutenant Julien Bon.
Lieutenant Georges-Eugène Bourgoin.
Lieutenant René-Raymond Bressy.
Lieutenant Marcel-Louis Chazottes.
Lieutenant Marcel-Louis Chichery.
Lieutenant Joseph Dwernicki.
Lieutenant René-Auguste Drouin.
Lieutenant Gaston Ragon.
Sous-lieutenant René-Maurice Dieler.
Sous-lieutenant Marc Bizot.
Sous-lieutenant Roger Duthoit.
Sous-lieutenant André Duban.
Sous-lieutenant Auguste Fonteneau.
Sous-lieutenant Fernand Lavergnat.
Sous-lieutenant Jean-Antoine Liconnet.
Sous-lieutenant Bernard Malet.
Sous-lieutenant Marie-Louise Moinon.
Sous-lieutenant Charles Michelstein.
Sous-lieutenant Jean Noilletas.
Sous-lieutenant Louis Noilletas.
Sous-lieutenant Sonia Olschanezky.
Sous-lieutenant Maurice Ropers.
Sous-lieutenant Irène Rossel.
Sous-lieutenant René Rude.
Sous-lieutenant Henry Starorypinski.
Sous-lieutenant Armand Schiber.
Sous-lieutenant Raymond Secretin.
Sous-lieutenant Gilbert Secretin.
Sous-lieutenant Emmanuel Vaillant.
Sous-lieutenant Georges Viel.
Sous-officier Maurice Barbe.
Sergent-major Jean Bernard.
Sergent-chef Robert Peres.
Caporal-chef Jean-Lucien Lessaque.
Brigadier-chef Albert Steinhart.
Caporal-chef Emile-Marie Thibault.
Brigadier Robert-Léon Deschamps.
Quartier-maître Jean-François Crassin.
Caporal Gaston-Robert Courseaux.
Maître ouvrier Henri Combe.
2e classe André-Louis Antoine.
2e classe Raymond Barsotti.
2e classe Camille Bouvet.
2e classe Marcel Bretagne.
2e classe Roger Chauvin.
2e classe Raymond Coquilleau.
2e classe Joseph Damiens.
2e classe Olivier Paitel.
2e classe Maurice Pouget.
2e classe Roger-René Saulnier.
2e classe Robert Villain.

Art. 9. — La médaille de la Résistance française est décernée à titre posthume à:

Mmes Esther Fleuret.
Jeannette Drouin.
MM. Noël Arhan.
Alain Bacon.
Jean Benitte.
Gabriel Benezech.
Paul Compagne.
Maurice Coll.
André Cholet.
Roger Chesse.
Jean-Paul Chabloz.
Georges Camenen.
Victor Colliignon.
Pierre Delaître.
Alphonse Delaunay.
Jehan de Launoy.
MM. Maurice Gesbert.
Lucien Gasnier.
Georges Lefeuvre.
Paul Lambard.
Lucien Martel.
René-Alexandre Mougenot.
Marius Mallet.
François Mongelard.
Ernest Massip.
Enoch Olschanezky.
Paul Pavot.
Marcel Pigrée.
Daniel-Maurice Pinaquy.
MM. Roger Perrin.
René Sainson.
Louis Saint-Venant.
Marcem Sallaz.
Arthur Sénéchal.
Louis Sinot.
Charles Stockmans.
René Toutain.
Poguslaw Kieres.

Art. 10. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mmes Marguerite Chavaroc (à titre posthume).
Paulette Meyer (à titre posthume).
Lieutenant Isabelle Renault.
Sous-lieutenant Germaine-Eugénie Heurdier.
Sous-lieutenant Renée-Léonie-Thérèse Germemont.
Sous-lieutenant Noëla Goutier.
Sous-lieutenant Gabrielle-Marcelle Borde.
Mmes Renée-Louise Aubry.
Marie-Jeanne Bouchet.
Brigitte Bernier.
Maud Cheramy.
Marie Deverin.
Adolphine-Hélène Delarue.
Marguerite Gelis.
Alix Gillet.
Paulette Gastou.
Rachel Horent.
Ginette Kahn.
Germaine Kersaudy.
Solange Lebreton.
Marie-Louise Legoix.
Germaine Massard.
Marthe Marx.
Jeanne Perff-Bohec.
Gabrielle Piettre.
Léa Rixens.
Anne-Marie Renaud.
Gisèle Raoul-Duval.

Art. 11. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Lieutenant Jean-Baptiste-Louis Velge (à titre posthume).
Commandant Léon-Georges Zerapha.
Commandant Maurice Bellonte.
Commandant Albert Benichou.
Commandant Hippolyte Boulard.
Commandant André-Robert-Henri Goiset.
Chef de bataillon Louis-Théodore Kleinmann.
Commandant Maurice Manoukian.
Commandant Pierre-Marie-Edmond Picard.
Commandant Jacques Weil.
Capitaine Noël Bartoli.
Capitaine Pierre-Eugène-André-Joseph Cualacci.
Capitaine Robert Fortinet.
Capitaine Gaston-Fernand-Gilbert Fournier.
Capitaine Lucien Fourrier.
Capitaine Julien Gerekens.
Capitaine Louis Horent.
Capitaine Emile Hedin.
Capitaine Pierre Leglise.
Capitaine André-Marie-Henry Lafon.
Capitaine Mac-Mahon, duc de Magenta.
Capitaine médecin Jean-Pierre-Joseph Payri.
Capitaine Gaston Rosenfelder.
Capitaine Roger Renaudie.
Capitaine André Ragot.
Capitaine Jean-Gustave-André Segoufin.
Capitaine Roger Texier.
Capitaine Paul Vayriot.
Lieutenant Robert Bourillet.
Lieutenant Pierre-Henri-Marie Bardet.
Lieutenant Albert Chodet.
Lieutenant Henri Cozette.
Lieutenant Maurice Dezes.
Lieutenant Marcel Dumetz.
Lieutenant Eugène Dion.
Lieutenant Pierre-Henri Duroux.
Lieutenant Pierre Giroldi.
Lieutenant François-Marie Gouriou

Lieutenant Georgette Le Rolland.
Lieutenant Paul Lobstein.
Lieutenant Cécile Lobry.
Lieutenant Robert-François Nieuwenhuys.
Lieutenant Paul Nicolai.
Lieutenant Marcel Pernin.
Lieutenant Jean-Napoléon Pilte.
Lieutenant Marguerite Perrier.
Lieutenant May Renault.
Lieutenant Jacques-Louis Richard-Mounet.
Lieutenant Roger-Georges Romer.
Lieutenant Alfred Screpel.
Lieutenant Jean Seelig.
Lieutenant Robert-Charles Talichet.
Sous-lieutenant Jean Allaire.
Sous-lieutenant Marcel Bois.
Sous-lieutenant Jacques Berthelin.
Sous-lieutenant Louis Chavaroc.
Sous-lieutenant Philippe Clemente.
Sous-lieutenant André-Joseph Clayssen.
Sous-lieutenant Pierre Demalvilain.
Sous-lieutenant François d'Ursel.
Sous-lieutenant Jean Fabre.
Sous-lieutenant Roger-Pierre Freyssingeas.
Sous-lieutenant Jean Ferlot.
Sous-lieutenant Georges Gaudin.
Sous-lieutenant Louis Gatey.
Sous-lieutenant Ellen Geraud.
Sous-lieutenant Marcel-Albert Le Bastard.
Sous-lieutenant Hugues Lenardi.
Sous-lieutenant Henri Martin.
Sous-lieutenant Jean Pelletier.
Sous-lieutenant Emile Poudenx.
Sous-lieutenant Marcel Rolland.
Sous-lieutenant Marie-Louise Rameau.
Sous-lieutenant Emile Rocourt.
Sous-lieutenant Charles Rasetti.
Sous-lieutenant Jean Regimbart.
Sous-lieutenant Camille Spiquel.
Sous-lieutenant Marie-Françoise Bieler.
Sous-lieutenant Aimé Testanière.
Sous-lieutenant Henri Vauban.
Sous-lieutenant Henri Woock.
Aspirant Cuy Chevallier.
Aspirant Jacques Clergier.
Aspirant Baptiste Gaspari.
Aspirant Roland Guillon.
Maréchal des logis chef Christian-Gérard Mazas.
Sergent André Guerre.
Sergent René Joutet.
Sergent Pierre Laureys.
Maréchal des logis René Marchand Le Poittevin.
Sergent Eugène Prats.
Sergent Paul Vassail.
Sergent Jean Dunas.
Maréchal des logis chef Marcel Chartier.
Second maître Georges Aubrée.
Brigadier Joseph-Emmanuel Bergeron.
1re classe Jean Kœnig.
2e classe Charles Delerm.
2e classe Roger Guerin.
2e classe Robert Langevin.
2e classe Emile Savitch.
2e classe Emile Walter.

Art. 12. — La médaille de la Résistance a été décernée à :

MM. Emile-Henri-Achille Dubocage (à titre posthume).
Pierre Gauthey (à titre posthume).
Marcel-Georges-Auguste Guichardot (à titre posthume).
Georges-Paul Philippot (à titre posthume).
Albert-François Sciaky (à titre posthume).
Charles Ravat (à titre posthume).
Mme Gabrielle Keraven.
Docteur médecin Paul-Hubert-Mathieu Canale.
MM. Jean-Marie-Edouard Aubin.
Jules Amadis.
Fernand Bucchianeri.
Robert Beauvais.
Henri Broniarczyk.
Jacques Beaujard.
MM. Albert Boit.
Maurice Bricout.
René-Jean Brunet.
Henri Bracaval.
Alexandre-Marcel Bommel.
René Bardy.
Gaston Coupechoux.
Jean Claverie.
Gabriel Couillard.
Georges Courbot.
Augustin Crepin.
André-Jules-Henry Chataignier.
Jean Courbe.
Charles Cheramy.
Rolland Casenave.
Albert Chapatte.
Charles Defremont.
Fabien de Cortes.
Gérard de Précigout.
Georges-Marcel Dubret.
Maurice Delort.
Désiré de Becker.
Charles Daviet.
Auguste Dean.
Marcel Ferrières.
Louis François.
Alphonse Gaffe.
Jacques Gipouloux.
Robert Herviot.
Lucien Hugo.
Charles Hutin.
Jean Ibos.
Georges Jouanjean.
Dominique Laffranque.
Raymond Liénard.
Yves Le Barzic.
Gustave Levé.
Henry Lamy.
Louis Lévy.
Georges Lefort.
Henri Lienhart.
Bertin Laroumagne.
Georges Manoury.
Robert-Lucien Melan.
Albert Meyer.
Mme Germaine Meyer.
Mlle Madeleine Hirth.
MM. Corentin Nedelec.
Marcel Perrin.
Joseph Patureau.
Raymond Pecriaux.
Roger Plagne.
Firmin Reyrolle.
Jean-Michel Rebours.
Serge-Louis Renaud.
Charles Hopital.
Clément Terral.
Emile-Henri Verwickt.
Emile Vannieuvanhuyse.
Paul-Gaston Zmuslansku.

Art. 13. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Capitaine Raymond Daujat (à titre posthume).
Lieutenant de vaisseau Jules Clipet (à titre posthume).
Sous-lieutenant Jean-Pierre Roussel (à titre posthume).
MM. Emile Brenier (à titre posthume).
Paul Chassignat (à titre posthume).
Ernest Bruneau (à titre posthume).
Pierre Cayrol (à titre posthume).
René Gros (à titre posthume).
Robert Jude (à titre posthume).
Jacques Peraux (à titre posthume).

Art. 14. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Lieutenant Anne-Marie-Jeanne Imbrecq.
Mmes Monique-Marie-Thérèse d'Arnoux de Fleury de l'Hermite.
Lucienne Edouard.
Ida Edouard.
Lucienne-Jeanne Bonnevie.
Lucienne d'Hallendre.
Roberta de Mauduit.
Mmes Andrée Laigneau.
Raymonde Pellot.
Marcelle Toussaint.

Art. 15. — La médaille de la Résistance française a été décernée à :

Sous-lieutenant Lucien Jobert (à titre posthume).
Sergent André Lagier (à titre posthume).
Sergent Fernand Chabot (à titre posthume).
Caporal Roger Beylier (à titre posthume).
Capitaine Georges Lachowiecki.
Caporal-chef Emile-Lucien Gabayet.
Caporal Joseph-Elie Juge.
2e classe Laurent Attuyer.
2e classe Ferdinand Bourron.
2e classe Casimir-Jean Ferlin.
2e classe Maurice-Ernest Martin.
MM. Aimé Ollat.
Marcel Testoud.
Louis-Jean Gabayet.

Art. 16. — La médaille de la Résistance française a été décernée à :

Lieutenant-colonel André-Eugène-Marcel Pourchier (à titre posthume).
Chef de bataillon Charles-Albert-René Bocquet.
Commandant Boris Bruhmann.
Commandant Denis-Antoine Chiapello.
Commandant Joseph Dahan.
Commandant Alfred-Thomas-Camille Freydeire.
Commandant Louis-Edouard Lapicque.
Capitaine de corvette P.-J.-A. Bourgois.
Capitaine Raymond-Paul-Emile Becker.
Capitaine Henri Despax-Combe.
Capitaine Louis-Alfred Damongeot.
Capitaine Marcel Dufour.
Capitaine Marcel-Louis Lacroix.
Capitaine Elien-Claude Lacoste.
Capitaine Georges-Marie-Louis Relier.
Capitaine Jean Tortet.
Lieutenant Pierre-Jean-Antoine Artis.
Lieutenant Henry-Guy Bascoulergue.
Lieutenant Henri-Thomas Catalano.
Lieutenant Jean-M. Davreux.
Lieutenant Pierre de la Fouchardière.
Médecin lieutenant Jacques Desnos.
Lieutenant Marcel Fernandez.
Lieutenant René Gaillard.
Lieutenant Gustave Lefèvre.
Lieutenant Robert Mulsant.
Lieutenant Raymond Meyer.
Lieutenant Claudius Pin.
Lieutenant de vaisseau René Redde.
Lieutenant Noël-Marie-Jean Stienne.
Lieutenant Robert-Charles Trannant.
Sous-lieutenant Jean Argence.
Sous-lieutenant Jean Bourhis.
Sous-lieutenant André-François Barataud.
Sous-lieutenant Antoine Bastelica.
Sous-lieutenant Alexandre Brault-Gallie.
Sous-lieutenant Fernand-Jacques Dongradi.
Sous-lieutenant Raymond Fontaine.
Sous-lieutenant Marcel Guigonis.
Sous-lieutenant Paul-Marius-Emile Gardent.
Sous-lieutenant Georges Heuillard.
Sous-lieutenant Jacques-Jean Louis.
Sous-lieutenant Jean Matteoli.
Sous-lieutenant Théodore Schulze.
Sous-lieutenant Joseph Tranchand.
Aspirant Gonzagues Millemann.
Adjudant-chef Simon Marchi.
Adjudant Joseph Tari.
Adjudant Germaine Terrier.
Sergent-chef Emmanuel Bacquet.
Sergent-chef Robert-Louis Faure.
Maréchal des logis chef Roger Pierre.
Sergent-chef Gilbert Torcq.
Sergent Ambroise Bertei.
Sergent Edouard-Henri-Gabriel Jouine.
Sergent Jean Joly.
Sergent Maurice Mondot.
Sergent Laurent Malvino.
Sergent Jean-Claude Salomon.
Caporal-chef Paul Boyard.

Caporal Raoul-Félix Boussuge.
Quartier-maître François Agostini.
1re classe Pierre Isnard.

Art. 17. — La médaille de la Résistance française a été décernée à:

Mmes Mercédès Martegoutte.
Maud Laurent.
Hélène-Emilienne Hegedos-Lepreux.
Mathilde Chardin.

MM. l'abbé Léon Chaine.
Paul Chassignat.
Julien-Constant Chapelet.
Jean-Jacques Capet.
Louis Drujon.
Maurice Delanne.
Roger Delesmontey.
Charles d'Harcourt.
Louis-Paul Evrat.
Antoine Grasselli.
Achille Hibon.
Emile Le Guillou.
Benjamin Malossane.
Léon-René Marquessat.
François Maltrait.
François-Louis Mocaen.
Olivier Marin.
Victor Picke.
Marcel-Antoine Peyrard.
Louis-Jean-Baptiste Pernot.
Georges Rousseau.
Ernest-Marius Pesce.
Pierre Ryckebusch.
Eugène-Pierre Vors.

Art. 18. — La médaille de la Résistance française a été décernée à:

Adjudant Hippolyte-Jean Medan (à titre posthume).

Art. 19. — La médaille de la Résistance française a été décernée à:

Chef d'escadron Jean-Marie de Person (à titre posthume).
Lieutenant Jean Boudry (à titre posthume).

MM. Pierre Delaye (à titre posthume).
René Dolmaire (à titre phostume).
Pierre Dupeyron (à titre posthume).
Adrien Dutheil (à titre posthume).
Marcel Lambollez (à titre posthume).
Roger Landré (à titre posthume).
Maurice Regard (à titre posthume).
Jean Rumin (à titre posthume).
Robert Sohier (à titre posthume).
Daniel Toussaint (à titre posthume).
Jean Le Gao (à titre posthume).
Jean Helie.

Chef d'escadron Jacques Branet.
Chef d'escadron Alain de Boissieu.
Capitaine Charles de Guyon de Pampelonne.
Capitaine Aloïs Klein.
Capitaine Pierre Rateau.
Capitaine François Thierry-Mieg.
Lieutenant Maurice Cornillet.
Lieutenant Ernest Constantini.
Lieutenant Jean-Louis Crémieux-Brilhac.
Lieutenant Raymond Joriot.
Lieutenant Raymond Meyer.
Lieutenant Robert Michelier.
Lieutenant de vaisseau René Millet.
Lieutenant Pierre Omerin.
Lieutenant Jacques Soulas.
Lieutenant Philippe Valat.
Lieutenant Ermar Vivet.
Lieutenant Jean Heurgon.

MM. Alexis Allain.
Albert Amelin.
Wladislas Andreozyzyne.
Marius Aubagne.
Louis Aubianc.
Jean Autard.
Emile Autin.
Jean Barbat.
Albert Barra.
Henri Basset.
Lucien Bechot
Emile Bigorgne.
René Besnard.

MM. Louis Beudin.
André Bezaud.
Gaston Bidault.
Wladimir Bilinsky.
Raymond Blanchard.
Paul Bodaine.
Claude Bœuf.
Louis Borel.
Barthélémy Borelly.
Alphonse Boudinot.
Robert Bouillier.
Joffre Bourbier.
Michel Bourdon.
Pierre Boutoulle.
André Bouvias.
René Briquet.
Aimé Buffavant.
Louis Buge.
Jean Careger.
Pierre Carpy.
Joseph Casst.
François Caudan.
Henri Chapuis.
Fernand Chauvel.
Henri Clastere.
Victor Codron.
André Colas.
Jean Costal.
Roger Cottier.
Aimé Cuissot.
Jean Dattas.
Maurice David.
Rémy Debierre.
Claude de Grivel.
Antoine Delmas.
Charles Demaison.
Pierre Desmaret.
Robert Dubos.
François Dumas.
Jean Duperron.
Louis Duprat.
Antoine Durand.
Jean Durand.
René Duval.
Eugène Falip.
Paul Fauvelle.
René Favier.
Léo Ferrand.
Blaise Forteau.
Adolphe Fleury.
Marius Gaud.
Henri Geay.
Maxime Gaudin.
Pierre Godin.
Ernest Gillon.
François Giraud.
Raymond Gisiette.
Julien Grandidier.
Raymond Gratien.
Louis Grillet.
Henri Guenot.
Marcel Hamon.
Pierre Hanzarech.
Antoine Hostier.
Jean-Emile Jaby.
Christophe Janick.
André Jeannot.
Gaston Jeanny.
François Jorda.
Etienne Jourdain.
Modeste Largerie.
Albert Latorche.
Georges Lebret.
Gaston Le Cornec.
Pierre Lionny.
Robert Lotlier.
Joseph Maffei.
Joseph Marciniack.
Camille Marisy.
Gilbert Marot.
Léon Martini.
Charles Marzanesco.
René Massin.
Jean Masson.
Paul Mathieu.
Henri Manus.
André Meleton.
Florent Mercier.

MM. Camille Merlin.
Fernand Mestre.
Joseph- Molinier.
Louis Monnot.
Roger Murat.
Jean Mezel.
François Necco.
Pierre Noyalet.
Jean Paysse.
Arsène Peguy.
Georges Perigois.
Marceau Perrier.
Victor Perroudon.
Henri Petit.
André Philippet.
Albert Pilon.
Ernest Pilon.
Joseph Poirier.
Jules Poyet.
Armand Pozie.
Jean-Paul Queyrens.
Maurice Raffard.
Aimé Ramnoux.
André Rapin.
Louis Renaud.
Maurice Renault.
Gaston Richer.
Maurice Rimlynier.
Roger Roux.
Georges Roy.
Julien Salamagne.
Paul Sansarlat.
Albert Sauzeau.
René Siere.
Charles Simon.
Michel Tafanelli.
Camille Taxil.
André Thominet.
Jean Touya.
René Trarbach.
Jean Trilhe.
Albert Tuyaret.
André Vandenecch.
Roger Vauchelin.
Roger Vergnole.
André Verrier.
Francis Viannaye.
Pierre Vigouroux.
André Woilrand.

Art. 20. — La médaille de la Résistance française a été décernée à:

Colonel Louis-François Raineval.
Lieutenant-colonel André-Louis-Raymond Wilhelm.
Médecin capitaine Yves Villard.
Médecin lieutenant Pierre-Charles-Marie Bapst.
Lieutenant Gabriel-Louis-Marie Gourlan.
Sous-lieutenant Charles Lhuillier.
Adjudant Jean Guillou.
Adjudant Raymond Secart.
1re classe Amédée-Pol-Marie Le Meur.

MM. Daniel Deligant.
Henry Peyrot.
François Silvie.

Art. 21. — La médaille de la Résistance française a été décernée à:

Lieutenant-colonel Henri-André Gravier.
Lieutenant Nicolas Le Bihan.
Lieutenant Hubert-Ferdinand Piccard.
Sous-lieutenant Lucien Bourderioux.
Officier mécanicien Paul-Marcel-Emile Delattre.
Adjudant-chef Henri Delhuvenne.
Adjudant André Fauvart.
Adjudant Jean Lozachmeur.
Adjudant René Pigois.
Sergent-chef Paul Roger.
Sergent Léon Angel.
Second-maître Pierre Douarinou.
Maréchal des logis-chef Jean Tromeur.
Quartier-maître Pierre Cabellic.
1re classe Auguste-Pierre Le Roux.
1re classe Guillaume-Yves-Marie Ramonet.
Matelot breveté François-Paul-Marcel Pierret.
2e classe Charles Zou.

Art. 22. — La médaille de la Résistance française a été décernée à :

Capitaine Léon Vernis (à titre posthume).
Lieutenant Roger Maignan.
Sous-lieutenant Jacques Vaireau.
Brigadier Zaid N Bedda Hammou.

Art. 23. — La médaille de la Résistance française a été décernée à M. Bernard Lecache.

Art. 24. — La médaille de la Résistance française a été décernée à :

Baronne de Dumast.
Général de division Jacques-Fernand Schwartz.
Colonel Louis-Marie Lanusse.
Lieutenant-colonel François-Louis-Gabriel Bolifraud.
Lieutenant-colonel Gérald-Edwin Hakim.
Lieutenant-colonel Louis-Michel Revon.
Chef de bataillon Adrien-Marius Toullieux.
Commandant Jacques-Martin Vidal.
Médecin capitaine Jean Andreis.
Capitaine Roger Christophe.
Capitaine Henri Cloarec.
Capitaine Berthold Lazareff.
Capitaine Jacques-Marie de Witaese.
Capitaine André-Edouard Rigolhet.
Capitaine Jean Vermeulen.
Lieutenant Jean-Marie Bernède.
Lieutenant Marie-Joseph-Guy-Léon-Ghislain Bonneau de Beaufort.
Lieutenant Roger Caplain.
Lieutenant André Dumont.
Lieutenant Narcisse Petiteau.
Lieutenant Henri-Léo Mazurie.
Lieutenant Lucien Painault.
Lieutenant Robert Valentin.
Sous-lieutenant Jean-Lucien-Henri Berthelemy.
Sous-lieutenant Raoul-Gaston Galicier.
Sous-lieutenant Jean Keller.
Sous-lieutenant Simon-Emile Legouge.
Sous-lieutenant Michel-Alphonse-Auguste Perceau.
Aspirant Michel Colment.
Aspirant Jules-Marie-Alphonse-René Vallet.
Adjudant-chef Marcel-Louis Cazanave.
Sergent-chef François Nicolas.
Maréchal des logis-chef Bernard Thouvenin de Villaret.
Sergent Jacques-Samuel Moulis.
Maréchal des logis Adderrahmane ou Hammou.
Caporal Henri Guillaud-Bataille.
1re classe Louis Cayvelas.
1re classe Henry Le Goic.
2e classe Yves-Dominique Lebon.
2e classe Jean-René Le Duff.
2e classe Jacques Le Meur.
Soldat Eloi-Dom-Fulbert Glories.
MM. Paul Cuneo.
Lucien Decatoire.
Henri Dianon.
Eugène Diebold.
Amédée Rolland.
François Guidicelli.
Gaston-Achille Maes.
Hervé Nader.
Jean Soumastre.

Art. 25. — La médaille de la Résistance française a été décernée à :

Brigadier André-Georges Nicolas (à titre posthume).
Sœur Françoise.
Mmes Jeanne-Louise-Marie Dumarest.
Marie-Sabine Pelletier-Aron.

Art. 26. — La médaille de la Résistance française a été décernée à :

Mlle Marie-Louise Antelme (à titre posthume).
Mme Germaine Meyer (à titre posthume).
Lieutenant Jacques Hardelin (à titre posthume).
Sous-lieutenant Roger Bernard (à titre posthume).
Sous-lieutenant Pierre-Auguste Buvier (à titre posthume).
Sous-lieutenant Augustin Clément (à titre posthume).
Sous-lieutenant Paul Jeune-Deodat (à titre posthume).
M. Kléber-Marcel Millet (à titre posthume).

Art. 27. — La médaille de la Résistance française a été décernée à :

Mmes Lucienne Bayon.
Eulalie Coulon.
Renée-Jeanne Mottay.
Françoise Pene.
Germaine Poinso.
Jeanne Frery.
Capitaine Désiré-Jean-Baptiste-Victor Anger.
Lieutenant Roger d'Almeras.
Lieutenant Roger-Eugène Beguin.
Lieutenant Jean-Fabien Courtaud.
Lieutenant André Dauphin.
Sous-lieutenant Edmond Lefebvre.
Lieutenant Jean-Louis-Henri Gervais.
Sous-lieutenant Désiré Beaux.
Sous-lieutenant Antoinette-Yvonne Chevalier de Lauzières.
Sous-lieutenant Odile-Marie-Thérèse Maubras.
Sous-lieutenant Gustave Polet.
Sous-lieutenant Antoinette de Poulpiquet du Halgouet.
Sous-lieutenant Pierre-Henri Quere.
Adjudant Pierre Maurel.
Adjudant Henri Quillivic.
Maréchal des logis-chef Gaston Bernard.
Sergent-chef Robert Niclot.
Premier-maître Léon-Victor Bertora.
2e classe Pierre Jacquesson.
MM. Pierre-Auguste-Alfred Bigand.
Clément Bourreau.
Roger Bourreau.
Jean-Louis-Edmond-Léon Bruch.
Jacques Brunet.
Joseph-Emile Carduner.
Lucien Chavet.
Pierre Court.
Fernand Dumas.
Edmond Herbert.
Georges Lassale.
François-Jean Natali.
Gabriel Petit.
André Pousset.

Art. 28. — La médaille de la Résistance française a été décernée à :

Mmes Marcelle Delanche.
Marie-Jeanne Jalabert-Dalmazec.
Marguerite Joly.
Marie-Suzanne Morel.
Chef de bataillon Raoul Paille.
Commandant Emile Perrin.
Capitaine Grégoire-Eugène Leboucher.
Capitaine Guy-Auguste-Jules Mallon.
Capitaine Abel-René-Adolphe Muraton.
Lieutenant Jacques-Henri-Eugène Bouissou.
Sous-lieutenant Michel Hochart.
Sous-lieutenant Michel Pesce.
Sous-lieutenant Maurice Vidal.
Sous-lieutenant Germaine-Lucie Winisdorfer.
Adjudant-chef Germain-Vincent Cariou.
Sergent Clément-Joseph Hanauer.
Sergent Adrien Nouis.
Sergent Marcel Sussel.
2e classe Albert Louver.
MM. Michel Hadelin.
Jean-Elie-Louis Depasse.
Félix Gregoire.
François-Pierre-Marie Maubras.
Louis-Paul Molina.
Pauthonnier.
Joseph Petit.
Jean Racaud.
Jean-Baptiste Roudier.
Jean-Louis Salle.
Charles Simon.
Marcel Tixier.
Louis-Elie Tulet.

Art. 29. — La médaille de la Résistance française a été décernée à :

Mme Antoine-Marie Fontfrede (à titre posthume).
Capitaine Granspacher (à titre posthume).
Lieutenant André Begue (à titre posthume).
Lieutenant Paul-Armand Besson (à titre posthume).
Lieutenant René Capron (à titre posthume).
Lieutenant Jean Nguyenvanhoa (à titre posthume).
Sous-lieutenant Charles Aramberri (à titre posthume).
Sous-lieutenant Louis Dolivet (à titre posthume).
Sous-lieutenant Sadi Drouilly (à titre posthume).
Sous-lieutenant Jean Dumontois (à titre posthume).
Sous-lieutenant Henri Famin (à titre posthume).
Sous-lieutenant Maurice Forgeot (à titre posthume).
Sous-lieutenant Louis Grangeon (à titre posthume).
Sous-lieutenant Marcel Houzet (à titre posthume).
MM. Maurice Betremieux (à titre posthume).
Albert Bunelle (à titre posthume).
Olivier Cabioch (à titre posthume).
Léon-Maurice Carton (à titre posthume).
Marcel Clech (à titre posthume).
Marcel Conyneck (à titre posthume).
René Crampon (à titre posthume).
Paul-Jean Kœpfler (à titre posthume).
Edmond Lepine (à titre posthume).
Paul-Lucien Lievin (à titre posthume).
Roger Vanpranghe (à titre posthume).
Louis Pothier (à titre posthume).
Mme Marcelle Castelli.
Mlle Marie-Louise Blanc.
Mmes Paulette Beaudet.
France Carlet.
Andréa Coussement.
Mlle Marcelle Dufay.
Mme Simone Gonot.
Lieutenant-colonel Gilbert-Jean Foury.
Capitaine Guy Goguet.
Capitaine Raymond Lazzeri.
Lieutenant Marcel-Jean Bouchet.
Lieutenant Guy Le Perff.
Médecin-lieutenant Wladimir d'Ouroussow.
Sous-lieutenant Théodiste Marcowich.
Sous-lieutenant Georges Arnoux.
Sous-lieutenant Lucien Aufranc.
Sous-lieutenant Albert Bataille.
Sous-lieutenant Pierre Gogo.
Sous-lieutenant André Guenin.
Sous-lieutenant Rolande Guyonvarch.
Sous-lieutenant Paul-Louis-Marie Molina.
Sergent-chef Edouard Girouin.
Sergent Marcel-Roger Normand.
2e classe Charles Hortail.
Mme Fanny Gilly.
MM. Roger Beaudet.
Francis Anglos.
Jacinto-Loréa Bengœchea.
Bernard Bunelle.
Jean-Hippolyte Chieux.
Emile-Eugène Corouge.
Louis Coudoux.
Emile Delannoy.
Pierre-Léon Demoor.
Albert Desmarchelier.
Léonce Dupriez.
Roger Dulhoit.
Henri Duvillard.
Jean Cambier-Morel.
Robert-Auguste Guillemin.
Edmond Neugnot.
Henri Vandesype

Art. 30. — La médaille de la Résistance française a été décernée à titre posthume à :

Mmes Pierrette Louin.
Alice Martin.
Juliette Roux.
Capitaine Manescau.
Capitaine Henry Rousselin.
Capitaine Henri-Arthur Heusch.
Capitaine Joseph De Peich.
Capitaine Christian Rambaud.
Lieutenant Pierre-Marie Dubuc.
Lieutenant Pierre-Jean Lafforgue.
Lieutenant Jean-Alcide Cheveaux.
Sous-lieutenant Wladimir Pouklijakoff.
Sous-lieutenant Louis Vergne.
Sous-lieutenant Michel Thalot.
Sous-lieutenant Joseph Peyrusse.
Sous-lieutenant Henri Muzard.
Sous-lieutenant Michel Reynard.
Sous-lieutenant Maxime Renard.
Sous-lieutenant Marcel Guillaume.
Sous-lieutenant Maurice-Louis Heusch
Sous-lieutenant Léon Gay.
Sous-lieutenant Jules Goigoux.
Sous-lieutenant Joseph Dupont.
Sous-lieutenant Francis Leclercq.
Sous-lieutenant Jean-Pierre Guillot du Hamel.
Sous-lieutenant Léon-Henri Pottier.
Caporal Henri-Paul-Charles Darres.
MM. Gaston Gaillard.
Georges Petit.
Fernand Gondrand.
André Opsommer.
Alain Raymond.

Art. 31. — La médaille de la Résistance française a été décernée à :

Mmes Eugénie Eltzer.
Lucie Arnovie.
Suzanne Baijot.
Grigitte-Anna-Cécilia Bernier.
Hortense-Marie-Henriette Delpuech.
Anne-Marie Labarre.
Arlette Pineau.
Blanche Walle.

Art. 32. — La médaille de la Résistance française a été décernée à :

Commandant Jean Enjolvy.
Médecin-commandant Pascal-Pierre Santini.
Capitaine André Masson.
Capitaine René-Jean Dupuy.
Médecin-capitaine Daniel-Roger de la Marnierre.
Capitaine Ali Rohy.
Capitaine Jean-Louis Debize.
Lieutenant Jacques Coutant.
Sous-lieutenant Pierre Lefaurichon.
Sous-lieutenant Ernest Etter.
Sous-lieutenant Georges-Jean Guillemin.
Sous-lieutenant François Blary.
Adjudant-chef Fernand Gobillot.
Adjudant Maurice-Alphonse Bertron.
Sergent-chef Emile Isabella.
Sergent Georges Henry.
Caporal-chef Robert Gérard.
MM. Georges Martin.
Charles Huguenel.
Henri Lahalle.
Louis Pichon.

Art. 33. — La médaille de la Résistance française a été décernée à :

Caporal Jules-Adrien Perrel.
2e classe Désiré Pellerin.
2e classe Michel Patois.
MM. René Auriol.
Lucien Baumgartner.
André Camp.
Jean Camp.
René Couet.
Louis Deschanet.
Jean Gebel.
Joseph Gozzi.
Jacques Gipouloux.
MM. Arsène Jaouen.
Joseph Le Goffic.
Raymond-Auguste Schuler.
Roger Spitz.
Emile Veyret.
Paul Vullien.

Art. 34. — La médaille de la Résistance française a été décernée à :

Mme Olga Bancic (à titre posthume).
Commandant Jean Avallart (à titre posthume).
Sous-lieutenant Léonard Ambs (à titre posthume).
Sous-lieutenant André Aufranc (à titre posthume).
Sous-lieutenant Philippe Bur (à titre posthume).
MM. Joseph Boczov (à titre posthume).
Georges Gloarek (à titre posthume).
Thomas Elex (à titre posthume).
Roger Rouxel (à titre posthume).
Antoine Salvadori (à titre posthume).
Salomon-Wolf Schapira (à titre posthume).
Wolf Wajsbrot (à titre posthume).
Robert Witschitz (à titre posthume).
Amédéo Usseglio (à titre posthume).
Rino Della Negra (à titre posthume).
Mmes Madeleine Bouchere.
veuve Hyacinthe-Armandine Fleurot.
Simone Harrand.
Marie-Rose Le Bloc'h.
Isabelle Monnier.
Maria Rousset.
Capitaine Henri-René Berthezene.
Capitaine André Chiousse.
Capitaine Alexandre Neplaz.
Capitaine Jean Senatore.
Lieutenant Paul-Pierre Boiral.
Lieutenant Jean-Gaston-André Ridoux.
Lieutenant Jean Vittoz.
Sous-lieutenant Jean-Emile-André Reymond.
Aspirant Henriette Berjon.
Sergent-chef André Combez.
Sergent Pierre Guerbe.
Sergent Charles-Auguste-Louis Letheule.
Brigadier-chef Edmond Fleurant.
Caporal Philibert-Jean Fort.
2e classe Simon-Emile Legouge.
MM. Roger Albrech.
Pierre Goyard.
Pierre-Lucien Prost.
Charles Secretant.
Edouard Thomas.
Pierre-Antoine Timermans.
Léon-Angély Viala.

Art. 35. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française ;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française ;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947,

Décrète :

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Lieutenant-colonel Gaston Blanchard (à titre posthume).
Commandant Paul Charles (à titre posthume).
Lieutenant Louis-Omer Devic (à titre posthume).
Lieutenant André Drouillet (à titre posthume).
Sous-lieutenant Jean Bianco (à titre posthume).
Sous-lieutenant Marcel Lagarde (à titre posthume.
Adjudant Marcel Bettembourg (à titre posthume).
MM. François-Pierre Andrieux (à titre posthume).
Roger Baudron (à titre posthume).
André Blanchon (à titre posthume).
Jacques Deiber (à titre posthume).
Maurice Fainstein (à titre posthume).
Paul Feigna (à titre posthume).
Pierre Fournie (à titre posthume).
Pierre Gallet (à titre posthume).
Raymond Guillaumeau (à titre posthume).
Georges Hommey (à titre posthume).
Marcel Joyeux (à titre posthume).
Fernand Laurent (à titre posthume).
André Margeridon (à titre posthume).
Joseph Merignat (à titre posthume).
Jean-Marius Renaud (à titre posthume).
Pierre Rey (à titre posthume).
Victor Rigal (à titre posthume).
Tourtay (à titre posthume).
Marius Verrier (à titre posthume).
Lieutenant-colonel Marie-Paul Gangneron.
Lieutenant-colonel Raoul-Paul Lehagre.
Médecin lieutenant-colonel Raymond-Henri Bloch.
Commandant Rodolphe Cavallo.
Chef d'escadron Alexandre-André Dumenil.
Chef d'escadron Rémy-Jacques Fromentin de Saint-Charles.
Commandant René Leymuller.
Commandant Gaston Perret.
Chef d'escadron Ernest-Olivia Roland.
Commandant René-Charles-Joseph Truhaut.
Capitaine Albert Benaroya.
Capitaine Antoine Bertola.
Capitaine Jean Bomsel.
Capitaine Paul Candelier.
Capitaine Henri-Paul-Jean-Joseph Cazenave.
Capitaine Lucien Chailloux.
Capitaine Robert-Louis Collot.
Capitaine Georges-Victor-Dreux.
Capitaine Paul Faber.
Capitaine Pascal Faraut.
Capitaine Pierre-Charles-François Ginestet.
Capitaine Jean-Pierre Guerlus.
Capitaine Nestor Harasse.
Capitaine Lucien Henot.
Capitaine Joseph Mercadier.
Capitaine Roger Minet.
Capitaine Morise-Michel Prévost.
Capitaine Benoît-Jean Sabatier.
Capitaine Jean-Marie Vercherin.
Médecin capitaine Charles-Théophane-Jean-Marie Machoire.
Lieutenant Gaston Berthelot.
Lieutenant Alex Bousquet.
Lieutenant Roger Caron.
Lieutenant Albert Gatti.
Lieutenant Maurice Gontier.
Lieutenant Isidore-Jean Hebrard.
Lieutenant Edouard Hoye.
Lieutenant Henri-Louis Kirsch.
Lieutenant Armand Lanzmann.
Lieutenant René-Martial-Noël Malbouyres.
Lieutenant Marc-Victor Mamet.
Lieutenant Joseph Meingan.

Lieutenant Simon Ménard.
Lieutenant Jean-Emile Rémond.
Lieutenant Jean-Baptiste Richard.
Lieutenant Antoine Rochard.
Lieutenant André Rudelle.
Lieutenant Marcel Stey.
Lieutenant Camille Tassin.
Lieutenant Emile Vacher.
Lieutenant Marcel de Valens.
Lieutenant Charles Vidal.
Médecin lieutenant Charles de Coccola.
Pharmacien lieutenant René Pauly.
Sous-lieutenant Oscar Adriani.
Sous-lieutenant Henri Bauman.
Sous-lieutenant Jean Beau.
Sous-lieutenant Jean-Baptiste Bouillon.
Sous-lieutenant Sam-Jean Edelist.
Sous-lieutenant André-Louis Jaillet.
Sous-lieutenant Henri-Emile Lanoue.
Sous-lieutenant Marc Louis.
Sous-lieutenant Roger Sablayrolles.
Sous-lieutenant Louis Thabourin.
Aspirant Pierre Champagne.
Adjudant-chef Louis Euzière.
Adjudant Dominique Signorelli.
Adjudant Ernest Signorelli.
Sergent-chef Julien Aillaud.
Sergent-chef Louis Dehan.
Sergent-chef Fernand-Joseph Senes.
Maréchal des logis Camille Ducoudre.
M. François-Henri-Etienne Bertin.
Sergent Jean-Paul-Louis Dame.
Sergent pilote Jean-Louis-Fernand Chasserant.
Gendarme Michel Desbruères.
Sergent François Gaissa.
Sergent Albert-Edmond Lecrivain.
Sergent Charles Rami.
Sergent Clément Verbrugge.
M. Bourguet.
Maréchal des logis Henri-Jules-Ernest Doucet.
Maréchal des logis Jean-André-Jérôme Martin.
Maréchal des logis Michel Rossi.
Caporal-chef Jean Bonavia.
Bigadier-chef Jean Font.
Caporal Henri Bernard.
Caporal Emile Boutrelle.
Caporal Georges-Eugène Driot.
Caporal Pierre-Casimir Lafargue.
Caporal Albert Liard.
MM. Georges Sansoube.
Louis-Antoine Barbier.
Jean Basquin.
Roger-Henri Lecerf.
Lucien Bodin.
Hippolyte-Georges Cosset.
Robert Dulong.
Roger Ezbelent.
René Janvier.
Célestin-Simon-Pierre Jeanjean.
Georges-Gaston Joannès.
Fernand Melan.
Ernest Ponsart.
Léon-Pierre-Marie Roulin.
Louis Raibaut.
Marcel Barachet.
Paul-René Grousset.
Mme Albertine Fay.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mlles Marie-Louise Allegre.
Maryse Allegre.
Mme Elsa Bellenot, née Weil-Gérard.
Mlles Marceline Bonnet.
Jeanne Bourguignon.
Mme Claire-Adrienne Cailyot.
Mlle Yvonne-Juliette Cassan.
Mmes Julie-Hélène Dame, née Cordier.
Jeanne-Mathilde Jaubert, née Subert.
Mlles Suzanne Lacombe.
Clotilde-Jeanne-Aimée Laurent.
Mme Gabrielle Lauron.
Mlles Madeleine Ligault.
Francine Manaira.
Mme Suzanne de Marguerittes, née Duval.
Mlles Christiane Melon.
René Metrich.
Eugénie de Mocgen.
Noëlle-Claude Noellat.
Alice-Jeanne-Marthe Pitard.
Mme Denise Bernheim, née Raynal.
Mlle Marie-Anne Aussel.
Mme Adrienne-Madeleine Rocca, née Bourgeois.
Mlles Marie Rohr.
Emma-Duccy Rouault.
Mme Lucie Sainson.
Mlle Adrienne Tarrayre, en religion sœur Marie.
MM. Alphonse Lauron.
Jean Agranier.
Alfred-Joseph Albisson.
Henri Anelli.
Siméon Augier.
Philippe Aussaresses.
Marius Aussourd.
Edmond-François Barde.
Jules Barbut.
Jacques Baskind.
Antoine Beck.
Louis Beisso.
Fernand Berta.
René-Pierre Bleuze.
Eugène Bonnet.
Albert Berret.
Jacques-Guillaume Bordeneuve.
Henri-Albert Braun.
Jean Brugerolles.
Marcel Brun.
Pierre Bruno.
Charles Cadinot.
Laurent Cardelli.
Carementrand.
Jean Castaud.
Auguste Chambonnet.
Jean-Joseph-André Coste.
Fernand Coudrey.
Jean-Célestin Darbellay.
Alfred Daudeville.
Abbé Alfred Daumas.
Louis Decoene.
Raymond Drault.
Jacques-Edmond Duchemin.
Marc-Georges Dufrenois.
Georges Durand.
Guy Edmond.
Roger Estival.
Georges Fargeix.
Noël-Jacques-Jean Figuères.
Jules Fourrier.
Pierre-Victor Fournié.
Raoul Fournier.
Jean Gaissa.
César-Félix Garavagno.
Charles Gaste.
Alfred Gatien.
René Gay.
Honoré-César Gazan-Vilar.
Pierre Girard.
Marcel Gluglaris.
Jean Gleizes.
Emile Guillerd.
Georges Hirsch.
Capitaine Paul-Jean-Marie Lambert.
MM. Lucien Jaur.
Léon Hofelde.
François Kemlin.
Docteur Ludovic Klein.
Albert Koch.
Georges Lab.
Martial Langlade.
Charles Lassaux.
Fernand Leroyer.
Maurice Liaigre.
Henri-Marius Liberos.
Joseph Limon.
Emile-Jean Marchand.
Louis Marchadier.
Adrien Marmiesse.
Pierre Martin.
Paul-Jean Monplot.
MM. Jean-Roger Moisset.
Marcel-Auguste Moulin.
Emile Misson.
Audun.
Pierre de Parceval.
Guy-Georges Pauchou.
Denis Pays.
Jean Pays.
Camille Pêcheur.
Jean Perrot.
Georges-Marius Pinoncely.
Eugène Pugnère.
Ernest Punelle.
Paul-Marie Reix.
Honoré-Alfred Ricard.
Wilfrid Ricard.
Pierre-Yves Rilliard.
Marcel Rougier.
Jean Saltel.
Henri-Jean Sarrodie.
François-Marius Soulier.
Marcel Squillario.
Paul Sola.
Henry-Paul Théry.
Léon-Maurice Valette.
Paul Varechon.
Dominique Veran.
Eugène Verola.
Paul-Henri Vondière.
Pierre-Paul-Joseph Weber.
Michel Zworeskine.
Mlle Marie-Thérèse Clément, supérieure de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul.
Capitaine Jean Augier.
Sous-lieutenant Jean-Elie-Roger Najac.
M. Benoit Ranchoux.

Art. 3. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mme Célestine Beaudet (à titre posthume).
Mlle Marthe Haller (à titre posthume).
Lieutenant-colonel André Veibruggen (à titre posthume).
Commandant Pierre-Charles-Hippolyte Charpentier (à titre posthume).
Commandant Pierre-Eugène Pestureau (à titre posthume).
Capitaine Maurice Aguillon (à titre pos--hume).
Capitaine Joseph Blanchard (à titre posthume).
Capitaine André-Alfred-Louis Bordas (à titre posthume).
Capitaine Yves Brunet (à titre posthume).
Capitaine André Donnay (à titre posthume).
Capitaine Maurice Denis (à titre posthume).
Capitaine Georges-Marcel Foureau (à titre posthume).
Capitaine Marcel Le Pape (à titre posthume).
Capitaine Jacques Levrault (à titre posthume).
Capitaine Clément Péruchon (à titre posthume).
Capitaine Arthur-Alphonse Plault (à titre posthume).
Capitaine Philippe Pouch (à titre posthume).
Capitaine Jules Subert (à titre posthume).
Capitaine Georges Vachelerie (à titre posthume).
Lieutenant Raymond Cousin (à titre posthume).
Lieutenant Roger Dupré (à titre posthume).
Lieutenant Georges Duret (à titre posthume).
Lieutenant Gaston Hulin (à titre posthume).
Lieutenant Aimé Lambert (à titre posthume).
Lieutenant Georges-Lucien Momeux (à titre posthume).
Lieutenant Joseph-Paul Riedinger (à titre posthume).

Sous-lieutenant Henri-Louis Arnault (à titre posthume).
Sous-lieutenant Victor-Adrien Aymé (à titre posthume).
Sous-lieutenant André Bergez (à titre posthume).
Sous-lieutenant Roger Cadin (à titre posthume).
Sous-lieutenant Désiré Charles (à titre posthume).
Sous-lieutenant André-Jean-Marie-Gustave Descoutures (à titre posthume).
Sous-lieutenant Jean-Ernest Fivel-Demoret (à titre posthume).
Sous-lieutenant Marie-Louise Laguerre (à titre posthume).
Sous-lieutenant Joseph Lemarchand (à titre posthume).
Sous-lieutenant Rolland Lhorme (à titre posthume).
Sous-lieutenant Maurice-André-René Linet (à titre posthume).
Sous-lieutenant Léopold-Jules Montane d'Aguilar (à titre posthume).
Sous-lieutenant Louis-Marie-Léopold Montane d'Aguilar (à titre posthume).
Sous-lieutenant Mossant (à titre posthume).
Sous-lieutenant Michel Petit (à titre posthume).
Sous-lieutenant Marc-Yvon Pissard (à titre posthume).
Sous-lieutenant André Ravarit (à titre posthume).
Adjudant-chef Georges Bailly (à titre, posthume).
Adjudant-chef André Bataillard (à titre posthume).
Adjudant-chef Arthur Lebon (à titre posthume).
Adjudant René Blanc (à titre posthume).
Adjudant Robert Blanc (à titre posthume).
Adjudant Henri Dupuy (à titre posthume).
Adjudant André Messier (à titre posthume).
Adjudant Maurice Raban (à titre posthume).
Adjudant Eugène Thyrion (à titre posthume).
Sergent-chef Henri Royer (à titre posthume).
Sergent Célestin Aldou (à titre posthume).
Sergent Daniel Bignon (à titre posthume).
Sergent Jacques Boursier (à titre posthume).
Sergent André Fauchon (à titre posthume).
Sergent Richard Ganivet (à titre posthume).
Sergent Pierre Girard (à titre posthume).
Sergent Joseph Guerrier (à titre posthume).
Sergent Marcel Lamboley (à titre posthume).
Sergent Gaston Paymal (à titre posthume).
Sergent René Saliou (à titre posthume).
Sergent Henri Vattier (à titre posthume).
Sergent Georges Virepointoux (à titre posthume).
Sergent Michel Voisin (à titre posthume).
MM. Léon Vaucemestier (à titre posthume).
Fernand-Jean-Eugène Barbotin (à titre posthume).
Robert Baron (à titre posthume).
Fabien-Adrien Billard (à titre posthume).
Lucien Bocher (à titre posthume).
Emile Bonnet (à titre posthume).
Philippe Borghi (à titre posthume).
Joseph Burghardt (à titre posthume).
Louis-François Cartan (à titre posthume).
Jacques Cathelin (à titre posthume).
Emile Chaussivert (à titre posthume).
Antoine Codaccioni (à titre posthume).
Francis Greno (à titre posthume).
Henri Creusevaut (à titre posthume).
Jacques Delaunay (à titre posthume).
Marc Delaunay (à titre posthume).
Roger Gobert (à titre posthume).

(1er *Supplément.*)

MM. Maurice Goyez (à titre posthume).
Edouard Etlin (à titre posthume).
Raymond Faucheux (à titre posthume).
Paul Lallard (à titre posthume).
Jean Leveaux (à titre posthume).
Joseph Lisart (à titre posthume).
Ernest Lizeaux (à titre posthume).
Daniel-Gabriel Louis (à titre posthume).
Victor Ludwig (à titre posthume).
Jean-Marie Magnant (à titre posthume).
Pierre Mean (à titre posthume).
Roger-Maurice Métais (à titre posthume).
Jean Modosky (à titre posthume).
Edmond Neugnot (à titre posthume).
Camille Paquin (à titre posthume).
Jacques-Ulysse Parent (à titre posthume).
Louis-Eugène Pingon (à titre posthume).
André Quedeville (à titre posthume).
Raymond-Lucien-Abel Sipion (à titre posthume).
Maurice Thouvenin (à titre posthume).
Charles Watelet (à titre posthume).
Lieutenant-colonel Eugène-Louis Sales.
Chef de bataillon Louis-Etienne-Cyprien Carribou.
Commandant Auguste Housquains.
Chef de bataillon Henri-Scipion-Georges Pugnaire.
Chef de bataillon Jean-Victor Simon.
Capitaine René-Louis Beck.
Capitaine Stélios Bouyoukos.
Capitaine Olivier Chapalain.
Capitaine Raymond Fournier.
Capitaine René Hergue.
Capitaine Pierre Joudon.
Capitaine André Joux.
Capitaine Oscar Laguerre.
Capitaine Raymond-Louis Marot.
Capitaine Jean Stephan.
Capitaine André Thouvenin.
Lieutenant Jean Cartier.
Lieutenant Jean-Jacques Ruaud.
Lieutenant Albert-Jean-Alexis Savary.
Sous-lieutenant Roland Bailly.
Sous-lieutenant Roger Barse.
Sous-lieutenant Pierre Briquet.
Sous-lieutenant Irène Bruneau.
Sous-lieutenant Eugène Bugetti.
Sous-lieutenant Camille Buisson.
Sous-lieutenant Eugène-Maurice Gendron
Sous-lieutenant Francis Janeau.
Sous-lieutenant André Paillheret.
Sous-lieutenant Lucien Périchon.
Sous-lieutenant Pierre-Romulus Seppecher.
Sous-lieutenant Pierre de Varga.
Aspirant Raymond Lesourd.
Adjudant-chef Emile Bruchon.
Adjudant-chef Marceau Grosbois.
Adjudant-chef Georges Noë.
Adjudant Charles Cardinot.
Adjudant Robert Gillet.
Sergent-chef Henri-Jean Auroux.
Sergent-chef César Ottino.
Sergent Norbert Faivre.
Caporal-chef Victor Rousseau.
Brigadier-chef Lucien Appiany.
MM. Jules Saint-Yves.
Jean Sarrazin.
Claire Bardet.
Mmes Lucie Dezès.
Madeleine Facq.
Mlle Marcelle-Fernande Langlade.
MM. Charles d'Andigne.
Yvan Beilest.
Paul Besnier.
René Boulanger.
Raymond Bourel.
Joseph Buet.
Marcel Brunier.
Paul Brunot.
Raymond-Louis Chapalain.
Roger Choquet.
MM. Henri Curot.
Michel-André Dikansky.
André Fournier.
Charles Gaite.
Sylvio Galardi.
Georges-Charles Geymet.
Bernard-Pierre-Louis Gros.
Marcel Guigonis.
René Molinier.
Jean-Louis Olibo.
Bernard Paranthoine.
William Pease.
René-Antoine Perrin.
Bernard-Marie-Joseph Pommier.
Fernand-Vincent-Jules Prat.
Tony Rameau.
Ernest Raux.
Jean-Baptiste Roger.
Manuel Valls de Gomis.

Art. 4. — La médaille de la Résistance française est décernée à titre posthume à:

Colonel Emile Bonnet.
Colonel Raoul Bres.
Colonel Paul Flamant.
Commandant Jean-Adrien-Félix Aufran.
Capitaine Louis Biard.
Médecin-vétérinaire capitaine Yves Le Bitoux.
Capitaine Nestor Canivet.
Capitaine Maurice Chapeleau.
Capitaine Emile Pradelle.
Capitaine Achille Dubois.
Capitaine Joseph-André Dujat des Allimes.
Capitaine Henri Frémendity.
Capitaine Pierre Gascogne.
Capitaine Paul Mengel.
Médecin-capitaine Jean Sabatier.
Lieutenant Alexandre Lazard.
Lieutenant Philippe Lefebvre.
Lieutenant Edmond Marchand.
Médecin-lieutenant Jacques Meslin.
Lieutenant Maurice Rivet.
Lieutenant René-Edouard Zecht.
Lieutenant Robert Frumin.
Sous-lieutenant Henriette Amable, née Matty.
Sous-lieutenant Louise Andreu.
Sous-lieutenant Lucienne Barnet, née Rimet.
Sous-lieutenant Jean Barnet.
Sous-lieutenant Edmé Bichon.
Sous-lieutenant Antonin Caminade.
Sous-lieutenant Paul Champagnol.
Sous-lieutenant Alfred-Jacques Chanliau.
Sous-lieutenant Jean Deluchi.
Sous-lieutenant Roger Dureuil
Sous-lieutenant Michel-Marie-Fernand Fourcade.
Sous-lieutenant Marcel-Frédéric Franck.
Sous-lieutenant Charles Fredin.
Sous-lieutenant Pierre Giovachini.
Sous-lieutenant Armand Gobert.
Sous-lieutenant Marcel Guerrin.
Sous-lieutenant Edouard Guinel.
Sous-lieutenant Georges Hébert.
Sous-lieutenant Arthur Jackson.
Sous-lieutenant René Jamault.
Sous-lieutenant Edgar Joblot.
Sous-lieutenant André Joriot.
Sous-lieutenant Lucien Julia.
Sous-lieutenant Joseph Lauty.
Sous-lieutenant Arthur Lebon.
Sous-lieutenant Francis Leclercq.
Sous-lieutenant Jean Lefebvre.
Sous-lieutenant Albert Legris.
Sous-lieutenant Louis Le Meur.
Sous-lieutenant Adrien Le Moine.
Sous-lieutenant Jules Magnard.
Sous-lieutenant André Maille.
Sous-lieutenant Raymond Pader.
Sous-lieutenant Simone-Thérèse Pauchard.
Sous-lieutenant Etienne Pelletier.
Sous-lieutenant Jean Perrache.
Sous-lieutenant Robert Pezard.
Sous-lieutenant Laurent Picoche.
Sous-lieutenant Hélène Régnier.

o

Sous-lieutenant Gaston Régnier.
Sous-lieutenant André-Albert Rerolle.
Sous-lieutenant Louis-André Resses.
Sous-lieutenant François Robe.
Sous-lieutenant Paul Roiffe.
Sous-lieutenant Roger Rougeot.
Sous-lieutenant Francis Roux.
Sous-lieutenant Félix Simon.
Sous-lieutenant Roger Speybrock.
Sous-lieutenant Georges Thalamy.
Aspirant Daniel Blanchard.
Adjudant-chef Lucien-Cyrille Chrisment.
Adjudant-chef Jean Ethevenard.
Adjudant Joseph Singer.
Sergent-chef Pierre Dahlen.
Sergent-chef Pierre-Jules Matringe.
Sergent Roger-Lucien Ambroise.
Sergent René Corne.
Sergent Edgar-Léonard Jourdain.
Sergent Jacques-Marie-Joseph-Lucien Salvy.
Caporal-chef Cyrille Darras.
Caporal Raymond Audiget.
Caporal Jean Portenart.
Canonnier Paul Corbin de Hangoux.
Canonnier Ernest-Louis-Emile-Léon Margerie.
1re classe Camille Delfosse.
2e classe Jean Serrnau.
MM. Armand-Jean Bonnet.
Charles-Omer Brignet.
André Chanson.
René Chevre.
Jean Le Deunff.
Louis-Eugène Gode.
Félix Jacquet.
René-Sylvain-Pierre Lebre.
Henri Lebrun.
Pierre Morcillo.
Pierre Pallegoix.
Yves Rigoine de Fougerolles.
Lieutenant Armand de Dampierre.
Lieutenant Max Delalande.

Art. 5. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Lieutenant de Heering dit Hering (André) (à titre posthume).
Adjudant Gabriel Fischer (à titre posthume).
Sergent-chef Georges-Albert Franck (à titre posthume).
Sergent René Le Guen (à titre posthume).
Brigadier Raymond Bergere (à titre posthume).
Caporal Roger Querre (à titre posthume).
Caporal Emile-Jean-Germain Sautier (à titre posthume).
2e classe Paul-Marie Cuzon (à titre posthume).
2e classe Gabriel Neveu (à titre posthume).
MM. Jean-Joseph Calonnec (à titre posthume).
Gaston-Pierre Klinckmaillie (à titre posthume).
Paul Lusven (à titre posthume).
Lieutenant-colonel Léonce-Alfred-Eugène Pelicier.
Commandant Etienne Hirsch dit Bernard.
Capitaine René Jaspard.
Lieutenant Louis Gros.
Adjudant Gaston-Albert-Marius Perelli.
Sergent-chef Noël Bouzenard.
Brigadier-chef Christian Berntsen.

Art. 6. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Commandant Louis Bouchet (à titre posthume).
Capitaine Louis-Gabriel Cabanette (à titre posthume).
Capitaine René-Charles Michel (à titre posthume).
Lieutenant Roger Celerier (à titre posthume).
Lieutenant André Proudhon (à titre posthume).
Sous-lieutenant Claude Burat (à titre posthume).
Sous-lieutenant Charles-Guy Coutant (à titre posthume).
Sous-lieutenant Marc Martin (à titre posthume).
Sous-lieutenant Roger Maury (à titre posthume).
Sous-lieutenant Pierre Picard (à titre posthume).
Sous-lieutenant André-Pierre Segala (à titre posthume).
Sous-lieutenant Emile-Ernest Tabarant (à titre posthume).
Adjudant Charles Daloz (à titre posthume).
Sergent Marcel Dumont (à titre posthume).
MM. Emmanuel Amar (à titre posthume).
André Baudon (à titre posthume).
Jean Coll (à titre posthume).
Henri Lagrange (à titre posthume).
Jean Peyras (à titre posthume).
Mlle Marie-Louise Martinet.
Mmes Marie-Louise Monin.
Maryvonne Pouvreau.
Mlle Anne-Marie Vennin.
Lieutenant-Colonel Paul Paillole.
Médecin lieutenant-colonel Louis-Gérard-Paul Lieurade.
Colonel Henri-Jules Delaye.
Commandant Guy Collas.
Chef de bataillon Maurice-Gustave Soullisse.
Capitaine Henry-Alfred-Yves Gesme.
Capitaine Albert Hager.
Capitaine Maurice-Henri Philadelphe.
Capitaine Jean-Alexandre Rivat.
Capitaine Marceau-Charles-Gaston Rousseau.
Capitaine Marc Tillequin.
Capitaine Georges-Maxime Tupinier.
Lieutenant Raoul Archer.
Lieutenant Charles-Georges-Pierre Nardin.
Lieutenant Louis Richard.
Médecin lieutenant Tamara Wolkonsky.
Sous-lieutenant Alfred Audibrand.
Sous-lieutenant Georges Rondon.
Adjudant-chef Bernard-Charles Baudry.
Adjudant-chef Jean Pene.
Adjudant René-Désiré-Alexandre Pottier.
Sergent Raymond Poinsel.
Sergent-chef Etienne-Eugène-Gabriel Caillet.
Sergent Georges Moulimard.
Sergent Marcel-Emile Verdon.
Observateur radio André-Louis-René Allezaix.
MM. Jacques Berquin.
Louis Morla.
Maurice Pasquinet.

Art. 7. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, à titre posthume, à:

Mme Lyda Prat.
Commandant Marcel Fleiser.
Lieutenant Louis Joly.
Lieutenant Pierre Perry.
Lieuenan André Kraemer.
Sous-lieutenant Jean-François-Pierre Hugon.
Sous-lieutenant Henri Renoux.
MM. Ernest Abouly.
André Bablet.
Georges Bellaud.
Maurice-Francis Bellaud.
Etienne Bergia.
Charles Camard.
Félix-Jean Chabaud.
Henri-Léon Chapelot.
Edouard Charlot.
Léonard Denis.
Louis Dessagne.
Paul Dessagne
Jules Dillenseger.
Charles Duchesne dit « Roland ».
Antonin Fages.
Marcel Franck.
Henri Frandji.
François-Gabriel Gauduffe.
Louis-René Guir.
Dephin Jaquet.
Charles de Lacombe.
André Lafaye.
Jean Langlade.
Aimé Lefèvre.
Pierre Leysenne.
Pierre-Martial Maison.
Alfred Mazaud.
François Michon.
Albert-Pierre Mixablon.
Pierre-Raymond Mittaud.
Albert-Pierre Montazaud.
Amédée Mourioux.
René Olivier.
André Ouagne.
Jean Perrin.
Charles Piot.
Georges Pluviaud.
Léon Reix.
Louis Salmon.
Louis Sarrette.
Yvan-Henry Serougne.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mlles Armande Lesimple.
Christiane Albert.
Monique Besse.
Blanche Bertrand.
Anna Bizien.
Lucette-Juliette Boyer.
Mmes Louise Chareton.
Rous (Joséphine), née Cassaing
Rose Clavel.
Mlles Céline Cros.
Jeanne Debort.
Mme Odette Deprund.
Mlle Odette Gourdoux.
Mmes Jeanine Juillard.
Le Calvez, née Léonie Le Bitter.
Chef d'escadron Henri-Antoine Bonnot
Commandant Fernand Ghaleb.
Capitaine Alban-Barthélémy Argillos.
Capitaine Jean Dathanat.
Capitaine Marguerite de Courcy.
Capitaine Georges Dobrouchkess.
Capitaine Robert-Charles-Dutron.
Capitaine Léopold-Auguste Joly.
Capitaine Henri-Mathieu-Jules Jourtau.
Capitaine Raymond Jovignot.
Capitaine Jean-Aimé Larceneux.
Médecin-lieutenant Jean Juillard.
Lieutenant Robert-Louis-Joseph Benabenq
Lieutenant Yves Boulanger.
Lieutenant Eugène Brice.
Lieutenant Charles Cléophile.
Lieutenant Roger Courbatère.

Lieutenant Raphaël Dalle.
Lieutenant-pharmacien Pierre Debru.
Lieutenant Henri Devarenne.
Lieutenant Pierre-André-Louis Joseiet.
Lieutenant François Huet.
Lieutenant André Karquet.
Lieutenant Edmond Karquet.
Lieutenant Marcel Karquet.
Lieutenant Léon Kouchner.
Lieutenant Jean-Baptiste Lafaurie.
Lieutenant Gustave-Jean Nicolas.
Lieutenant Marius Rascagnières.
Sous-lieutenant Jean Aury.
Sous-lieutenant Georges-Félix Baudin.
Sous-lieutenant Claude Bres.
Sous-lieutenant Pierrette-Madeleine Broussaud, née Pot.
Sous-lieutenant Albert Gatti.
Sous-lieutenant Andrée Laigneau.
Aspirant Marie-Claire Hermann.
Aspirant Claude Jonnard.
Adjudant-chef René-Jean Gurnel.
Adjudant-chef André Perard.
Adjudant Jean Jorda.
Sergent-chef Jean-Baptiste Dolier.
Maréchal des logis chef Pierre Diard.
Sergent Jean-Maurice Detant.
Sergent-major Henry Zevaco.
Maréchal des logis Léonard Champeymont.
Maréchal des logis Onésime Laurent Le Du.
Caporal Jean-François Jacquet.
Brigadier Sam Kadyss.
MM. Georges Audouard.
Marcel Coquand.
Georges Dubert.
Gustave Kraemer.
Adrien Marty.
Gabriel Dufour.
Jean-Marcel Brossard.
Danton Amédée.
Joseph Aubry.
Pierre Audouard.
Paul Bachelard.
Roger Bazinet.
Antoine Besse.
Antoine Beyne.
Camille Blanc.
Léon Bombal.
Marcel Bourdier.
Marius Bourdier.
Gaston Brette.
Marcel-Jean Briot.
Jean Broch.
Martial Broussy.
Louis Buffin.
René Cadon.
Jean-Roger Calvet.
Louis Castel.
André-Raoul Chagneau.
Jean Chapand.
René Chaudagne.
André Chavastelon.
André Chevalier.
Jean-François Chevalier.
René Chouteau.
Pierre Cinquin.
Emmanuel Clavel.
Emile Collomb.
Jean-Baptiste Collet.
Jean Condat.
Camille-Lucien Cordesse.
André-Emile-Pierre Corne.
Paulin Coste.
Jean-Baptiste Courtaud.
Léonard-Augusté Coutv
Mlle Camille-Marie-Simone Dayras.
MM. Urbain Cuylle.
Joseph Dalegre.
Edmond Damichel.
Joseph Darsel.
Roger Debernard.
Jacques Deixonne.
René Delcroix.
Georges Delataille.
Léopold Deschamps.
Robert Dremière.
Paul Droguet.
André Dubois.
MM. Louis Durand.
Jean-Pierre Duval.
Gustave Duverne.
Pierre-Georges Faugere.
André-Paul Fleurette.
Roger Foix.
Marcel Forest.
Jean-Louis Fournier.
Germain-Alfred Foyvard.
Pierre Fribourg.
Auguste Furic.
Jean Garcia.
Yves Geffroy.
Paul Giraud.
Jean Grall.
Paul Groussy.
Marius Grimaud.
François Guillotel.
Henri Gunsberg.
Jean Gunsberg dit Gayan.
Lucien-Firmin Herreman.
Raymond-Lazare Herrmann.
Henri Karaquillo.
François-Henri Kerambrun.
Marceau Laborier.
Célestin Lafon.
Joseph-François Lanoe.
Louis Landre.
Camille Lapalud.
Albert Macary.
Louis Mafrand.
Louis Maigret.
René Mallochet.
Jean Marut.

Art. 3. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mlles Edwige-Ida Lauzur.
Jeanne Leca.
Simone Masdoumier.
Suzanne Michel.
Thérèse Menot.
Mme Michelez, née Geneviève Recipion.
Mlle Madeleine-Louise Le Tessier.
Mmes Léa Pailloux.
De Ponteilly.
Alice Ruelland.
Van Dievort, née Hélène Vernay.
M. Amédée Mazaud.
Chef d'escadron René-François-Régis-Armand de Montardy.
Chef de bataillon Auguste Verine.
Commandant Pierre Petit.
Commandant Gaëtan Pulinckx.
Commandant Maurice Vallet.
Médecin capitaine Adolphe Spack.
Capitaine André Le Cun.
Capitaine Ernest-René Marchand.
Capitaine Roger Simonin.
Capitaine Gaston Weil.
Lieutenant Maurice Le Lannou.
Lieutenant Louis Plantier.
Lieutenant François-Auguste Quentin-Roux.
Lieutenant Marceau-Emile Rodes.
Lieutenant André Rodocanachi.
Lieutenant Marcel-André Salmon.
Sous-lieutenant Robert Slisonsky.
Sous-lieutenant Jacques-Victor Leclerc.
Sous-lieutenant Jean-Raoul Lunet.
Sous-lieutenant Paul Marquais.
Sous-lieutenant Pierre Ortet.
Sous-lieutenant Jacques Raoul.
Sous-lieutenant Edmond Reclus.
Aspirant Jacques-Louis Noble.
Adjudant-chef Pascal-Alexis Malacarne.
Adjudant Jean-Marie-Marcel Mayran.
Adjudant Henri-Hyppolite-Albert Rosier.
Maréchal des logis chef Pierre-Adolphe Mercier.
Sergent Alphonse Le Penenc.
Sergent André Lucien.
Sergent Théodore-Samuel Monod.
Sergent Bernard-Georges-Emile Muller.
Sergent Georges Ricatto.
Sergent Henry Sarazin.
Sergent Antoine Zambon.
Maréchal des logis Henri-Gaston Roux.
Maréchal des logis radio Rosé Zanca.
Caporal-chef Georges-Henri-Marie Metifflot.
Caporal Henri Marmiesse.
Brigadier Jean-Antoine-Marcel Roux.
1re classe Fernand Prat.
MM. Roger Maurin.
René Moueix.
Raymond-Eugène-Léon Poucel.
Olivier-Yves-Alain de Sarnez-Lebel.
Jules-Jean Valdener.
Albert Lapalud.
Gilbert Lavail.
Joseph Le Floch.
Jean-Baptiste Legeay.
Jean Le Tessier.
Léon Levrat.
André Leyssene.
Max-Maurice Loubat.
Jean-Clément Loubet.
Aron-André Lowinsohn.
Mme Merle, née Jeanne-Germaine Vivalda.
Gendarme Ernest Thomas.
MM. Gabriel Mangane.
Lucien-Henri Maréchal.
André Marquis.
Pierre Mauriange.
Raymond Mauriange.
Antoine Maurin.
Marcel Mauro.
Jean-Marcel Mauron.
Lucien Mazaud.
Ernest Mazenoux.
René Mercadal.
Maurice Mercier.
Antoine-Georges Meux.
Pierre Micheland.
Roger-Jean-Anne Mignot.
Aimé Monier.
Jean Monteil.
Armand Monteltagaud.
Jacques Moschetti.
Jacques Moulard.
Marcel Narbonne.
Roland Villain.
Jean Olivier.
André Papiau.
Lucien Passelergue.
Guillaume Perez.
Claudius Perroudon.
Antonin-Elyse Petit.
Gabriel Peyrichout.
François-Marcel-Louis Peyrot.
René Picard.
Louis Pierrefeu.
René Pinau.
Gaston Poncet.
Adrien Porte.
Victor Porte.
Robert Rabal.
Henri Renard.
Maurice Rivollier.
Mme Germaine Ripert-Emery.
MM. René Rodrigo.
Rodolphe Rossi.
Jean-André-Joseph Sabardu.
Gaston Sardain.
Serge Sergi.
Pierre-Louis Seyte.
Simon Subtil.
Albert Sudour.
Georges Suttel.
Marcel Tachon.
Alfred Teillac.
Antoine Thevenot.
Fernand Trochel.
Joseph Van Dievort.
Pierre Vial.
Henri Vincent.
Jean Wadier.

Art. 4. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mlle Simone Albert (à titre posthume).
Mme Dora Arnaud, née Decostard (à titre posthume).
M. André Chirat (à titre posthume).
Mme Hélène Kros, née Mansdorf (à titre posthume).

Adjudant Claudius Dargaud (à titre posthume).
Adjudant Léon Ludot (à titre posthume).

Art. 5. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mlles Madeleine-Marie-Joséphine Delprat.
Suzanne-Josette-Céline Delprat.
Anna Musy.
Perla Kwater.
Colonel René-Fernand-André Begue.
Commandant Samuel Goldziuk.
Capitaine Bernard-Marie-Joseph Bouveresse.
Capitaine Pierre Delacroix.
Capitaine Alfred Grimault.
Capitaine Pierre Marche.
Capitaine Pinchas Warum.
Lieutenant André-Léon Allegre.
Lieutenant Léon Brafman.
Lieutenant Pierre Chastanet.
Lieutenant David Davidian.
Sous-lieutenant Jules Bianco.
Aspirant Antoine Beroud.
Aspirant Marius-Henri Bourret:
Aspirant Paul Charvier.
Aspirant Andrée Tessier.
Sergent Charles Doulat.
Sergent Célestin Emonet.
Caporal-chef Edmond-Olivier-René Bertrand.
Brigadier-chef Antonin-Pierre-Marcel Baud.
Brigadier Xavier-Marie-Raymond Fillon.
Caporal Antoine Biellhy.
Caporal Emile-Eugène Maret.
1re classe Wilrid Dupont.
2e classe Gaspard Foray.
MM. Marius-Maximin Guillaud.
Armand Bacharach.
Marius-Joseph-Louis Chevalier.
Jules-Marcel Chifflet.
Marie-Amédée Folliet.
Mmes Osna Tehoval.
Marie-Antoinette Chirat.

Art. 6. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Caporal Rémy Pitau (à titre posthume).
M. Pierre Roussel (à titre posthume).
Capitaine Jean-Joseph Dupuich.
Lieutenant Paul-Delphin-Pierre Mollet.
Lieutenant André Raquin.
Mme Raymonde Delaby-Fabre.
Mlle Jacqueline Keller.
Mme Odette Fernandez.
Mlle Christiane Halewick.
Mme Suzanne Talon, née Saint-Paul.
Lieutenant-colonel Henry-Emmanuel Bergasse.
Lieutenant-colonel Joseph-Félix-Octave Cardin.
Chef d'escadron Robert-Jean de Vogüe.
Chef d'escadron Alphonse-Pierre-Francis d'Ornano.
Commandant Jacques Adam.
Commandant Eugène Delimarsky.
Capitaine Maurice Barbe.
Capitaine Frédéric-Louis Duriau.
Capitaine Robert-Germain-Pascal Paris.
Capitaine Marcel Verlick.
Lieutenant Jean Baucher.
Lieutenant Pierre Belin.
Lieutenant Fernand Batlle.
Lieutenant Raymond-Jean Bouchereau.
Lieutenant Désiré David.
Lieutenant Henri Deydier.
Lieutenant Henri-Camille Moreau.
Lieutenant André-Robert Schamp.
Lieutenant Maurice Veyssière.
Sous-lieutenant Robert Dechoz.
Sous-lieutenant Victor Decourt.
Sous-lieutenant René Guérin.
Sous-lieutenant Jean-François Paris.
Sous-lieutenant Robert Pouille.
Sous-lieutenant Charles Touzet.
Aspirant Hubert-Henri Masson.
Adjudant Roger Seurre.
Sergent-chef Elie Beyne.
Sergent-chef Jean-Georges-Louis Serise.
Sergent Auguste-Gaston-Henri Tissot.
Maréchal des logis Henri Fignerol.
Caporal Roland Clery.
Brigadier Charles-Henri Victor.
M. Louis Delaporte.
Commissaire principal de 1re classe Bertrand Péan de Pantilly.
MM. Francis André.
Paul Carlot.
André Fribourg-Blanc.
Irénée Marie.
Georges Koriff.
Louis Buton.
Michel Boucher.
Jean-Paul-Emmanuel Cornier.
Gilbert Constant.
Gabriel-Marie-André Dufeu.
Emmanuel des Georges.
Roger-Charles Guatlary.
Sixte de Guitaut.
Pierre Hammerel.
Philippe Ozouf.
Maurice-Henri Périn.
Hubert-Jacques Pieyre.
Jean Reiner.
Pierre Renard.
Arille de Robert-Masure.
Romuald de Ruette.
Michel-Robert Sciama.
François Trevoux.
Henri Vermeersch.
Joseph Vineis.

Art. 7. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Lieutenant Louis-Emile Defrene (à titre posthume).
MM. Adolphe Chanut (à titre posthume).
Georges Geffroy (à titre posthume).
Pierre Le Cornec (à titre posthume).
Marcel Nogues (à titre posthume).
Yves Salaun (à titre posthume).
Mmes Amy-Marguerite-Marie Bernard, née Pichon.
Lucie-Bernadette Buffard.
Thérèse Gachet.
Mlle Geneviève Halewyck.
Mmes Elvire Hewitt.
Cécile Horde, née Seillier.
Marguerite Jouve, née Durand.
Mlles Marie-Luce Passalacqua.
Jacqueline Prongue.
Mireille Kouznetyoff.
Lieutenant-colonel Léon-Paul-Isidore Mathieu.
Chef d'escadron Etienne Vedere.
Chef de bataillon Alexandre Levine.
Commandant Georges Klein.
Capitaine René Buisson.
Capitaine Louis-Georges-Lucien Dechet.
Capitaine Léon-Alexis Dunand-Henry.
Capitaine Francis Fourre.
M. Joseph Lovisi.
Capitaine Georges Parot.
Capitaine Xavier Piani.
Capitaine Pierre-Numa-Antoine Reverbel.
Capitaine René Roques.
Capitaine Henri Vaugrand.
Capitaine Fernand Paraiso.
Lieutenant Adrien Cellerier.
Lieutenant Emilio Colonneaux.
Lieutenant Georges Duvent.
Lieutenant Paul Gabinski.
Lieutenant René Mille.
Lieutenant Louis-François-Jacques Nogueres.
Lieutenant Maurice Pinot.
Lieutenant Olivier-Eugène Poujade.
Lieutenant Etienne Rives.
Lieutenant Gaston-Léon Sarrus.
Sous-lieutenant Georges Archer.
Sous-lieutenant Rolande Boisson.
Sous-lieutenant Paul Gommeriel.
Sous-lieutenant Eugène Laroche.
Sous-lieutenant Georges Marcou.
Sous-lieutenant Pierre Morel.
Sous-lieutenant Jean Narbaits.
Sous-lieutenant André Onde.
Sous-lieutenant Mathieu Ruttali.
Aspirant Armand-Pierre Lacheze.
Adjudant-chef Benoit Macon.
Sergent-chef Marcel Bachellerie.
Sergent-chef Claude Coulpied.
Maréchal des logis chef Maurice Boucly.
Maréchal des logis Louis-François Combes.
Maréchal des logis chef Louis Horde.
Sergent François-Jean-Baptiste Faugeras.
Gendarme Louis-Auguste Clement.
Gendarme Pierre Desgardin.
Gendarme Maurice Verdière.
Second maître fusilier Clément Crochet.
MM. Albert Pommier.
André-Alphonse-Samuel Vincent.
Charles Ebener.
Joseph Bourguignon.
Etienne Collet.
Georges-Marien Dubois.
Edmond-Paul Lacombe.
Jules Hottin.
Victor Josse.
Paul Bachellard.
Charles Benoist.
René de Botton.
Claudius Bouit.
Vital-Modeste Cazin.
Adolphe Chanut.
Georges Archer.
Jules Dufay.
Georges Duvent.
Albert Pommier.
André Vincent.
Docteur René-Joseph-Auguste Cogne.
MM. René Chaudagne.
Joseph Dalegre.
Jules-Charles Dufay.
Hippolyte Ebrard.
René Furiani.
Raymond Georges.
Gervais Goursolas.
Jean Guitton.
Pierre-Jean Herbinger.
Georges Labrosse.
Maurice-Raymond Laval.
Horace Manicacci.
William Manville.
Edouard Madelmont.
Jean Marot.
Germain-Jean-Joseph Mauran.
Jean Sciou.
Henri-Emile-Joseph Tonneau.
Marius Tugaye.
Charles Turquay.
Capitaine de corvette Hubert Viret.
Mme Flora Saulnie.

Art. 8. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Jean-Eugène-Gilbert Chevance (à titre posthume).
Charles-Edouard Arnaud (à titre posthume).
Henri Chavet (à titre posthume).
Mlles Suzanne Boussard.
Christiane-Mauricette Delvalez.
Mme Germaine Gay.
Mlle Colette Guy.
Mmes Jeanne Radisson, née Limandas.
Anne Lepasset, née Duten.
Liliane-Blanche-Alice Simonetta.
Colonel Pierre-Michel Lévy.
Chef de bataillon Joseph-Georges Benedetti.
Médecin-commandant Maurice-Xavier Henric.
Commandant Jacques Lévy.
Capitaine Georges-Louis Bourgoin.
Lieutenant Louis Baggini.
Lieutenant Raoul Bottai.
Lieutenant Pascal Lena.
Lieutenant Clotilde Bernard.
Lieutenant Robert Campanon.
Lieutenant Jacques Cherki.
Sous-lieutenant André-Alphonse Durand.
Sous-lieutenant Léon-Louis Gervais.
Sous-lieutenant Marcel Jusserand.

Sous-lieutenant Léon-Marius-Albert Lesueur.
Sous-lieutenant Robert Ronflette.
Sous-lieutenant Armand Septepe.
Sous-lieutenant Yvon Sueur.
Aspirant Roger Gérard.
Adjudant Marcel-François Scossa-Baggi.
Sergent Jean Rabilloud.
Sergent Henri-Louis Chastang.
Sergent Jean-Louis Venturi.
Brigadier de gendarmerie Roger-Gustave Bonroy.
MM. Roger-Alphonse Lacaze.
Louis Bertin.
Louis Bianco.
Elie Borowsky.
Camille Bouhet.
Louis Bousquet.
André Bozonnet.
Jean-Marcel Chauvin.
André Fuoc.
Jean His.
Paul-Joseph Hueber.
Edouard Jalabert.
Pierre Labeix.
Paul Morin.
Georges Radisson.
Henri Raoul.
Rachel Le Couster.
Gilbert Morlet.
Frédéric-Marie Roux.
Robert-Louis Sagnard.
Chef de brigade de gendarmerie Henri-Saint-Martin.

Art. 9. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mme Victorine Brial, née Ribere (à titre posthume).
Aspirant Jean Fallay (à titre posthume).
Sergent-chef Paul-Ernest Fortoul (à titre posthume).
MM. Caudius Charmette (à titre posthume).
Jean-Marcel Combret (à titre posthume).
Jean-Lucien Girard (à titre posthume).
Elisé-Raymond Lacassagne (à titre osthume).
Jean-Marie Le Golff (à titre postume).
Jean Ménard (à titre posthume).
Pierre Natu (à titre posthume).
Louis Perras (à titre posthume).
Jean-Baptiste Raufaste (à titre posthume).
Roger-Léon-Marceau Salasc à titre posthume).
Henri Thabarin (à titre posthume).
Antoine Dumontet (à titre posthume).

Art. 10. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mlles Alice Cappedeville.
Renée Cellier.
Denise Peillon.
Mme Jeanne-Etiennette Peillon.
Mlle Madeleine-Martinache.
Mme Claire Trintignant.
Rose-Mary Rolland, née Adèle.
M. Henri-Alexis Hézard.
Commandant Pierre-Olinde Merli.
Capitaine René-Justin-Marius Albira.
Capitaine Marcel Arnaud.
Capitaine Maurice Aurelle.
Capitaine Joseph-Berdalle.
Capitaine Marguerite de Courcy.
Capitaine Célestin Diribarne.
Médecin capitaine Achille Lacroix.
Capitaine Georges-André Louis.
Capitaine André-Kocher.
Capitaine André Ordy.
Capitaine Charles-Hector Pannetier.
Capitaine Henri-Louis-Charles Weisbecker.
Lieutenant Pierre Delouche.
Lieutenant Henri-Alphonse-Albert Dupré.
Lieutenant Jean-Emile Folcher.
Lieutenant Pierre-Louis Havez.
Lieutenant Armand-Jean-René Lacoste.
Lieutenant Pol Pilven.
Lieutenant Emile-Jean Roux.
Lieutenant Léon Weber.
Sous-lieutenant Fernand Berta.
Sous-lieutenant René Bony
Sous-lieutenant Aimé-Henri Condat.
Sous-lieutenant Gilbert Forestier.
Sous-lieutenant Marcel-André Garret-Flaudy.
Sous-lieutenant Marcel-Joseph-Etienne Rovere.
Sous-lieutenant Pierre Thomas.
Aspirant Aimé-Georges Durandy.
Aspirant Michel Thomas.
Adjudant-chef Joseph-Charles Reffinato.
Adjudant Marius Besson.
Adjudant Charles Strasfogel.
Sergent-chef Jules Perche.
Maréchal des logis chef Jean-Raymond Troncy.
Maréchal des logis Louis-Michel Madaule.
Sergent Michel Carvin.
Sergent Alphonse Faivre.
M. Gabriel Lapeyrie.
Gendarme Jean-Kléber Chambon.
Gardien de la paix André Ferrie.
MM. André Angevin.
Robert Antelme.
Vincent Arrigo.
Joseph Bajolle.
Jean Berthollet.
Henri Bertrand.
Louis Billet.
Louis-Camille Brunel.
Marcel Brutto.
Henri-Albert Cartailler.
Paul-Marie Cave.
Auguste Clappier.
Henri Clausse.
Claude-André Collin.
Jacques David.
Jean David.
Martial Dudognon.
André-Antoine-Henri Dubuc.
Emile Ferrier.
Mme Céline Figaret, épouse Bardot.
MM. Aimé Girard.
Gilbert-Roger Haas.
Emile Hunsinger.
Louis-Camille Jamet.
Xavier Laban.
Raymond Landais.
Edmond Latta.
Jean Lebars.
Marcel Léonard.
Raymond-Philippe Leygue.
Elie Luebert.
Marcel-Frédéric-Jean Mare.
Laurent Mazens.
Louis-Joseph Montagnac.
Gilbert Nouguier.
Jean-Marie-Edouard Philippe.
Joseph-Victor-Jules Rodière.
Raymond Roullet.
Denis Salaud-Merle.
Jules Taillebois.

Art. 11. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Chef d'escadron Henri Bertin.
Lieutenant Marcel Davin.
Lieutenant Gabriel Karsenty.
Lieutenant Jean Secco.
Sous-lieutenant Joseph-Ambroise Freitag.
Sous-lieutenant Mathieu Anfriani.
Sous-lieutenant Antoine-René Casta.
Adjudant-chef Xavier-François Griselly.
Adjudant Pierre-Charles Cornu.
MM. Charles Birchen.
Wilfrid Sire.

Art. 12. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Capitaine Joseph-Marie d'Avaucourt.
Capitaine Jean Matter.
Capitaine Fernand-Jean-Alfred Michau.
Sous-lieutenant Albel-Romain Cosson.
M. Albert Le Bail.

Art. 13. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Roger Glinel (à titre posthume.)
Pascal-Jean-Joseph Lemeland (à titre posthume).
Louis Bertaux (à titre posthume).
Colonel Franchi.
Médecin lieutenant Michel Rosiner.
Sous-lieutenant Pierre-Roland Le Gac de Lansalut.
Sergent-chef Louis-Ernest-Marc Bertin.
Sergent-chef Franck Calomme.
Second maître Ernest Morel.
Intendant militaire de 3e classe Marcel-Louis Willing.

Art. 14. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Médecin lieutenant-colonel Hilaire-Maurice Tereau.
Capitaine Aimé Dallemer.
Lieutenant Jules-François-Marie-Alphonse Gave.
Lieutenant Jacques-Joseph-Victor-Guy Lenoir.
Sous-lieutenant René-André Thoumazeau.

Art. 15. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Caporal Isidore Tchertoff (à titre posthume).
Chef de bataillon Jacques Renard.
Lieutenant Charles-Louis Alexandre.
Lieutenant Léon Tchertoff.
Sous-lieutenant Blaise-Emmanuel Alexandre.
Adjudant-chef Jean Sevalle.
Adjudant Antoine-Prisca Riquet.
Adjudant Raymond-Robert Sabot.
Sergent-chef Franz Loprick.

Art. 16. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Chef d'escadron André-Charles Moreau (à titre posthume).
Lieutenant Adrien Collin (à titre posthume).
Lieutenant Gaston-Maxime Espitallier (à titre posthume).
Sous-lieutenant Henri Maggini (à titre posthume.)
Adjudant-chef Yves Guellec (à titre posthume).
Adjudant Cuhy (à titre posthume).
Chef d'escadron Raymond-Albert Blondel.
Chef d'escadron Maurice Bouquet de La Jolinière.
Chef d'escadron Maurice-Joseph Jouslin de Noray.
Chef de bataillon Sarrazin.
Médecin capitaine Bremond.
Capitaine Antoine Boscal de Reals.
Capitaine Pierre Cristofini.
Capitaine Henry Liger.
Capitaine Jean Malgras.
Capitaine Paul-Jean-Marie Oddo.
Capitaine Louis-Auguste Rivie.
Lieutenant Coutin.
Lieutenant Pierre Daniel.
Lilutenant Raymond-Pierre Gachassin.
Lieutenant Jean-Pierre-Yves Onnée.
Lieutenant Paldacci.
Sous-lieutenant Jean Champalle.
Adjudant-chef Charles Bazin.
Adjudant-chef Adrien-Paul Dedieu.
Adjudant-chef Yves Morvan.
Adjudant Ponsolles.
Adjudant Lucien Salmon.
Adjudant Klein.

Art. 17. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Chef d'escadron Robert-Eugène-Laurent Baillet (à titre posthume).
Capitaine Auguste Decomble (à titre posthume).
Capitaine Gaston Demailly (à titre posthume.)
Lieutenant Louis André (à titre posthume).

Lieutenant René Billebault (à titre posthume.)
Sous-lieutenant Paul Desormeaux (à titre posthume).
Sous-lieutenant Louis Gérard (à titre posthume).
Sergent Georges Gueritault (à titre posthume).
Maréchal des logis Jean Charre (à titre posthume).
MM. Abel André (à titre posthume).
Henri Jonval (à titre posthume).
Fernand-Auguste-Marcel Marit (à titre posthume).
Mlle Etienne Hugot (à titre posthume).
MM. François Popieul (à titre posthume).
Philippe Arnold (à titre posthume).
Mlle Charlotte Hugot.
M. Christian-Gérard Mazas.
Mmes Renée-Simonne Gaston, née Dessum.
Jehanne Junguenet.
Hélène-Jeanne Kiffer.
Lieutenant-colonel René-Dominique Costantini.
Commandant Louis Dhenin.
Commandant Emile Hay.
Commandant Edouard Legangneux.
Capitaine Pierre-Henri Bonnot.
Capitaine Henri Cloarec.
Capitaine André-Albert Courat.
Capitaine Lucien-Gustave-Emile Grangeon.
Capitaine René Salomon Israël.
Capitaine Emile-François Junguenet.
Capitaine André-Georges-Emile Lamboley.
Capitaine Mercier, dit Baroy.
Lieutenant Emile-Marcel Charlois.
Lieutenant Paul-René-Guy Delmasure.
Lieutenant Ernest-Louis-Paul Guerre.
Lieutenant Gabriel-François-Joseph Jean-Jacquot.
Adjudant Rémy-Romain-Maurice Jonckhère.
Lieutenant Lucien Lebas.
Lieutenant Charles Leblond.
Lieutenant Georges-Charles-Edouard Marseiller.
Lieutenant Antonin Pey.
Sous-lieutenant Charles Arnstein.
Sous-lieutenant Claude-Lucien Delcroix.
Lieutenant André Dessioux.
Sous-lieutenant Gilbert Guedon.
Sous-lieutenant Edouard Guillot.
Sous-lieutenant Lucien-Albert-Gabriel Hoernebeck.
Sous-lieutenant Irénée-Alexandre Jubre.
Sous-lieutenant Charles Kieffer.
Sous-lieutenant Louis Lermigeaux.
Aspirant Louis-Eugène Hezard.
Adjudant-chef Louis-Paul-Léonard Chazet.
Sergent Jean-Marc-Léon Michaud.
MM. Joseph Lavigne.
Pierre de Bernard.
Mmes Anne-Marie de Bernard.
Rose-Marie Cavailles née Feral.
Jean Javelier.
Henri Lambert.
René Lamps.
Pierre Laugerette.
Edmond Le Roux.

Art. 18. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Colonel Louis Laval.
Lieutenant-colonel Robert-Pierre Troquereau.
Capitaine Jean-Marie Fleury.
Lieutenant Pierre Dessassis.
Lieutenant André-Gabriel Farge.
Lieutenant Alphonse Vennat.

Art. 19. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Lieutenant-colonel Emile-Alphonse Bonotaux (à titre posthume).
Chef de bataillon Joseph-Germain-Eutrope Bernier (à titre posthume).
Commandant Jules-Léon Revillon (à titre posthume).
Capitaine Richard-Pierre Andres (à titre posthume).
Capitaine Auguste Calas (à titre posthume.)
Capitaine Claudius Jomard (à titre posthume).
Lieutenant Clémence Gros (à titre posthume).
Lieutenant Pierre Mathevet (à titre posthume).
Lieutenant Marcel Neplaz (à titre posthume).
Lieutenant Luc Ricci (à titre posthume).
Sous-lieutenant Fanny Ladsky (à titre posthume).
Sous-lieutenant Abel-Lucien Minard (à titre posthume).
Sergent Guy Brunet (à titre posthume).
Sergent André Vulliermet (à titre posthume).
MM. Pierre Conreux (à titre posthume).
Jacques Cassone (à titre posthume).
Etienne Dusart (à titre posthume).
Pierre Gendrault (à titre posthume).
Angelo Juani Pondi (à titre posthume).

Art. 20. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mlle Louise Gaudinot.
Mme Jaubert, née Subert.
Mlles Hélène Morisot.
Geneviève Rouet.
Commandant Robert-Henri Baronnet.
Commandant Maxime-Alfred-Edmond Dervieux.
Commandant Joseph-Emile-Edouard Gaudin.
Commandant Paul-Pierre Gavignaud.
Commandant Guy-René-Marie-Pierre Grosieron.
Commandant Charles Planche.
Commandant Albert Rouet.
Lieutenant-colonel Louis-Barthélemy Rostagnat.
Capitaine Paul Agostini, aumônier divisionnaire.
Capitaine Gilbert Banlier.
Capitaine Roger Bauger.
Capitaine Robert Bostdechez.
Capitaine Yves-Louis-Marie Branchu.
Capitaine Roger Chavanet.
Capitaine Henri-Marius Coutin.
Capitaine Paul Estève.
Capitaine Yves Fauchier.
Capitaine René-Antoine Fillon.
Capitaine Pierre-Léopold Gourdon.
Capitaine Jacques Kindler.
Capitaine André-Marcel Lacombe.
Capitaine Amédée Martin.
Capitaine Maurice Monbazet.
Capitaine Charles Mortarotti.
Capitaine Ange Onesti.
Capitaine René Sache.
Capitaine Raymond-Maurice Thiault.
Capitaine Georges Tinarage.
Lieutenant Georges-Albert Lacrose.
Capitaine René Ladrière.
Capitaine Gabriel Peraudeau.
Lieutenant Robert Foucaud.
Lieutenant Jean Ganteil.
Lieutenant Pierre-Jacques Kaufmann.
Lieutenant Robert-Jean Mazeau.
Lieutenant Léopold - Amédée - Gustave Edouard Monmejean.
Lieutenant Charles - Henri - Joseph Montagnac.
Lieutenant Clément-Albert Morin.
Lieutenant Jean-Marie Peurière.
Lieutenant Marcel-Claude Pradaud.
Médecin lieutenant Yves Quintard
Lieutenant Gaston Sciou.
Lieutenant Marcel Vigne.
Sous-lieutenant Marcel Chauville
Sous-lieutenant Georges Dunogue.
Sous-lieutenant Gustave Fournier.
Sous-lieutenant Charles Kriwin.
Sous-lieutenant Henri Lantrua.
Sous-lieutenant Marius Montmeja.
Sous-lieutenant Albert-Marcel-Félix Molliet.
Sous-lieutenant Geneviève Noufflard.
Sous-lieutenant Paul-Gilbert Oget.
Sous-lieutenant Fernand Patinet.
Sous-lieutenant Emile Rostagnat.
Sous-lieutenant Jean Thet.
Aspirant Roger Comte.
Aspirant Pierre-Jacques Terrible.
Aspirant Maurice Vidal.
Aspirant Paul-Emile Vidal.
Adjudant Jean-Paul Luzy.
Sergent-major René Ducarre.
MM. Auguste-Louis-André Girerd.
Louis-Noël Fiard.
Père Fleury, aumônier.
Eugène Sibue.
Emile Misson.
Paul Lepoutre.
Louis-Jules-Alfred Le Magny.
Camille Lambadarios.
Albert-Louis-Prosper Janssens.
Paul Maitre.
Jean-Jacques Salomon.
Olivier Soula.

Art. 21. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Capitaine Victor Martin (à titre posthume).
Capitaine Jean Worms (à titre posthume).
Sous-lieutenant Pierre Lebertre (à titre posthume).
Sous-lieutenant Ernest Lizeaux (à titre posthume).
Sous-lieutenant Emile Mercier (à titre posthume).
Sous-lieutenant Paul Robert (à titre posthume).
Adjudant interprète Pierre-Léopold Weill (à titre posthume).
Sergent Michel Castelain (à titre posthume).
Sergent Max Roy (à titre posthume).
Zouave de 1re classe Lucien-Pascal Rebours (à titre posthume).
MM. Louis-Auguste Blandin (à titre posthume).
Yvan Domengie (à titre posthume).
Henry-Charles-Léon Dufrenois (à titre posthume).
Victor Leblanc (à titre posthume).
Noël Legleye (à titre posthume).
Gaston Ordioni (à titre posthume).
Romain Raymond (à titre posthume).

Art. 22. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mlle Pierrette-Danielle Boerie.
Mmes Lina Bolchert, née Wuest.
Andrée Borocco.
Mlle Marthe Chappel.
Mmes Angèle Malfait, née Creteur.
Marie Deparis, née Gander.
Germaine Levy, née Maldonnat.
Marguerite Louis.
Françoise Luyat, née Delaison.
Irma Marchand, née Loubeau.
Mlles Georgette Prevost.
Elise-Emilie Roche.
Nada Rodocanachi.
Mme Simone Rohner.
Mlle Marie-Louise Vallée.
Mme Marthe Winter, née Gegauff.
MM. René Doniat.
Pierre-Edouard de Crevoisier de Vomecourt.
Commandant Pierre Miquel.
Capitaine Jean Barral.
Capitaine André Fontaine.
Capitaine Henri Fues.
Capitaine Paul Kraft.
Capitaine Lucien Leclerc.
Capitaine Henry Ravel de Malval.
Lieutenant Georges-Henri Audouard.
Lieutenant Rachel Berthelemy.
Lieutenant Georges Bonnet.

Lieutenant Alain-Marie-Louis Le Chevalier de Lauzières.
Lieutenant Lucien Duquesnoy.
Lieutenant Henri Mercier.
Lieutenant Paul-Charles-Henri Noël.
Lieutenant Jean-René Signori.
Lieutenant Roger Belzung.
Sous-lieutenant Marcel Marceau.
Sous-lieutenant Maurice Noël.
Sous-lieutenant Raymond Prelat.
Sous-lieutenant Emile Rossi.
Sous-lieutenant Léon Vancemestier.
Aspirant Marcel Kopp.
Adjudant-chef Augustin Baldacci.
Adjudant-chef André Bouchet.
Adjudant-chef Charles Campi.
Adjudant-chef Emile-Charles Carrier.
Adjudant-chef Jean Cellier.
Adjudant-chef Maurice Danglot.
Adjudant-chef François-Edouard Delcland.
Adjudant-chef Georges Dorbeau.
Adjudant Joseph Benedetti.
Sergent-chef Aimé Caron.
Caporal Paul Kieffer.
Caporal Emile Pessey.
Brigadier Jean-Antoine-Marcel Roux.
1re classe Wilfrid Dupont.
MM. Roger-Fernand Arnoult.
René Benez.
Thomas Gionavardi.
Albert Simiand.
Léon Wilfart
Lucien Altherr.
Gaston-Joseph-Ernest Auvray.
Raymond Baijot.
Raymond de Balasy.
Louis Bellini
Lucien-Victor-Jules Benezit.
Daniel Bernstein.
Robert Berthelemot.
Mme Charline Blandin.
Mme Yvonne Borocco, née Humbert.
MM. Henri Bracaval.
Marcel-Pierre Brion.
Edmond Buhler.
Claude Chanut.
François Clausse.
André Conreaux.
Roger-Louis Delaine.
Paul Deparis.
Cyrille Desmarchelier.
Aspirant Philippe-Jean Granjon de Lepiney (à titre posthume).
Commandant André Faraggi.
Capitaine Albert-Jean Marsal.
Adjudant-chef Daniel-Charles-Ludovic Feron.
MM. Jacques Dessaint.
Eugène Eggenspieler.
André Ehlinger.
Henri Eichholtzer.
Guy Engelberger.
Laurent Estarellas.
Yves Fabre.
Pierre-Louis Formesyn.
Julien-Jean Fremaut.
François Gaertner.
Raymond Gauthereau.
Auguste Gisie.
René-Georges Guillier.
Pierre-André-Louis Joselet.
Henri Lejeune.
Antoine Lutenbacher.
Eugène Lutenbacher.
Raoul Marchal.
René Robert.
Raymond Rohmer.
Louis Roels.
Jacques Rohner.
Gabriel Royer.
René Taymans.
Théodore Tournemine.
Marcel Trehout.
Georges Valois.
Henri Veldeman.
Fernand Waterbled.
Louis Maurat.

Art. 23. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mme Françoise Michel (à titre posthume).
Commandant Auguste-Arsène Lambert (à titre posthume).
Commandant Paul Paquerlaud (à titre posthume).
Capitaine Emile-Maurice Laureillard (à titre posthume).
Capitaine Emile Megevand (à titre posthume).
Capitaine Henri-Camille Guénin (à titre posthume).
Lieutenant Pierre Dagorno (à titre posthume).
Lieutenant Joseph Moenne-Loccoz (à titre posthume).
Lieutenant Henri Pollet (à titre posthume).
Sous-lieutenant Jacques-Guy Baumont (à titre posthume).
Sous-lieutenant Charles Dagret (à titre posthume).
Sous-lieutenant Jacques Jeanny (à titre posthume).
Sous-lieutenant René Lagrange (à titre posthume).
Sous-lieutenant Jean-Yves-Claude Lambert (à titre posthume).
Sous-lieutenant Fernand Lelandais (à titre posthume).
Sous-lieutenant Roger Levrault (à titre posthume).
Sous-lieutenant Claude Lœwer (à titre posthume).
Sous-lieutenant Robert Mesplède (à titre posthume).
Sous-lieutenant Michel Munitello (à titre posthume).
Adjudant-chef Georges Damiens (à titre posthume).
Adjudant Edouard Mulry (à titre posthume).
Adjudant Gabriel Ramelet (à titre posthume).
Adjudant Georges-Fortuné Vicules (à titre posthume).
Sergent Pierre-Jean Danesini (à titre posthume).
Sergent Gabriel Gasset (à titre posthume).
Sergent Elie Guillot (à titre posthume).
Sergent André-Albin Laruaz (à titre posthume).
Sergent René-Jean Rimbert (à titre posthume).
Sergent-chef Jacques-Paul Rousseau (à titre posthume).
Sergent André Rollin (à titre posthume).
Sergent Jean Serra (à titre posthume).
Sergent Roger Tupinier (à titre posthume).
Maréchal des logis Amable-Victor-François Michel (à titre posthume).
Brigadier Jacques Pescio (à titre posthume).
MM. Pierre Battin (à titre posthume).
André Brulé (à titre posthume).
Emile Rocca-Serra (à titre posthume).
Lucien Trougnoux (à titre posthume).
Louis Verdier (à titre posthume).
Général de brigade Georges-Vincent Granier.
Colonel Henri-Paul-Edmond Trouillat.
Lieutenant-colonel Emile-Léon Quenot.
Lieutenant-colonel Jean-Lucien-Richard Lauth.
Chef de bataillon Georges Broca.
Chef de bataillon François Salvatori.
Capitaine Jacques-Dominique Cristiani.
Capitaine Michel Domenech.
Capitaine Pierre Grolleau.
Capitaine Jean-Marie Morère.
Capitaine Roger Lanze.
Capitaine Marc-Albert-Aimable Maréchal.
Capitaine Marcel Piat.
Médecin de 1re classe Robert-Henri-Charles Voisin.
Lieutenant Maryse Bastié.
Lieutenant Ulysse-Jean Arnaud.
Lieutenant Jean-Maurice Besnard
Lieutenant Prosper Bourdeix.
Lieutenant Roger-Jean-Marie Chanut.
Lieutenant Louis Corlin.
Lieutenant Hubert-Maurice Danesini.
Lieutenant Léon-Etienne Desertot
Lieutenant Tahar Dhib.
Lieutenant Henry Diaz
Lieutenant Libert Guerisse.
Lieutenant Mathias Janiak.
Lieutenant Joseph Le Gad.
Lieutenant Jeanne Olivier.
Lieutenant Rupert Pouliet.
Lieutenant Armand Simonnot.
Lieutenant Gaston-Ernest Touvenots.
Médecin lieutenant Jean-Louis Cariage.
Sous-lieutenant Marcelle André.
Sous-lieutenant Gabriel-Julien Appay.
Sous-lieutenant Jean Boisset.
Sous-lieutenant Louis-Léon-Julien Balle-Reddat.
Sous-lieutenant Jacques Boutet.
Sous-lieutenant Lucien-Marius Castagnier.
Sous-lieutenant Alain-Charles-Jean Corennec.
Sous-lieutenant Jean Gaultier.
Sous-lieutenant Charles Hervé.
Sous-lieutenant Paul-Léandre-Joseph Jaujon.
Sous-lieutenant Roger Le Bayon.
Sous-lieutenant Jean Millière.
Sous-lieutenant Ernest Ribot.
Aspirant Guy-Gilbert-Lédace Fatras.
Aspirant Jean-Louis-Roger Pichard.
Aspirant Pierre Ronsselet.
Aspirant Claude Warin.
Aspirant Maurice-Prosper Laganle.
Adjudant-chef Jean Guitala.
Sergent Antoine-François-Henry Chatain.
Maréchal des logis chef Georges Kerinec.
Caporal-chef Roger-René-Georges Kiffel.
Caporal Georges-Maurice Grolleau.
Brigadier Olivier-Marie Bonnin.
2e classe André-Serge Guillon.
2e classe Georges Gaigneux.
Mmes Hélène Aubin.
Simone Goujoux.
Maria-Renée Leray.
Céline Marty.
Anne de Tinteniac.

MM. Albert Pestre.
Pierre Planavergne.
Marcel Abadie.
Jean Andreani.
Girons Badet.
Bernard-Benjamin Benezra.
Jean Bonne.
Antoine-Dominique Borghi.
Pierre Bonnel.
Antoine Ceccaldi.
Maurice-Jean-Auguste de Cooman.
Jacques-Georges Dubois.
Guy Dubourdieu.
Raoul Guedon.
Georges-Paul Herbez.
Albert Lambert.
Jacques Liauthaud.
Léonard Montmorency.
André Pernet.
Henri-Charles Petit.
Abert Piquet.
Jean Ribière.
Aimé Sabardeil.
Jean Thibault.
Félicien Vangeluwe.
Eugène Zamboni.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Colonel Eustachy Dabrowiedcki.
Lieutenant-colonel Robert-Pierre Troquereau.
Chef de bataillon Etienne-Marie de Bellaigue de Bughas.
Commandant Georges-Victor Bouton.
Chef de bataillon Paul-Eugène-François Coulon.
Commandant Jean-Victor Chabert.
Commandant Georges Chevance.
Commandant Marius-Louis Coste.
Commandant Jules Cousin.
Chef de bataillon Jean-Guillaume Deniel.
Chef d'escadron Alexandre-André Dumenil.
Commandant Raoul Gastaud.
Commandant Gaston Piéton.
Commandant Jean-René Hamon.
Chef de bataillon Dominique-Antoine Quilici.
Commandant Antoine-François Versini.
Capitaine Maurice Beurotte.
Capitaine Jean Brao.
Capitaine Etienne Cayrou.
Capitaine Clément-Pierre Caubarrus.
Capitaine Francis Cœuret.
Capitaine Adrien Duqueroix.
Capitaine François Gibot.
Capitaine Lucien Hénot.
Capitaine Henri-Joseph-Antoine Javion.
Capitaine Walérien Kosciński.
Capitaine Gratien Santucci.
Capitaine Henri Morier.
Capitaine René-Pierre Naud.
Capitaine Albert Perrin.
Capitaine Henri Pohoryles.
Capitaine Jean Senatore.
Capitaine Georges Tinarange.
Médecin capitaine Jean-Philippe Bertrand.
Capitaine Charles-Albert Brenet.
Capitaine Louis-Jean-François Goyet.
Lieutenant Charles Bailet.
Lieutenant François Bailet.
Lieutenant Théodore Bailet.
Lieutenant Albert Baudin.
Lieutenant Pierre-Paul Boiral.
Lieutenant Elie Carlon.
Lieutenant Lucien Challier.
Lieutenant Bernard Chmilewsky.
Lieutenant Jean-Paul Claria.
Lieutenant Kermann Collimedaglia.
Lieutenant René-Pierre-Jean Dubost.
Lieutenant Léon Dubourg.
Lieutenant Gaston El Koubi.
Lieutenant Louis Ferrand.
Lieutenant Yvonne Fontaine.
Lieutenant Michel Haimovici.
Lieutenant Roland Jacob.
Lieutenant André Laloue.
Lieutenant André Sapin.
Lieutenant Pierre Seybald.
Lieutenant Nicolas Vermeil.
Lieutenant Vagier.
Médecin lieutenant Joseph-Alexis-Eugène Claudo.
Médecin lieutenant Roger-Moïse Halfon.
Enseigne de vaisseau Jacques Lafond.
Sous-lieutenant Marthe Arbogast.
Sous-lieutenant Clémence Bailet.
Sous-lieutenant Augustin Barbaroux.
Sous-lieutenant Georges-Félix Brouard.
Sous-lieutenant Yves Gourvil.
Sous-lieutenant Marcel-Joseph Dulau.
Sous-lieutenant Jean-Nivolas Feola.
Sous-lieutenant Jean-Maurice Gazave.
Sous-lieutenant Michel Geier.
Sous-lieutenant Emile Gibelin.
Sous-lieutenant André-Pierre Labonnelie.
Sous-lieutenant René-Joseph Lescot.
Sous-lieutenant Serge Maurer.
Sous-lieutenant Louis-Gabriel Paillé.
Sous-lieutenant Guy Pumail.
Sous-lieutenant Mindla Puterflam.
Sous-lieutenant Gabrielle-Ernestine Thébault.
Aspirant Serge Brassart.
Aspirant Alfred-Emile-René Brothier.
Aspirant Jean-Mathias Friedman.
Adjudant-chef Jean Talet.
Adjudant Marcel-André Florentin.
Maréchal des logis-chef Joseph Noblet.
Sergent Yenta Bremaud.
Sergent Marcel-Albert-Raymond Boizard.
Sergent Marie-Louise Dumoutiers.
Sergent Gustava Puterflam.
Sergent Jean-Quenardel.
Caporal Thomas Muratti.
Soldat Jean Davin.

MM. Paul Georget.
Georges Helbling.
Fernand Blanzat.
Francis Claneel.
Paul Cristol.
Henri Frientz.
Omer Hullin.
Roger Piet.
Paul Tindilière.
Jean-Georges Ziegler.

Art. 3. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Mmes Geneviève Bouchard.
Marthe Brizard.
Marguerite Brouillet.
Raymonde Paul.
Marie Paul-Hubert.
Charlotte Hugot.

Art. 4. — La médaille de la Résistance française est décernée à titre posthume à :

Mmes Marguerite Brouillet.
Marcelline Emonin.
Marguerite Grimrel.
Augustine Pezard.
Gaby Renou.

Colonel Paul Labat.
Colonel Robert-Edmond Lévêque.
Colonel Léonce Vieljeux.
Commandant Antoine de Touchet.
Chef de bataillon Henri Saut.
Capitaine Pierre-Alphonse-Henri Deliry.
Capitaine André Pourchier.
Capitaine Louis Proton.
Lieutenant Jean-Paul Kiffer.
Officier Aimé Brin.
Officier Louis Viret.
Lieutenant Francis Vitex.
Sous-officier Broqua.
Sergent Oscar Hosche.
Sergent Pierre-Alexandre Letullier.
Sergent Armel Raulo.
Sous-officier Jean Tœuf.
Adjudant-chef Auguste Boussogne.
Sergent-chef Louis Herbeaux.

MM. Marcel-Paul Dufossel.
François-Louis-Joseph Pegart.
René Premel.
Louis Sicre.
Georges Thomine.
Albert Anne.
Georges Arnoux.
Lionel Audigier.
Emile Audran.
Auguste Blandin.
Pierre Bocher.
Charles Boileau.
André Bonnet.
Jacques Bonnetain.
René Bonpain.
Gilbert Bostsarron.
Pierre Boubet.
Georges Boulard.
Jean Bouteille.
Jean Bouyat.
Alphonse Boyer.
Jean Caby.
Joseph Camaret.
Jean Caprais.
Robert Caussain.
Pierre-Claude-Marie Chanliau (père).
Pierre-Claude-Marie Chanliau.
Henri-Joseph Chantrel.
Georges Charles.
Louis Chauveau.
Jean Chereau.
André Chevalier.
l'abbé Chevalier.
André Collard.
Henri Colson.
Maurice Courceilles.
André Coutant.
Frédéric-Albert Culot.
Pierre Dagomer.
Jean Danis-Burel.
Gilbert Davoust.
Pierre Dayne.
Auguste Decaens.
Yves Defossez.
Camille Deis.
Paul Delalande.
Paul-Camille Delecluse.
Franck Delmas.
Marcel Derome.
Henri Desaintfuscien.
Charles Diederices.
Paul-Léon-Jules Dumont.
Jean-Maurice Duprat.
Auguste Duval.
Georges-Antoine Emonin.
Jean Eozenou.
Marcel Felice.
l'abbé Bernard Ferrand.
Jean Fontaine.
Marcel Fontenaille.
Jean-Auguste Friess.
André Gabrielli.
André Galbin-Wrassky.
Franck Gardes.
René Ghirardello.
Marcel Gilbert.
Gustave Gillaizeau.
Léon Gillet.
Louis Gravot.
Pierre Guezenec.
René Guezenec.
Paul Guillebeaud.
Georges Guilet.
André Guyomard.
Roger-Lucien Havart.
Louis Helault.
Raymond Hermer.
Antoine Hugon.
Henri Ichon.
Joly.
Victor Joyon.
André Kieffer.
Louis Labalec.
Jean Laborde.
Jean Labrit.
Pierre-Marius-Guillaume Lacombe.
Georges-Joseph Lacroix.

MM. Pierre Lacroix.
Joseph Langeard.
René-Alphonse Lardeux.
Henri Larivière.
Jean-François Lair.
Jules-Paul Lanery.
Roger-Charles-Louis Laulier.
Jean Lebaron.
Edmond Leclerq.
Albert Legris.
Désiré Lemière.
René Leseigneur.
Jean-Marie Lordey.
René Loslier.
René Loue
Robert Lyren.
Jean Machin
Léon Magnard.
Pierre Magnat.
Louis Malbose.
Maurice Mandin.
Marcel Marie
Léonce de Masin.
Paul Masson.
Jean Mathe
Martial Mazeau.
Eugène Mazillier.
Paul Merle
Jean-Baptiste Métayer.
Hugues Monclin.
Christian de La Motte Rouge.
André Moutron.
Ornstein.
René-Illia Parker.
Augustin Parrot.
Louis-Paul-Marie Payen.
Jean Philippe.
François Pelletier.
Jean Pelthier
Rémi-Jean Perrier.
Paul-Jean-Marie Perrot.
Jean-Pierre Pineau.
Raymond Pornin.
Léon Pottier.
Martial-Victor-Alexandre Poupeau.
Maurice Primault.
Jean-Elie-Robert Raison.
Auguste Randier.
Gaston Randier.
Paul-Henri-Bernard Raulo.
Auguste-Joseph-Marie Régent.
Fernand-François-Marie Rezeau.
Serge-Aimé-René Rezeau.
Daniel Richard.
André Riss.
Gabriel Romon.
Raymond Rondemeux.
Albert Roquet.
Georges Roudaut.
Emile Rouley.
Jean Rousseau.
Abel Royal.
André Sagnelonge.
Mathieu Saint-Jouan.
Guy-Alfred-Marie de Saint-Pol.
Gilbert Savon.
Camille-Charles Schneider.
Marcel Schoutteten.
Roland Seydoux.
Armand Sieffert.
Ernest Siegrist.
Jean-Félix Sneyers.
Jacques Stosskopp.
Eugène-Antonin Tachon
Georges Talon.
Eugène Tillet.
Jean Traversat.
Armand Troudet.
Jean Truffaut.
Marcel-Raphaël Trumel.
Ferdinand-Maurice Vasseur.
Alain de Villeneuve.
Yves de Villeneuve
Jean Voituret.
Georges Zeppini.

Art. 5. — La médaille de la Résistance française est décernée au 1er régiment d'infanterie.

Art. 6. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Chef d'escadron Greyfier de Bellecombe (à titre posthume).
Lieutenant Marie-Joseph Guiner (à titre posthume).
Lieutenant André Garnier.
Mme Marguerite Garry.
Capitaine Paul Barbier.
Lieutenant Jean-Arthur-Alfred Beaufret.
Lieutenant Raymond-Louis Chaboissier.
Lieutenant André Dau.
Lieutenant Gondicart.
Lieutenant Marcel-Jean-Marie Guillot.
Sous-lieutenant Fernand-François Treveille.
Sous-lieutenant Roger-Pierre Virepointoux.
Médecin aspirant Jean Genis.
Adjudant-chef Kairouz Daher.
Adjudant Julien-Albert-Raymond Carlier.
Sergent André-Félix-Marie Pissis.
Sergent Raymond-Emile-Louis Roche.
1re classe René-Maurice Humberdot.
MM. Alain-Maurice-Hubert-Pierre Duplaix.
Paul Vuillaume.
Adolphe-Louis Raimond.

Art. 7. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Mme Nadine Hewitt.
Colonel René Brault.
Lieutenant René Treboute.
Capitaine Camille Steigelmann.
Sous-lieutenant Jacques-Marie-Jean Richard.
Sous-lieutenant Henri Hirigoyen.

Art. 8. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Lieutenant Abel-Jean-Maurice Jacquemot.
Lieutenant Pierre-Eugène Lagny.
Lieutenant Rémy-Charles Pingard.
Maréchal des logis Ernest-Nicolas-Pierre Couvreux.
Brigadier Henri-Joseph-Albert Catalifaud.
MM. Alphonse-Auguste-Désiré Berlemont.
Georges Hombrouck.
Henri-Jules Jommotte.
André-Albert Lecomte.
Marcel-Henri Philippot.

Art. 9. — La médaille de la Résistance française est décernée à titre posthume à :

Lieutenant-colonel Alfred Eskenazi.
Capitaine Juste Billandon.
Capitaine Marcel-Léon-Alexandre-Joseph Garcin.
Capitaine Yves Barraud.
Capitaine Emile Laureillard.
Lieutenant Georges Donneau.
Lieutenant Johan-Wilhein Kolkman.
Lieutenant Philéas-Léon Reant.
Sous-lieutenant Louis Galen.
Sous-lieutenant Laurent Genot.
Sous-lieutenant Alain Herry.
Sous-lieutenant Alfred Lambert.
Sous-lieutenant Jean Legrand.
Sous-lieutenant Marcel Leleu.
Sous-lieutenant Marie-Thérèse Mengel.
Sous-lieutenant Marcel-André Meunier.
Sous-lieutenant Lucien-Nicolas Minet.
Sous-lieutenant Pierre Servais.
Adjudant François-Antoine Cayrol.
Sergent Jacques-André Chevallier.
Quartier-maître Gabriel Moncel.
1re classe Louis-Emilien Imbert.
MM. André Berson.
Robert Gailiard.
Etienne-Jean Saintenac.

Art. 10. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Mmes Elise Corjon.
veuve Henriette Couneau.
Jeanne-Marie Poncet.
Lieutenant-colonel Marcel Hamon.
Commandant Joseph-Marie-Ernest Jenatton.
Capitaine Etienne Boudin-Pouly.
Capitaine Jules Caillaud.
Capitaine Simon Cantarzoglou.
Capitaine Maurice-Emile-Louis-Alfred Corniot.
Capitaine Francisque Granotier.
Capitaine Georges-Jules Huet.
Capitaine Siro Rosi.
Capitaine Georges Specel.
Médecin capitaine Roger-Jean Thoulue.
Lieutenant Jean-Marcel-Louis-Napoléon Fety.
Lieutenant Prosper-Louis Fontan.
Lieutenant Emile Freymann.
Lieutenant Jean-Paris-Sylvain Mattéi.
Lieutenant François Trechot.
Sous-lieutenant Antonin Boulay.
Sous-lieutenant Jean-Jules Depoil.
Sous-lieutenant André-Victor Kelche.
Sous-lieutenant Gaston Lagourgue.
Sous-lieutenant Christian Leninger.
Sous-lieutenant Robert-Pierre-Marie Morievat.
Sous-lieutenant Paul-Victor-Charles Pages.
Sous-lieutenant Robert Rey.
Sous-lieutenant Marcelle-Denise Roqueplo.
Adjudant-chef Ambroise Goule.
Caporal Claude-Marie Dauxois.
2e classe Yves-André Changeux.
2e classe André Le Chevallier.
2e classe Jean Julien.
2e classe Henri Rodatz.
MM. André Constant.
René Corjon.
André Desarges.
Joseph-Marie du Sordet.
Gaston-Gabriel Fournier.

Art. 11. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Mmes Aline Guignard.
Marie Lecat.
MM. Georges Lemoine.
Louis Letailleur.
Claude Merlane.
Jean Portenaert.
Gilbert-Jean Siroux.
Jean Tusseaud.

Art. 12. — La médaille de la Résistance française est décernée, à titre posthume, à :

Mme Evelyne de Graaf.
Lieutenant Louis Santoni.
Aspirant Raoul Celard du Sordet.
2e classe Jean-Charles Defrasne.
MM. Marcel de la Motte Ango de Flers.
Antonin Janselme.
Louis Lesgourgues.
Raoul Voisard.

Art. 13. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Mmes Marie-Elisabeth de Bie.
Andrée-Odette Chauvin.
Simone Verdain.
Lieutenant-colonel Albert-Roger-Marc Métral.
Commandant Jean Michel.
Capitaine Jacques-Dominique Cristiani.
Capitaine André-Clément-Antoine Croste.
Lieutenant Jean-Alexandre Adde.
Lieutenant Albert Bodry.
Lieutenant Jean-Albert-René Charrier.
Lieutenant Pierre-Emile-Marie Gouriou.
Lieutenant Godefroy de Peretti.
Lieutenant Raymonde-Marguerite Pessin.
Lieutenant Gabrielle Worrall.
Sous-lieutenant Delphin-Jean Debenest.
Sous-lieutenant Gérard-Bernard Lévy.
Adjudant-chef Jean Barthélemy.
Adjudant Mala.
Sergent-chef Jean Bleuzent.
Maréchal des logis Jean Couston.
MM. Pierre Fournier.
Adolphe Behuret
Pierre Netter.

MM. Gaston Berthe.
Guy Berthelot.
Jean Bonet.
Lucien Brard.
Léon-Marcel Caron.
Robert Chalier.
Richard-Jules-Armand-Marie Chapon.
C'Abbé Augustin Goisnard.
André Culot.
Pierre-Raymond Moch.
Jean Sevestre.

Ar. 14 .— La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mmes Marcelle Monmarche.
Henriette Montre.
Lucette Rohmer.
Antoinette Sachs.
Mlle Semmer.
Mmes Gabrielle Vienne.
Renée Davelly.
Colonel Gaston-Raymond Robert.
Commandant Pierre Grolleau.
Capitaine Raoul Calary-de-Lamazière.
Capitaine Guy Conill.
Capitaine Lucien Deroche.
Capitaine Charles-Dominique Giudicelli.
Capitaine Pierre-Marcel Huruguen.
Capitaine Georges Loustau.
Capitaine Marcel-Félix Peyre.
Capitaine Noël Vindry.
Médecin-capitaine Henri-Isidore-Félix Durrieu-de-Madron.
Lieutenant Mathieu Eck.
Lieutenant Marie-Joseph Fourres.
Lieutenant Henri-Louis Ganivette.
Lieutenant Joseph Gil.
Lieutenant Marian Jaroszyk.
Lieutenant Louis Neumand.
Lieutenant Félix Paoli.
Lieutenant René Paillot.
Lieutenant Jacques-Jean-Michel Piquemal.
Lieutenant Louis-Etienne Pouzols.
Lieutenant Fernand Rames.
Lieutenant Louis-Marcel Vitte.
Sous-lieutenant Léa Douheret.
Sous-lieutenant Marie Duriez.
Sous-lieutenant Bernard Gohon.
Sous-lieutenant René-Thibaut-Oscar Guittard.
Sous-lieutenant René-Antoine Manuel.
Sous-lieutenant Raymond-Armand Martin.
Sous-lieutenant Alfred-Joseph-Pierre Naberis.
Sous-lieutenant Alban Quillent.
Sous-lieutenant Harold Rovella.
Sous-lieutenant Jean Viste.
Sous-lieutenant Guy-Emile-Marcel Vérines.
Sous-lieutenant Suzanne Wilborts.
Sous-lieutenant Yvette Wilborts.
Aspirant Jacques de Place.
Adjudant-chef Raymond-Eusèbe-Alexis Pirot.
Adjudant-chef Roland Saunier.
Adjudant Marcel Goubet.
Adjudant André Jouannet.
Adjudant Michel Maurice.
Adjudant Louis Lacheny.
Adjudant Achille-Marie Planque.
Sergent-chef Julien Lavaur.
Sergent-chef Joseph-Armand-Roland Rassow.
Sergent-chef Fernand Rollin.
Maréchal des logis chef Roger Gervaise.
Maréchal des logis chef Jean-Emile Ketzenger.
Sergent André Fontaine.
Sergent Armand Galin.
Sergent Gaston Louis.
Sergent Roland Moulinier.
Sergent André Renaudot.
Maréchal des logis Max Dupont.
Maréchal des logis Roger-Jean-Marie Flamary.
Caporal Paul Louis (abbé).
2e classe Fernand Houdin.
M. Raymond-François-Jean Novial.

Art. 15. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Adjudant René Michard (à titre posthume).
Mme Renée Raoux.
MM. Camille Beau.
Guy-Georges Beck.
Ramon Cleéra.
Iche (René).
Henri Chuchana.
René Deyber.
Louis Faucher.
Marcel Feith.
Emile Grusenmeyer.
André Gairin
Paul Gambade.
Charles-Félix Geoffroy.
Paul-Jean Gouailhardou.
Georges Lucas.
Gilles-Georges Mahé.
Joseph Maire.
Robert Malinges.
Anatole Nicolle.
Jean Pean.
Georges Perraut.
Roger-Jacques Ragot.
Henri Reinaud.
Henri-Joseph-Jean Ricordeau.
André Scholler.
Henri Streicher.
Camille Trembleau.
Maurice Vanderhaehen.

Art. 16. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République.

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,
PAUL COSTE-FLORET.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,
Sur la proposition du ministre de la guerre,
Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;
Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française des 21 et 28 février 1947,

Décrète:

Art 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:
Mme Claire-Marcelle Mottuel (à titre posthume).
Colonel de réserve Maurice Dutheil de la Rochère (à titre posthume).
Commandant Marcel Bonnet (à titre posthume).
Capitaine Jean Evesque (à titre posthume).
Capitaine Louis Singier (à titre posthume).
Lieutenant Raymond Carpentey (à titre posthume).
Lieutenant Stéphane Dalud (à titre posthume).
Lieutenant Pierre Robic (à titre posthume).
Sous-lieutenant Emile Aymard (à titre posthume).
Sous-lieutenant Maurice Cregut (à titre posthume).
Sous-lieutenant Robert Demagt (à titre posthume).
Sous-lieutenant Maurice Ghoris (à titre posthume).
Sous-lieutenant Georges Lafont (à titre posthume).
Sous-lieutenant Henri Obissier (à titre posthume).
Sous-lieutenant Henri Vergnes (à titre posthume).
Sous-lieutenant Armand Zerling (à titre posthume).
Quartier-maître Marcel Bac (à titre posthume).
Brigadier Albert Archippe (à titre posthume).
Brigadier Henri Maurin (à titre posthume).
2e classe Marcel Jolivet (à titre posthume).
2e classe Louis Rottini (à titre posthume).
MM. René Edmond Schwalm (à titre posthume).
Auguste Gantier (à titre posthume).
André Manson (à titre posthume).
Gabriel Kergariou (à titre posthume).
Gilbert Norman (à titre posthume).
Yves Rhistodoulovitch (à titre posthume).
Léon Tardy (à titre posthume).
Robert d'Anglejean.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française a été décernée à:

Mmes Françoise Archippe.
Céline Bardot.
Etienne Bernard.
Suzanne Bichon.
Marguerite-Hélène Bourdet.
Janine Budin.
Charlotte Delebois.
Marie-Marguerite-Yvonne Falla.
Marie Girard.
Suzanne Grosjean.
Héléna-Danielle-Jeanita Pascal.
Elisabeth Poyol.
Marguerite Toutant.
Irma Varrieras.
Colonel Pierre-Valère-Marcel Brunelly.
Lieutenant-colonel Brun.
Commandant Louis Bouret.
Commandant Eloi Pin.
Commandant Louis de Redo.
Chef de bataillon Robert-Gaston Wender.
Capitaine Raymond Cara.
Capitaine Francisque Fabre.
Capitaine François-Antoine Fabre.
Capitaine Claude Renoir.
Capitaine Michel Rouillon.
Capitaine René Sicre.
Lieutenant Cécile-Claude-Josette Ambert.
Lieutenant Fernand-Joseph-Emile Carton.
Lieutenant Eugène Cordelette.
Interprète lieutenant Marcel-Marius-Elie-Coste.
Lieutenant Jean-Claude Fichard.
Lieutenant Jean Garderes.
Lieutenant René-Henri Gouget de Landres.
Lieutenant André-Emile Grillet.
Lieutenant Félix Harriague.
Lieutenant Rodolph Holle.
Lieutenant Claude Lehmann.
Lieutenant Lucien Leterrier.
Lieutenant Robert Loret.
Lieutenant Camille-Maurice Mathieu.
Médecin lieutenant Georges-Louis-Victor Martin Charpenel.
Lieutenant Landry Meunier.
Lieutenant Jacqueline-Jeanne-Claude Nogueres.
Lieutenant Marcel Nouvet.
Lieutenant Louis Roy.
Lieutenant Charles Serre.
Lieutenant Susbielle.
Lieutenant Pierre Weydert.
Sous-lieutenant Viviane Barbot.
Sous-lieutenant Louis Blot.
Sous-lieutenant Eugène-Moïse Bonnet.
Sous-lieutenant Henri Bouchet.
Sous-lieutenant Dominique Ceccaldi.

Sous-lieutenant Pierre Chambel.
Sous-lieutenant Suzanne Clément.
Sous-lieutenant René Defert.
Sous-lieutenant Marguerite-Marie-Augustine Delbort.
Sous-lieutenant Marie-Antoinette Ducousso-Tassel.
Sous-lieutenant Frédéric Dupont.
Sous-lieutenant Yvonne Fontaine.
Sous-lieutenant Jeanne-Etiennette Fort.
Sous-lieutenant Louis Gagliardone.
Sous-lieutenant Josette Gaston.
Sous-lieutenant Lucienne-Marguerite Javelot.
Sous-lieutenant Jean Jouve.
Sous-lieutenant Edouard Jung.
Sous-lieutenant Pierre Le Berre.
Sous-lieutenant Elie Levigouroux.
Sous-lieutenant Suzanne Meix.
Sous-lieutenant Henri Perrin.
Sous-lieutenant Marcel Pierre (père).
Sous-lieutenant André Rault.
Sous-lieutenant André Saboulard.
Sous-lieutenant Georges Saboulard.
Sous-lieutenant Michelle Simon.
Sous-lieutenant Michel Van-Poecke.
Sous-lieutenant Bernard Verrier.
Sous-lieutenant Paul Viard.
Aspirant Jean Demeusy.
Aspirant André-Gustave Reynier.
Adjudant-chef Firmin-Emilien-Ernest Caramagnolle.
Adjudant-chef Julien-Albert Seconde.
Adjudant Jules-Louis-Marie Artola.
Adjudant Albert Gaubert.
Adjudant Jules Garcia.
Adjudant Georges-Albert Ligonnière.
Adjudant Henri Robinot.
Adjudant Eugène-François Rouchon.
Brigadier Roger Gamon.
Sergent-chef Pierre Palados.
Sergent-chef René Sicre.
Sergent Gabriel Guenon.
Sergent Gabriel-Baptiste Le Soileu.
Sergent Jean-Marie Le Sommier.
Sergent Léo Piekar.
Sergent Claude Primel.
Sergent Paulette Rottini.
Sergent Etienne Sembresq.
Sergent Jean Vinatier.
Caporal Augustin Chaix.
Caporal André-Louis Chastant.
2e classe Elie-Jean-Pierre Castel.
2e classe Marie-Antoinette Félix.
2e classe Arsène-Aristide-Jean-Claude Quay.
Mmes Marthe Pouneau.
Claire Gousseran.
Odile Lamotte.
Eva Bringue.
Barbara Chatenay.
Christine Vacher.
MM. François Agostini.
Antoine Bardet.
Roger Barral.
Paul Barrielle.
Jacques Basset.
Alphonse Bezies.
Michel-Claude Boitard.
Jean-Paul Carrier.
Antoine Chatenay.
Gérard Coco.
Paul Cristofari.
Jean Delebois.
Pierre-Maurice Dessinges.
Victoria-Louis Dor.
Jean Elissagaray.
Charles Garceries.
Aimé Girard.
Henri-Charles Guilhaumon.
Jean Ismeolari.
Rachel Huleux.
Louis Juliard.
Victor-Hippolyte Langard.
Jacques Lurot.
Allain Morvan.
Germain Noël.
Gilbert Nouguier.
Marc Schmaus.
MM. Raymond-Pierre Rauilhac.
Léon Rochon.
Paul Samana.
François Svagrovsky.
Jean-Sixte Vallegalle.
Jean Vandrebeck.

Art. 3. — La médaille de la Résistance française est décernée à titre posthume à:

Mmes Marie Liegaux.
Denise Gilman.
Capitaine Georges-Henri Delhommelle.
Capitaine Roger Dumont.
Capitaine Georges-Jean Leclair.
Capitaine Etienne Legraverend.
Lieutenant Charles Alluin.
Lieutenant René Soubiran.
Officier Eugène Allanic.
Sous-lieutenant Jean-Paul Leri.
Sous-lieutenant Camille Chevreau.
Sous-lieutenant Jamet.
Sous-lieutenant François Bonamy.
Sous-lieutenant Raymond d'Argence.
Sous-lieutenant Georges Lhermite.
Sous-lieutenant Jean-Baptiste Moinon.
Sous-lieutenant Pinault.
Maréchal des logis Paul Gruel.
Sergent Raphaël-Gabriel Berry.
Sergent Georges Lobbedez.
Quartier-maître Louis Allichon.
Matelot Michel Le Gars.
2e classe Marcel Bollerot.
2e classe Camille Bourgine.
2e classe Ferdinand-Elie Boyer.
2e classe Henri Chambon.
2e classe Gaston Folloppe.
2e classe Gustave-Victor Lair.
MM. Eugène d'Hallendre.
René Lemasson.
Roger Pironneau.
Fernand Yvinec.
Robert Armstrong.
Yves Behard.
Maurice Bonneau.
Adrien Bourhis.
Désiré Gaus.
Rémy Chenault.
Edmond Chomet.
Raymond Clerc.
Paul Copin.
Roger Coutarel.
Marcel Danna.
Jean Deix.
Robert Delattre.
Georges Desailly.
Raphaël Donnaes.
Myrtill Dumoulin.
François-Jules-Henri Duprez.
Paul-Léon Gloriod.
Henri Goheres.
Joseph Henaff.
Roger Lespinasse.
Francis Martin.
Camille Paris.
Marcel-Louis Rousier.
Claude Salmon.

Art. 4. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mmes Hélène Aubin.
de Beaufort.
Marie-Thérèse Dubuc, née Coutant.
Claire Davinroy.
Jeanne Guyot.
Henriette-Emilie Lebaudy.
Alberte Martin.
Marie-Odile Marx.
Jeanne Maubelle.
Général de brigade aérienne Fayet.
Colonel Emile-Joseph-Narcisse Boillin.
Colonel Hubert Segrestan.
Chef de bataillon Marcel-Jean Mercier.
Chef d'escadron Fernand-Edouard-Emile Rombach.
Commandant Georges-Toussaint-François Ortoli.
Capitaine Jean-Charles Ducout.
Capitaine Aimé Aubert.
Capitaine Pierre Giraud.
Médecin capitaine Dominique-Victor Gulmet.
Capitaine Joseph-Marius Ollivier.
Capitaine Louis Slino.
Capitaine Théophane Venien.
Capitaine André Visseaux.
Lieutenant Gaston Jeanmougin.
Lieutenant André Debruyne.
Lieutenant Maurice-Eugène Berlioux.
Lieutenant Georges Heuse.
Lieutenant Jean-Maurice-Laurent Noël.
Lieutenant André-Jules-Pierre-Marie Pairault.
Lieutenant Jean-Baptiste Panhaleux.
Médecin lieutenant Albert-Pierre Philippe.
Lieutenant Jules Pierreclaud.
Lieutenant Lazare Ravitsky.
Lieutenant Louis Richard.
Lieutenant Jean-Guillaume Riou.
Lieutenant Lucien Saveau.
Sous-lieutenant Alexandre Barbier.
Sous-lieutenant Louis-Marius-Victor Bonnard.
Sous-lieutenant Robert-Charles Charrier.
Sous-lieutenant Robert Etienne.
Sous-lieutenant Paul-Louis-Jean Guillaut.
Sous-lieutenant Henri-Gustave Junique.
Sous-lieutenant Gildas Lebeurier.
Sous-lieutenant Maurice Leclerc.
Sous-lieutenant Jean Mondange.
Sous-lieutenant Alain Rouvrais.
Sous-lieutenant Léon Roze.
Sous-lieutenant Henry Simonet.
Sous-lieutenant Bernard Vairon.
Sous-lieutenant Auguste Vercey.
Adjudant-chef Eugène Benize.
Adjudant Louis Thibert.
Sergent Gaston-Arsène Humbert.
Quartier-maître Marcel-Louis Simon.
Brigadier Mathurin-Clément Bourlioux.
Mme Marguerite Churchill.
MM. Jacques Michelin.
Félix Brunau.
Charles Deguy.
Eugène Monnier.
Jean-André Najac.
Gabriel Vallée.
Edgard d'Hallendre.
Antoine Albesano.
Jacques Andral.
Albert Berthier.
Francis *alias* Achille Blanchain.
Henri Blandin.
Adrien Bories.
Pierre Bossuge.
Jean Bovis.
Jean Greg.
Emile Cazzani.
Maurice Danna.
Jules Jaegher.
Edmond Derome.
Edmond-Lucien Dunand.
Pierre Duval.
Jean-Paul Faure.
Pierre Goyard.
Pierre Guinard.
Marcel Knokaert.
Jean Laigneau.
Marcel-Charles-Jean Leclerc.
Louis-Joseph Le Corre.
Joseph-Eugène Levassor.
Henri Loridan.
Maurice Marquis.
René-Pierre Martin.
Gabriel Mathieu.
Jean Marx.
Charles Mazoyer.
Jean Moreau.
Philippe Pflugfelder.
Victor Poggioli.
François Ponsolle.
Joseph Quilici.
Gabriel Rieu.
Pierre Roux.
Robert-Serge Scaffa.

MM. Georges-Alexis Schmitt.
Laurent-Georges Selles.
Georges-Corradino Tomasso.
Nicolas Ujevitch.

Art. 5. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Commandant Martial-Emile-Georges Barlier (à titre posthume).
Capitaine Gaston-René Halewyck (à titre posthume).
Capitaine René-Alexandre Lapierre (à titre posthume).
Sous-lieutenant Arsène Ernster (à titre posthume).
Lieutenant Désiré Lerouxel (à titre posthume).
Sous-lieutenant Maurice Mauge (à titre posthume).
Sous-lieutenant Marcel Cartier (à titre posthume).
Sous-lieutenant Richard-Jean-René Blaineau (à titre posthume).
Adjudant-chef Pierre-Félix Cervoni (à titre posthume).
Adjudant Bernard Tizon (à titre posthume).
Brigadier-chef Sabine Renaud (à titre posthume).
MM. Adrien Delavigne (à titre posthume).
Jacques-Louis Deroux (à titre posthume).
Jean Lesfargues (à titre posthume).
Martin Franchi (à titre posthume).
Maréchal (à titre posthume).
François Leborgne (à titre posthume).
Henri Charpentier (à titre posthume).
Rogatien Mornet (à titre posthume).
Mlles Anne-Marthe Huber.
Lucette Aubrun.
Mme Hélène Loiseau.
Mlle Marguerite-Marie Gautier.
Mmes Suzanne Lacombe.
Jacqueline Decourdemanche.
Madeleine Cebeillac.
Charlotte-Rose Jardin.
Thérèse-Mathilde Duboc.
Jeanne-Marcelle Schmitt.
Antoinette Brodel.
Anne-Marie Roussel.
Germaine Samary.
Anne-Marie Franc.
Jeanne Fraissais.
Suzanne Guelat.
Henriette Cabal.
Léa Thourel.
Albertine-Jeanne Veren.
Lieutenant-colonel Serge-Louis-Jean L'Hermitte.
Médecin commandant Marcel Orsini.
Commandant René-Désiré-Pierre Grosperrin.
Commandant Georges-Henri Porteront.
Commandant Roger-Marie Huguenot.
Capitaine Paul Basuyaux.
Capitaine Léon-Alphonse-Aimery Dautrement.
Capitaine Henri-Jean-Pierre Billet.
Capitaine Jacques Renhas de Pouzet.
Capitaine Pierre-Jean Mattei.
Capitaine Abel-Rémi-Alexandre Papot.
Capitaine Jean-Louis-Bruno Méric.
Médecin lieutenant Jacques-Léon-Henri Donnars.
Lieutenant Henry-Emile-Pierre Boube.
Lieutenant Etienne-Jean Le Bihan.
Lieutenant Pierre Lacoste.
Capitaine Alfred Roziers.
Lieutenant Alix Vuitton.
Lieutenant Paul Duteil.
Lieutenant Robert Castandet.
Lieutenant Robert-Louis-Emmanuel Gardin.
Lieutenant Maurice-Jean Maire.
Sous-lieutenant René Mathieu.
Sous-lieutenant Bouna Dieng.
Sous-lieutenant Jeanne-Emilienne Declants.
Sous-lieutenant Arthur Rotsaert.
Sous-lieutenant Jean-Marie Carraz.
Sous-lieutenant René-Antoine Manuel.
Sous-lieutenant Marcel Cledic.
Sous-lieutenant Laure Guille.
Adjudant-chef Louis-Emile Parmentier.
Adjudant Ren-Roger Corbier.
Adjudant André Gaillard.
Adjudant Georges Bernata.
Maréchal des logis-chef Charles Duhaut.
Sergent-chef Louis-Marie-Joseph Klein.
Maréchal des logis-chef Jean-Antoine-François Marchandeau.
Maréchal des logis-chef Maurice-Joseph Margolis.
Sergent-chef Armand-Henri Enjalbert.
Maréchal des logis Armand Vallaud.
Sergent René Voillat.
Sergent Louis-Léon-Paul Bonduel.
Sergent Henri-Roger Leyntoupski.
Sergent Prosper Fradin.
Sergent-chef Louis Bourgeois.
Sergent-chef Jean Maison.
Sergent-chef Marcel Viaud.
Sergent Antoine Jagu.
Sous-officier René-Raoul Vermillard.
Sergent Marcelin Maison.
Sergent André Suchet.
Sergent Raymond Ledoux.
Caporal-chef René Ballot.
Caporal-chef Joseph Darsel.
Caporal Henri-Mathias Bonnin.
Brigadier Raymond Melisson.
Caporal Henry-Emile Martinet.
1re classe Georges Aubrun.
2e classe Jacques-Joseph-René Ogier.
2e classe Jeanne-Hélène Barland.
2e classe Alfred Chambras.
2e classe Louis-Auguste Bocle.
MM. Charles-Léon Tirand.
Roger Bertin.
René Magne.
Louis Rouffignac.
Landry Meunier.
Louis-Henri-Pierre Vannier.
Albert Charpentier.
André Mathieu.
Maurice Mathieu.
Dominique Farroni.
Jean Planchard.
Marc-Jérôme Bailly.
Georges Belligat.
Gustave Allex.
Robert Saussier.
Robert Lazard.
François Marion (industriel).
Lucien-Louis Hustaix.
Maurice Grivaud.
François-André Gojon.
Pierre Garde.
Marcel Aucagne.
Emile Misson.
Jean-Joseph-Marie De Papepe.
Gaston Raymond.
Paul Lascaux.
Gabriel Jouhaud.
René Dieulot.
Pierre Droulers.
André Delhoume.
Daniel Dalmeyda.
Martial Blancher.
André Barot.
Pierre Cochery.
Noël Allain.
Yves-Louis-Noël Allain.
Jean-Marie Grange.
Roger Foix.
Marcel-Louis-Paul Burlon.
Jean-Emile-Bernard Martin.
Raymond Pohu.
André Dessause.
André Thuault.

Art. 6. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Lieutenant Etienne Tabuteau (à titre posthume).
Lieutenant Salomon Calmanovic (à titre posthume).
M. René Manson (à titre posthume).
M. François Laporte (à titre posthume).
Sous-lieutenant André-Jean-Amédée Cholet (à titre posthume).
Mmes Alice Kohn.
Eléonore Cramer.
Paulette Gringoz.
Renée Solay.
Jean de Traz.
Marianne-Clémence Basch.
Hélène Barland.
Edith Galfard.
Marie-Thérèse Souzy.
Mmes Lucette Alquier.
Suzanne Achaume.
Colonel Louis-Maurice Besson.
Lieutenant-colonel René Babonneau.
Commandant Emile Meyran.
Commandant Alain-Eugène Monnet.
Capitaine Yvonne Experton.
Capitaine Julien Latscha.
Capitaine René Jaubertie.
Capitaine Henri Lahalle.
Médecin capitaine René-Jacques Prat.
Médecin capitaine Charles-Louis-Antoine-Marie Robet.
Capitaine François Guintini.
Capitaine Aloys Klein.
Capitaine Arthur-Alfred Caurette.
Lieutenant Hugo Gottlieb.
Lieutenant Henri Prost.
Lieutenant Jacques-Paul Peiblig.
Lieutenant Gaston-Noël Peltret.
Lieutenant André Houel.
Lieutenant Henry-Emile Aures.
Lieutenant Auguste-François-Marie Messager.
Lieutenant Raymond Chamiot.
Lieutenant Robert Hardy.
Lieutenant Raoul Salman.
Lieutenant Emile-Marcel Charlois.
Lieutenant Raoul Grandâls.
Sous-lieutenant Jean-Louis Prat.
Sous-lieutenant Philippe-Léon-Paul Weyl.
Sous-lieutenant Joseph Pannetier.
Sous-lieutenant Pierre Demorge.
Sous-lieutenant Hippolyte-Paul-Louis - Marie Guignard.
Sous-lieutenant Lucien Leaufer.
Aspirant René-Charles-Mathieu Vinciguerra.
Aspirant André-Pierre-Félix Ribert.
Adjudant-chef Charles-Guy Saintout.
Adjudant-chef Félix-Siméon Dieupart-Ruel.
Adjudant-chef Roland Mulochot.
Adjudant-chef Jean Guidicelli.
Adjudant-chef Henri Giraud.
Adjudant-chef Roger Siorace.
Adjudant Gabrielle-Henriette Naud.
Adjudant Lucien-Pierre Hervouet.
Adjudant Corentin-Louis-François Dornic.
Sergent-chef Georges-Joseph Hurni.
Sergent Hubert-André Frischmann.
Sergent Pierre David.
Adjudant Gaston-Edouard Costeaux.
Caporal Gérard-Georges Sirot.
1re classe Edmond-Gaston Bricout.
2e classe Charles-Eugène Lafabrègue.
MM. Lucien Chich.
Albert Vonken.
Antoine-Hervé Martin.
Robert Terres.
Roger Baussart.
Louis-Victor-François Niquet.
André Lavault.
Robert-Louis-Charles Deloule.
Jean-Gratien Nallit.
Guy-Raoul Tourette.
André Gatignon.
René Casale.
Littee.
Jean-Marie Dugue.

Art. 7. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Sergent Bernard Ratvitsky (à titre posthume).
Mme Marie Bonnet.

Chef d'escadron Michel-Pierre Multrier.
Lieutenant Michel-Paul-Noël Geslain.
Capitaine Roger Berranger.
Lieutenant Sidney Pelage.
Lieutenant Henri-Louis Montet.
Sous-lieutenant Georgette Mas.
Sergent-chef Paul-André-Marcel Miguet.
Sergent-chef Marcel Raynal.
Sergent-chef Gaston-Victor Boheme.
Maréchal des logis François de la Noe.
2e classe Gustave Rolland.
MM. Roger Sampic.
Andrieux Mercier.
Clément Juchereau.

Art. 8. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mmes Pierrette Foulquier.
Aimée Ferrero.
Capitaine Albert-Gaston Toulouse.
Capitaine Roch-Sébastien Bobis.
Capitaine René-Jean Caillet.
Capitaine Edmond Bricout.
Lieutenant Georges Schwob.
Lieutenant Pierre Lafay.
Sous-lieutenant Lucien-Joseph-Marie Robic.
Sergent-chef Pierre-Alphonse Casabianca.
Lieutenant Henri-Joseph-Jean Ricordeau.
Maréchal des logis Pierre-Manuel Dore.
Quartier-maître Georges Aussel.
Brigadier-chef Jean Lagresille.
Caporal Léon-François-Albert Tessier.
Caporal Jean-Baptiste Agistini.
2e classe François Challansonnet.
2e classe Laurent-Jean-Baptiste Chaude.
Matelot Louis Ubera.
MM. Gustave-Louis-Jean Pouzens.
René Dupuy.
Marcel Costa.
Maurice-Honoré Carrichon.
Marcel-Jean-Pierre Bacle.

Art. 9. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Lieutenant Gabriel-Emile Elleboode (à titre posthume).
Lieutenant René Grard (à titre posthume).
Sous-lieutenant Alexandre Roman (à titre posthume).
Sous-lieutenant Etienne Giran (à titre posthume).
Mmes Hélène-Caroline Ulver.
Fernande Ragnet.
Alice Hugon.
Pierrette Cabordery.
Jacqueline Salmson.
Claire Cousseran.
Commandant Pierre Grolleau.
Commandant Clément Jacquiot.
Capitaine Maurice Vogt.
Capitaine Guillaume Koch.
Capitaine Robert de Heinzelin de Braucourt.
Capitaine Jacques-Dominique Cristiani.
Capitaine René-Francis Chabosy.
Capitaine Jacques-Jean-Louis Zahm.
Lieutenant Colette Dampierre.
Sous-lieutenant Jean-Raymond Bayssade.
Sous-lieutenant Jean Bertin.
Sous-lieutenant Yvette Patrigot.
Sous-lieutenant Guy Charvet.
Sous-lieutenant Pierre-Joseph Valentin.
Sous-lieutenant Alexandre Baumstein.
Sous-lieutenant Renée Oddon.
Sous-lieutenant Jean Le Gad.
Adjudant Jean-Roch Borel.
Adjudant Alexandre-Louis Valette.
Brigadier-chef Lucien Poulleau.
Sergent Claude-Henri Gouet.
Sergent Maurice Geng.
Caporal-chef Henri Levasseur.
Caporal Abel-Lucien-Laurent Binet.
2e classe Gérard Castaignos.
2e classe René Guillermin.
MM. Jean-Pierre Coudert.
Eugène-Alfred Laidevant.
Louis Delbort
MM. Sam Muszynski.
Paul Bardon.
Docteur Jules Lechaux.
MM. Gabriel Caillet.
André Jacmin.
Pierre Besse.
Jean-François-Marie-Joseph Bechu.
Yvon Mazet.
Jean Roumat.
Joseph Laurent.
René Guilpain.
André Grignon.
Alfred Dreyfus.
Michel Dunoulard.
Hubert Blanche.
Benoît Martin.
James Veragen.
Jean Ertzbischoff.
Henri Ducros.
François Clerc.
Fernand-Olivier Mercier.
Jean Hewitt.

Art. 10. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Sergent Raymond Chautard (à titre posthume).
Sergent-chef François Nicolas (à titre posthume).
1re classe Marcel Kollen (à titre posthume).
Sergent Louis Holozet (à titre posthume).
2e classe Pierre Charpentier (à titre posthume).
Sergent-chef Victor Bernut (à titre posthume).
2e classe Marc Moutry (à titre posthume).
Sergent James Levy (à titre posthume).
1re classe Emile Lesson (à titre posthume).
2e classe Numa Lethezer (à titre posthume).
2e classe Emile Millot (à titre posthume).
2e classe Louis Vindeoux (à titre posthume).
1re classe Georges Kabar (à titre posthume).
1re classe André Chitty (à titre posthume).
1re classe Charles Stiermans (à titre posthume).
1re classe Louis Salomon (à titre posthume).
2e classe Alexandre Black (à titre posthume).
2e classe Emile Masson (à titre posthume).
2e classe Robert Blum (à titre posthume).
2e classe Charles Devaux (à titre posthume).
1re classe Gustave Gogennos (à titre posthume).
2e classe Ernest Marcias (à titre posthume).
1re classe Brion (à titre posthume).
1re classe Roger Stuart (à titre posthume).
1re classe Georges Goyetche (à titre posthume).
1re classe Auguste Blanchet (à titre posthume).
1re classe Robert Devaux (à titre posthume).
Caporal Pierre Duluc (à titre posthume).
1re classe Jean Arnould (à titre posthume).
2e classe Etienne Bouscasse (à titre posthume).
Caporal-chef Louis Colette (à titre posthume).
Caporal Charles Le Chanteur (à titre posthume).
2e classe Jean Gouassem (à titre posthume).
2e classe Charles Kaddour (à titre posthume).
2e classe Marcel Exbroyat (à titre posthume).
Caporal Maurice Creugnet (à titre posthume).
1re classe Edouard Wahoo (à titre posthume).
1re classe Alexis Reveillon (à titre posthume).
Sergent-chef G. Le Carrour (à titre posthume).
Sergent Aimé Soenne (à titre posthume).
1re classe Adrien Dieoula (à titre posthume).
1re classe Edouard Paulin (à titre posthume).
1re classe Léon Foord (à titre posthume).
Sous-lieutenant Raymond Agez (à titre posthume).
Capitaine Raymond Perraud (à titre posthume).
1re classe Louis Cheval (à titre posthume).
A. S. P. Albert Wih (à titre posthume).
Sergent-chef Charles Porcheron (à titre posthume).
2e classe Maxime Ouko (à titre posthume).
2e classe Anatole Pascal (à titre posthume).
2e classe Placide Anicet (à titre posthume).
2e classe Willy Tein (à titre posthume).
2e classe François Pouroua (à titre posthume).
2e classe Baptiste Boae (à titre posthume).
2e classe Alphonse Pounou (à titre posthume).
2e classe Paul Ezekia (à titre posthume).
2e classe Pierre Boae (à titre posthume).
1re classe Joseph Bealo (à titre posthume).
2e classe Albert (à titre posthume).
Caporal Paul Ponide (à titre posthume).
1re classe Kalle-Poigny (à titre posthume).
1re classe Edouard Boae (à titre posthume).
Caporal Willy Beack (à titre posthume).
1re classe Thomas Theas (à titre posthume).
Adjudant-chef André Mornaghini.
Adjudant Léon Lavigne.
Adjudant Edouard Magnier.
Sergent-chef Gaston Georget.
Sergent-chef Robert Lecarrour.
Sergent-chef Emile Limousin.
Sergent-chef André Vernier.
Sergent-chef Alexandre Cordier.
Sergent-chef Paul Rival.
Sergent Victor Brial.
Sergent Charles Charbonnel.
Sergent Paul David.
Sergent Marcel Dremond.
Sergent Eloi Gravina.
Sergent Henri Guilbaud.
Sergent Auguste Lebouhellec.
Sergent Gaston Lesson.
Sergent Raymond O'Donnoghue.
Sergent André Ragot.
Sergent Henri Savoie.
Sergent Maurice Kallouche.
Caporal-chef Gaston Rabot.
Caporal-chef Richard Song.
Caporal Théodore Bernut.
Caporal Georges Bouye.
Caporal Louis Cagnon.
Caporal Paul Offlaville (père).
Caporal Albert Roudeillac.
Caporal Michel Salaun.
Caporal Alexandre Winchester.
Caporal Albert Verdeghem.
1re classe Reginald Boulanger.
1re classe Lionnel Bion.
1re classe Marcel Boissonnet.
1re classe Gustave Bouteiller.
1re classe Eugène Chiquet.
1re classe Lucien Devaud.
1re classe Frédéric Deleveuve.
1re classe Alfred Gerard.
1re classe Lucien Hamon.
1re classe Philippe Marhaddour.
1re classe Roger Trouillot.
1re classe Georges Vincent.
1re classe Gaston Voisin.
2e classe Lucien Babin.
2e classe Robert Black.
2e classe Charles Frere.
2e classe Jules Huet.
1re classe Charles Lacroix.
MM. André Benebid.
Alfred Canel.
René Greppo.
Camille Jacquer.
Charles Briault.

Art. 11. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Lieutenant-colonel Gaëtan de Villers (à titre posthume).
Commandant Robert-Jean-Marie de Neucheze (à titre posthume).
Commandant Ariel Cabantous (à titre posthume).
Capitaine Marcel-Marie D'Roubaix (à titre posthume).
Capitaine Marcel-Marius Vachet (à titre posthume).
Lieutenant André Nicole (à titre posthume).
Officier de pont Pierre-Marie Carton (à titre posthume).
Sous-lieutenant Jean-Marie Perruchon (à titre posthume).
Sous-lieutenant Henri-Joseph-Louis Not (à titre posthume).
Maréchal des logis Louis Pellegrin (à titre posthume).
Sous-lieutenant Albert Blanchin (à titre posthume).
Sous-lieutenant Georges Robert (à titre posthume).
Adjudant-chef Jean-Marie Desgeorges (à titre posthume).
Adjudant Gaston Dailly (à titre posthume).
Sergent-chef Pierre Gachard (à titre posthume).
Sergent-chef Albert Feld (à titre posthume).
Capitaine Charles-Gaston-Ernest Boyer (à titre posthume).
Caporal Henri Canalejas (à titre posthume).
2e classe André Salducci (à titre posthume).
2e classe Pierre-Louis Sibaud (à titre posthume).
MM. Georges Lamotte (à titre posthume).
Gaston Chapuis (à titre posthume).
Louis-Antoine-Henri Proust (à titre posthume).
Francis Chirat (à titre posthume).
Albert Paoletti (à titre posthume).
Louis Normand (à titre posthume).
André-Auguste-Eugène Menard (à titre posthume).
René Charpitel (à titre posthume).
Pierre-Louis Normand (à titre posthume).
Robert Ducase (à titre posthume).
Maurice Picot (à titre posthume).
André Bremont (à titre posthume).
Mmes Anne Kerhello.
Emma Douay.
Raymonde Gouillhardeau.
Désirée Kervarec.
Lucie Labouille.
Mlle Marie-Reine-Louise Moneger.
Mmes Andrée Chenet.
veuve Jeanne Faure.
Aimée Boussand.
Suzanne Proust.
Colonel Paul-Maxime-Jean Maubert.
Commandant Antoine Manni.
Commandant Aristide Quillet.
Commandant Claude-Léon Raynal.
Commandant Gaston-Victor-Georges Lavoisier.
Médecin commandant Roger-Albert-Marius Gillet.
Capitaine Vellaud.
Capitaine Auguste Lassus.
Capitaine Marcel-Adolphe Tortel.
Capitaine René Bichelot.
Capitaine Germain Félix.
Pharmacien capitaine Georges Cezilly.
Lieutenant Oscar-François Thery.
Lieutenant Paulette Tagnard.
Lieutenant Roger Barriquand.
Capitaine de la marine marchande Vincent-Ferdinand Pérennes.
Capitaine André-Pierre-Alphonse Huguet.
Lieutenant Jean-Baptiste-Pierre-Gérard Vedrenne.
Lieutenant Jacques-Louis-Félix Clostermann.
Lieutenant Marcel-Louis Scribe.
Lieutenant Fernand Pierlot (Abbé).
Lieutenant Sylvain-Victor-Jules Bloquet.
Lieutenant Marie-Jeanne Vernetto-Tardieu.
Lieutenant Marcel-Antoine Freyder.
Lieutenant pharmacien Henri-Jean Larroux.
Sous-lieutenant Nadine D'Roubaix.
Sous-lieutenant Julien-Stanislas d'Eysmond.
Médecin sous-lieutenant Roger Béard.
Sous-lieutenant Jean-André Vedet.
Sous-lieutenant René-Paul Réal.
Sous-lieutenant Fernand-Francis Busnel.
Sous-lieutenant Pierre Dalibot.
Sous-lieutenant Maurice Fénelon.
Sous-lieutenant Ernest-Louis Pasquier.
Sous-lieutenant Léonard Montmorency.
Sous-lieutenant Pierre Hupin.
Sous-lieutenant Lucienne Tagnard.
Sous-lieutenant Germain-Pierre Clary.
Sous-lieutenant Joseph-Ludovic-Victor Chabredier.
Sous-lieutenant Philibert-Benoît Soudan.
Sous-lieutenant Henri Sauterel.
Sous-lieutenant Henri Caillette.
Aspirant Georges Ambre.
Adjudant-chef Serge-Adolphe Bosquet.
Adjudant Roger-Pierre Le Mée.
Adjudant-chef Charles-Augustin Carlon.
Adjudant Maurice Baguet.
Adjudant André-Robert-Emile Bailleau.
Adjudant Alix-Clément Scherrer.
Adjudant Maurice Ansermet.
Adjudant Lucien-Gérard-André-Albert Bois.
Second-maître mécanicien François-Louis-Marie Gourlay.
Maréchal des logis chef Louis-Gratien-Julien Loustalot.
Sergent-chef Jean Gamonet.
Sergent-chef Jean Van der Perren.
Sergent-chef Pierre-Laurent Moureaux.
Sergent-chef Aimé-Alfred Auzillon.
Sergent Francis-Alphonse Rebeyre.
Aspirant Georges-Louis-Pierre Pelletier.
Sergent Gustave-Louis Sovy.
Caporal Roger Bultot.
Matelot 1re classe Roger-Marc Geneslay.
2e classe Marie Audisio.
Soldat 2e classe André Thomas.
MM. Pierre-Louis Seyte.
Pierre-Louis Moreau.
Gaspard Foray.
Leyrat.
Albert Sarrazac.
Georges Barrau.
Yves-Jean Morel.
Jean-Claude Lévy.
Nuta Szynkman.
René Rivaud.
Charles Cabon.
Jacques-Marie-Paul-Guy Marie.
Martial Dudognon.
Amédée Remondin.
Etienne Randoulet.
Emile Mollard.
André Médard.
Martial Gautier.
Lucien Burger.
Aimé Bernard.
Pierre Bertagne.
Germain Allietta.
Claude-Eugène Bourricand.
Joseph Zacharie.
Louis-Marie Spicher.
Jacques-Denis Blum.
Gabriel-Joseph Moutte.
Paul Sacase.
Jean-Philippe Sneyers.
Pierre Florence.

Art. 12. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mmes Berthe Michel-Lévy (à titre posthume).
Commandant infanterie Roland Coqueuniot (à titre posthume).
Lieutenant Emmanuel Amar (à titre posthume).
Lieutenant Lucien-Louis-Jules Willemain (à titre posthume).
Sous-lieutenant Anne-Marie Diebolt (à titre posthume).
Sous-lieutenant Jean-Yves-Claude Lambert (à titre posthume).
Sous-lieutenant Jean Mittaud (à titre posthume).
MM. Louis Maréca (à titre posthume).
M.-K. Bruce Dowding (à titre posthume).
Albert Einaudi (à titre posthume).
René Lamy (à titre posthume).
Maurice Magot (à titre posthume).
Viteld Rumbowicz (à titre posthume).
Paul-Joseph-Antoine Guillermont (à titre posthume).
Abel Guidez (à titre posthume).
André Thévenon (à titre posthume).
Mmes Adrienne Rocca.
Madeleine Dumora.
Augusta Lamarque.
Monique-Simone Mendelssohn.
Commandant Jacques d'Andurain.
Chef de bataillon Albert Dubrulle.
Chef d'escadron René-Marcel Desideri.
Capitaine Henri-Jean Riquet.
Capitaine Ernest-Charles-Léon Laurent.
Capitaine Elisabeth Barbier.
Capitaine Fulgence-Pierre-Gustave Lusteguy.
Capitaine Marie-Augustin-Florent-André Meyer.
Capitaine René Waechter.
Capitaine Emmanuel Mendelssohn.
Lieutenant Julien Villevieille.
Lieutenant Henri-Louis-Paul-Gabriel de Saint-Morel.
Lieutenant Louis-Célestin Petetin.
Lieutenant Lucien Delaunet.
Lieutenant Joseph-Paul Sigrand.
LieutenantAlexandre Laporte-Okoeff.
Sous-lieutenant Fernand Warin.
Sous-lieutenant Pierre Le Hemonet.
Sous-lieutenant Pierre Evrard.
Sous-lieutenant Paul-Armand Bertrand.
Sous-lieutenant René-Guillaume Germain
Sous-lieutenant Jean Klein.
Aspirant Jean Doumèche.
Aspirant Marcel Halbout.
Adjudant Victor Garrache.
Adjudant Jean Lajarrige.
Adjudant François Guillou.
Sergent-chef Julien Bègue.
Sergent-chef Robert-René Choizeau.
Maréchal des logis Marcel Lardenois.
Sergent André Robin.
Caporal Pierre Goulard.
Caporal Henri Proust.
Caporal Charles Escoula.
1re classe Pierre Revière.
1re classe Jacques-Robert Fayou.
2e classe Paul Damelet.
2e classe André Veroux.
2e classe Henri Lacoste.
2e classe Oscar Rosowsky.
2e classe Edouard Mounou.
2e classe Jean Brigouleix.
2e classe Pierre Boyer.
2e classe Gaston Esteben.
MM. François Guyader.
Robert-Edouard Graf.
Paul Cernesson.
Albéric Volkaert.
Louis Castel.
Gaston Riby.
Jack Chagnoux.
Lucien-Emile Duval.
Louis Fribourg.
René Chantrel.
Jean-Alban-Georges de Cramer.
Armand Wiamont.
Antonin-Marie Mans.
René Chavanel.
Jean Chauvot.

MM. Jean Bede.
Emile-René Heurtault.
Roger Janssens.

Art. 14. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Commandant Louis Martin-Bret (à titre posthume).
Lieutenant Paul Gougeard (à titre posthume).
Lieutenant Stanislas Mongelard (à titre posthume).
Sous-lieutenant Paul-René Vigouroux (à titre posthume).
Sous-lieutenant Maurice-Donatien Delaunay (à titre posthume).
MM. François Gontran (à titre posthume).
Marcel Gilbert (à titre posthume).
François Ponzan (à titre posthume).
Mmes Simonne Dolle.
Micheline Fraidenraich.
Gabrielle Gouillard.
Marie-Marguerite-Jeanne Denis-Colombe Dangeard.
Léonie-Claudia Morand.
Général de division Louis-Aimé Lugan.
Commandant Jean-François Meuniez.
Médecin commandant Louis-Armand Petchot-Bacqué.
Chef de bataillon Octave-Edouard Soubret.
Chef d'escadron Omer-Pierre Flouquet.
Commandant François-Marie Peretti.
Capitaine Edouard Vindry.
Capitaine Robert Maloubier.
Capitaine Edmond Dufour.
Lieutenant Georges Audouard.
Lieutenant Gabriel-Jean-Hubert Thierry.
Lieutenant Adolphe Buttin.
Lieutenant Michel Vincent.
Sous-lieutenant Marie Colombani.
Sous-lieutenant Antoinette Colombani.
Sous-lieutenant Pierre-Marius Favris.
Sous-lieutenant Jules Pinon.
Sous-lieutenant François Leen.
Sous-lieutenant Jean Regnault.
Aspirant José-René Ferec.
Aspirant Robert Perdrix.
Adjudant-chef Maurice Pinet.
Adjudant René-Joseph Lecuyer.
Adjudant Jean-Antoine Razel.
Sergent-chef Maurice Garot.
Sergent-chef Jean-René Dupont de Marville.
Maréchal des logis André Klein.
Sergent Pierre Audouard.
Sergent Georges Ricatto.
Sergent Antoine Giordano.
Sergent Noël-Antoine Bianco.
Caporal-chef Elie-Julien Mary.
Soldat de 1re classe Marius Isaia.
Soldat Edmond Rudolph.
Soldat Georges Talbot.
Soldat Roger Maurin.
MM. l'abbé Alfred-Emile-Henri Daumas.
Félix-Alfred Eugène.
Jean-Marie-Pierre Hallot.
Marcel-Philibert Lacote.
Yves Buffet.
Joseph Garnero.
Charles Chambon.
René Breton.
Jean Weber.
Charles Vasseur.
François Sainte.

Art. 15. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Capitaine Wadin Feldzer (à titre posthume).
Lieutenant Anatole Julius.
Sergent Alban Grateau.
Sergent Jean Deville.
Sergent Jean Veyre.
M. Pierre-André Grateau.

Art. 16. — Le ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la guerre,

PAUL COSTE-FLORET.

NOTA. — **D'autres listes paraîtront ultérieurement.**

Mesures spéciales en faveur des candidats à l'école polytechnique qui, du fait des circonstances de guerre, n'ont pu se présenter au concours.

Le ministre de la guerre,

Vu le décret du 9 novembre 1944 modifiant le décret du 4 octobre 1930 portant règlement sur l'organisation de l'école polytechnique,

Vu l'arrêté du 9 novembre 1944 édictant des mesures spéciales en faveur des candidats à l'école polytechnique qui, du fait des circonstances de guerre, n'ont pu se présenter au concours,

Arrête :

Art. 1er. — L'article 2 de l'arrêté du 9 novembre 1944 susvisé est complété comme suit :

« Toutefois, les candidats forclos pourront, même après expiration des deux délais de trois mois, adresser au ministre de la guerre, par l'intermédiaire de la commission instituée par l'article 3 ci-après, une demande motivée aux fins d'être relevés de la forclusion ».

Art. 2. — L'article 3 de l'arrêté du 9 novembre susvisé est modifié comme suit :

« Les dossiers des candidats sont examinés par une commission nommée par le ministre de la guerre.

« Cette commission examine chaque demande et émet son avis.

« Elle examine le cas des candidats ayant adressé tardivement leur demande, apprécie le bien-fondé des raisons invoquées pour justifier le retard et émet un avis.

« Les avis d'acceptation de la commission valent décision, les avis de rejet sont transmis pour décision au ministre de la guerre ».

Art. 3. — L'article 4 de l'arrêté du 9 novembre susvisé est modifié comme suit :

« Tout candidat empêché dont la demande est acceptée peut se présenter — sans considération de limite d'âge — au même nombre de concours qu'il aurait pu régulièrement le faire au moment de son empêchement.

« Le candidat doit épuiser les concours auxquels il a droit pendant les années se succédant sans solution de continuité ».

Fait à Paris, le 28 juin 1947.

PAUL COSTE-FLORET.

Homologation à titre posthume d'officiers des forces françaises combattantes et des forces françaises de l'intérieur.

Le ministre de la guerre,

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944 fixant le statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu la loi du 15 mai 1946 tendant à fixer le statut et les droits des combattants volontaires de la Résistance;

Vu l'ordonnance du 28 janvier 1947 portant délégation de signature,

Arrête :

Art. 1er. — Sont homologués à titre posthume :

Au titre des forces françaises combattantes de l'intérieur

RESEAU « ACTION D. M. R. 1 »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Convert (Pierre-Louis).

RESEAU « ADOLPHE (BUCKMASTER) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Mariotte (Maurice), Rocher (Olivier).

RESEAU « ALEXANDRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)

M. Etienne (Jean).

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

MM. Le Gloahec (Pierre), Prou (Albert).

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Laidet (Etienne).

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

MM. Coquenlorge (Pierre), Sauvion (Jules), Foy (Eugène).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Auray (Jean), Dousset (Henri), Foy (Charles), Labedie (Jean), Maillard (Armand).

RESEAU « ALIBI »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1942.)

M. Etienne (Robert).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1942.)

M. Fenzy (Fernand).

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)

M. Mathieu (Jean-Marie).

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)

M. Beraet (Henri).

Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Laveant (Eugène), Massicot (Henry), Roubille (Marius), Soubiran (Henri).

RESEAU « ALLIANCE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)

M. Herbeaux (Louis).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Bouyat (Jean), Canivet (Nestor).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Arnoux (Georges).

RESEAU « ANGE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Bouteyre (André), Cabrerizo (Joseph), Lorisson (Roger), Manin (Antonin), Manoa (Eugène), Robert (Pierre), Rouge (André).

RESEAU « ANTOINE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Antelomaso (Marcel), Martin-Barbier (Francis).

RESEAU « ARC-EN-CIEL »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Vouillard (Jean).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Guilbert (André).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Chomton (Gilbert), Savreux (Robert), Taboulet (André), Turpin (Maurice).

RESEAU « ARMAND »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Heurtier (Victor).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Trouvé (Louis).

RESEAU « ATHOS »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Gouigoux (Georges).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Stein (Robert).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Laumaillet (Constant).

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Marie (Emilien).

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Le Guilloux (Henri).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Genelot (Roger), Jacquemet (Louis), Jost (Paul), Tryer (Victor).

RESEAU « ARMEE DES VOLONTAIRES »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)

M. Belleville (Maxime).

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)

M. Levée (Henri).

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)

M. Vachellerie (Georges).

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)

MM. Bigose (Armand), Domergue (Charles), Le Pape (Marcel).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Brunet (Yan).

RESEAU « B. O. A. — P. 3 »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

M. Hipeau (Jean).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Ramey (Roger).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Guilbert (André).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)

M. Michez (Michel).

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Combe (Georges).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Adam (Pierre), Chipeaux (Charles), Hemery (Jean), Jeanny (Jacques), Jeanson (Hubert), Marchand (Louis), Truchetet (Jean), Varrey (Roger).

RESEAU « BRUTUS »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang au 1er juin 1944.)

MM. Bacaleinic (Alexandre), Moemme-Loccoz (Joseph).

RESEAU « C.N.D. CASTILLE »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)

M. Azibert (Joseph-Henri).

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Pelletier (Jean).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)

M. Drouin (René).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Martin (Francis), Renault (Philippe).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1941.)

M. Bernard (Georges).

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)

M. Rousier (Marcel).

RESEAU « CESAR (BUCKMASTER) »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

M. Schwander (Jean-Henri).

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Thuringer (Maurice).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Masson (Charles).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Grosjean (Albert).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Bonal (Auguste), Gaussin (Jean).

RESEAU « COTY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Clavel (Jean-Louis), Fournier (Roger), Guillevin (Paul).

RESEAU « ECARLATE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Dureisseix (Emile), Germereau (Lucien).

RESEAU « HECTOR »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)

M. Charpentier (Gaëtan).

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)

M. Eyreau (Lucien).

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)

M. Chotard (Yvan).

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

M. Heraude (Christian).

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Bordier (Jacques).

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Thomas (Adrien).

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Bridet (Louis).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Gorodiche (Benjamin).

RESEAU « HILAIRE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Lannemajou (Jean).

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Jacob (Maurice).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Ducos (Noël), Laulan (Jean).

RESEAU « HONNEUR ET PATRIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)

M. Chauvat (Edouard).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Bedier (Joseph), Gernigon (Victor), Perrin (Jean), Thuleau (Léon).

RESEAU « IBERIA-GRECO »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Letellier (Robert), Rale (Marcel).

RESEAU « JADE-FITZROY »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)

M. Perot (Eugène).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Bardintzeff (Michel).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Huppy (Marcel), Philippe (Jean-Marie), Pottemain (Edouard).

RESEAU « KLEBER »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Delamotte (René), Hugon (Jean).

RESEAU « KASANGA »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. de Botton (Yves).

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Millet (Alfred).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Martini (Marius), Seguran (Hippolyte).

RESEAU « MANIPULE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Mezen (Marcel).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
M. Marx (Pierre).

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
M. Collez (Gustave).

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
MM. Perrichet (Alexis), Roux (Marcel).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Balouzet (Roger), Piot (Jean-Baptiste).

RESEAU « MARIE-ODILE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
M. Rieckert (Eloi).

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Laine (Georges).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Dubas (Louis), Hilleret (Eugène), Levrault (Roger).

RESEAU « MAX-BUCKMASTER »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Delommeau (Louis).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Cavier (Roger), Morand (Marcel), Papin (Victor-Emile).

RESEAU « NANA »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Dagouassat (Baptiste), Meunier (Marcel), Peyrevidal (Noël).

RESEAU « N. A. P. »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. de Forsan de Gabriac (Georges), Gaillard (Louis).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Lafitte (Maurice), Mariani (René), Miltaine (Maurice), Van Gaver (René-Raymond).

RESEAU « NAVARRE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Belmas (André), Cauchi (Jean).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Maille (Félix), Martin du Puytison (Jean), Rathoin (Daniel).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM.	
Barse (Roger-Jean).	Ferrer (Marcel).
Bernard (Jacques).	Meunier-Muriene (André).
Dumenieu (Samuel).	Monnet (Daniel).
Duplessis (Bernard).	Sauniac (André).
Epagnoux (Marcel).	

RESEAU « PAT-O'LEARY »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Bertet (Robert).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Marechaux (Henri), Moal (Jean-Louis).

RESEAU « PHRATRIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bac (Marcel).

RESEAU « PROSPER »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Felin (Marcel).

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Bigot (Camille).

RESEAU « P. T. T. »

Avec le grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Lelluch (Abraham).

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Codaccioni (Paul), Girodroux (Jacques).

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Berthelemy (Pol), Brousse (Henri), Massip (Robert), Valin (Léon).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Borely (Pierre).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM.	
Avril (Roger).	Goettel (Charles).
Baronnet (Jacques).	Le Roux (Louis).
Barrand (Edouard).	Maret (Marcel).
Bauchet (Victor).	Riguadière (Antony).
Bertheault (Henri).	Salaun (Jean).
Gamet (Léon).	Sanson (Jean).
Giannesini (André).	Saumard (Henri).
	Tannière (Henri).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
M. Isidor (Léon).

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
M. Robert (Georges).

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
MM. Blondeau (Henri), Prin Clary (Joseph).

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
MM. Garel (Léon), Préville (Roger).

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
MM. Ferrand (Georges), Maître (Victor-Paul).

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Michel (René).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM.	
Amodru (Henri).	Lamart (Paul).
Baltzer (Jean).	Launay (Albert).
Baratte (Gaston).	Maige (Louis).
Beffrey (Roger).	Mathieu (Georges).
Chamiot-Clerc (Adrien).	Molinier (André).
Chennevière (Edouard).	Montarnal (Bernard).
Cledat (Paul).	Paccard (Jean).
Delpech (Louis).	Pages (Hubert).
Denis (Eugène).	Poete (Maurice).
Duchêne (Francisque).	Puydupin (François).
Ducroize (Louis).	Reimond (Maxime).
Eutique (Jean).	Robert (René-Georges).
Faucourbe (Ange).	Ruchaud (Clément).
Florion (Pierre).	Scheid (Joseph).
Fraisse (Maurice).	Sirgant (Maurice).
Gateau (Fernand).	Subtil (Pierre).
Gatignol (Michel).	Thevenon (Pierre).
Huser (René).	Tour (Maurice).
Joannin (Marcel).	Vigneau (Henri).
Kermarec (Adrien).	Vinirou (Albert).
	Vitrant (André).

RESEAU « ROBIN (BUCKMASTER) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Liconnet (Jean).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gontran François.

RESEAU « R.P.A.-GALLIA »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Novarina Joseph).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Moyrenc (Auguste), Moyrenc (Roger).

RESEAU « SABOT »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Cazalières (Gabriel), Roussel (Prosper).

RESEAU « S.A.P.-R.3. »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Blanc (Noël).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. de Volonta (Raoul).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Pons (Roger), Turini (André).

RESEAU « S.S.M.F.-T.R. »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Heliot (Jacques).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. de Seguier (Jean).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Clerc (Pierre), Mercier de Lacombe (Charles-Marie).

RESEAU « TIBURCE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Alix (Benoit), Gandrez (Robert), Gollard (Alfred), Lacoque (Maurice).

RESEAU « TURMA-VENGEANCE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Bernanose (Henri), Cormerais (Louis).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

M. Fouassier (Georges).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Plé (Gaston).

RESEAU « TURQUOISE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Jezequel (Yves).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Ardon (Marcel), Boulard (François).

RESEAU « VENGEANCE-ACTION »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Le Guennec (Henri), Morin (Georges).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Le Guennec (Jacques).

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Gogoy (Yves).

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Velly (Joseph).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM.	
Castanon (Laurent).	Lefebvre (François).
Castanon (Thimothée)	Sellier (Abel).
Daude (Emile).	Turpin (Robert).
	Vafette (Marc).

RESEAU « ZERO-FRANCE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Delaval (Alfred).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Deflandre (Léondre).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Tournerit (Maurice).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM.	
Autrique (Gabriel).	Nocquet (Octave).
Carpentier (Gustave).	Pérard (Raymond).
Danlos (Joseph).	Pisson (Pierre).
Fouchier (André).	Poulet (Adolphe).
Garcia (François).	Rousset (Jean-Pierre).
	Tardy (Léon).

Disparus.

RESEAU « ALEXANDRE (BUCKMASTER) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)

M. Pesquet (Delphin).

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)

M. Rolland (Louis).

RESEAU « ALLIANCE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Le Deunff (Jean).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

M. Beaudoux (Claudius).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Guyomard (André).

RESEAU « ANDROMEDE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Biroard (Louis).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Delannoy (Lucien), Herter (Paul), Martin (André), Proust (Bernard).

RESEAU « ANGE-BUCKMASTER »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Prunier (Christian).

RESEAU « ANTOINE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Bordron (Raymond), Servais (Pierre).

RESEAU « ARC-EN-CIEL »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Collard (Arthur).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Jacmin (Alfred).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Huart (René), Laviolette (René), Petrucci (Marcel), Plin (Raymond).

RESEAU « ARMEE DES VOLONTAIRES »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1943.)

M. Lhonneur (Roger).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1944.)

M. Blanc (Robert).

RESEAU « B. O. A.-P. 3 »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Lemoine (Léon).

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Guénin (Marcel-Henri).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Fontaine (Jacques).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

MM. Géraudel (Jules), Monthillot (René).

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

MM. Drouilly (Roland), Fromantin (Jean), Marchand (Lucien-Robert).

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Lemoine (Jacques).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Clément (Robert), Huguenel (Jules), Lombardo (Prosper).

RESEAU « BOURGOGNE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Belleville (Bernard), Courcel (Jean).

RESEAU « ELECTRE-BOULEAU »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Faraggi (Raphaël).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Rocher (Auguste).

RESEAU « BRUTUS »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bermann (Théodore).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Clot (Joseph).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Jumelle (Georges), Oswald (Alphonse), Pomathios (Maxime).

RESEAU « C. N. D. CASTILLE »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Leclair (Georges).

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Chichery (Marcel).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Swagrovsky (Félix).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Lapierre (Georges).

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Bretagne (Marcel).

RESEAU « CENTURIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Lacascade (Marcel).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Lanies (Georges), Long (Jean), Meriadec (Jean).

RESEAU « CLAUDE-FRANÇOIS »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Ducroux (Marcel), Vechard (Pierre).

RESEAU « COHORS-ASTURIES »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)
M. Lequin (Charles).

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Pelletier (Franck).

RESEAU « CORVETTE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Rocoffort (Jean).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Berliat (Daniel), Bertholdi (Félicien), Collomb (Louis), Tardy (Joannès).

RESEAU « COTY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
M. Grodner (Maurice).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Blachère (Amédée), Dupont-Patant (Alexandre), Migand (Anselme), Rozec (Jean).

RESEAU « DARIUS »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
M. Thomas (Jean).

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Schwab (Robert-Léon).

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Chaussard (Bernard).

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Maille (Maurice).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Barikoski (Irénée), Quintrand (Henri), Silbert (Pierre).

RESEAU « DELBO-PHENIX »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Lebrun (Maurice).

RESEAU « ETIENNE-LEBLANC »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Coultenier (Maurice).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Thebault (Gérard).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Masure (Henri).

RESEAU « FAMILLE-MARTIN »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Leyssieux (Marceau).

RESEAU « GILBERT »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Grenat (Albert).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Mougey (Marc).

RESEAU « HILAIRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
M. Barbe (Edmond-Pierre).

(Pour prendre rang au 1er janvier 1944.)
MM. Mercadier (Jean), Mondic (Ludovic-Louis).

RESEAU « HONNEUR ET PATRIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gendry (Pierre).

RESEAU « JADE-FITZROY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
M. Jouve (André).

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
M. Le Vexier (André).

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Weis (Roger).

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Partouche (Alphonse).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Buechi (Serge).

RESEAU « JOHNNY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1942.)
M. Bérard (Alphonse).

(Pour prendre rang du 1er juin 1942.)
M. Hugon (Max).

(Pour prendre rang du 1er janvier 1943.)
M. Morice (Fernand).

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Amouret (Yves).

RESEAU « KASANGA »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Katzmann (Serge), Russo (Jean).

RESEAU « MANIPULE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Bedel (Adrien).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Pommera (Jean).

RESEAU « MARBO-PRAXITELLE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Clerc (Gaston, Launay (Gustave), Pelgrain (René).

RESEAU « MARCEAU »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Figury (Francis).

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Felgenoff (Joseph).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Bard (Lucien), Meynadier (André).

RESEAU « MARCO-POLO »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Fontaine (René), Giboulot (Paul), Plisson (Christian).

RESEAU « MAX »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Vaudron (Kléber).

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Taveau (Marcel).

RESEAU « NAVARRE »

Avec le grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Simon (Jacques).

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Debaut (Jacques).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Bonnet (Jacques), Defert (Charles).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
MM. Can (Théodore), Gillard (André).

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Colom (André).

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Hanaisse (Marcel).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Azaïs (Armand), Barronnet (Léon), Bureau (Henri), Clément (Augustin), Lelarge (André).

RESEAU « OSCAR »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Le Tertre (Marcel).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Paistel (Henri).

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
MM. Guillemoto (René), Lerat (Donatien).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
MM. Moine (Louis), Tiercery (Robert).

RESEAU « PAT O'LEARY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)
M. Christophol (Edouard).

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
M. Morichon (Louis).

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Marechaux (Jacques).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Ropert (Pierre).

RESEAU « PROSPER »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Cauchy (Jean).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Saunois (Adrien).

RESEAU « P. T. T. »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Deveze (François), Le Bourva (Jean).

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Le Deunf (Jean), Treyture (Albert).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

M. Compadieu (Jean).

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Arnault (Henri).

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Baron (Hilaire).

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

MM. Baunier (Joseph), Debioussat (Jean), Rigal (Pierre).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Boisseau (Ferdinand), Deschamps (Louis), Guidicelli (Simon), Lemaire (Daniel), Mourat (Louis), Rousson (Basile).

RESEAU « R. P. A. GALLIA »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)

M. Bretagne (Maurice).

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Grenery (Marcel).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Fontenaille (Adolphe).

RESEAU « RONSARD-TROENNE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Marquis Bourgounn (Maurice).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Meric (Charles), Ronfaut (Lucien), Seguy (Michel).

RESEAU « S. A. P. — R. 1 ».

Avec le grade de lieutenant.

Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Maury (Georges).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Lamanthe (Louis).

RESEAU « S. A. P. — R. 3 ».

Avec le grade de sous-lieutenant

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Millet (Jean).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Robert (Francis).

RESEAU « SHELBURN »

Avec le grade de sous-lieutenant.

Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Bureau (André).

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Cottin (Pierre).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Gayot (Gabriel), Ghoris (Maurice).

RESEAU « S. S. M. F. — T. R. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Johannes (Jean).

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

M. Legrand (Robert).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Ambs (Léonard).

RESEAU « TURMA-VENGEANCE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Lavenant (Jean).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Meifred Devals (André).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Houet (Marc).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Dupouy (Pierre), Dupouy (Jean).

RESEAU « VENGEANCE-ACTION »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Haugomat (François), Lejarre (Robert), Richard (François), Tranchant (Gédéon).

RESEAU « VERMILLON »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

MM. Deveaux (Pierre), Duclos (Marcel).

RESEAU « ZERO-FRANCE »

Avec le grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)

M. Joly (Paul).

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)

M. Bourgois (Emile).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Dupont (Maurice).

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Fauneau (Fernand).

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

MM. Rondelet (Gaston), Thieulle (Pierre).

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Baudron (Pierre), Conard (Charles).

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 juin 1947.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur du cabinet militaire,

Gl ROBERT ASSIER DE VILLATTE.

TABLEAU DE CONCOURS POUR LA MÉDAILLE MILITAIRE

(Suite.)

ANNÉE 1947

ARMÉE ACTIVE

INFANTERIE

Nord-Africains.

I. — SOUS-OFFICIERS

1 Haddou ou Baha, mle 628, sergent.
2 Mohammed ben Mohammed ben Seddik, mle A 219, maréchal des logis chef.
3 Mohammed ben Kaddour, mle A 234, maréchal des logis.
4 S. N. P. Brahim ben Abderrahmane, mle A 604/31, maréchal des logis.
5 Abdallah ben Messaoud ben Letif, mle 520 4/32, sergent-chef.
6 Mohamed ben Naceur, mle A 33/32, sergent.
7 Mohamed ben Amor ben Abdelkader, mle K 31, sergent.
8 S. N. P. Mohamed ben Moulay ben Sliman, mle LM 683, maréchal des logis.
9 Kebir ben Ahmed, mle A 549, maréchal des logis.
10 Seghir ben Lahcen, mle A 26/31, sergent.
11 S. N. P. Brahim ben Cheikh, mle A 324, maréchal des logis.
12 S. N. P. Abd-el-Bali ben Mohamed, mle LM 795, maréchal des logis.
13 Chouani ould ben Aïd, mle 565, sergent-chef.
14 El Kebir ben Korchi, mle 515, sergent-chef.
15 Messaoud ben Smida El Abidi, sergent.
16 Bachir ben Ahmed, mle A 753, maréchal des logis.
17 S. N. P. Mohamed ben Akoum, mle LM 563, maréchal des logis.
18 Belgacem ben Mohamed Ez Zitoun, sergent.
19 Zitouni Larbi ben Amor, mle A 601, sergent.
20 Amor ben Ahmed ben Mohamed ben Amor, mle A 252, sergent-chef.
21 Kacem ben Thami, mle K 1235, sergent.
22 Ali ou ben Saïd, mle 36, sergent-chef.
23 Assou ou Ali, mle 389, sergent-chef.
24 El Hadi ben Ali ben Nasr, mle A 279/32, sergent.
25 Abdeslem Benali Kaddour, mle G 1041, sergent.
26 Ahmed ben Aomar, mle 2089, sergent-chef.
27 Yous Ahmed ben Djellouf, mle A 166, sergent.
28 Cheikh ben Aouda, mle A 236, maréchal des logis.
29 Mohamed ben Si Ahmed M'Reili, sergent.
30 Ahmed ou Ouezzan, mle 480, sergent-chef.
31 Mohamed ben Rahal, mle 626, sergent-chef.
32 S. N. P. Mohamed ben Djelloul, mle LM 337, adjudant.
33 Salah ben Larbi ben Taieb, mle 82/L 33, sergent-chef.
34 Semara Miloud, sergent.
35 Saïd ou ou Abdelrezak, mle 832, sergent.
36 Larbi ou Lhacen, mle 609, sergent-chef.
37 Belkeir ben Bark, mle 570, sergent.
38 Lahassen ben Bihi, mle 666, sergent-chef.
39 Assou ould Haddou, mle 664, sergent.
40 Rahal ben Aomar, mle 759, sergent-chef.
41 Regragui ben Mohamed, mle A 1416/30 sergent-chef.
42 Mohamed ben Haddou, mle 542, sergent.
44 Mohamed ben Si Mohamed, mle 12, sergent.
45 Kefita Abdelkader, mle 0536, adjudant.
46 Mohamed ben Hammou, mle 44, sergent.
47 Lhassen ou Mohand, mle 536, sergent.
48 Laroussi ben Ammar ben Younes, mle 1079/L32, sergent-chef.
49 Lhassen ben Assou, mle 470, sergent-chef.
50 Mohamed ben Hamadi, mle A.73/27, adjudant.
51 Khemis ben Allala ben Ahmed ben Dalèche, mle 1121, sergent.
52 Ahmed ben Lahoucine, mle A.218, sergent-chef.

53 Meftah el Hachemi ben Othmane, mle A.660, sergent-chef.
54 Moulay Brahim ben Moulay Aomar, mle 1626, sergent-chef.
55 Hamouda Lamri, mle 927, sergent.
56 Mohamed ben Ali, mle A.69, sergent-chef.
57 M'Hamed ou Lhassen, mle 762, sergent-chef.
58 Charrad Haouès, mle A. 962, sergent-chef.
59 Mohamed ben Amara ben Amor el, mle A.278/32, sergent.
60 Bouchaïb ben Mohamed, mle 4003, sergent.
61 Mohamed ben Ali ben Mohamed, mle A. 558, sergent-chef.
62 Mohamed ben Saad ben Bou Zaïane Layari, mle A. 274/32, sergent.
63 Beldjerba Charef, mle A. 329, sergent-chef.
64 Djoudi ben Sassi ben Arabi, mle 709/L 31, sergent.
65 Hassine ben Kelifa ben Chérif, mle 3627/31, adjudant.
66 Mimoun ben Allal, mle 2175, sergent-chef.
67 Dahmane Layachi, mle 2367, sergent.
68 Boudjenane Mohamed, mle 103, sergent.
69 Lakhal Larbi ben Ahmed, sergent.
70 Benslimane Mohamed, mle 6667, sergent-chef.
71 Lakrout Saïd ben Rabah, mle A.476, sergent.
72 Mohamed ben Tayeb, mle 10, sergent.
73 Khalifat ben Salah, sergent-chef.
74 Mohamed ben Abdallah ben Salah, mle A. 251/32, sergent.
75 Abdellah ben Chaabane ben Hadj Saad, mle 1466/29, sergent.
76 Rabah ben Derradji, sergent-chef.
77 Kaïfas Tayeb, mle 5800, adjudant-chef.
78 Djellout ben Hadj, mle A. 582/32, sergent-chef.
79 S. N. P. Mohamed ben Kaddour, mle A. 715/32, sergent.
80 Khatir ben Chergui ben Mammar, mle A. 390, sergent-chef.
81 Hassen ben Djillali, sergent.
82 Ahmed ben Bihi, mle A. 194, sergent-chef.
83 Merzoug Ahmed, sergent
84 Gabsi Ahmed ben Medrouck, mle A 592/33, sergent-chef.
85 Chaïbi Miloud ben Moussa, mle A. 628, sergent.
86 Bakenanou Mohamed, mle 307, sergent.
87 Mohamed ou Belkacem, mle 5008, sergent-chef.
88 Mennour Ahmed, sergent.
89 Bouguerra Hacene ben Saci, mle 692, adjudant.
90 Belfar Ahmed ben Mohamed, mle A. 1074, sergent.
91 Hamchaoui Yahia, mle 656, sergent-chef.
92 Oumhani Ammar ben Hamida, mle A. 746, sergent.
93 Ayouaz Mohamed Driss ben Ali, mle A. 68, sergent-chef.
94 Hakemi Bachir, mle 460, sergent.
97 Bekka Ali, mle A. 1267, adjudant-chef.
96 Assou ben Mohamed, mle 840, sergent-chef.
97 Bouzzered Amor ben Djoudi, sergent-chef.
98 Larbi ben Mohamed, sergent.
99 Mohamed ben Amor ben Amouda Béchir, mle A. T. 26, sergent.
00 Hassonna ben Nasr ben Ali, sergent-chef.
01 Djirou Mohamed, mle 1845, adjudant.
02 Mosbah ben Ahmed ben Ali, mle A. 59/33, sergent.
103 Labidi Khamel, mle 219 LM, sergent-chef.
104 Seddik ould ben Haddou, mle 814, sergent-chef.
105 Ahmida ben Thaleb, mle 497, sergent-chef.
106 Kouissem Ferhat, mle 568, sergent-chef.
107 Larbi ben Ahmed, mle A. 210/28, sergent-chef.
108 Maali ben Driss, mle A. 244/32, adjudant.
109 Moha ou Bouahouch, mle A. 1300, sergent.
110 Sebti Hacine, sergent.
111 Majid ben Belgacem ben Ammar Seliti, mle 2049 R. 1932, sergent-chef.
112 Bokeni Tahar, sergent.
113 Bouali Amar ben Ali, mle 379, sergent-chef.
114 Ayed ben Mohamed, adjudant.
115 Mohamed ben Ali ben Hadj Salem, sergent-chef.
116 Ahmed ben Mohamed, mle 23, sergent-chef.
117 Ouazane Abdelkader, sergent.
118 Bladel Rabéi ben Louazini, mle A 539, sergent-chef.
119 M'Hamed ben Ahmed, mle A. 161/32, adjudant.
120 Meslem Ahmed, mle A 553/33, sergent.
121 Louchali Saïd, mle 74 LM, sergent-chef.
122 Mohamed ben Assou, mle A. 215, sergent.
123 Ali ben Abdallah ben Aggoune, mle A 198/31, adjudant.
124 El Madjoub ben Hamadi, mle 659, sergent.
125 Azaïzia Abdelkader, mle 27.729, sergent-chef.
126 Salah ben el Mokdad el Hadi, sergent-chef.
127 Namane Hacène ben Mohamed, mle A. 972, sergent.
128 Ouagued Chabane ben Mohand Saïd, mle 976, adjudant-chef.
129 Sellem ben Amar ben Mohamed, mle A 224, sergent-chef.
130 Ladj Abdelaziz ben Mohamed, mle 1033, adjudant.
131 Sidi Ahmed ben Hammou, mle 35, sergent-chef.
132 S. N. P. Embarek ben Mohamed, mle 605, sergent-chef.
133 Atrouss Lakhedar, mle 2231, sergent-chef.
134 Lhacen ben Barek, mle A. 365/31, sergent-chef.
135 Haddou ou Quessous, mle 451, sergent
136 M'Hamed ben Mohamed, mle A. 8, adjudant.
137 Benmana Saad ben Amar, mle 871, sergent-chef.
138 Amrouche Belhadj Ali ben Belhadj, adjudant.
139 Ahmed ben Namiche, mle. 1396, sergent chef.
140 Ladassi Ahmed ben Sebti, mle A. 9/33, sergent-chef.
141 M'Hamed ben Ahmed, mle K. 2105, sergent.
142 M'Hamed ben Mohamed, mle A 79-32, sergent-chef.
143 Boutemlam Abdelkader ben Mohamed, mle A. 1342, sergent.
144 Othmane ben el-Ayeche ben Hamdane, mle A. 112/30, sergent-chef.
144 *bis* Houibi Mebrouk ben Amor, mle A. 785, sergent.
145 Bark ben Lahcen, mle A. 226/32, adjudant.
146 Khadim Ahmed, mle 2053, sergent.
147 Amara ben Brahim ben Loucif, A. 103/32, sergent.
148 Adjel Abderramane, sergent-chef.
149 Hafassa Ahmed ben Salah, sergent-chef.
150 Aomar ben Ali, A. 402/32, sergent.
151 S.-N.-P. Yahia ben Mohamed, adjudant-chef.
152 Moussa Mohamed ben Belgacem, mle A. 294/32, adjudant-chef.
153 Allal ben Addou, mle A. 361, adjudant.
154 Hamou ben Ali, mle A. 292, sergent-chef.
155 Rebia Saou ben Lahcène, mle 652, sergent.
156 Yadadene Mohamed, mle 291, adjudant.
157 Aissaoui ben Yahia, mle 591, sergent-chef.
158 Mohamed Belhacen, sergent-chef.
159 S. N. P. Lakdar Ould Bellal, mle 0436, sergent.
160 Larbi ben Bouchaïb, mle A. 160, adjudant.
161 Bouzid Mohamed, mle 6667, sergent.
162 Khoudour Ammar, mle 7550, adjudant.
163 Bouzaheur Bénézouz ben Ali, mle A. 169, adjudant.
164 S. N. P. Bachir Ould Abdellah, mle A. 286/32, sergent.
165 Moha ou Djillali, mle 1711, sergent-chef.
166 Mouloudi ben Mohamed, A. 87/33, sergent-chef.
167 Belgacem ben Mohamed, mle 412, sergent.
168 Zemouchi Ramdane ben Salah, adjudant.
169 Benaouda Aïssa, mle A. 797, sergent-chef.
170 Mahjoub ben Mohamed, mle A. 163, sergent.
171 Mohamed ben Mohamed, mle 416/32, sergent-chef.
172 Harchaoui Belaloued ben Djilali, mle A. 1179, adjudant.
173 Belgacem ben Kellal ben Saad, mle 1568/31, adjudant.
174 Akli Ali, mle 37, adjudant.
175 Bahoune Ahmed, mle 3, sergent.
176 S. N. P. Lakdar ben Benaceur, sergent-chef.
177 Ali ben Mohamed ben Boukaber, sergent.
178 Sassi Amar ben Taieb, mle A. 1291, sergent.
179 Mohamed ben Bassou, mle A. 203/32, sergent-chef.
180 Hallouli Mohamed ben Bounaraf, sergent-chef
181 Rouskri ben Mohamed, mle A. 354, sergent-chef.
182 Methazen Mohamed, mle 407, sergent.
183 Dahmani Kaddour, mle 01053, sergent.
184 S. N. P. Belkacem ben Ahmed, mle A. 53, chef.
185 S. N. P. Khadir ben Bachir, mle A. 533/32, sergent.
186 S. N. P. Mammar ben Tayeb, mle A. 833/33, sergent.
187 Tiar Ahmed ben Larbi, mle A. 297/32, sergent-chef.
188 Chaïbi Djelloul ben Yaya, sergent-chef.
189 Ezzine ben Salah ben Saïane,, mle A. 2/31, sergent.
190 Toumi Sadek, mle A. 121, sergent-chef.
191 Menaceur Ali, mle A. 1311, sergent
192 Abdelioua Saïd, sergent-chef.
193 Bouziane Saïd ben Ahmed, mle A. 366, sergent.
194 Bouraoui Tayeb, mle 224, sergent-chef.
195 Salmine Tayeb ben Mohamed, mle A. 211/32, sergent.
196 Ben Mimoun Ahmed ben Abdelkader, mle A. 624, sergent.
197 Bessahraoui Bouabdellah, mle A. 235, sergent-chef.
198 Aouz dit Haiouaz Brahim ben Abdelkader, mle A 419, sergent.
199 Bousseta Moussa, sergent.
200 Bouradi Mohamed, mle A 1319, adjudant.
201 Boukarou Mahmoud, sergent.
202 Ahmed ben Djillali, mle A 25/32, sergent-chef.
203 Mohamed ben Tahar, mle A 208, adjudant.
204 Mouloudi ben Hamadi, mle A 225/33, sergent.
205 Touiker Salah ben Ahmed, mle A 732, sergent.
206 Ahmed ben Mohamed, sergent-chef.
207 Rahmani ben Kebir ben Younes, mle A 88/29, sergent.
208 Rahal ben Ahmed, mle A 126, sergent-chef.
209 Kachar Rabah ben Ahmed, sergent.
210 Mosbah ben Hamouda ben Belgacem, mle A 139, sergent.
211 El Houcine ben Brahim ben Ali, mle A 20/38, adjudant.
212 Lassami Messaoud, mle 129, sergent-chef.
213 Chouai Kouider ben Gherbi, mle 31923, adjudant.
214 Badji Amar, sergent.
215 El Bouali M'Driss ben Larabi, mle A 222/32, sergent-chef.
216 Mimoun ben Hamou, mle A 334, sergent-chef.
217 Moha ou Moha, mle 123, sergent.
218 Slimani Saïd ben Ahmed, mle A 1004, adjudant.
219 Moha ou Assou, mle A 105/30, sergent-chef.
220 Kahar Yahia ben Abdallah, mle A 466, sergent-chef.
221 Mohamed ben Hamida, mle A 81, sergent.
222 Staïfia Hérichi, mle 2939, sergent.
223 Mohamed ben Messaoud, mle A 88/33, sergent.
224 Benchohra Mohammed, sergent-chef.
225 Djillali ben Lachemi, mle A 176, sergent-chef.
226 S.N.P. Mohamed ben Miloud, mle A 888/32, sergent-chef.
227 Ahmed ben Bouich, mle A 158/32, sergent.
228 Saïd ou Raho, mle 1769, sergent.
229 Bougandoura Miloud ben Mohati, mle A 118/32, sergent.
230 Lhassen ou Hamed, mle 361, sergent.
231 Abdallah ben Thami, mle A 233/32, adjudant.
232 Ahmed ben Rachdi, mle 363, sergent.
233 Mohamed ou Brahim, mle A 133/32, sergent-chef.
234 Zitoun Mohamed ben Tayeb, mle 791, adjudant.
235 Bekkari ben Mohamed, mle A 85/32, sergent.
236 Reihoun Saïd ben Ahmed, mle A 570, adjudant.
237 Abdallah ben Salah ben Ahmed, mle A 212/33, sergent.
238 Bouchenafa Abd-el-Kader, mle 3513, sergent-chef.
239 Abdesselem ben Ahmed, mle A 158/34, sergent.

240 Hamdi Messaoud Ben Salah, mle A 716, sergent-chef.
241 Beltat Ladaoui ben Saadi, mle A 535, sergent-chef.
242 Makhloufi Mohamed Chérif ben Amar, mle A 1524, sergent-chef.
243 Salah ou Hamou, mle 741, sergent-chef.
244 Abdelghezack Mimoun, mle 536, sergent.

II. — HOMMES DE TROUPE

1 Belgacem ben Mohamed ben Djeddi, mle 1957/32, caporal.
2 Mohamed ben Salah ben Taëb ben Salah, mle A 309/31, 2e classe.
3 Mohamed ben Messaoud, mle 1M 291, 1re classe.
4 Mohamed ou Haddou, mle 153, 1re classe.
5 Daoui Ahmed, mle 330, brigadier.
6 Brahim ben Salah ben Ali, mle 337/31, 1re classe.
7 Moktar ben Tahar, mle G 1371, 2e classe.
8 Hamani ben Mohammed, brigadier.
9 Abderrahman ben Abdelkader, 1re classe.
10 S. N. P. Ahmed ben Salem, mle A 77, 1re classe.
11 Mohammed ben Merzoug, mle A 85, brigadier.
12 Hasnaoui ben Ali ben Nasr, mle 791/L 38, caporal.
13 Ali ben Otmann, mle A 323, 1re classe.
14 S. N. P. Mohamed ben Ahmed, mle LM 560, 1re classe.
15 S. N. P. Salem ben Lazaneg, mle A 219, 1re classe.
16 Mohamed ben El Hadj Ahmed, mle 576/-L 38, caporal.
17 Kaddour ben Abdelkader, mle LM 561, brigadier.
18 Hamouan ben Mahmoun, mle A 413, brigadier.
19 S. N. P. Kerroum ben Mohamed, mle 502, 2e classe.
20 Habib ben Younes ben Ali Saïd Khemisi, mle A 257/. 32, 2e classe.
21 Salah ben Khelifa Bou Hageb, mle 6079/R 31, caporal-chef.
22 S. N. P. Laghdar ben Yahia, mle LM 567, brigadier.
23 S. N. P. Abderrahman ben Embarek, mle LM 564, 1re classe.
24 S. N. P. Ahmed ben Taleb, mle A 836, 1re classe.
25 Hassine ben Mohamed ben Hassen, mle 1065/L 38, 2e classe.
26 Othman ben Ahmed ben Youssef, mle 519/L 34, 1re classe.
27 Brahim ben Mohamed, mle A 315/32, caporal.
28 Kouider ben Belgacem, mle A 754, 2e classe.
29 Ba Hassou ben M'Bark, mle A 201, 1re classe.
30 Ali ben Dahamoni ben Ali ben Brahim Mathlouti, mle 5512.30, 1re classe.
31 S. N. P. Naïmi ben Amar, mle LM 847, brigadier.
32 S. N. P. Aïssa ben Abdelkader, mle LM 489, 1re classe.
33 Taraoui Abdelkader ben Medjahed, mle A 73, caporal-chef.
34 Belgacem ben Salem Rouihem, mle 4335/R 32, brigadier.
35 S. N. P. Ali ben Mâamar, mle A 164, 1re classe.
36 Salah ben Tattal, mle 258, 1re classe.
37 Ali ben Larbi ben Amor ben Abdelkader, mle 33, 2e classe.
38 S. N. P. Ahmed ben Cheikh, mle LM 375, 1re classe.
39 Bechir ben Hassen ben Romdan, mle A 376, caporal.
40 Ammar ben Amor ben Abid, mle A 381/31, 1re classe.
41 S. N. P. Sghir ben M'Hamed, mle LM 477, brigadier.
42 Salem Mohamed Ould Hammou, mle 0452, caporal-chef.
43 Chabane ben Salah ben Ahmed, mle 1212/-L 32, caporal.
44 Moha ou Moha, 2e classe.
45 S. N. P. Miloud Ould ben Ali, mle 0498, 1re classe.
46 Mahrez ben Sadok ben El Hadj Ahmed, mle A 241/32, 1re classe.
47 S. N. P. Lhabib ben Bouhafra, mle LM 476, 1re classe.
48 Mohamed ben Lahoussine, mle A 39, caporal.
49 Ahmed ou Moha, mle 102, caporal.
50 Abdelaziz ben Salah ben Mahmoud, mle 3364/1925, caporal.
51 Chouzikhia Bachir, mle A 935, caporal-chef.
52 Abderrahman ben Ahmed ben Lakdar El Ayada, mle 605/L 34, caporal.
53 Si Mohand ou Bougrine, mle 654, 2e classe.
54 Tahar ben Abdelkader ben Brahmi, mle 72, brigadier.
55 M'Hamed ben Lhassen ben Si Ahmed, mle A 578/32, 1re classe.
56 Khamard ben Ahmed, mle A 606/29, caporal.
57 Lhassen ben Kalem Faroussi, mle A 10/21, 1re classe.
58 Chabanne ben Hassine ben Mohamed, mle 2273/R31, 1re classe.
59 Driss ben Khalloch, mle A 688, 2e classe.
60 Amara ben Ahmed ben Négazi, mle A 214/30, caporal.
61 Mohamed ben Belkebch, mle L 1298, caporal.
62 Mohacht ben Mohamed ou Assou, mle 435, 1re classe.
63 Bouchta ben Ahmed, mle A 684, caporal.
64 S. N. P. Zaala ben M'Hamed, mle 511, 2e classe.
65 Abed Abdelkader ben Saïd, 1re classe.
66 Debouze Ahmed, mle 18.316, 2e classe.
67 Mohamed ben Ali ben Salah ben Belgacem, mle 869/29, 1re classe.
68 Salah ben Larbi ben Amor ben Toumi, 1re classe.
69 Mahlek ben Mohamed ben M'Hamed, mle A 1445, 2e classe.
70 S. N. P. Laala ben Mohamed, mle 404, caporal.
71 S. N. P. Affil ben Mohamed, mle A 835, caporal.
72 Taieb ben Mohamed ben Amar, mle 583/1928, 1re classe.
73 M'hamed ben Larbi, mle A 1395, 1re classe.
74 Tahar ben Mahmoud ben Messai-Ebiai, caporal.
75 Santoh Djaballh ben Salah, mle 6663, 1re classe.
76 Mohamed ben Mohamed, mle 16751, caporal.
77 Tahar ben Mohamed dit Laajfa, mle A 576/32, 1re classe.
78 Abdesselem ben Mohamed, mle A 23, 1re classe.
79 Lahoussine ben Ahmed, mle 672, 1re classe.
80 Mohamed ben Amar ben Mohamed, 2e classe.
81 Ouail Seghir ben Abdallah, mle 1354/31, 2e classe.
82 Ali ben Ahmed ben El Hadj Othman, mle 1562 L/31, caporal-chef.
83 Zanki Ahmed ben Embarek, mle 440, 2e classe.
84 Mohamed ben Ydder, mle A 477/32, caporal-chef.
85 Djali Kadda, mle O 1060, caporal.
86 Bechir ben Ahmed ben Zoghlami A 264/33, caporal.
87 Maazouz Lahcène, 1re classe.
88 Salah ben El Aïch ben Mohamed, mle A 71/32, 1re classe.
89 Belabacci Abdelkader, mle 2864, caporal-chef.
90 Abbès ben Aomar ben Larbi, mle A 67, caporal-chef.
91 Merkel Djelloul ben Mohamed, mle A 728, caporal.
92 Guergour Tayeb, mle 327, 2e classe.
93 El Mokretar el Mokretar ben Mohamed, mle LM 610, caporal.
94 Moulay ben Saïd, mle 576, caporal.
95 Mekki ben Mohamed, ben El Mekki, 2e classe.
96 Ameur ben Tahar ben Brahin el Boubakri, mle A 220/31, 1re classe.
97 Hamouda ben Boudjemaa ben Hamouda, caporal-chef.
98 Maazouz Brahim ben Saad, mle A 711, caporal.
99 Douailia Tahar, 1re classe.
100 Kaddour ben Hamou, mle A 708, caporal.
101 Mohamed ben Ali, mle A 605, caporal-chef.
102 Haouam Abdellah ben Djemaï, mle 929, 1re classe.
103 Kaddour ben Mohamed, mle A 144/31, caporal-chef.
104 Larbi ben Chaouch ben Thill Djouissi, mle 224/61, caporal.
105 Thami ben Mohamed, mle A 103, 2e classe.
106 Bechir ben Sadock ben Amor Bou Laareo, mle 816 L/33, caporal.
107 Larbi ben Ahmed, mle 17, caporal.
108 Bouabid ben Mohamed, mle 1. 1766, 1re classe.
109 Nechab Abdelkader, mle A 562, 1re classe.
110 M'Barek ben Amara ben M'Barek, mle A 221/32, caporal-chef.
111 Messaoud ben Saïdi, caporal.
112 El Hadi ben Tahar ben Dablioun, mle A 215, 2e classe.
113 Mohamed ben Abdallah, mle A 73, caporal-chef.
114 Belkzreg Mohamed, mle 0997, 1re classe.
115 El Meki ben Mohamed Ali ben el Méki, mle 111/L33, caporal-chef.
116 Bouiche Charef ben Abdelkader, mle A 483, caporal.
117 M'Ahmed ou Lhassen ou Rabo, mle 533, caporal.
118 Rabhi Djelloul, mle 593, 1re classe.
119 Mouloud ben Salem, mle A 189, 1re classe.
120 Aomar ben M'Bark ben Aomar, 1re classe.
121 Moha Ould Hamed, mle M 341/32, 1re classe.
122 Mohand ou Abdallah, mle 373, caporal.
123 Djemai ben Mohamed ben Salah, caporal.
124 M'Bark ben Ali, mle A 78, 1re classe.
125 Ghalem Mohamed ben Zaoui, mle 671, caporal.
126 Mohamed ben Brahim ben Hadj Mansour, mle 22770, 2e classe.
127 Mohamed ben Kréouich ben Ikmé, mle A 584, caporal-chef.
128 Méziane Mostepha ben Atmane, caporal-chef.
129 Ayachi Ahmed, 1re classe.
130 Larbi ben Taieb, mle 2635, 1re classe.
131 Ahmed ben Lhassem, mle A 647/31, 1re classe.
132 Amar ben Bouchta, mle A 183, caporal.
133 Driss ben Rahal ben Moktar, mle A 3, 1re classe.
134 Nemel Brahim ben Ali, mle 384, caporal.
135 Saïd ben Bibi, mle A 206/32, caporal-chef.
136 Boulouta Mohamed, mle 373, 1re classe.
137 S. N. P. Chetouh ben Belgacem, mle A 47, caporal.
138 Chouchane Korichi, mle 119, caporal.
139 Abdesselem ben Hamidou, mle A 200/26, caporal.
140 Lemoui Belkheir ben Brahim, mle 88, caporal.
141 Trehat Rabah, mle A 293, 1re classe.
142 Lamine ben Mohamed Dlerif El Hamdi, mle A 75/32, caporal.
143 Khemissi Ahmed, 1re classe.
144 Hassine ou Saïd, mle 230, 2e classe.
145 Salah ben Hassen, mle A 147/31, 1re classe.
146 Larbi ben Djillali, mle 630, caporal.
147 Nourdine Mohamed, caporal-chef.

MINISTÈRE DE LA MARINE

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la marine,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance du 14 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Capitaine de vaisseau P.-V.-A.-K. Gilly.
Officier des équipages François Jacolot.
Ex-maître fusilier Marcel-Francis Galippe.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret,

qui sera publié au *Journal officiel* de la République.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance.

Le Président de la République,
Sur la proposition du ministre de la marine,
Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;
Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance du 28 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:
1er maître fusilier Baloche.
Second-maître Roger Julia.
Quartier-maître Victor Desrues.
Quartier-maître Le Ven.
MM. Jacques Scuiller.
P.-A.-J. Lefèvre.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,
Sur la proposition du ministre de la marine,
Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;
Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance du 28 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:
Capitaine Léon-Alexis Dunand-Henry (à titre posthume).
Quartier-maître Henri-Louis Wacheux (à titre posthume).
Chauffeur 1re classe Alphonse Wisnieski (à titre posthume).
Matelot Toussaint Fieschi (à titre posthume).
Contre-amiral Marie-Mathieu-René-Louis Pothuau
Officier des équipages André Morel.
Lieutenant Georges Suarez.
Maître Louis Rubaud.
Premier maître canonnier Jean Mainguy.
Second maître André Fougère.
Second maître Georges Bienvenue.
Second maître Henri Sinou.
Second maître Léonce Vinchon.
Quartier-maître Jean Pontillon.
Quartier-maître Paul Duquesnoy.
Quartier-maître André Mansat.
Quartier-maître Robert Joudrier.
Quartier-maître Alexis Goeguan.
Quartier-maître Yves Dreyer.
Quartier-maître Pierre Barrant.
Quartier-maître Isidore Simon.
Quartier-maître Marcel Lamarre.
Quartier-maître Charles Potier.
Quartier-maître Cyrille Essamba.
Quartier-maître Célestin Dolliou.
Quartier-maître Edmond Menard.
Quartier-maître Yvan Revillon.
Quartier-maître Jean Le Hort.
Matelot Gustave Le Bris.
Matelot Jean Valarcher.
Matelot Auguste Le Rouzic.
Matelot René Le Levrier.
Matelot Eugène Novella.
Matelot Raymond Samson.
Matelot Julien Michiel.
Matelot André Leclerc
Matelot Ernest Chennaux.
Matelot Paul Duguey.
Matelot Yves Pace.
Matelot Charles Filippi.
Matelot Robert Strina.
Matelot Jules Mettei.
Matelot Albert Glauzer.
M. Marcel Giard.
Enseigne de vaisseau Georges-Henri Briel.
Quartier-maître J. Vareilhas.
Second maître P. Bleusaert.
Second maître Henri Gloria.
Quartier-maître André Jochault.
Quartier-maître Ferdinand Le Goguic.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,
Sur la proposition du ministre de la marine,
Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;
Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance;
Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance du 21 février 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée avec rosette au:
1er régiment de fusiliers-marins.
Capitaine de vaisseau G.-M.J. Cabanier.
Capitaine de corvette J. Philippon.
Capitaine de frégate A. Roux.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,
Sur la proposition du ministre de la marine,
Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;
Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance du 21 février 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:
Mme Odette-Renée Gabory.
Enseigne de vaisseau Jean Saliou.
Enseigne de vaisseau Alfred de Rouge.
Enseigne de vaisseau Gilbert Wellele.
Enseigne de vaisseau André Labbe.
Premier maître François Jaouen.
Second maître Joseph Saliou.
Second maître Robert Metzger.
Quartier-maître Georges Ramus.
Quartier-maître Paul Leterrier.
Quartier-maître Roger Hays.
Quartier-maître Roger Gougibos.
Quartier-maître Jules Fischer.
Sergent Antoine Wolf.
O. R. I. C. de 1re classe Stéphane Sinding.
Matelot Emile Vidal.
Matelot Léon-Honoré Coxe.
Capitaine de frégate Jean Recher.
Ingénieur général du génie maritime Louis Kahn.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.
Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,
Sur la proposition du ministre de la marine,
Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;
Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;
Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance;
Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance du 28 mars 1947,

Décrète :

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée avec rosette à l'ingénieur mécanicien de 1re classe François-Joseph Tilly.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République.

Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la marine,

LOUIS JACQUINOT.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la marine,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française ;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française ;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance ;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance du 28 février 1947,

Décrète :

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée avec rosette au lieutenant de vaisseau Jacques-Patrice de Willenich.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République.

Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la marine,

LOUIS JACQUINOT.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la marine,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française ;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française ;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance du 28 mars 1947,

Décrète :

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à :

Patrouilleur *Poulmic*.

Ingénieur mécanicien Parayre.

Quartier-maître Léon-Albert Lucini (à titre posthume).

Lieutenant d'artillerie Jean Schorestene.

Lieutenant de vaisseau Jean-Jacques Lesieur.

Lieutenant de vaisseau de Ballabriga.

Lieutenant Léopold Hulot.

Sous-lieutenant Jacques-Fernand Bagnères.

Enseigne de vaisseau Jacques Senée.

Enseigne de vaisseau Paul Lerequier.

Médecin de 2e classe Alain Lefort.

Officier d'équipage de 1re classe André Bagot.

Officier d'équipage de 1re classe Francis-Joseph-Marie Vourch.

Officier d'équipage de 2e classe Jean Pinelli.

Premier maître Michel Lavezzi.

Matelot breveté Albert Laurent.

Matelot breveté Edmond Guerry.

Matelot breveté Louis Patou.

Matelot breveté Henri Bourles.

Matelot breveté Henri Coquet.

Maître fusilier Marcel Madec.

Maître Joseph Horny.

Maître Paul Richard.

Second maître fusilier Roger Bucher.

Second maître fusilier Jean Simon.

Second maître Georges Costes.

Second maître fusilier Roger Caron.

Second maître Raymond Jovenin.

Quartier-maître Gervais Henric.

Quartier-maître Marcel Raulin.

Quartier maître fusilier Laurent Casalonga.

Quartier-maître fusilier Pierre Quéré.

Quartier-maître Charles Valentin.

Quartier-maître André-Eugène Rolland.

Quartier-maître Joseph Madec.

Quartier-maître Jean Venturini.

Matelot fusilier Bernard Beux.

Matelot fusilier Michel Serra.

Enseigne de vaisseau Paul Jullien.

Quartier-maître Gabriel Loverini.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la marine,

LOUIS JACQUINOT.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la marine,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française ;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française ;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française ;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance du 14 mars 1947,

Décrète :

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée avec rosette à :

Médecin commandant Jean Sery (à titre posthume).

Maître mécanicien Albert Planesas (à titre posthume).

Quartier-maître Albert Rogel (à titre posthume).

Quartier-maître Joseph Laurière (à titre posthume).

Quartier-maître Jean Houdement (à titre posthume).

Matelot Raphaël Mercante.

M. Lucien Appiany.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la marine,

LOUIS JACQUINOT.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française (à titre posthume).

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la marine,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française ;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française ;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance du 21 février 1947,

Décrète :

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à titre posthume à :

Capitaine de frégate Claude Péri.

Capitaine de frégate François Drogou.

Capitaine de corvette Georges-Alphonse Rossignol.

Capitaine de corvette Jacques Sevestre.

Capitaine de corvette René Cannebotin.

Capitaine de frégate Georges-Louis-Nicolas Blaison.

Capitaine de frégate Roger Birot.

Lieutenant de vaisseau M. Barclay.

Lieutenant de vaisseau H. Patterson.

Lieutenant de vaisseau Gauffriaud.

Lieutenant de vaisseau Victor-François-Jean Bouet.

Lieutenant de vaisseau Bernard Crouzat.

Lieutenant de vaisseau Dangesac.

Lieutenant de vaisseau Michel-Pierre Sauvage.

Lieutenant de vaisseau G. Stora.

Lieutenant de vaisseau J.-R. Rogers.

Lieutenant de vaisseau Jean-Raoul-Alphonse Bloch-Laroque.

Officier des équipages Joseph Moal.

Enseigne de vaisseau Pierre-Paul-Henri Michaud.

Enseigne de vaisseau Raphaël Roca.

Enseigne de vaisseau Roger Degeorges.

Enseigne de vaisseau Robert-François Bourgarel.

Enseigne de vaisseau Daniel-Jean Allonier.

Enseigne de vaisseau Jean-Victor Le Landais.

Enseigne de vaisseau Guy-Albert Perrault.

Aspirant Léonce Le Gall.

Aspirant Gonzague de Poulpiquet.

Premier-maître Marcel Iltis.

Premier-maître Stéphane Moissonnier

Premier-maître Paul Tardo-Dino.

Maître Marcel Gauthier.

Maître Aristide Geulin.

Maître Yves Guillemet.

Maître Charles Guillerm.

Maître Raymond Harrel.

Maître Henri Langelfeld.

Maître Henri Le Notre.
Maître René-Joseph Leost.
Maître Louis Le Maou.
Maître Alain Le Lann.
Maître François Le Gars.
Maître Francisque Le Chevert.
Maître Fernand Leroux.
Maître Yves Maxoril.
Maître Félix Mousello.
Maître Jean Nicolas.
Maître Roger Varrault.
Maître Joseph Vergoz.
Maître Pierre-Lucien Brard.
Maître Roger Claude.
Maître Raymond Chevreau.
Maître Emile Dobe.
Maître Roger Devarieux.
Maître Edward Brown.
Maître Georges-Henri Blaise.
Premier-maître Raymond Belte.
Officier des équipages Jean-Yves-Marie Leoquet.
Officier des équipages Francis-Alexis Jaffry.
Second-maître Roland Fève.
Second-maître Pierre Foeqtlin.
Second-maître Eugène Fontaine.
Second-maître René Fouchard.
Second-maître Louis Georges.
Second-maître Yves Goasdoue.
Second-maître Joseph Haim.
Second-maître Charles Guillaume.
Second-maître Albert Grosse.
Second-maître Jacques Hydas.
Second-maître Joseph Guyonvarch.
Second-maître Charles Henninger.
Second-maître René Hervieu.
Second-maître Charles Hourcau.
Second-maître André Jesson.
Second-maître François Hergoat.
Second-maître Léon Lamarque.
Second-maître Jean Lemoigne.
Second-maître Pierre Le Goff.
Second-maître Léon Le Foulon.
Second-maître Henri Le Corre.
Second-maître Yves Le Saux.
Second-maître René-Jean Lubin.
Second-maître André Martin.
Second-maître André Marie.
Second-maître Joseph Menard.
Second-maître François Meudec.
Second-maître Jean Moreau-Vautier.
Second-maître Louis Morin.
Second-maître Georges Parmentier.
Second-maître André Olivier.
Second-maître Guy Perotin.
Second-maître Jean Postic.
Second maître Louis Prass.
Second maître Paul Raffaelli.
Second maître Jean Ramoff.
Second maître André Rigault.
Second maître Pierre Rosec.
Second maître Eugène Ruellou.
Second maître Armand Saget.
Second maître Maximilien Sureq.
Second maître Michel Scoarnec.
Second maître Joseph Segalou.
Second maître Joseph Sevestre.
Second maître Louis Simon.
Second maître Maxime Tache.
Second maître Georges Torteval.
Second maître Jean Vigueux.
Second maître Henri Botz.
Second maître Joseph Ferragu.
Second maître René Carle.
Second maître Maurice Ehret.
Second maître Georges Caret.
Second maître Charles Chambon.
Second maître Marcel Cavadini.
Second maître Louis Caucel.
Second maître Louis Chauveau.
Second maître Jean Colleter.
Second maître Armand Cretiaux.
Second maître Jean Duclos.
Second maître Paul Detallante.
Second maître Roger Chirat.
Second maître Jean Buboc.
Second maître Auguste Bertron.
Second maître André Courtin.
Second maître Paul Cormet.
Second maître Marcel Corlay.
Second maître Pierre Briand.
Second maître Jean-Marie Colliou.
Second maître Pierre Basquin.
Quartier-maître Eugène Blavette.
Quartier-maître Albert-Joseph Eckerlin
Quartier-maître Albert Bouvret.
Quartier-maître Gilbert Bourdon.
Quartier-maître Joseph Erler.
Quartier-maître Roland Chaumette.
Quartier-maître Jean Cassaigne.
Quartier-maître Antoine Crelinger
Quartier-maître Pierre-Louis Briout.
Quartier-maître Alexandre Briec.
Quartier-maître Maurice Dewitte
Quartier-maître Louis Colloberl.
Quartier-maître Georges Collin
Quartier-maître Joseph Crochemore.
Quartier-maître Jean Bouleau.
Quartier-maître Robert Breton.
Quartier-maître Gilbert Bouille.
Quartier-maître Jean Colin.
Quartier-maître Jean-Mathieu Codec.
Quartier-maître Marcel Delandre.
Quartier-maître Albert-Jules Cobz.
Quartier-maître Emile-Louis Bertrand.
Quartier-maître Jean Berrou.
Quartier-maître Louis-Michel Belloti.
Quartier-maître Jacques Dufour.
Quartier-maître René Bassot.
Quartier-maître Etienne Authier.
Quartier-maître Michel Bories.
Quartier-maître Paul-Roger Boone.
Quartier-maître Joseph Cloarec.
Quartier-maître Henri Clique.
Quartier-maître René Compagnet.
Quartier-maître Albert-Anselme Blot.
Quartier-maître Louis Blondinau.
Quartier-maître Michel Chauvin.
Quartier-maître Henri Bretzner.
Quartier-maître Robert-Marcel Debrée.
Quartier-maître André Detollemarre.
Quartier-maître Maurice Dabuty.
Quartier-maître Pierre-Jean Blanchard.
Quartier-maître Pierre Bloas.
Quartier-maître Jean-Louis Cante.
Quartier-maître Claude Buard.
Quartier-maître Adrien-François Denouel.
Quartier-maître François Cleach
Quartier-maître Jean Autret.
Quartier-maître Jean-Yves Ansquer.
Quartier-maître Simon Violant.
Quartier-maître Louis-Antoine Vincelot.
Quartier-maître Jean-Eugène-Raymond Villard.
Quartier-maître Louis Vardon.
Quartier-maître Camille Van Audehaerde.
Quartier-maître André Teurtrie.
Quartier-maître Yves Tanguy.
Quartier-maître Paul Tailly.
Quartier-maître Richard-Armand Slaney.
Quartier-maître Joseph Simon.
Quartier-maître Yves Scoarnec.
Quartier-maître Robert Schott.
Quartier-maître Joseph Scheyer.
Quartier-maître Roger-Augustin Santot.
Quartier-maître René Stadler.
Quartier-maître Jean Salou.
Quartier-maître Roger-Maurice Salles.
Quartier-maître Yves Salaun.
Quartier-maître Jules Saffray.
Quartier-maître Roger Salalum.
Quartier-maître Emile-Charles Roussel.
Quartier-maître Charles Rohfritsch.
Quartier-maître Jean Rollet.
Quartier-maître Jean Roche.
Quartier-maître Eugène Rivière.
Quartier-maître Joseph Rigours.
Quartier-maître Raymond Richard.
Quartier-maître Albert Vautier.
Quartier-maître Charles Richard.
Quartier-maître Robert-Albert Renault.
Quartier-maître Serge Restiaux.
Quartier-maître Yves Queyroi.
Quartier-maître Alain-François Quintin.
Quartier-maître Louis-André Quinton.
Quartier-maître Jean-Louis Quere.
Quartier-maître Joseph Quaranta.
Quartier-maître Lotis Premont.
Quartier-maître Georges-André Pournin.
Quartier-maître Paul Placide.
Quartier-maître Louis-Victor Podeur.
Quartier-maître Jean Pirois.
Quartier-maître Henri Pinault.
Quartier-maître Roger-Charles Pierre.
Quartier-maître Louis-Alexandre Pierre
Quartier-maître Emilien Picard.
Quartier-maître Laurent Picabra.
Quartier-maître Yves Person.
Quartier-maître Roger Perrot.
Quartier-maître Louis Perron.
Quartier-maître Joseph Pelle.
Quartier-maître Eugène Patrick.
Quartier-maître Pascaud.
Quartier-maître Jean Parmentier.
Quartier-maître Adrien Oreboval.
Quartier-maître Jean-François Olliivier.
Quartier-maître Jean Montador.
Quartier-maître Léon Morcel.
Quartier-maître James Millet.
Quartier-maître Georges Millandre.
Quartier-maître Edouard Merlin.
Quartier-maître André Massaloux.
Quartier-maître Georges Martin.
Quartier-maître Armand Mailharin.
Quartier-maître Roger Maitre.
Quartier-maître Roger Lucas.
Quartier-maître Germain Loemba.
Quartier-maître Pierre Loirat.
Quartier-maître André Lizet.
Quartier-maître Auguste Lhotellier.
Quartier-maître Joseph Le Seguillon.
Quartier-maître Jean Leroux.
Quartier-maître Lucien Le Bel.
Quartier-maître Joseph-Henri Le Bec.
Quartier-maître Alain Le Dem.
Quartier-maître Marcel-Louis Le Doussal.
Quartier-maître René Le Doledec.
Quartier-maître Lesuy Legoff.
Quartier-maître Yvon Le Lay.
Quartier-maître Roger Lemonnier.
Quartier-maître Raymond Lemonnier.
Quartier-maître Auguste Lemonnier.
Quartier-maître Pierre Leroy.
Quartier-maître Baptiste-Pierre Ladrat.
Quartier-maître Pierre Labat.
Quartier-maître Jean-Joachim Laine.
Quartier-maître Jean Laville.
Quartier-maître Raymond-Marius Lavenue.
Quartier-maître Georges Langevin.
Quartier-maître Yves Lamezec.
Quartier-maître Adolphe Lamesch.
Quartier-maître Joseph Kervedou.
Quartier-maître Louis Kiehl.
Quartier-maître Guy Lamande.
Quartier-maître Maurice Joucla.
Quartier-maître Prosper Jouhan.
Quartier-maître Pierre Journaux.
Quartier-maître Clovis Jousseaume.
Quartier-maître Gaston Jolivot.
Quartier-maître Pierre Jacoby.
Quartier-maître Maurice Huguet.
Quartier-maître Eugène Higele.
Quartier-maître Jean Hingant.
Quartier-maître Francis-Maurice Hollande
Quartier-maître Raphaël-Aristide Houitte.
Quartier-maître André Heno.
Quartier-maître Louis-Léon Herlem.
Quartier-maître Georges Harlamoff
Quartier-maître Jacques Hambsch.
Quartier-maître Marcel Guezel.
Quartier-maître Arsène Guena.
Quartier-maître Joseph Gueguen.
Quartier-maître Julien Grosjean.
Quartier-maître Raymond Granier.
Quartier-maître Gilbert-Louis Gouy.
Quartier-maître François Geffroy.
Quartier-maître Marcel Genlot.
Quartier-maître Jean Garand.
Quartier-maître Lucien Gaillard.
Quartier-maître Albert Fritch.
Quartier-maître André Fresdure.
Quartier-maître Marcel François.

Quartier-maître Jacques-Jean Fournie.
Matelot breveté Robert Fonteyn.
Matelot breveté Roland Nogues.
Matelot breveté Paul Raymond.
Matelot breveté Guy-Jacques Chemin.
Matelot Adolphe Hebert.
Matelot Hanicene Wa.
Matelot Jean Guyader.
Matelot Roland Guignot.
Matelot Henri Grosvalet.
Matelot Henri Grizel.
Matelot Kléber Gravouil.
Matelot René Graves.
Matelot Raymond Grandet.
Matelot Jean-Raymond Grados.
Matelot René-François Gourves.
Matelot Jean-Pierre Gouillandre.
Matelot Guy Girard.
Matelot Emile Gautier.
Matelot Gérard Frémy.
Matelot Francis Fitzpatrick.
Matelot Yves Le Merrer.
Matelot Alphonse Lepercque.
Matelot Jean-Marie-Louis Le Ray.
Matelot Eugène Le Bars.
Matelot Joseph Lafourcade.
Matelot Gilbert-Laurent Laborie.
Matelot Albert Lardoux.
Matelot François-Jacques Joly.
Matelot Jean-Emile Ide.
Matelot Georges Ibanez.
Matelot Albert Hervé.
Matelot William Hayse.
Matelot Gabriel L'Hosiis.
Matelot Jean-Baptiste Lessart.
Matelot Alfred Le Chevalier.
Matelot Yves Le Bideaux.
Matelot Roger-Fernand Lécuyer.
Matelot Henri-Jean Le Dizet.
Matelot Georges Le Faou.
Matelot Eugène Leforgue.
Matelot Jean-Louis Le Gall.
Matelot Jean-François Le Gras.
Matelot Emmanuel Le Guen.
Matelot Jean-Yves Le Houérou.
Matelot Joseph-Yves-Marie Le Leap.
Matelot Boudou N'Diaye.
Matelot Mathieu Motte.
Matelot Louis Monnier.
Matelot Jean-Yves Moal.
Matelot Paul Mezzana.
Matelot Roger-Marcel Mette.
Matelot François Menou.
Matelot Jean Menez.
Matelot André Meiller.
Matelot Albin Mazza.
Matelot Jean-Marie Marzin.
Matelot Pedro Martinez.
Matelot Elie Marais.
Matelot Léopold Mantel.
Matelot Alphonse-Jean Lorant.
Matelot Marius Littorin.
Matelot Joseph Liron.
Matelot Gaston-Victor Rarall.
Matelot Guy-Roger Ravlot.
Matelot Joseph Rannod.
Matelot Julien Quéré.
Matelot Pierre-Octave Prodor.
Matelot Joseph-Paul Provost.
Matelot Jean Priol.
Matelot Jean-Baptiste Poggiioli.
Matelot Joseph-Roger Pitte.
Matelot Guillaume Pennamen.
Matelot Yves Peloux.
Matelot François Pelletier.
Matelot Déménie Palane.
Matelot Alai.. Railler.
Matelot Jean Page.
Matelot Jean Omnis.
Matelot Robert-Eugène Obe.
Matelot René Olive.
Matelot Alexandre-Fernand Varin.
Matelot Raymond Van Bellingen.
Matelot Lucien Urvoy.
Matelot Yves Toupin.
Matelot Lucien Texier
Matelot René-Alexandre Tricot.
Matelot William-Clifton Smée.
Matelot Pierre-André Sivassier.
Matelot Louis Santos.
Matelot André Spielmann.
Matelot Jean-Pierre Spinec.
Matelot Jean Salun.
Matelot Raymond-Armand Rouesais.
Matelot Jacques Rivoallon.
Matelot Jean-Saturnin Riard.
Matelot Raymond-Gilbert Reusey.
Matelot Joseph Corre.
Matelot André Delmange.
Matelot André Clément.
Matelot Jean-Paul Contier.
Matelot André Cardon.
Matelot Gérard Cadinot.
Matelot Jean-Louis Caule.
Matelot Jacques Chauvin.
Matelot Prosper Buffet.
Matelot Roger Colmay.
Matelot Jean Amadu.
Matelot Robert Abry.
Matelot Robert-Marie Carré.
Matelot Lucien Bleas.
Matelot René-Luc Aboulicam.
Matelot Paul Ferrié.
Matelot Maurice Etcheverry.
Matelot Paul Fave.
Matelot Yvan Favre.
Matelot Jules Baron.
Matelot Georges Delage.
Matelot Charles Degrand.
Matelot Carnot Decroix.
Matelot Jean Brook.
Matelot Georges Collas.
Matelot Robert-François Cobiant.
Matelot Paul Coatleven.
Matelot Jean-Pierre Brattesani.
Matelot Wame Bouabre.
Matelot Jules Bocanfuso.
Matelot Michel Egault.
Matelot Gustave-Charles Barneau.
Matelot Jean Blondot.
Matelot Georges Barbier.
Matelot Gérard Brett.
Matelot Francis Balut.
Matelot Michel Baltas.
Matelot Charles-Antoine Ancarola.
Matelot Pierre-Auguste Amp.
Matelot Félix Duguen.
Matelot Georges-Jean-Désiré Clément.
Matelot Frédéric Dobo-Sosse.
Matelot Firmin-Maurice Desacker.
Matelot René Colleter.
Matelot Jean David.
Matelot Raymond-Jean Dauster.
Matelot Julien Daubelcourt.
Matelot Edouard Corvasi.
Médecin de 1re classe René-Joseph-François Le Bas.
Ingénieur mécanicien Paul-Félicien Rimdaud.
Ingénieur mécanicien Emile-Louis-Joseph Legrand.
Ingénieur mécanicien Charles-Gaston Lacombe.
Radio Roger Dellacherie.
MM. Pierre Blanchard.
Bernard Andrieux.
François Sevilla.
Marius Tamarella.
Marcel Tourment.
Guillaume Schuster.
Emile Richard.
Roger Gravier.
André Le Priset.
Robert Lagrange.
Yves Lambrert.
Roger Hersont.
Louis Hamoniaux.
Louis Frossard.
Jean Christophe.
Jean Le Saout.
Jean Métivier.

Art. 2. — Le ministre de la marine est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la marine,
LOUIS JACQUINOT.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de l'agriculture;

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 14 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Robert Barbe (à titre posthume).
Edmond Barbe (à titre posthume).
Michel Gillardeau (à titre posthume).
André Lagrafeuil (à titre posthume).
René Lagrange (à titre posthume).
Marcel Arnoult.
Antoine Bonche.
Louis Bourdet.
Fernand Bourgouin.
Emile Blanc Patin.
Louis Brand.
Robert Brettes.
Jean-Marie Chanliau.
Georges Cheveau.
Daniel Coudere.
Claude Dussour.
François Favin.
Gaston Fraysse.
Jean Garreau.
Bertin Jean.
Victorien Jouanen.
Langlois.
Jean Lavigne dit « Cadet ».
Emile Le Chipre.
Ernest Lecomte.
Antonin Mias.
Mme Marie-Jeanne Luguern.
M. François Padovani.

Art. 2. — Le ministre de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'agriculture,
TANGUY PRIGENT.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de l'agriculture;

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Louis Gautier (à titre posthume).
Raoul Tric. (à titre posthume).
Mlle Hélène-Marie-Louise Mahé.
MM. René-Charles-Frédéric Kobloth.
Marcel Maillard.
Marcel Petit.

Art. 2. — Le ministre de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'agriculture,
TANGUY PRIGENT.

Homologation du règlement de collecte des laines de tonte 1947 (barème des prix annexé).

Le ministre de l'agriculture, le ministre de l'économie nationale et le ministre de la production industrielle,

Vu l'article 7 (1er alinéa) de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, ensemble des ordonnances subséquentes, par l'effet duquel sont provisoirement maintenus en application les actes dits lois du 19 mai 1941 instituant une prime d'encouragement à la production lainière et lois des 11 août 1942 et 19 janvier 1943 portant création d'un comité national interprofessionnel de la laine;

Vu le décret du 14 juin 1946 constituant le comité national interprofessionnel de la laine régisseur d'avances;

Vu l'arrêté du 24 mars 1945 relatif à l'exercice des attributions dévolues au comité national interprofessionnel de la laine par le commissaire du Gouvernement et le commissaire adjoint du Gouvernement assistés d'un directeur administratif et d'une commission consultative;

Sur proposition du directeur de la production agricole, du directeur des industries textiles et des cuirs et du chef du service de l'économie générale,

Arrêtent:

Art. 1er. — La collecte des laines de France sera effectuée, pour la campagne 1947, dans les conditions fixées par le règlement de collecte ci-annexé.

Art. 2. — Sous réserve des parts réservataires définies aux articles 17 et 18 du règlement prévu à l'article 1er, les éleveurs de moutons sont tenus de livrer la totalité de leur récolte de laine à l'organisme chargé de la collecter.

Art. 3. — La société « l'Union lainière » de France est habilitée à effectuer la collecte des laines de France pour la campagne 1947.

Art. 4. — Le directeur de la production agricole, le directeur des industries textiles et des cuirs et le chef du service de l'économie générale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10 juillet 1947.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation.
Le directeur du cabinet,
LIBERT BOU.

Le ministre de l'économie nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI FAURE.

Le ministre de la production industrielle,
Pour le ministre et par délégation.
Le directeur adjoint du cabinet,
PIERRE VALLÉ.

REGLEMENT
DE COLLECTE DES LAINES DE FRANCE
(Tonte 1947.)

Organisation de la collecte.

Art. 1er. — La collecte des laines de France (tonte 1947) est effectuée dans les conditions fixées par les articles ci-après du présent règlement, sous l'autorité du ministre de l'agriculture et du ministre de la production industrielle, par la société coopérative à responsabilité limitée « Union lainière de France ».

Ladite société est chargée du contrôle et de la coordination des opérations de collecte.

Elle a également pour mission de proposer auxdits ministres les modalités d'application du présent règlement dans les cas particuliers ou litigieux.

Collecteurs. — Régions de collecte.

Art. 2. — La France est divisée en régions de collecte des laines à la tête desquelles sont placés des chefs de région collecteurs responsables, nommés pour un an par le ministre de l'agriculture et le ministre de la production industrielle, sur proposition de l'union lainière de France.

En outre, les coopératives lainières agréées par le ministre de l'agriculture sont responsables de la collecte des laines de leurs sociétaires. Elles ont à cette fin, dans le cadre de leur statut juridique, les prérogatives et les obligations des chefs de région collecteurs.

Les chefs de région sont chargés en tonte exclusivité de la collecte des laines de tonte de leur région, à l'exception de celles des sociétaires des coopératives lainières agréées comme collecteurs.

Néanmoins, en vue d'éviter les frais et les difficultés susceptibles d'être soulevés par une dualité d'organisations, chefs de région et coopératives agréées devront s'entendre chaque fois qu'il y aura lieu pour effectuer en commun la collecte.

Aucun organisme ou œuvre autre que le collecteur chef de région ou la coopérative agréée comme collecteur n'est autorisé à collecter des laines de tonte à quelque titre que ce soit.

Les chefs de région sont tenus d'avoir un bureau permanent dans leur région et d'y disposer d'un poste téléphonique et d'un personnel à demeure.

Tout chef de région ayant contrevenu au présent règlement, ou ayant commis une faute grave pourra, sans préjudice de tous dommages et intérêts, être relevé de ses fonctions sans indemnité par décision du ministre de l'agriculture et du ministre de la production industrielle, sur proposition de l'Union lainière de France.

Obligations des éleveurs.

Art. 3. — Sous réserve des parts réservataires définies aux articles 17 et 18 du présent règlement, les producteurs sont tenus de livrer intégralement leur laine à leur coopérative ou au chef de région collecteur selon qu'ils sont ou non sociétaires d'une coopérative agréée comme collecteur.

Circulation des laines.

Art. 4. — Sauf pour le groupage des laines ou leur livraison au collecteur, aucun transport, transfert ou envoi quelconque de laine brute ou lavée campagne, ne peut être effectué sans une autorisation de transport délivrée par le collecteur.

Ramasseurs et sous-collecteurs.

Art. 5. — Pour exercer sa mission et maintenir avec les éleveurs tous les contacts nécessaires, le chef de région doit s'assurer le concours de ramasseurs locaux, nommés par ses soins, après accord de l'Union lainière de France.

Ces ramasseurs peuvent également aider le chef de région dans les opérations de collecte proprement dites, contrôlations, pesage des laines, emballage, etc. Ils ne sont toutefois pas autorisés à estimer le prix des laines.

Le chef de région doit donc diriger les réceptions des laines personnellement ou par fondé de pouvoir. Exceptionnellement, il peut confier cette charge à des sous-collecteurs présentant au point de vue technique et moral les garanties nécessaires sous réserve que ces agents soient préalablement agréés par l'Union lainière de France.

Les fonctions de ramasseurs doivent être assurées:

a) Par les coopératives lainières compétentes;

b) Par les ramasseurs locaux les plus qualifiés parmi les anciens ramasseurs de laine.

Le chef de région, dans la limite du contingent qui lui est alloué, remet aux ramasseurs les bons de carburant correspondant à leur activité.

Responsabilité des chefs de région envers les éleveurs.

Art. 6. — Les chefs de région sont pécuniairement responsables des qualités, finesses et rendements des laines collectées, sous réserve d'une tolérance maxima de 5 p. 100 du rendement retenu par l'évaluation du prix à payer à l'éleveur.

Les chefs de région seront dégagés de toutes responsabilités envers les éleveurs, après expertise faite dans les lavages ou peignages, par les inspecteurs réceptionnaires attachés à l'Union lainière de France.

Contre-expertise des lots.

Art. 7. — Si l'estimation de l'inspecteur réceptionnaire de l'Union lainière de France ne concorde pas avec celle du collecteur et si elle n'est pas acceptée par ce dernier, le comité national interprofessionnel de la laine nommera un arbitre dont les conclusions seront adoptées définitivement et sans appel.

En cas de sous-estimation des lots par le chef de région, celui-ci devra faire parvenir aux éleveurs, par l'intermédiaire de l'Union lainière de France, et dans les huit jours qui suivront la décision de l'arbitre, la différence entre le prix qu'il aurait dû payer et le prix réellement payé à ces éleveurs.

Le fait, pour un chef de région, de ne pas se conformer à la décision de l'arbitre dans les délais impartis, sera considéré comme une faute grave, tombant sous le coup de la révocation prévue à l'article 2 du présent règlement.

Centres de ramassage.

Art. 8. — Les producteurs sont tenus d'apporter leur laine à des centres de ramassage fixés par les collecteurs, après accord de l'Union lainière de France; ces centres ne doivent pas se trouver à plus de 15 kilomètres du lieu de production, sauf cas très exceptionnels.

Achats et convocations.

Art. 9. — Les chefs de région collectent les laines des éleveurs aux centres de ramassage et les payent comptant sur la base du barème officiel, soit à l'éleveur, soit à son représentant qualifié.

Les chefs de région doivent prendre toutes précautions pour éviter aux éleveurs des attentes inutiles, notamment en les convoquant au centre de réception à une heure déterminée et commune par commune.

La convocation se fait de préférence individuellement par bulletins nominatifs remis aux intéressés par l'intermédiaire des coopératives, des ramasseurs locaux ou à défaut des maires.

Ce bulletin peut comporter des conseils aux éleveurs sur les conditions de collecte, de présentation des toisons et sur les avantages susceptibles de leur être accordés.

Prix à payer aux éleveurs.

Art. 10. — Les prix à payer aux éleveurs pour les qualités A. B. C. D. seront déterminés d'après le barème annexé au présent règlement, barème basé sur le prix de 85 F pour la qualité B, finesse II, rendement 40 p. 100.

Ce prix de base comporte:

a) Le prix de vente à l'industrie déterminé par le barème industriel (arrêté n° 16 771 publié au *B. O. S. P.* du 10 janvier 1947, page 8, ou éventuellement arrêté subséquent);

b) La prime d'encouragement à la production lainière.

D'autre part, si la quantité totale de laine collectée en France en 1947 dépasse 10.000 tonnes de suint, il sera accordé aux éleveurs une surprime déterminée au barème officiel annexé au présent règlement basé sur un montant de 7 F au kg pour la qualité B, finesse II, rendement 40 p. 100.

Au moment de la réception, une fiche indiquant les poids, qualités, rendements, finesses et prix payé, doit être remise à chaque éleveur et cela avant que son lot ait été mélangé à d'autres.

Tous ces renseignements sont, en outre, consignés sur une feuille d'émargement émargée par les éleveurs intéressés ou leurs représentants qualifiés. La feuille d'émargement comportera l'original et deux copies; l'original et une copie seront envoyés à l'Union lainière de France, accompagnés d'un bordereau d'achat en deux exemplaires; la seconde copie sera conservée par le collecteur.

Emballages.

Art. 11. — Une indemnité de 0,60 au kg sera perçue par les collecteurs sur tous les lots emballés dans leurs propres toiles et sera ajoutée au moment des factures.

Transports et expéditions.

Art. 12. — Les laines réunies par les collecteurs seront expédiées selon les instructions qu'ils recevront de leurs acheteurs.

Elles seront accompagnées d'une autorisation de transport conforme à la réglementation en vigueur; les formules d'autorisations seront fournies par l'Union lainière de France.

Tous les frais de camionnage et de transport par route du lieu de réception à la gare d'expédition, quelle que soit la distance, sont à la charge du collecteur.

Taux de rémunération des collecteurs.

Art. 13. — Les collecteurs sont rémunérés par une somme forfaitaire comprenant notamment les frais ci-dessous désignés, ainsi que tous autres pouvant leur incomber: frais de ramassage éventuellement frais de toile servant au transport des laines jusqu'aux wagons, transport par route quelle que soit la distance du centre de réception à la gare, dans le cas où un centre de réception est situé dans une localité non desservie par une gare chargement sur wagons, intérêts des sommes engagées, frais généraux et rémunération du chef de région, des ramasseurs et des sous-collecteurs, en résumé tous les frais jusqu'à la mise sur wagons incluse.

Lorsqu'une expédition immédiate sera impossible pour cas de force majeure dûment constatée, le collecteur pourra prétendre au bénéfice:

1° D'une allocation forfaitaire variant suivant la région de 40 à 60 centimes par kilogramme de laine emmagasinée pour couvrir tous frais de manutention tant à l'entrée qu'à la sortie du magasin, y compris la mise sur wagon.

2° D'une allocation journalière destinée à couvrir les frais de magasinage, de conservation et de surveillance des laines, se montant à 2 centimes par kilogrammes et par jour de magasinage jusqu'au 15e jour suivant la date du début des opérations de collecte et à 1 centime du 15e au 30e jour suivant cette date. (Fournir une attestation du chef de gare.)

Programme de réceptions.

Art. 14. — Le collecteur doit faire connaître à l'Union lainière de France avant le commencement de ses opérations:

a) La date et le lieu de chaque réception;

b) Pour chaque réception, le nom de l'acheteur et le lieu de destination de la marchandise.

Faute de pouvoir établir son programme de campagne en une seule fois, le chef de région fournira à l'Union lainière de France les renseignements afférents à la quinzaine à venir, et ainsi de suite au fur et à mesure des opérations.

Ventes.

Art. 15. — La laine collectée par les collecteurs sera vendue par eux à leurs acheteurs aux conditions suivantes:

Marchandises rendues sur wagon lococpeignage ou lavage, frais de transport remboursés par l'Union lainière de France, poids de culture.

Le prix de vente par le collecteur à ses clients est déterminé d'après le barème industriel (art. 1er de l'arrêté ministériel n° 16771 publié au *Bulletin officiel des services des prix* du 10 janvier 1947, page 8), à qualité, finesse et rendement égaux à ceux retenus pour la détermination du prix d'achat à l'éleveur dans les conditions fixées à l'article 10 du présent règlement.

Les laines ne seront mises aux machines qu'après autorisation de l'inspecteur réceptionnaire attaché à l'Union lainière de France; cet inspecteur les examinera au préalable et s'assurera que toutes les opérations et estimations sont correctes.

La différence entre le prix d'achat aux éleveurs et le prix de vente aux utilisateurs, majorée de la rémunération des collecteurs telle qu'elle a été définie à l'article 13, différence constituant la prime accordée aux éleveurs, sera remboursée aux collecteurs par le C. N. I. L. après vérification par l'Union lainière de France de la régularité des opérations.

Facturation et règlement de la prime.

Art. 16. — Les laines devront être facturées par les collecteurs à leurs acheteurs selon un modèle qui leur sera fourni par l'Union lainière de France.

Le collecteur devra faire parvenir tous les quinze jours, en un seul envoi, à l'Union lainière de France:

1° S'il y a lieu, le programme de réception et d'expédition prévu à l'article 14 du présent règlement;

2° Les pièces suivantes, établies et groupées par expédition:

a) Deux copies de sa facture à son acheteur;

b) Double de l'avis d'expédition;

c) Feuille d'émargement en double exemplaire (original et copie) se rapportant à cette facture;

d) Bordereau d'achat en double exemplaire récapitulatif de ces feuilles d'émargement.

Laine de consommation familiale. Parts réservataires.

I. — Régions à forte densité lainière (liste annexée).

Art. 17. — Dans la limite d'une quantité qui ne peut excéder 50 p. 100 de la production lainière du troupeau, chaque éleveur a le droit de conserver pour son utilisation familiale une toison:

1° Pour lui-même;

2° Pour son conjoint ainsi que pour chacun des membres de sa famille ascendant ou descendant et leur conjoint, vivant sur l'exploitation. Dans les mêmes conditions de parenté, les prisonniers ou les déportés qui n'auraient pas encore rejoint leur domicile et qui vivaient habituellement sur l'exploitation, ainsi que les enfants en scolarité, donnent droit à l'attribution des mêmes parts réservataires.

En faveur des éleveurs qui ont des enfants de moins de quatorze ans, sous réserve que le nombre de ces enfants soit au moins de deux, les dispositions suivantes sont appliquées: chacun des enfants vivants de moins de quatorze ans donne droit par priorité à une toison familiale, jusqu'à concurrence de la production totale du troupeau; le solde éventuel sert à l'attribution des toisons familiales des autres membres de la famille, dans la limite de 50 p. 100 de ce solde.

Dans le cas où le troupeau compte plus de cinquante brebis et où il est gardé par un berger professionnel, le propriétaire doit obtenir une toison par personne au profit de celui-ci, de sa femme, de ses enfants mineurs ou de ses enfants employés sur l'exploitation agricole qui vivent sous son toit.

Le propriétaire en métayage, sans préjudice des droits qu'exerce son métayer, bénéficie une seule fois des mêmes avantages, quel que soit le nombre de ses exploitations, à condition que sa part de laine et celle de son métayer soient livrées en un seul lot.

Ces avantages sont accordés aux bénéficiaires sur présentation d'un certificat nominatif délivré par le maire de la commune du domicile.

En outre, tout producteur livrant à la collecte plus de 300 kg de laine brute obtient une part réservataire supplémentaire égale à 3 p. 100 du poids brut de la laine en suint livrée au-dessus de cette quantité.

Les toisons réservées aux producteurs et aux bergers peuvent être:

1° Soit remises par les réservataires à la coopérative lainière dont ils font partie ou à un échangiste agréé par l'union lainière de France.

Les filateurs artisans peuvent être admis comme échangistes, à condition qu'eux-mêmes ou leurs représentants se présentent au centre de réception le jour de la collecte pour recevoir les parts réservataires de leurs clients. Le chef de région ou, à son défaut, le ramasseur agréé peut être admis comme échangiste.

Les organismes professionnels qui groupent les toisons réservataires de leurs adhérents ou les échangistes agréés reçoivent les autorisations de transport en vue de faire transformer les laines chez tous les filateurs ou tisserands du choix des producteurs ou de leurs représentants accrédités. Toutefois, dans les départements artisanaux dont la liste sera arrêtée par les ministres de l'agriculture et de la production industrielle, les toisons familiales ne peuvent être transformées par des filateurs ou tisserands industriels sans une autorisation spéciale accordée par le répartiteur chef de la section textile de l'O. C. R. P. I. Cette autorisation sera accordée dans la seule hypothèse où, pour une raison justifiée, ce travail ne pourrait être effectué par un artisan.

Les autorisations de transport ne seront accordées qu'aux coopératives ou échangistes agréés et non aux réservataires eux-mêmes. Les coopératives et les échangistes agréés devront assurer le contrôle des réceptions des toisons constituant les parts réservataires et de la répartition des produits finis.

2° Soit échangées immédiatement contre du fil ou tissu collecte, dans les conditions suivantes:

800 g de laine filée pour 1 kg de laine LAF ou :

1 m 10 de tissu pour une livraison de 500 g à 1 kg de laine LAF;

2 m de tissu pour une livraison de 1 kg à 1 kg 500 de laine LAF;

3 m de tissu pour une livraison de 1 kg 500 à 2 kg de laine LAF.

Pour les livraisons supérieures à ces quantités, le taux de reprise sera: 1 m 40 de tissu pour 1 kg de laine LAF.

3° Soit conservées par les bénéficiaires pour leurs usages domestiques. Dans ce cas, aucun transport ou circulation ne pourra avoir lieu.

II. — Régions à faible densité lainière (liste annexée).

Dans ces régions les parts réservataires sont supprimées. Il sera procédé à l'échange pur et simple de la laine contre du fil collecte ou du tissu dans les conditions ci-dessous.

Cet échange se fera à raison de 400 g de fil collecte contre 1 kg de laine, base LAF, avec une maximum de 12 kg de laine filée.

Les taux des échanges laine contre tissu seront les suivants: au-dessous d'une livraison de 1 kg 500 de laine LAF, il ne sera pas échangé de tissu, mais de la laine filée.

Il sera accordé:

1 m 10 de tissu pour une livraison de 1 kg 500 à 2 kg de laine LAF;

2 m de tissu pour une livraison de 2 à 3 kg de laine LAF;

3 m de tissu pour une livraison de 3 à 4 kg de laine LAF.

Au-dessus de ces quantités, la base d'échange sera: 0 m 70 de tissu pour 1 kg de laine LAF avec un maximum de 21 m de tissu par éleveur.

Au cas où des éleveurs désireraient renoncer au fil ou au tissu auxquels leur donne droit leur apport de laine, pour recevoir à la place des points de textile, le chef de région leur remettra aux lieu et place du fil ou du tissu auxquels ils ont droit, des points textiles, à raison de 23 points par kilo de laine, base LAF, livrée à la collecte.

Il est bien entendu que si le fil collecté ou le tissu ne sont pas prêts pour être distribués sur les lieux de collecte, le chef de région devra s'entendre à l'avance avec les échangistes pour que ceux-ci distribuent le fil ou le tissu collecté après les réceptions.

Avantages accordés aux collectivités.

Art. 18. — Lorsque le troupeau appartient à une collectivité ou à une société d'exploitation, ladite collectivité ou société peut conserver, au titre des parts réservataires, 3 p. 100 du poids des laines brutes bien conditionnées livrées à la collecte.

Le taux est porté à 5 p. 100 au profit des sociétés poursuivant exclusivement un but d'assistance.

Les collectivités ou les sociétés d'exploitation auxquelles s'appliquent ces dispositions assureront la répartition entre leurs membres de la laine conservée au titre des parts réservataires.

Les propriétaires peuvent obtenir que soient réservées, au profit de leur berger, les parts réservataires prévues à l'article 17.

Les coopératives d'élevage ovin sont autorisées à recevoir au titre des parts réservataires, par adhérent, une attribution de laine égale à 1 p. 100 de la quantité produite par le troupeau, sans que cette attribution puisse dépasser 50 p. 100 de la production totale de ce même troupeau.

Contestations entre éleveurs et collecteurs.

Art. 19. — Les contrôleurs experts dépendant du C. N. I. L. jugeront en dernier ressort et sans appel les différends qui pourront intervenir entre éleveurs et collecteurs à l'occasion de l'estimation et du payement des laines.

Si un éleveur conteste l'expertise de son lot et si le contrôleur expert du C. N. I. L. est absent, le lot doit être emballé séparément en serpillière ou en sac étiqueté et plombé, en présence de l'éleveur intéressé que le collecteur paye immédiatement jusqu'à concurrence de 75 p. 100 de son évaluation.

Le collecteur avisera aussitôt le C. N. I. L. et lui enverra en même temps le double de la fiche qu'il établira; il avisera également le peignage ou le lavage destinataire.

A l'arrivée à ce peignage ou lavage, le lot en litige ne devra pas être déballé avant que le contrôleur expert du C. N. I. L. soit venu l'expertiser sur place. Après expertise, le solde et le supplément éventuel seront versés à l'éleveur par le collecteur.

Les frais occasionnés par l'expertise seront à la charge de la partie perdante.

Toutefois, si les conclusions du contrôleur expert du C. N. I. L. ne révèlent pas entre sa propre estimation et celle du collecteur, une différence de plus d'une demi-qualité, quant à la quantité, ou un écart supérieur à 2 p. 100, quant au prix déterminé, d'après le barème annexé au présent règlement, les frais occasionnés par l'expertise seront supportés par le C. N. I. L.

DÉPARTEMENTS A FORTE DENSITÉ LAINIÈRE

Allier, Aisne, Alpes (Basses-), vallée de l'Ubaye.
Alpes (Hautes-).
Alpes-Maritimes, district de Grasse.
Ardennes, Ariège.
Aube, Aude.
Aveyron.
Bouches-du-Rhône.
Corse, Côte-d'Or.
Drôme, Eure, Eure-et-Loir.
Gard, Garonne (Haute-).
Hérault.
Isère (district de Trièvres).
Jura, Loir-et-Cher, Loiret.
Lozère, Marne, Marne (Haute-).
Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle.
Nord, Oise, Pas-de-Calais.
Pyrénées (Basses-).
Rhin (Bas-), Rhin (Haut-).
Saône (Haute-), territoire de Belfort.
Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise.
Somme, Tarn.
Var, Vaucluse.
Vendée (district du marais de Luçon).
Vosges.
Yonne.

DÉPARTEMENTS A FAIBLE DENSITÉ LAINIÈRE

Ain, Alpes (Basses-), sauf la vallée de l'Ubaye, Alpes-Maritimes, Ardèche.
Calvados, Cantal, Charente, Charente-Maritime, Cher, Côtes-du-Nord, Corrèze, Creuse.
Dordogne, Doubs.
Finistère.
Gers, Gironde.
Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Isère, sauf district de Trièvres.
Landes, Loire, Loire (Haute-), Loire-Inférieure, Lot, Lot-et-Garonne.
Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan.
Nièvre.
Orne.
Puy-de-Dôme, Pyrénées (Hautes-), Pyrénées-Orientales.
Rhône.
Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Savoie (Haute-), Sèvres (Deux-).
Tarn-et-Garonne.
Vienne, Vienne (Haute-), Vendée, sauf le district du marais de Luçon.

PRIX D'ACHAT DES LAINES EN SUINT 1947-1948

Les prix d'achat des laines en suint aux producteurs agricoles sont fixés au kilogramme pour les laines de tontes 1947, selon le barème suivant:

FIN	REND lavage.	CATÉGORIE AA		CATÉGORIE A		CATÉGORIE B		CATÉGORIE C		CATÉGORIE D	
		Suint.	L. A. F.	Suint.	L. A. F.	Suint.	L. A. F.	Suint.	L. A. F.	Suint.	L. A. F.
		francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
120	32	121 50	380 15	114 »	355 50	102 »	318 55	»	»	»	»
115	33	120 »	363 30	112 »	338 70	99 50	301 85	»	»	»	»
110	34	118 50	348 25	110 »	323 75	97 50	287 »	90 50	266 90	88 »	244 35
105	36	118 50	329 80	110 »	305 35	96 50	268 75	89 50	248 45	81 50	226 55
PM	37	116 50	314 95	107 50	290 60	94 »	254 05	86 50	233 50	78 50	212 20
PX	38	111 50	294 »	103 50	272 15	90 50	238 55	84 »	221 40	77 »	202 25
1	39	105 50	270 60	98 »	250 80	88 »	226 05	81 50	209 30	75 »	192 20
2	40	102 »	255 »	94 »	235 40	85 »	212 50	79 50	198 40	73 »	182 05
3	42	94 »	223 55	86 50	205 75	78 »	186 30	73 »	173 80	60 »	143 45
4	43	78 50	182 85	74 50	173 30	67 »	155 80	62 »	144 60	57 »	132 60
5	44	74 »	168 50	70 »	159 10	62 50	142 »	57 50	131 15	53 »	120 55

		Suint.	L. A. F.
		francs.	francs.
Pyr., 55 p. 100	Blanches, toutes catégories	69 50	126 30
	Gris clair, toutes catégories	62 50	113 95
	Gris foncé, toutes catégories	56 »	101 65

N. B. — Les prix des suints sont arrondis à 0,50 F.

Le classement par catégorie est opéré conformément aux dispositions suivantes:

Catégorie « AA ». — Toisons supérieures, chaineuses, propres, sans défauts; nouées ou liées avec des ficelles papier.

Catégorie « A » — Nerveuse, bien poussée, régulière, propre; toisons nouées ou liées avec ficelle papier.

Catégorie « B » — Bonne laine courante, quelques légers défauts admis.

Catégorie « C ». — Laines creuses ou légèrement jarreuses ou piquées.

Catégorie « D ». — Laines défectueuses, piquées, jarreuses ou pailleuses.

Les lots classés soit entre deux catégories, soit entre deux finesses, sont achetés au prix moyen du kilogramme en suint des deux catégories ou des deux finesses considérées.

Le prix des laines spéciales est fixé à partir des prix définis à l'article 1er conformément aux barèmes ci-après:

A. — Toisons d'agneaux. — Les lots de toisons d'agneaux livrés séparément sont estimés suivant leur propre rendement, finesse et catégorie, celle-ci étant déterminée d'après les définitions de l'article 1er. En outre, il sera tenu compte de la longueur de la mèche d'après les distinctions suivantes:

Catégorie « A ». — Toisons d'agneaux très poussées.

Catégorie « B ». — Toisons d'agneaux assez bien poussées.

Catégorie « C ». — Toisons d'agneaux peignables.

Catégorie « D ». — Toisons d'agneaux impeignables.

Le prix des laines d'agneaux ainsi estimées est fixé en suint en partant du prix LAF (lavé à fond) des laines mères correspondantes diminué de 10 F par kilogramme.

Les laines d'agneaux livrées dans le même lot que les laines mères sont payées au même prix que les laines mères.

B. — Toisons couleur. — Laines burelles et noires: même prix que les laines blanches.

Laines grises ou couleur: diminution de 40 p. 100 sur les prix des laines blanches.

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la production industrielle;

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 21 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. De Bavinchove (Jehan-Noël).
Ligraud (Fernand-François-Jules).
M. Ory (Georges-Antoine-Alphonse).

Art. 2. — Le ministre de la production industrielle est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de la production industrielle,
ROBERT LACOSTE.

Mise en vente libre provisoire des chaussures « usage-ville » basses pour homme, femme, cadet, grande-fillette et garçonnet-fillette, à simple semelle en caoutchouc, sans intercalaire.

Le ministre du commerce et le ministre de la production industrielle,

Vu l'ordonnance du 22 juin 1944 relative à la répartition des produits industriels et la réglementation maintenue provisoirement en vigueur par ladite ordonnance;

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisation pour la période transitoire de la répartition des produits industriels, modifiée par les lois des 7 octobre 1946 et 8 avril 1947;

Vu l'article 6 du décret n° 47-459 du 18 mars 1947 fixant les attributions du ministre du commerce;

Vu la décision I-67 du 7 mars 1944 dite « code du cuir » du répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries;

Vu la décision I-136 du 20 janvier 1947 du répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries,

Arrêtent:

Art. 1er. — A dater de la publication du présent arrêté au *Journal officiel* de la République française et jusqu'au 1er novembre 1947, les chaussures « usage-ville » basses pour homme, femme, cadet-grande-fillette et garçonnet-fillette à simple semelle en caoutchouc, sans intercalaire, qui étaient vendues jusqu'ici contre coupons d'achat nos 24, 23 et 22 et tickets-lettres « AP » de la carte de textile « E » modèle 1946, pourront être vendues librement, sans remise de titres d'achat par les consommateurs.

Art. 2. — Jusqu'au 1er novembre 1947, les commerçants se réapprovisionneront chez les fabricants, en chaussures définies à l'article 1er, sans remise de titres d'achat.

Art. 3. — Les fabricants justifieront leurs ventes sans titres d'achat par la production de relevés de factures.

Art. 4. — Le directeur du commerce intérieur et le directeur des industries textiles et des cuirs, répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 juillet 1947.

Le ministre du commerce,
JEAN LETOURNEAU.

Le ministre de la production industrielle,
ROBERT LACOSTE.

Mise en vente libre des pantoufles normales, des sabotines et des sandalettes dites « kneipp ».

Le ministre du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme, et le ministre de la production industrielle,

Vu l'ordonnance du 22 juin 1944 relative à la répartition des produits industriels et la réglementation maintenue provisoirement en vigueur par ladite ordonnance;

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisation pour la période transitoire de la répartition des produits industriels, modifiée par les lois des 7 octobre 1946 et 8 avril 1947;

Vu l'article 6 du décret n° 47-459 du 18 mars 1947 fixant les attributions du ministre du commerce;

Vu la décision I. 67, du 7 mars 1944, dite « Code du cuir », du répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries;

Vu la décision I. 72, du 27 mars 1945, du répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries, soumettant les articles des catégories pantoufles et sabotines au rationnement;

Vu la décision I. 140, du 24 mars 1947, du répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries, relative à la vente des pantoufles,

Arrêtent.

Art. 1er. — Sont ou demeurent exclues du rationnement et peuvent être vendues librement les catégories d'articles chaussants ci-après:

Tous articles de la catégorie pantoufles;
Sabotines toutes pointures vendues jusqu'ici contre coupon d'achat n° 4;
Sandalettes dites « kneipp » toutes pointures vendues jusqu'ici contre coupons d'achat n° 9.

Art. 2. — Sont et demeurent abrogées les décisions suivantes du répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries:

Article 23, paragraphe 6e, de la décision I. 67 du 7 mars 1944 relatif à la mise sous rationnement des articles de la catégorie pantoufles;

Article 2 de la décision générale n° 70 du 9 septembre 1944, pour la partie qui concerne la mise en vente libre des pantoufles et des sabotines;

Décision I. 72 du 27 mars 1945 relative à la réintégration des pantoufles et des sabotines dans le rationnement;

Décision I. 107 du 25 janvier 1946 relative à la mise en vente libre des pantoufles à semelles de bois;

Décision I. 124 du 11 septembre 1946 relative à la mise en vente libre des pantoufles à semelles en feutre de poil;

Décision I. 131 du 3 décembre 1946 relative à la mise en vente libre des pantoufles à semelles en textile et chaussons en basane.

Art. 3. — Le directeur du commerce intérieur et le directeur des industries textiles et des cuirs, répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui entrera en vigueur dès sa publication au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 juillet 1947.

Le ministre de la production industrielle,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre du commerce,
de la reconstruction et de l'urbanisme,
JEAN LETOURNEAU.

Vente au détail des articles textiles à usage vestimentaire ou domestique.

Le ministre du commerce, de la reconstruction et de l'urbanisme et le ministre de la production industrielle,

Vu la loi validée du 27 juin 1942 fixant le régime de la vente des articles textiles à usage vestimentaire et domestique;

Vu l'arrêté du 27 juin 1942 fixant les conditions d'application de la loi précitée;

Vu le décret du 18 mars 1947 fixant la compétence du ministre du commerce,

Arrêtent:

I. — Généralités

Art. 1er. — Peuvent dorénavant être acquis librement et sans formalité, à la vente au détail, tous les articles textiles à usage vestimentaire ou domestique, à l'exception de ceux mentionnés aux annexes I et II du présent arrêté.

Art. 2. — Les articles textiles dont la liste figure à l'annexe I ne peuvent être acquis par

les consommateurs, dans les conditions précisées au titre II ci-après, que:

1° Contre remise de tickets extraits des cartes de vêtements ou d'articles textiles en vigueur à la date d'entrée en application du présent arrêté ou de tickets spéciaux qui seront distribués à cet effet;

2° Contre remise de bons d'achat ou d'autorisations spéciales destinées à couvrir des besoins exceptionnels.

Ces divers titres de rationnement sont délivrés dans les conditions fixées par le ministre du commerce.

La liste n° I annexée au présent arrêté pourra être modifiée par décision conjointe du directeur du commerce intérieur et du répartiteur chef de la section textile.

Art. 3. — Les articles textiles, dont la liste figure à l'annexe II du présent arrêté, ne peuvent être acquis que par des utilisateurs professionnels, porteurs de titres délivrés à cet effet par le répartiteur, chef de la section textile, lequel pourra, par décision, conjointement avec le directeur du commerce intérieur, modifier cette liste.

Art. 4. — Des décisions communes du directeur du commerce intérieur et du répartiteur, chef de la section textile, détermineront les attributions en articles textiles rationnés figurant à l'annexe I, qui seront faites aux consommateurs contre remise des titres énumérés à l'article 2. Ces mêmes décisions pourront modifier le barème d'équivalence.

Les dates à partir desquelles les différents titres pourront être utilisés, et celles de leur péremption, seront fixées dans les mêmes conditions.

Art. 5 — Sont périmés:

a) Les tickets-points extraits des cartes A, E et J, ainsi que ceux extraits des cartes B ne portant pas la mention « laine »;

b) Les tickets-lettres antérieurement validés pour 30 points chacun sur les cartes B, modèle 1941;

c) Les vignettes-points:
Section textile récupération.
Section textile besoins industriels.
Section textile prioritaires.

Art. 6. — Restent valables, dans les conditions fixées au titre II ci-après, tous les autres titres de rationnement spécialement validés, antérieurement au présent texte, pour l'acquisition des articles textiles à usage vestimentaire ou domestique repris à l'annexe I.

II. DISPOSITIONS SPÉCIALES CONCERNANT LES ARTICLES RATIONNÉS ÉNUMÉRÉS A L'ANNEXE I

Laine à tricoter.

Art. 7. — La laine à tricoter ne pourra être acquise par les consommateurs que:

a) Contre tickets-points marqués « Laine » extraits des cartes de layette ou d'enfants en bas âge (catégories L et B) en vigueur à la date du présent arrêté, ou qui seront distribuées ultérieurement, et selon l'équivalence indiquée au barème;

b) Contre tickets-lettres déjà validés à cet effet antérieurement à la date de mise en vigueur du présent arrêté, ou qui le seront ultérieurement;

c) Contre bons d'achat, autorisation spéciale, ou tout autre titre délivré à cet effet, dans les conditions prévues aux articles 2 et 4.

Articles de layette.

Art. 8. — Les articles de layette ne pourront être acquis par les consommateurs que dans les conditions suivantes:

a) Langes de laine. — Contre tickets-lettres déjà validés à cet effet, ou qui le seront ultérieurement, ou contre autorisations spéciales d'achat prévues à l'article 2;

b) Autres articles. — Contre tickets-points des cartes de layette (catégorie L) suivant barème figurant à l'annexe I, ou contre autorisations spéciales d'achat prévues à l'article 2.

Linge de maison.

Art. 9. — Le linge de maison ne pourra être acquis par les consommateurs que contre remise:

a) De tickets-points extraits des cartes pour enfants de moins d'un an et pour jeunes mariés (catégories L et M) suivant barème figurant à l'annexe I;

b) De tickets-lettres ou de titres spéciaux qui pourront être validés ou délivrés à cet effet, dans les conditions prévues aux articles 2 et 4.

Vêtements de travail.

Art. 10. — Les consommateurs ne pourront se rendre acquéreurs de vêtements de travail que contre autorisations ou bons spéciaux délivrés dans les conditions prévues aux articles 2 et 4.

Toile cirée.

Art. 11. — La toile cirée ne pourra être acquise par les consommateurs que contre tickets-lettres antérieurement validés à cet effet, ou qui pourraient l'être ultérieurement.

Art. 12. — Les dispositions qui précèdent abrogent et remplacent toutes dispositions antérieures qui leur seraient contraires.

Art. 13. — Le directeur du commerce intérieur et le directeur des textiles et des cuirs répartiteur, chef de la section textile, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent texte qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 juillet 1947.

Le ministre de la production industrielle,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre du commerce,
de la reconstruction et de l'urbanisme,
JEAN LETOURNEAU.

ANNEXE I

Liste des articles dont la vente aux consommateurs continue à être subordonnée à un titre spécial d'acquisition et barème d'équivalence.

I. — *Laine à tricoter.*

3 points pour 50 g, ou tickets-lettres spécialement validés.

II. — *Layette.*

	Points.
L 1 Brassière	4
L 2 Chemises, brassières (les deux)	3
L 3 Couche	6
L 4 Lange de coton	11
L 5 Lange de laine	18
L 5 Pointe ou carré doublé	4

III. — *Linge de maison.*

LG 2 Drap de berceau moins de 100 × 160	16
LG 3 Drap d'enfant moins de 140 × 235	28
LG 4 Drap 160 × 280 (1)	55
LG 5 Drap 180 × 300 (1)	65
LG 6 Drap 200 × 300 (1)	70
LG 7 Drap 220 × 325 (1)	85
LG 8 Drap 220 × 350 (1)	100
LG 10 Essuie-mains, essuie-verres, torchon	7
LG 11 Nappe de moins de 130 × 130	12
LG 12 Nappe 6 couverts	20
LG 13 Nappe 12 couverts	32
LG 16 Peignoir de bain ou peignoir coiffeur tissu éponge sans manches	43
LG 17 Peignoir de bain ou peignoir coiffeur tissu éponge manches longues	58
LG 18 Serviettes de table	3
LF 19 Serviettes toilette nid d'abeille	7
LG 20 Serviettes toilette éponge	10
LG 21 Taie de berceau de moins de 0,45 × 0,45	6
LG 22 Taie d'enfant moins de 0,40 × 0,60	7
LF 23 Taie d'oreiller	15
LG 24 Taie de traversin, 1 personne	13
LG 25 Taie de traversin, 2 personnes	16

(1) A l'exclusion des draps ouvragés dont l'ornementation couvre à la fois les côtés et le centre du retour pour un minimum de 30 p. 100 de la surface du retour, celui-ci étant d'au moins 70 cm.

IV. — *Vêtements de travail.*

Bons spéciaux.

V. — *Toile cirée.*

Tickets-lettres spécialement validés.

ANNEXE II

Liste des articles qui ne peuvent être acquis que par certaines catégories d'utilisateurs.

Tapis mécaniques, à l'exclusion des tapis points noués mécaniques.
Tissu pour parapluies.
Tissu pour corsets.
Tissu pour édredons.
Tissu pour vêtements de travail.
Linoléum de qualité dite « du bâtiment ».
Moleskine et simili-cuir.
Coutil à matelas.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 10 juillet 1947, Mlle Montel (Suzanne), auxiliaire de bureau à l'administration centrale, déclarée admissible à l'emploi de dame sténodactylographe à la suite des épreuves du concours ouvert le 20 juin 1947, a été nommée dame sténodactylographe de 7e classe à l'administration centrale, sous réserve du résultat favorable de la visite médicale que l'intéressée doit subir auprès d'un médecin phtisiologue assermenté.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 11 février 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, au titulaire dont le nom suit:

M. Alfred Coste-Floret.

Art. 2. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du pré-

sent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'éducation nationale,

M.-E. NAEGELEN.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 14 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:

MM. Valet (Robert-Jules) (à titre posthume).
Maspero (Henri) (à titre posthume).
Université de Strasbourg.
Mme Florin (Colette).
Mlle Lascroux (Renée).
MM. François (Louis-Constant).
Gandar (Robert).
Le Guillou (Noël).
Rollo (Joseph).

Art. 2. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'éducation nationale,

M.-E. NAEGELEN.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la Republique,

Sur la proposition du ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 14 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée, avec rosette, à:

Mme Cavalier (à titre posthume).
MM. Batac (Jean) (à titre posthume).
Béchin (Maxime) (à titre posthume).
Boux (Rémi) (à titre posthume).
MM. Cadoudal (Alexis) (à titre posthume).
Cœuillet (Lucien) (à titre posthume).
Colle (Charles) (à titre posthume.
Courtois (Paul) (à titre posthume).
Delaunay (Marc) (à titre posthume).
Drevin (Paul-André) (à titre posthume).
Estrem (Jean) (à titre posthume).
Facon (Maurice) (à titre posthume).
Massias (Jacques) (à titre posthume).
Mauffrey (Marcel) (à titre posthume).
Mennessier (Robert) (à titre posthume).
Menezo (Jacques) (à titre posthume).
Norman (Gilbert) (à titre posthume).
Pietri (Joseph-Marie) (à titre posthume).
Raflin (Jean) (à titre posthume).
Rieckert (Eloi) (à titre posthume).
Sabine (Jacques) (à titre posthume).
Valentin (Roger) (à titre posthume).
Veillon (Paul-Guy) (à titre posthume).
Vieille (Paul) (à titre posthume).
Parisot (Gilbert) (à titre posthume).
Mmes Arnaud-Joron (Jeanne) (à titre posthume).
Bastide.
Bathy (Marcelle).
Benielli (Jéromine).
Bertran-Caillouet (Renée).
Blanc (Marcelle).
Mlle Bonjean (Alberte).
Mme Bourgeois (Jeanne-Marie-Elise).
Briot.
Buffard (Marie-Emilie).
M. Desoille (Henri-Marie-Félix-Emile).
Mlle Carlotti (Antoinette).
Mmes Faivre (Madeleine).
Caillet (Suzanne).
Gautry (Marie-Thérèse).
Mlles Getreau (Jane-Lucienne-Josette).
Gille (Andrée).
Mme Katz.
Mlles Lafon (Monique).
Lesschaeve (Yvonne).
Mme Malherbe (Simone-Geneviève-Marie-Antoinette).
Mlles Michel (Arielle-Thérèse).
Morla (Odette).
Mme Moulin (Lucie).
Mlle Minasse (Mauricette).
Mmes Petit (Jeanne).
Ponchardier (Lucie-Thérèse).
Rigot (Marcelle).
Ringard (Camille).
Rouch (Thérèse).
Rousseau (Yvette).
Schlup (Jeanne).
Mlle Thomasset (Germaine).
Mme Villien (Marie-Louise-Antoinette).
MM. Andrault (Emile-Edmond).
Angles (Auguste-François-Eugène).
Arnault (Hubert).
Assus (André).
Baciocchi (Joseph).
Barret (Octave-Eugène).
Barrucand (Pierre).
Basset (Jean).
Bauters (Gustave).
Beauplet (Georges).
Bernard (René).
Besse (Guy-Antoine).
Bethoux (Jean).
Billières.
Blain (René).
Blanche (André).
Bocquet (Jean).
Boes (Lucien).
Boisset (Louis).
Boissieu (Alexandre).
Bordas (Henri-Roger).
Boulanger (Maxime).
Brocard (Rufin).
Bruneau (Félix-Francis).
Caire (Louis-Clément).
Carbon (Jules).
Caillaud (René).
MM. Cartailler (Joseph).
Caulet (Robert).
Cavalier (Maurice).
Chamoret (Joannès-Marius).
Chantrenne (Robert).
Charton (Edmond).
Chebroux (Joseph-Jean-Léon-René).
Chenot (Abel-Hippolyte).
Albert Bronner.
Chosson (Henri).
Cordesse (Albert).
Cornu (Georges).
Cottet-Emard (Jean-Michel).
Coulon (Roger).
Damien (André).
Delattre (Lucien).
Delouche (Pierre).
Devidal (Jean).
Dheurle (Henri).
Divoux (Roger-Germain).
Donneger (Anselme-Félix-Zéphir).
Dorjon (Henri).
Douce (Louis).
Dubs (Paul-Pierre).
Ducharme (Pierre).
Duprillot (Hippolyte).
Dupin (André).
Eymard (Jean-Baptiste).
Farges (Maurice).
Fichter (Charles-Frédéric).
Flagel (François).
Gaillardon (André-Adrien-Alexandre).
Galvier (Jean).
Garrigues (Gilbert).
Gibert (Justin-René-Joachim).
Grapin (Maurice).
Guenard (Paul).
Guillaud (André).
Guimbretière (Pierre).
Guilly (René).
Hentges (Pierre).
Hostein (Jean).
Innocenzi (Pierre).
Krebs (Maurice).
Laignel (Edmond).
Lamotte (François).
Lanzman (Claude).
Lapointe.
Lebœuf (Auguste-Marcel).
Leclerc (Marcel).
Le Coze (Jean).
Le Gars (Henry).
Leonelli (Dominique).
Lezan (Jean-Antoine).
Longuet (Fernand-Louis-Clovis).
Lorblanchet (Roger-Antoine).
Mace (Robert).
Mangin (Aimé).
Marchais (Jean).
Marion (Henri).
Mathieu (René).
Mulard (Jean).
Muffragi (François).
Pancrazi (Joseph).
Parleani (Christian).
Pellier (Raoul-Théophile-Antonin).
Salingue (Fernand-Paul).
Ozouf (René).
Pennachionni (Paul-Pierre).
Peretti (François).
Perruchet (Jean).
Persoglio (Edmond).
Picouays (Bernard).
Pitois (Raymond).
Poignant (Robert).
Poisson (Pierre).
Prieur (Roger).
Princey (Gérard-Robert-Marcel).
Quincey (Charles).
Renucci (François-Antoine).
Rethore (Edmond-Henri).
Rool (Gérard).
Rumeau (Lucien).
Sarthe.
Sauvion (Jacques).
Soudeilles (Henri).
Spinosi (Mathieu).

MM. Streiff (Alfred).
Stromboni (Ange-Toussaint).
Suard (Maurice).
Tourrenc (Emile).
Vachias (Pierre).
Valbert (René).
Verdier (Antoine).
Viala (Aimé-Henry).
Vieillard (Henri).
Vieillefond (Jean-René).
Villanova (François).
Vinciguerra (Simon-Jean).
Vitry (Robert).
Vogelesein (Louis).
Zougs (Georges).
Thomas (André).
Pierrat (Philippe) (à titre posthume).

Art. 2. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre de l'éducation nationale,
M.-E. NAEGELEN.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre des travaux publics et des transports,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 28 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Intendant de la marine marchande Joseph Abomnes.
Garde maritime Etienne Gaudin.
M. Roger Besnard.

Art. 2. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Matelot Hyacinthe Postic (à titre posthume).
MM. Etienne Bigenwald.
Pierre Borel.
Louis Galster.
Pierre Laval.
Auguste Mathern.
Jacques de Soules.
Albert Vernet.

Art. 3. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Joubert Philips.
Achille Lazard.
Raymond Hauss.
Emile-Jean-Pierre-Nicolas Velter.

Art. 4. — Le ministre des travaux publics et des transports est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre des travaux publics et des transports,
JULES MOCH.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre des travaux publics et de la marine marchande,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1943 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance du 28 février 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée avec rosette au matelot J.-E.-Y. Milon (à titre posthume).

Art. 2. — Le ministre des travaux publics et de la marine marchande est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre des travaux publics et de la marine marchande,
JULES MOCH.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre des travaux publics et de la marine marchande,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance du 28 février 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Matelot Jacques Pillien (à titre posthume).
Matelot Paul Peyrat (à titre posthume).
Capitaine de la marine marchande Jean Nedelec.
Capitaine de la marine marchande Jean Le Deut.
Capitaine de la marine marchande Louis Goelo.
Capitaine de la marine marchande Emmanuel Daniou.
Capitaine de la marine marchande Louis Cadars.
Capitaine au long cours Georges Sabouret.
Capitaine au long cours Raymond Rugiery.
Capitaine au long cours Jean Rousval.
Capitaine au long cours André Talon.
Capitaine au long cours Henri Simon.
Capitaine au long cours Dominique Salzedo.
Capitaine au long cours Yves Salaun.
Capitaine au long cours Jules Pellet.
Capitaine au long cours Jean Monamicq.
Capitaine au long cours André Joly.
Capitaine au long cours Henri Guinand.
Capitaine au long cours Jean Bouteiller.
Capitaine au long cours René Chabot-Morisseau.
Capitaine au long cours Marcel Cartier.
Capitaine au long cours Diégo-Emmanuel Canoz.
Lieutenant au long cours Roger Balara.
Médecin de bord André Perlis.
Officier mécanicien de 1re classe André Sehier.
Officier radiotélégraphiste Roger Beaumont.
Officier radioélégraphiste François Dubosc.
Officier mécanicien de 1re classe François Drevillon.
Officier mécanicien de 1re classe Maurice Perichart.
Officier mécanicien de 1re classe Emile Pervier.
Officier mécanicien de 1re classe Pierre Pasco.
Officier mécanicien de 1re classe Louis-Pierre Madec.
Officier mécanicien de 1re classe Ferdinand Levey.
Officier radiotélégraphiste François Kerdoncuff.
Officier mécanicien Ange Calisti.
Chef mécanicien Eugène Desnos.
MM. Albert Kalpon.
Félix Le Minihi.
Lionel Mery.

Art. 2. — Le ministre des travaux publics et de la marine marchande est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre des travaux publics et de la marine marchande,
JULES MOCH.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre des travaux publics et des transports,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à M. Pierre Quesnél, capitaine du port de Dieppe.

Art. 2. — Le ministre des travaux publics et des transports est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre des travaux publics et des transports,

JULES MOCH.

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 14 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Fernand Lochon.
O'Connor.
Nabi Yansane dit Gaby.
Emile Guillot.
Capitaine Pierre-Emile-Adolphe Ruais.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la France d'outre-mer,

MARIUS MOUTET.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES ARTS ET DES LETTRES

Décret du 11 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, chargé de l'information,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 21 août 1946,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

Mmes Elsa Triollet.
Edith Thomas.

MM. Jacques Decourt (à titre posthume).
René Thibault.
Ernest Aulard.
Paul Eluard.
Jean Guehenno.
Pierre Rost.
Riera.
Robert Desnos.
Georges Bruguier.
Jean Dechartre.
François Quilici.
Oudard.
Robert Emile-Paul.
Albert Emile-Paul.

Art. 2. — Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, chargé de l'information, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, chargé de l'information,

PIERRE BOURDAN.

Décret du 31 mars 1947 portant attribution de la médaille de la Résistance française.

Le Président de la République,

Sur la proposition du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, chargé de l'information,

Vu l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943 instituant une médaille de la Résistance française;

Vu l'ordonnance du 7 janvier 1944 relative à l'attribution de la médaille de la Résistance française;

Vu l'avis de la commission de la médaille de la Résistance française du 21 mars 1947,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille de la Résistance française est décernée à:

MM. Paul Jacob.
Pierre Dore.
Claude Oudeville.

Art. 2. — Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, chargé de l'information, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mars 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres, chargé de l'information,

PIERRE BOURDAN.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Tarifs de remboursement des frais de séjour et de déplacement supportés par les membres de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, et le ministre des finances,

Vu le décret n° 47-828 du 10 mai 1947 déterminant la composition, l'organisation, le fonctionnement et le régime financier de l'office national et des offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre, et, notamment, son article 9;

Vu le décret n° 45-2268 du 4 octobre 1945 relatif aux indemnités pour frais de déplacement attribuées aux fonctionnaires civils, agents, employés et ouvriers de l'Etat, complété et modifié par les décrets des 9 août 1946 et 19 mars 1947;

Sur la proposition du directeur de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre,

Arrêtent:

Art. 1er. — Pour chaque déplacement nécessité par l'obligation d'assister aux séances du comité d'administration, de la commission permanente et des commissions instituées par l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre, ou à l'occasion de missions spéciales, les membres de l'office seront remboursés des sommes ci-après:

1° Somme effectivement payée par eux pour le parcours par voie ferrée aller et retour en 1re classe entre la gare la plus voisine de leur résidence et le siège de la commission.

Les demandes de remboursement de frais de transport seront obligatoirement accompagnées d'une déclaration des intéressés certifiant qu'ils ne bénéficient pas, à quelque titre que ce soit, d'avantages personnels ou, dans le cas contraire, qu'ils ne bénéficient pas d'autres avantages que ceux dont il est fait état dans la demande;

2° Frais que leur occasionnent leurs déplacements et leur séjour. Le remboursement de ces frais sera effectué selon les conditions généralement prévues par l'article 2 du décret n° 45-2268 du 4 octobre 1945 relatif aux indemnités pour frais de déplacement attribuées aux fonctionnaires civils, agents, employés et ouvriers de l'Etat, complété et modifié par les décrets du 9 août 1946 et du 19 mars 1947. Ils sont, à cet égard, classés dans le groupe I.

Art. 2. — Les membres de l'office national qui, en vertu de la réglementation en vigueur, n'ont pas droit aux indemnités pour frais de déplacement et de séjour prévues par l'article 1er du présent arrêté recevront, dans le cas où ils ne possèdent pas la qualité de fonctionnaires en activité de service et lorsqu'ils assisteront aux commissions visées dans ledit article 1er, une indemnité journalière fixée à 200 F pour les chefs de famille et à 150 F pour les célibataires; cette indemnité sera réduite de moitié lorsque le déplacement n'excédera pas une demi-journée.

Art. 3. — Le directeur de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et qui prendra effet à dater du 11 mai 1947.

Fait à Paris, le 17 juin 1947.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

FRANÇOIS MITTERRAND.

Le ministre des finances,

Pour le ministre et par délégation:

Le chef du cabinet,

ANTOINE BANSILLON.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du mardi 15 juillet 1947.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacances, de membres de commissions.

2. — Nomination, par suite de vacances, de membres appelés à figurer sur la liste des jurés de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944, modifiée par la loi du 27 décembre 1945.

3. — Vote de la proposition de résolution de M. Bichet et plusieurs de ses collègues, tendant à inviter le Gouvernement à réunir une commission chargée d'étudier la situation du cinéma en France (nos 1751-1911). — M. Bichet, rapporteur (sous réserve qu'il n'y ait pas débat).

4. — Suite de la discussion du projet de loi portant fixation des crédits applicables aux dépenses du budget ordinaire de l'exercice 1947 (dépenses civiles) (Nos 1180-1556. — M. Charles Barangé, rapporteur général.)

Séance du mardi 15 juillet 1947.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

Galeries. — Depuis M. Cadi, jusques et y compris M. Casanova.

Tribunes. — Depuis M. Castellani, jusques et y compris M. Charpin.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mardi 15 juillet 1947.

N° 1917. — Proposition de résolution de Mme Hélène Le Jeune relative à la fixation du montant des bons de lait de toutes qualités (renvoyée à la commission de la famille).

N° 1918. — Proposition de résolution de Mme Hélène Le Jeune relative à l'attribution des bons de lait (renvoyée à la commission de la famille).

N° 1919. — Proposition de résolution de M. Paumier relative au payement de la prime de 75 F par quintal de blé (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 1921. — Proposition de loi de Mme Rose Guérin tendant à permettre à la femme qui allaite de retrouver son travail après une absence qui peut atteindre neuf mois (renvoyée à la commission du travail).

N° 1922. — Proposition de loi de M. Bougrain tendant à modifier la réglementation du marché des céréales secondaires (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 1938. — Proposition de résolution de M. Arthaud relative à la fixation du prix du blé et des battages (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 1955. — Rapport, par Mlle Rumeau, au nom de la commission de l'éducation nationale, sur la proposition de résolution relative à la transformation du collège technique de Gourdan-Polignan (Haute-Garonne).

N° 1977. — Avis, transmis par M. le président du Conseil de la République, sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la grâce amnistiante dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin (renvoyé à la commission de la justice).

N° 1981. — Avis, transmis par M. le président du Conseil de la République, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'organisation des justices de paix (renvoyé à la commission de la justice).

N° 1982. — Avis, transmis par M. le président du Conseil de la République, sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, modifiant l'organisation et la procédure de la cour de cassation (renvoyé à la commission de la justice).

N° 1994. — Projet de loi portant ouverture de crédits sur l'exercice 1947 en vue de l'attribution d'une allocation spéciale forfaitaire aux fonctionnaires civils ou militaires et agents de l'Etat (renvoyé à la commission des finances).

N° 2009. — Proposition de résolution de M. Waldeck Rochet relative à la crise de la main-d'œuvre agricole (renvoyée à la commission de l'agriculture).

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à quatorze heures trente (local de la commission n° 263):

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 1962) de M. Palewski et plusieurs de ses collègues tendant à faire bénéficier les Français et les ciyotens de l'Union française des dispositions d'accords internationaux plus favorables que la loi française en matière de propriété industrielle;

La proposition de résolution (n° 1915) de M. Robert Schmidt tendant à inviter le Gouvernement à préciser les conditions du classement des garages dans les villes sinistrées.

II. — Discussion du rapport préalable de M. Bergeret sur la situation des établissements thermaux en France.

III. — Discussion du rapport de M. Gazier sur la proposition de loi (n° 1369) de M. Hugues et plusieurs de ses collègues tendant à abroger l'alinéa 2 de l'article 36 de l'ordonnance du 30 juin 1945 relative aux prix.

IV. — Discussion du rapport de M. Krieger sur la proposition de loi (n° 1319) de M. Gozard et plusieurs de ses collègues tendant à rendre obligatoire l'application d'un plan comptable pour les entreprises industrielles et commerciales.

V. — Examen du rapport (n° 1648) de M. Cordonnier sur les propositions de loi relatives à la lutte antialcoolique et nomination d'un rapporteur pour avis.

La commission des affaires étrangères se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à dix heures (local de la commission n° 219):

I. — Désignation d'un rapporteur pour le projet de loi (n° 1901) tendant à autoriser le Président de la République à ratifier la constitution de l'organisation internationale des réfugiés signée pour la France le 17 décembre 1946.

II. — Discussion de l'avis de M. de Chevigné sur le projet de loi (n° 1635) approuvant une convention avec la Banque de Syrie et du Liban.

III. — Discussion des déclarations du ministre des affaires étrangères sur les négociations diplomatiques actuelles.

La commission de l'agriculture se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à quatorze heures trente (local de la commission n° 232):

A. — Désignation de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 1405) de M. de Menthon tendant à reviser le prix de certaines coupes de bois soumises au régime forestier et à faire bénéficier, en certains cas, les communes forestières d'une ristourne sur la vente de leurs coupes de bois de 1941 à 1945;

La proposition de résolution (n° 1793) de MM. Wolff et Mondon tendant à inviter le Gouvernement à solutionner la question des réquisitions militaires de 1939 en Alsace et en Moselle et des ventes aux enchères du cheptel lors de l'évacuation de la population rurale située sur les bords du Rhin;

La proposition de résolution (n° 1841) de M. Paumier et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à abroger l'arrêté du 16 janvier 1947 créant la commission administrative de la Sologne, et à désigner une commission d'enquête pour vérifier la gestion et les comptes du commissariat à la Sologne;

La proposition de loi (n° 1879) de M. Chaumel, conseiller de la République, relative à l'application de l'article 33 (droit de reprise) du statut des baux ruraux conformément à l'interprétation formulée par la loi du 9 avril 1947;

Le projet de loi (n° 1951) accordant des prorogations des baux à ferme et à colonat partiaire;

Le projet de loi (n° 1969) relatif au réensemencement en blé des emblavures gelées au cours de l'hiver 1946-1947.

B. — Désignation du rapporteur pour avis pour la proposition de résolution (n° 1795) de M. Edgar Faure tendant à inviter le Gouvernement à établir immédiatement un secteur libre dans le commerce des bois et à supprimer les autorisations de transport.

C. — Suite de l'examen des rapports:

1° De M. Terpend sur la proposition de loi (n° 1145) de M. Valay et plusieurs de ses collègues tendant à la création d'un groupement national interprofessionnel des engrais et amendements;

2° De M. Baurens sur la proposition de loi (n° 451) de M. Jean-Raymond Guyon et plusieurs de ses collègues tendant à la création du conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux.

D. — Examen des rapports:

1° De M. Baurens sur la proposition de loi (n° 497) de M. Guille tendant à créer une caisse nationale des calamités agricoles;

2° De M. Valay sur la proposition de loi (n° 1497) de M. Valay tendant à instituer un contrôle des usagers sur la gestion de la compagnie française d'irrigation concessionnaire du canal des Alpines;

3° De M. Lucas sur la proposition de loi (n° 1800) de M. Waldeck Rochet et plusieurs de ses collègues tendant à proroger les délais actuellement impartis aux sociétés coopératives agricoles pour le dépôt de leur demande d'agrément et à la mise à jour de leurs statuts;

4° De M. Valay sur la proposition de loi (rectifiée) (n° 1224) de M. Delahoutre et plusieurs de ses collègues tendant à modifier certaines dispositions de la loi du 13 avril 1946, modifiée par les lois du 22 décembre 1946 et du 9 avril 1947, sur le statut du fermage et du métayage;

5° De M. Lucas sur la proposition de loi (n° 100) de M. Le Sciellour et plusieurs de ses collègues tendant à modifier le décret-loi du 30 octobre 1935 sur le régime applicable aux assurances sociales dans l'agriculture.

E. — Examen du rapport supplémentaire de M. Montagnier sur la proposition de loi (n° 838) de M. Albert Rigal et plusieurs de ses collègues tendant à abroger l'arrêté du 27 août 1946 relatif aux statuts des sociétés départementales des chasseurs et à le remplacer par une réglementation plus démocratique.

Examen du rapoprt supplémentaire de M. Roulon sur la proposition de M. Desjardins tendant à modifier l'article 24 de l'ordonnance du 17 octobre 1945 modifiée par la loi du 13 avril 1946 sur le statut du fermage (nos 546, 903 et 1836).

F. — Examen des rapports:

1° De M. Blanchet sur la proposition de loi (n° 1016) de M. Ruffe et plusieurs de ses collègues tendant à améliorer la loi du 13 avril 1946 relative au statut du fermage et du métayage;

2° De M. Lalle sur la proposition de loi (n° 961) de M. Temple et plusieurs de ses collègues tendant à faire bénéficier les militaires des armées de terre, de mer et de l'air qui ont participé aux campagnes d'Afrique (Abyssinie, Libye, Tripolitaine, Fezzan et Tunisie), d'Italie, de France, d'Allemagne et

d'Autriche des dispositions de l'ordonnance du 20 octobre 1945 relative à l'attribution de prêts de crédit agricole mutuel aux agriculteurs et artisans ruraux, prisonniers et anciens déportés;

3° De M. Lalle sur la proposition de résolution (n° 1236) de M. Triboulet tendant à inviter le Gouvernement à augmenter le contingent des voitures automobiles mises à la disposition des vétérinaires.

La commission de la défense nationale se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à dix heures (local de la commission n° 213):

I. — Rapport de M. André Monteil sur:

a) Le projet de loi (n° 1030) relatif au rappel à l'activité et à l'avancement des officiers de l'armée de terre en non-activité par suppression d'emploi ou licenciement de corps;

b) La proposition de loi (n° 1439) de M. André-François Mercier et plusieurs de ses collègues tendant à reviser l'organisation actuelle de la préparation militaire des jeunes et instituant sur de nouvelles bases le service prémilitaire.

II. — Rapport de M. Arnal sur le projet de loi (n° 990) portant modification de la loi sur l'organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte.

III. — Rapports de M. Gosnat sur:

La proposition de résolution (n° 1550) de M. Girardot et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à exproprier les terrains sur lesquels sont construits les bâtiments de l'ancienne poudrerie de Saint-Chamas, à Sisteron, et à entreprendre dans cette usine des fabrications utiles à la défense nationale et à l'économie du pays;

La proposition de résolution (n° 1587) de Mme Rose Guérin et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à proroger la réquisition de l'atelier de parachutes de Clichy pour permettre d'établir un statut définitif garantissant les intérêts de l'Etat.

IV. — Rapport pour avis de M. Pierre Grouès sur une résolution de la commission des pensions tendant à proroger le délai d'octroi de la médaille de la Résistance.

V. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de résolution (n° 1885) de M. Jacques Gresa et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à hâter la publication du tableau spécial fixant les conditions de prise de rang des aspirants de l'armée de l'air en vue de leur nomination au grade de sous-lieutenant;

La proposition de loi n° 1905) de M. Hippolyte Masson, conseiller de la République, ayant pour objet la revision des mesures disciplinaires prises à l'égard des militaires de l'armée de mer frappés durant les hostilités sans avoir pu prendre connaissance de leur dossier.

VI. — Désignation des rapporteurs d'information pour les questions fixées par la commission (voir lettre jointe).

La commission de l'éducation nationale se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à quatorze heures trente (local de la commission n° 262):

I. — Communications de MM. Allonneau et Cogniot, rapporteurs spéciaux de la commission des finances sur le projet de budget de l'éducation nationale.

II. — Communications diverses.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à quatorze heures (local de la commission n° 249):

I. — Suite du rapport de M. Denis Cordonnier sur la proposition de loi (n° 1121) de M. Lafay, conseiller de la République, et plusieurs de ses collègues modifiant la loi n° 1073 du 31 décembre 1942, validée par l'ordonnance du 9 août 1944, relative à la prophylaxie et à la lutte contre les maladies vénériennes.

II. — Rapport de M. Noël Barrot sur:

1° Les propositions de loi (n° 21) de M. Cayol et plusieurs de ses collègues, (n° 630) de M. Landry, conseiller de la République, et plusieurs de ses collègues, (n° 1141) de M. Burlot tendant à instituer l'allocation-logement;

2° La proposition de résolution (n° 379) de M. July et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à créer et à mettre en application l'allocation-logement.

III. — Rapport de M. Segelle sur la proposition de loi dont il est l'auteur tendant à instituer le service national dentaire infantile (n° 572).

IV. — Suite du rapport de Mme Rabaté sur le projet de loi (n° 1031) sur la protection de la grossesse.

V. — Rapport de M. Vergez sur la proposition de résolution (n° 1312) de M. Frédéric-Dupont tendant à inviter le Gouvernement à supprimer de la liste des locaux inoccupés, les maisons de campagne appartenant aux chefs de familles nombreuses et habitées par leurs enfants durant les vacances scolaires.

VI. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de loi de M. Landry, conseiller de la République, concernant les alcooliques socialement dangereux (n° 1904).

VII. — Examen de la proposition de loi (n° 1978) de M. Dominjon tendant à instituer l'allocation du logement et à modifier et compléter la loi n° 46-1835 du 22 août 1946 fixant le régime des prestations familiales.

VIII. — Questions diverses.

La commission de l'intérieur se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à seize heures (local de la commission n° 207):

I. — Nomination de rapporteurs pour les projets et propositions:

(N° 1676) De M. Wagner: établissement d'un code municipal;

(N° 1731) De M. Auguet: organisation municipale;

(N° 1825) De M. Berger: remboursement aux collectivités locales des sommes versées aux fonctionnaires suspendus de leurs fonctions de 1939 à 1941 et réintégrés;

(N° 1893) De M. Auguet: organisation départementale;

(N° 1950) Du Gouvernement: maintien en vigueur, au delà du 1er juillet 1947, dans les départements d'outre-mer de certaines dispositions législatives et réglementaires prorogées par la loi du 28 février 1947.

II. — Rapport de M. Fagon sur le projet de loi (n° 1872) modifiant le régime de perception des rémunérations accessoires par les fonctionnaires de la sûreté nationale et des polices d'Etat.

III. — Rapport de M. Demusois sur la proposition de loi (n° 987) de M. Berger et la proposition de résolution (n° 118) de M. Cartier concernant l'aménagement des lotissements défectueux.

IV. — Suite du rapport de Mme Sportisse sur les propositions de loi (n° 425) de M. Fayet, (n° 957) de M. Augarde et (n° 1762) de M. Rabier relatives à la sécurité sociale en Algérie.

V. — Rapport de M. Albert Petit sur la proposition de loi (n° 322) de Mme Braun tendant à la création dans le département de la Seine du service départemental d'enlèvement, de transport et de transformation de cadavres d'animaux et viandes saisies.

VI. — Rapports de M. Mokhtari sur:

1° La proposition de loi (n° 1688) de Mme Sportisse tendant à rendre applicable à l'Algérie la loi du 14 avril 1924 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires;

2° La proposition de résolution (n° 1041) de M. Fayet relative aux congés des ouvriers agricoles en Algérie;

3° La proposition de résolution (n° 731) de M. Djemad concernant la réparation des torts subis en mai 1945, en Algérie, par les familles françaises et musulmanes (pour avis);

4° La proposition de résolution (n° 732) de M. Mokhtari relative à la dissolution du parti du peuple algérien.

VII. — Rapports de M. Biondi:

1° Sur les propositions de loi de MM. Denais, Bruyneel, Segelle, Max Lejeune tendant à accorder des majorations d'ancienneté aux fonctionnaires prisonniers de guerre et déportés politiques (n°s 264, 376, 412 et 1184);

2° Sur la proposition de loi (n° 941) de M. Dagain tendant à fixer le sort du traitement des fonctionnaires suspendus de leurs fonctions pour activités antinationales et réintégrés dans leur emploi (2e lecture);

3° Sur la proposition de loi (n° 1128) de M. Jean-Raymond Guyon tendant à compléter la loi du 27 juillet 1944 relative au rétablissement de la liberté syndicale (2e lecture);

4° Sur la proposition de loi (n° 1233) de M. Valentino tendant à introduire l'institution préfectorale dans les départements d'outre-mer.

VII. — Rapport de M. Godin sur l'avis (n° 1850) du Conseil de la République relatif au statut provisoire de l'administration préfectorale.

La commission de la justice et de législation se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à quinze heures (local n° 250).

I. — Nomination de rapporteurs:

Proposition de loi (n° 1760) de M. Pierre-Olivier Lapie tendant à interdire les contrats de fournitures exclusives de bières;

Proposition de loi (n° 1186) de M. Pflimlin tendant à modifier l'ordonnance du 11 octobre 1945 instituant des mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement;

Proposition de loi (n° 1899) de M. Pierre André tendant à modifier la loi du 7 mars 1925 sur les sociétés à responsabilité limitée.

II. — Rapport de M. Grimaud sur le projet de loi (n° 291) sur le certificat d'aptitude à la profession d'avocat.

III. — Rapport de M. Gallet sur l'avis émis par le Conseil de la République sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale portant modification de la loi du 18 mars 1946 tendant à permettre la conversion de certaines demandes de séparation de corps en divorce (n° 1961).

IV. — Suite du rapport de M. Delahoutre sur la proposition de loi (n° 710) de M. Courant sur la résiliation des contrats privés conclus avant le 10 mai 1940.

V. — Suite du rapport de M. Yves Péron sur la proposition de loi (n° 332) de M. Serre tendant à accorder l'amnistie pour certaines infractions commises en Afrique du Nord.

VI. — Rapport de M. Minjoz sur la proposition de loi (n° 375) de M. Georges Pernot, conseiller de la République, relative au bien de famille insaisissable.

VII. — Rapport de M. Delahoutre sur la proposition de loi (n° 225) de M. Desjardins tendant à admettre la rescision des promesses de vente conclues avant le 1er septembre 1939 en cas de lésion de plus des sept douzièmes.

VIII. — Rapport de M. Kriegel-Valrimont sur la proposition de loi (n° 1063) de Mme Braun tendant à affirmer la portée de l'ordonnance du 21 avril 1945 relative à la nullité des actes de spoliation accomplis par l'ennemi ou sous son contrôle.

IX. — Rapport de M. Valentino sur sa proposition de loi (n° 1093) tendant à la suppression de la promulgation coloniale dans les départements d'outre-mer.

X. — Rapport de M. Marcel David sur la proposition de loi (n° 581) de M. Minjoz tendant à permettre d'accorder des dommages-intérêts à l'époux ayant obtenu à son profit la séparation de corps.

XI. — Rapport de M. Mondon sur la proposition de loi (n° 517) de M. Kuehn tendant à déclarer applicables, dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, l'article 26 de la loi du 12 juillet 1905, à l'exception de l'alinéa 2, et les lois du 26 juin 1941 et du 21 octobre 1941 relatives à la représentation des justiciables devant les cours et les tribunaux.

XII. — Avis de M. Citerne sur le rapport (n° 1025) fait par Mlle Rumeau sur la proposition de loi (n° 105) de M. Barel tendant à réglementer les réquisitions, la vente et la transformation en appartements d'hôtels ou pensions de famille présentant un intérêt touristique.

XIII. — Rapport de Mlle Archimède sur les propositions de loi:

1° De Mme François, tendant à faciliter et à étendre l'adoption et la légitimation adoptive;

2° De M. July autorisant l'adoption même en présence d'enfants légitimes, à condition que ceux-ci soient majeurs (n°s 980, 1089)

XIV. — Rapport de M. Tinaud sur la proposition de loi (n° 261) de M. Joseph Denais tendant à assurer l'exercice du droit de réponse.

XV. — Rapport de M. Tinaud sur le projet de loi (n° 1169) relatif à la validation des décisions d'assemblées tenues pendant la période de suspension générale des délais.

XVI. — Rapport de M. Minjoz sur la proposition de loi (n° 1218) de M. Mondon tendant à modifier l'article 10 de la loi du 30 mai 1851 relatif aux sanctions encourues par les conducteurs de véhicules qui refusent d'obtempérer aux sommations des agents chargés de constater les contraventions.

XVII. — Rapport de M. Minjoz sur le projet de loi (n° 1170) réprimant la remise illicite aux détenus de sommes d'argent, correspondances ou objets quelconques.

XVIII. — Rapport de M. Minjoz sur la proposition de loi (n° 865) de M. le général Joinville tendant à établir une procédure rapide d'acquisition de la nationalité française au profit des étrangers engagés volontaires et à la délivrance de plein droit de la carte de résidence privilégiée.

La commission de la marine marchande et des pêches se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à neuf heures trente (local de la commission n° 220):

De neuf heures trente à dix heures.

Analyse, par M. Pleven, du budget de la marine marchande.

A dix heures.

Suite de la discussion du rapport de M. André Colin sur le projet de loi (n° 673) portant organisation de la marine marchande.

La commission des moyens de communication se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à neuf heures trente (local de la commission n° 211):

I. — Nomination de rapporteurs:

Pour le projet de loi (n° 1911) maintenant provisoirement en vigueur les dispositions de l'ordonnance du 28 octobre 1944 relative à la réglementation des transports par chemin de fer.

Pour les propositions de résolution:

(N° 1566) De M. Gilles Gozard, concernant les agents du cadre complémentaire et les auxiliaires des ponts et chaussées et du service vicinal dans le cadre normal;

(N° 1860) De M. Barel relative à la reconstruction des ouvrages détruits au cours des hostilités, sur la ligne de chemin de fer d'intérêt général, de Nice à Meyrargues (Bouches-du-Rhône) exploitée par les chemins de fer de la Provence;

(N° 1692) De MM. André Noël, Palewski et Louvel, tendant au rétablissement de la voie ferrée Bort-Eygurande, en suivant la rive gauche de la Dordogne;

(N° 1778) De M. Billat, relative au dépôt d'un projet de loi sur la coordination des transports.

II. — Nomination de rapporteurs pour avis pour les propositions de résolution:

(N° 1853) De M. Lhuissier, tendant à accorder aux étudiants titulaires de carte d'abonnement sur les chemins de fer, les mêmes exonérations qu'aux abonnements ouvriers;

(N° 1876) De M. Max Brusset, tendant à accorder aux veuves de guerre non remariées un voyage annuel gratuit ou à prix réduit, pour accompagner leurs enfants en vacances.

III. — Discussion du rapport de M. Beaufils sur le projet de loi (n° 1716) tendant au rétablissement et à la réglementation du conseil supérieur des transports.

La commission des pensions se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à seize heures (local de la commission n° 206):

I. — Etude des chapitres du projet de budget relatif aux anciens combattants et victimes de la guerre.

II. — Discussion des rapports:

De M. de Raulin:

1° Sur la proposition de résolution (n° 1362) de M. Malbrant tendant à rattacher au ministère des anciens combattants les centres d'appareillage des pays d'outre-mer;

2° Sur la proposition de résolution (n° 1366) de M. Malbrant tendant à revaloriser d'urgence les pensions militaires basées sur la durée des services des originaires d'outre-mer et à les faire bénéficier d'une indemnité pour charges de famille;

3° Sur la proposition de résolution (n° 1367) de M. Malbrant tendant à revaloriser d'urgence les pensions des veuves et orphelins mineurs des militaires originaires des territoires d'outre-mer;

De Mme Péri:

1° Sur la proposition de loi (n° 727) de Mme Péri tendant à autoriser le cumul des allocations familiales et des majorations de pension pour enfants en faveur des veuves de guerre exerçant une activité professionnelle;

2° Sur la proposition de loi (n° 1644) de M. Brusset tendant à rétablir les majorations de pension pour enfants à toutes les veuves de guerre même lorsqu'elles bénéficient des allocations familiales.

De M. Mouton:

Sur la proposition de résolution (n° 1828) de M. Touchard tendant à inscrire dans le budget des pensions les crédits nécessaires afin de revaloriser la retraite du combattant.

De M. Darou:

Sur la proposition de loi (n° 576) de M. Minjoz tendant à accorder aux ayants droit des Français morts dans les rangs de l'armée républicaine espagnole les avantages réservés aux veuves, ascendants et orphelins de déportés.

De Mlle Weber:

1° Sur la proposition de loi (n° 69) de M. Henri Meck tendant à la reversibilité de la pension de la femme fonctionnaire sur son conjoint;

2° Sur le projet de loi (n° 1624) fixant les droits à pension des magistrats fonctionnaires et agents relevant du statut local d'Alsace et de Lorraine qui ont fait l'objet de certaines mesures prévues par l'ordonnance du 27 juin 1944 sur l'épuration.

III. — Désignation de rapporteurs pour les propositions de résolution suivantes:

(N° 1815) De M. André Morice tendant à inviter le Gouvernement à appliquer au plus tôt la péréquation des retraites pour tous les fonctionnaires de l'Etat.

(N° 1876) De M. Max Brusset tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux veuves de guerre non remariées un voyage annuel gratuit ou à prix réduit pour accompagner leurs enfants en vacances.

La commission de la production industrielle se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à dix heures et à dix heures trente (local de la commission n° 264):

1° A dix heures.

Nomination de rapporteurs:

a) Pour le projet de loi (n° 1897) sur l'utilisation de l'énergie;

b) Pour la proposition de loi (n° 1864) transmise par M. le président du Conseil de la République tendant à modifier l'article 43 de la loi du 21 avril 1810 concernant les mines, minières et carrières, formulée par M. Philippe Gerber.

2° A dix heures trente.

Audition de M. Jean Monnet, directeur général du plan, sur la mise en application et l'évolution actuelle de son plan.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à onze heures (local de la commission n° 208):

I. — Nomination de rapporteur pour le projet de loi (n° 1939) modifiant la législation des habitations à bon marché et instituant un régime provisoire de prêts.

II. — Suite de l'examen du rapport de M. Eugène Petit sur la proposition de loi (n° 1067) de M. Pierre Chevallier concernant les chantiers d'expérimentation;

Suite de l'examen du rapport de M. Lenormand sur la proposition de résolution (n° 1182) de M. Jean Masson relative aux dommages causés par les troupes alliées;

Examen du rapport de M. Greffier sur la proposition de résolution (n° 1038) de M. Pierre Chevallier tendant à accorder aux propriétaires sinistrés une exonération d'impôts équivalant au montant des loyers dont ils ont été privés;

Examen du rapport de M. Kuehn sur la proposition de loi (n° 1834) de M. Jean-Paul David tendant à étendre aux réquisitions automobiles les dispositions de la loi sur les dommages de guerre.

III. — Questions diverses.

La commission des territoires d'outre-mer se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à quinze heures (local de la commission n° 254):

I. — Nomination du rapporteur du projet de loi (n° 1943) maintenant en vigueur au delà du 1er juillet 1947 dans les territoires autres que l'Indochine relevant du ministère de la France d'outre-mer certaines dispositions prorogées par la loi du 28 février 1947.

II. — Assemblées territoriales, rapport de M. Houphouet-Boigny.

La commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945 se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à vingt et une heures (local de la commission n° 249):

Suite de l'audition de M. Léon Blum.

La commission d'enquête sur le vin se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à vingt et une heures (local de la commission n° 232);

A vingt et une heures.

Audition de M. Billoux, ancien ministre de l'économie nationale.

A vingt et une heures trente.

Audition de M. André Philip, ministre de l'économie nationale.

La sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises industrielles nationalisées et des sociétés d'économie mixte, instituée par l'article 70 de la loi (n° 47-520) du 21 mars 1947 complété et modifié par la loi du 3 juillet 1947, se réunira le jeudi 17 juillet 1947, à dix heures (local de la commission des finances).

Plan de travail de la sous-commission.

Constitution des groupes de travail.

Réunions de commissions du mardi 15 juillet 1947.

Commission de la justice et de législation, à onze heures. — Local n° 250.

Commission des territoires d'outre-mer, à quinze heures trente — Local n° 254.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du jeudi 17 juillet 1947.

A quinze heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant création de postes préfectoraux pour les départements d'outre-mer et ouverture de crédits correspondants. (N° 414, année 1947. — M. Sablé, rapporteur.)

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à proroger jusqu'au 31 décembre 1947 la période d'application de l'article 2 de la loi du 19 mars 1946 tendant au classement comme départements français de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française, modifié par l'article 84 de la loi n° 46-2914 du 23 décembre 1946. (N° 413, année 1947. — M. N..., rapporteur.)

3. — Nomination de trois membres de la commission supérieure des comités d'entreprises.

4. — Vote de la proposition de résolution de M. René Simard et des membres de la commission de l'agriculture tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures nécessaires pour engager les cultivateurs à semer du seigle pour faciliter la soudure en 1948. (N°s 336 et 349, année 1947. — M. René Simard, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Lero, Sablé, Adrien Baret, Colardeau et des membres du groupe communiste et apparentés tendant à inviter le Gouvernement à transformer l'école pratique de commerce et d'industrie de Fort-de-France (Martinique) en école nationale professionnelle des Antilles. (N°s 114 et 343, année 1947. — M. Lero, rapporteur.)

6. — Discussion de la proposition de résolution de M. Jullien tendant à inviter le Gouvernement à mettre en œuvre au plus tôt les moyens matériels et de personnel nécessaires à un contrôle aérien efficace. (N°s 89 et 248, année 1947. — M. Paul Jouve, rapporteur.)

7. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Rotinat, Teyssandier et des membres du groupe du rassemblement des gauches républicaines tendant à inviter le Gouvernement à réunir dans le plus bref délai la commission consultative de la revalorisation de la retraite du combattant et à accélérer les travaux de cette commission. (N°s 274 et 397, année 1947. — M. Gadoin, rapporteur.)

8. — Suite de la discussion de la proposition de résolution de M. Jullien tendant à inviter le Gouvernement à étudier la possibilité pour les retraités de l'armée remplissant certaines conditions, de racheter leur retraite par un versement unique en capital. (N°s 101, 229 et 337, année 1947. — M. Jullien, rapporteur; et n° 256, année 1947. — Avis de la commission des finances. — M. Reverbori, rapporteur; et n° , année 1947. — Avis de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. N..., rapporteur.)

9. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Bordeneuve, Dulin, et des membres du groupe du rassemblement des gauches républicaines tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux industries de la conserve alimentaire, et par priorité aux conserveurs de légumes, les emballages métalliques qui sont indispensables au conditionnement de tous les produits et notamment des légumes mis à leur disposition. (N°s 297 et 381, année 1947. — M. Paumelle, rapporteur; et n° , année 1947. — Avis de la commission de l'agriculture. — M. Dulin, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Verdeille, jusques et y compris M. Alric.

Tribunes. — Depuis M. Edouard Amiot, jusques et y compris Mme Brossolette.

Convocations de commissions.

La commission de l'agriculture se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à quinze heures trente (local n° 214):

I. — Nomination de rapporteurs:

1° Pour la proposition de résolution (n° 386) de M. Liénard tendant à augmenter la production, améliorer la qualité, et assurer une meilleure distribution du lait;

2° Pour la proposition de résolution (n° 345) de MM. Liénard et Bossanne, destinée à assurer l'immigration d'une main-d'œuvre agricole qualifiée.

II. — Rapports:

De M. Saint-Cyr sur la proposition de résolution (n° 223) tendant à supprimer le plafond des dépenses d'électrification rurale subventionnables par le fonds d'amortissement;

De M. Dulin sur le projet de loi (n° 372) tendant à constater la nullité de l'acte dit loi du 31 décembre 1941 portant réquisition de main-d'œuvre agricole.

III. — Compte rendu de M. Brune sur le budget de l'agriculture.

La commission de la défense nationale se réunira le jeudi 17 juillet 1947, à la première suspension, ou, à défaut, à la fin de la séance publique (local n° 217).

I. — Rapport de M. Debray sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la nomination dans la réserve de mer d'officiers auxiliaires.

II. — Questions diverses

La commission des finances se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à neuf heures trente (local de la commission):

I. — Etude du budget de l'aviation civile et commerciale (rapporteur: M. Jean-Marie Thomas).

II. — Etude du budget des ministères d'Etat et de la présidence du conseil (rapporteur: M. Monnet).

La commission de la France d'outre-mer se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à seize heures quarante-cinq (local n° 215):

Examen du projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, tendant à proroger jusqu'au 31 décembre 1947 la période d'application de l'article 2 de la loi du 19 mars 1946 tendant au classement comme département français de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de Guyane française, modifié par l'article 84 de la loi n° 46-2214 du 23 décembre 1946 (n°s 1857 et 413, rapport n° 1927).

Questions diverses.

La commission des moyens de communication et des transports (postes, télégraphes et téléphones, chemins de fer, lignes aériennes, etc.) se réunira le jeudi 17 juillet 1947, à dix heures (local n° 213):

Examen du budget des travaux publics et de l'aviation commerciale.

Questions diverses.

La commission de la presse, de la radio et du cinéma se réunira le jeudi 17 juillet 1947, à dix heures (local n° 261):

Examen officieux du projet de loi (n° 1870 A. N.) portant statut de la presse.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le mercredi 16 juillet 1947, à neuf heures (local n° 213):

I. — Examen du budget relatif au travail et à la sécurité sociale (projet de loi n° 1180, annexe 19, 5e volume, A. N.) Mme Devaud, commissaire chargé de participer aux travaux de la commission des finances.

II. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 378) de M. Simard, tendant à reconsidérer la composition des zones territoriales servant à la détermination des salaires.

III. — Questions diverses.

Réunion de commission du mardi 15 juillet 1947.

Commission de la justice et de la législation civile, criminelle et commerciale, à quinze heures trente. — Local n° 202.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère de l'agriculture.

Avis aux exportateurs concernant les chevaux bretons, les poulains, pouliches et les mulets.

Il est ouvert à l'exportation vers l'Italie les contingents prévus dans l'accord commercial franco-italien pour les chevaux bretons, étalons, les poulains et pouliches et les mulets.

Seront seuls admis à déposer des licences les candidats à l'exportation justifiant de la qualité d'éleveurs, d'étalonniers ou titulaires de la carte professionnelle de marchands de chevaux. Les demandeurs devront, en outre, justifier d'un contrat avec un exportateur étranger et présenter l'autorisation d'importation en Italie délivrée par les services officiels de ce pays.

Les propriétaires des sujets vendus pourront soit solliciter une autorisation d'exportation pour eux-mêmes, s'ils remplissent les conditions ci-dessus, soit recourir à des titulaires de la carte professionnelle aux noms desquels les licences seront délivrées.

Les demandes de licences devront être déposées avant le 31 octobre au ministère de l'agriculture, direction des affaires économiques (1er bureau).

Avis aux importateurs de tapioca en provenance de l'Union française.

A compter de la parution du présent avis, le tapioca en provenance de l'Union française est libre à l'importation, dans le cadre de la réglementation des prix en vigueur.

Le groupement national d'achat des produits amylacés reste habilité à la commercialisation des tapiocas acquis par lui ou qu'il pourra acquérir au titre de la campagne 1946-1947, dans le cadre des conventions passées par lui avec les vendeurs coloniaux.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de concours pour le recrutement d'un médecin chargé du service départemental de protection maternelle et infantile des Hautes-Pyrénées.

Un concours sur titres pour le recrutement d'un médecin à temps complet, particulièrement qualifié en obstétrique ou en pédiatrie, chargé du service départemental de protection maternelle et infantile, est ouvert à la direction départementale de la santé des Hautes-Pyrénées.

Pour tous renseignements, s'adresser au directeur départemental de la santé, 5, rue Georges-Clemenceau, à Tarbes.

Avis de vacance d'un poste de médecin adjoint aux sanatoriums de la Seine à Hauteville (Ain).

Un poste de médecin adjoint est actuellement vacant aux sanatoriums de la Seine à Hauteville (Ain).

Les candidatures devront être adressées dans un délai de trois semaines à compter de la publication du présent avis au ministère de la santé publique et de la population, direction de l'administration générale du personnel et du budget, 7, rue de Tilsitt, Paris (17e).

MINISTERE DES FINANCES

Avis n° 141 de l'Office des changes portant énumération des valeurs mobilières libellées en dollars auxquelles s'appliquent les dispositions de l'avis de l'Office des changes n° 140 en date du 6 juillet 1947.

L'avis n° 140 de l'Office des changes en date du 6 juillet 1947 a prévu la réquisition, à dater du jour de sa publication, des valeurs mobilières libellées en dollars dont la liste serait publiée au *Journal officiel* avant le 11 juillet 1947.

Cette liste comprend les valeurs suivantes:

I. — ACTIONS

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	en francs.
Abbott Laboratories (Ill.) Com.	81 1/4	9.661
Abraham et Straus, Inc. (N. Y.) Com.	98	11.652
ACF-Brill Motors Co. (Del.) Com.	9 1/8	1.085
Acme Aluminum Alloys, Inc. (Ohio) Com.	7 1/2	892
Acme Steel Co. (Ill.) Cap.	48	5.707
Acme Wire Co. (Conn.) Com.	27 3/4	3.299
Adam Hat Stores, Inc. (N. Y.) Com.	8	951
Adams Express Co. (N. Y.) Com.	16 3/8	1.947
Adams Millis Corp. (N. Car.) Com.	46 1/2	5.529
Addressograph-Multigraph Corp. (Del.) Cap.	33 7/8	4.028
Admiral Corp. (Del.) Com.	7 1/2	892
Aeronautical Products, Inc. (Mich.) Com.	2 1/2	297
Aeronautical Securities, Inc. (Del.) Com.	5 15	612
Aero Supply Manufacturing Co. Inc. (N. Y.) Class B (1)	2 3/4	327
Affiliated Fund, Inc. (Del.) Cap.	4 40	523
Ainsworth Manufacturing Corp. (Mich.) Com.	12 5/8	1.501
Air Reduction Co. Inc. (N. Y.) Com.	33 1/2	3.983
Air Associates, Inc. (N. J.) Com.	8	951
Air Investors, Inc. (Del.) Com.	3 1/4	386
— $2 Non-Cum Part. Conv. Pref.	32 1/2	3.864
Aireon Manufacturing Corp. (Calif.) Com.	2 7/8	342
Aireon Manufacturing Corps. (Calif.) 60e Cum. Conv. Pfd	5 1/4	624
Air-Way Electric Appliance Corp. (Del.) Com.	5 1/4	624
Alabama Great Southern R. R. Co. (Ala.) Ord.	82 1/4	9.780
Alabama Power Co. (Ala.) 4 20 0/0 Cum. Pfd.	106	12.603
Alabama & Vicksburg Ry Co. (The) (Miss.) Cap.	104 1/2	12.425
Alaska Air Lines, Inc. (Alaska) Com.	4 3/8	520
Alaska Juneau Gold Mining Co. (W. VA.) Cap.	4 7/8	580
Aldens Inc. (Ill.) Com.	26 3/4	3.181
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd.	97 1/4	11.563
Alleghany Corp. (Md.) Com.	3 7/8	461
— 5 1/2 0/0 Pfd. A	38 1/2	4.578
— $ 2.50 Conv. Prior Pfd.	63 1/2	7.550
AlleghenyLudlum Steel Corp. (Pa.) Com.	37 3/4	4.488
Allegheny & Western Ry. Co. (Pa.) 6 0/0 Gld. Capital	95	11.295
Allen Industries Inc. (Del.) Com.	18 5/8	2.215
Alles & Fisher Inc. (Mass.) Cap.	7 3/4	921
Allied Chemical & Dye Corp. (N. Y.) Com.	181	21.521
Allied International Investinf Corp. (Del.) $ 3 Cum Conv. Pfd.	22 1/2	2.675
Allied Kid Co. (Mass.) Cap.	19 5 8	2.333
Allied Mills Co. Inc. (Ind.) Com.	30 1/4	3.597
Allied Products Corp. (Mich.) Com.	19	2.259
Allied Stores Corp (Del.) Com.	36 7/8	4.384
— 4 0/0 Cum. Pfd.	103	12.247
Allis-Chalmers Manufacturing Co. (Del.) Com.	35 1/2	4.221
— 3 /14 0/0 Cum. Conv. Pfd.	95 3/4	11.385
Alpha Portland Cement Co. (N. J.) Com.	29	3.448
Altorfer Bros. Co. (Ill) Com.	15	1.783
Aluminum Co. of America (Pa.) Com.	63 1/2	7.550
— $ 3.75 Cum. Pfd.		
Aluminum Goods Manufacturing Co. (N. J.) Cap.	103 5/8	12.321
Aluminum Industries, Inc. (Ohio) Com.	20 7/8	2.482
Amalgamated Leather Co. Ino. (Del.) Com.	26 1/2	3.151
— 6 0/0 Conv. Pfd.	7	832
Amerada Petroleum Corp. (Del.) Cap.	49	5.826
Amerex Holding Corp. (N. Y.) Cap.	83	9.869
American Agricultural Chemical (The) Co. (Del.) Com.	30 3/4	3.656
American Airlines Inc. (Del.) Com.	44	5.232
— 3 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd.	9	1.070
	66 3/4	7.937

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	en francs.
American Bank Note Co. (N. Y.) Com.	24 3/4	2.943
— 6 0/0 Cum. Pfd.	69 1/2	8.261
American Bantam Car Co. (Pa.) Com.	2 3/8	282
American Bemberg Corp. (Del.) Com.	26	3.091
— Com. B.	26	3.091
American Beverage Corp. (Del.) Com.	2 3/4	327
American Book C° (N.Y) cap.	87 1/4	10.374
American Bosch Corp. (N.Y) cap.	11 7/8	1.412
American Brake Shoe C° (Del.) com.	44 3/8	5.276
— 5 1/4 0/0 cum. Pfd.	125 1/4	14.892
Amer. Business Shares, Inc. (Del.) cap.	4	476
American Cable & Radio Corp. (Del.) com.	5 3 8	639
Amer. Can C° (N.J) com.	93 1/2	11.117
Amer. Can 7 0/0 cum pfd.	189 1/2	22.532
Amer. Car & Foundry C° (N.J) com.	46	5.469
— 7 0/0 non-cum pfd.	99 1/4	11.801
Amer. Chain & Cable C° Inc. (N.Y) com.	22 1/2	2.675
— 5 0/0 cum Conv pfd.	105 5/8	12.559
American Chicle C° (N.J) com.	150 1/2	17.894
American Cities Power & Light Corp (Va) $ 2.75 cum Class A Opt, div 1936 Series.	51	6.064
— class B	6 1/2	773
Amer. Colortype C° (NJ) com.	21 3/4	2.586
Amer. Creosoting C° (Ky.) 7 0/0 pfd.	107	12.722
Amer. Crystal Sugar C° (N.J) com.	21	2.497
— 4 1/2 0/0 Prior pfd.	99	11.771
American Cyanamid C° (Mc.) com.	47 1/4	5.618
— 5 0/0 cum pfd.	10 1/2	1.248
American Depositors Corp. (voir Corporate Trust Shares)	.....	.....
Amer. Distilling C° (The) (Md) com (ex American Commercial Alcohol)	31	3.686
American Encaustic Tiling C° Inc (N.Y) com.	5 5/8	669
American Equitable Assurance C° of N. Y. (N.Y.) cap.	16 1/4	1.932
American Express C° (N.Y.) Cap.	160	19.024
American European Securities Comp. (Del) com.	16	1.902
American Export Lines, Inc. (N.Y.) com.	18 7/8	2.244
American & Foreign Power Co. Inc. (Maine) Com.	3 1/2	416
— $7 Cum Pfd.	104 1/2	12.425
— $7 Cum. 2nd Pfd A.	18 1/8	2.155
— $6 Cum. Pfd.	93	11.058
American Fork & Hoe Co. (Ohio) Com.	21 1/2	2.556
American Hawaiian Steamship Co. (N.J) Cap.	39 1/4	4.667
American Hide & Leather Co. (N.J.) Com.	8 1/2	1.011
— 6 0/0 Cum. Conv. Pfd.	55 1/2	6.599
American Home Products Corp. (Del.) Stock.	24 1/2	2.913
American Gas & Electric Co. (N.Y.) Com.	39 3/8	4.682
— 4 3/4 0/0 Cum. Pfd.	111 3/8	13.242
American General Corp. (Del.) Com.	2 3/4	327
— $2 Cum. Conv. Pfd.	44 1/4	5.261
— $2.50 Cum. Conv. Pfd.	48	5.707
American Hard Rubber Co. (N.Y.) Com.	15 5/8	1.858
American Ice Co. (N.J.) Com.	7 7/8	936
— 6 0/0 Non-Cum. Non-Red. Pfd.	100	11.890
American International Corp. (N.Y.) Com.	11 1/4	1.338
American Investment Co. of Illinois (Del.) Com	13	1.546
American Laundry Machinery (The) (Ohio) Com.	32 3/8	3.849
American Light & Traction Co. (N. J.) Com.	19 5/8	2.334
— 6 0/0 Cum. Pfd.	30 7/8	3.671
American Locomotive Co. (N. Y.) Com.	22 3/4	2.705
— 7 0/0 Cum. Pfd.	113 3/4	13.525

(1) Echangées en avril 1947, titre pour titre, contre des actions de « Capital Stock ».

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	PRIX DE RÉQUISITION en francs.
American Machine & Foundry Co. (N. J.) Com.	21 3/4	2.586
— 3,90 0/0 Cum. Pfd.	97 1/4	11.563
American Machine & Metals, Inc. (Del.) Cap.	11 3/4	1.397
American Manufacturing Co. (Mass.) Com.	16 1/2	1.962
American Maracaibo Co. (Del.) Com.	3 1/8	372
American Metal Co. Ltd. (The) (N. Y.) Com.	29 5/8	3.522
— 6 0/0 Cum. Pfd.	143 1/4	17.032
American Metal Products Co. (Mich.) Com.	21	2.497
American Meter Co. Inc. (Del.) Com.	41 1/2	4.934
American Molasses Co. (N. Y.) Com.	11	1.308
American News Co. (The) (Del.) Cap.	33	3.924
American Pipe & Construction Co. (Del.) Com. (Ex-American Concrete And Steel-pipe)	2	238
American Potash & Chemical Corp. (Del.) Class A Cap.	34 3/4	4.132
— Class B Cap.	34 3/4	4.132
American Power & Light Co. (Me.) Com.	11 5/8	1.382
— $ 6 Cum. Pfd.	112	13.317
— $ 5 Cum. Pfd.	104 1/8	12.380
American Radiator & Standard Sanitary Corp. (Del.) Com.	15	1.783
— 7 0/0 Cum. Pfd.	181 1/2	21.580
American Republics Corp. (Del.) Com.	20 1/2	2.437
American Rolling Mill Co. (The) (Ohio) Com.	29 3/4	3.537
— 4 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd.	105 7/8	12.589
American Safety Razor Corp. (Va.) Cap.	12 3/8	1.471
American Seal-Kap Corp. of Del. (Del.) Com.	4 1/2	535
American Seating Co. (N. J.) Com.	18 3/8	2.185
American Shipbuilding Co. (The) (N. J.) Com.	35 7/8	4.266
American Smelting & Refining Co. (N. J.) Com.	60	7.134
— 7 0/0 Cum. Pfd.	168 1/2	20.035
American Snuff Co. (N. J.) Com.	34	4.043
— 6 0/0 Non-Cum. Pfd.	145	17.240
American Steel Foundries (N. J.) Com.	30 1/8	3.582
American Stores Co. (Del.) Com.	26	3.091
American Stove Co. (N. J.) Com.	24	2.854
American Sugar Refining Co (The) (N. J.) Com.	39 3/8	4.682
— 7 0/0 Cum. Pfd.	136 1/4	16.200
American Sumatra Tobacco Corp. (Del.) Com.	47	5.588
American Superpower Corp. (Del.) Com.	1 1/4	149
— $ 6 Cum. Pref.	55	6.539
American Telephone et Telegraph Co (N.Y) Cap.	158 3/4	18.875
American Thread Co. Inc. (N. J.) 5 0/0 Pfd.	5	594
American Tobacco Co. (The) (N. J.) Com.	76 1/2	9.096
— Com. Class B.	76 1/8	9.051
— 6 0/0 Cum. Pfd.	159	18.905
American Viscose Corp (Del.) Com.	53 1/8	6.317
— 5 0/0 Cum. Pfd. (Ex-Sylvania Industrial Co)	118	14.030
American Water Works et Electric Co. Inc. (Del.) Com.	15 5/8	1.858
— $ 6 1st Cum. Pfd.	101 1/2	12.068
American Writing Paper Corp. (Del.) Com.	8 1/2	1.011
American Woolen Co. (Mass.) Com.	33 7/8	4.028
— 7 0/0 Cum. Pfd.	92 1/2	10.998
— $ 4 Cum. Conv. Prior Pfd.	76 1/8	9.051
American Zinc Lead et Smelting Co. (Me.) Com.	7 1/2	892
— $ 5 Prior Conv. Pfd.	64	7.610
Anaconda Copper Mining Co. (Mont.) Com.	36 3/8	4.325
Anaconda Wire & Cable Co. (Del.) Cap.	57 3/8	6.822
Anchor Post Products, Inc. N. J.) Com.	7	832
Anchor Hocking Glass Corps. (Del.) Com.	41 3/4	4.964
— $/4 Cum. Pfd.	110 1/2	13.138
Anderson Clayton & Co (Del.) Com.	55	6.539
Anderson-Prichard Oil Corp. (Del.) Com.	18 3/4	2.229
Andes Copper Mining Co. (Del.) Cap.	13	1.546
Angerman Co. Inc. (N. Y.) Com.	6 7/8	817
Anglo California National Bank of San Francisco Com.	30 7/8	3.671
Apex Electric Manufacturing Co. (Ohio) Com.	7 7/8	936
Angostura-Wupperman Corp. (N. Y.) Cap.	4	476
Appalachian Electric Power Co. (Va.) 4 1/2 0/0 Cum. Pfd.	113 1/2	13.495
A. P. W. Products Co. Inc. (N. Y.) Com.	4 1/2	535
Arden Farms Co. (Del.) Com.	16 7/8	2.006
— $ 3 Cum. Part Pfd. (Ex-Western Dairies Inc.)	53 3/8	6.346
Archer Daniels Mildand Co. (Del.) Com.	34 1/4	4.072
Argo Oil Corp. (Del) Com.	17 3/8	2.066
Argus, Inc. (Mich.) Com.	5 3/4	684
Arkansas Natural Gas Corp. (Del.) Com.	6 1/4	743
— Com. Class A.	6 1/4	743
— 6 0/0 Cum. Pfd.	10 3/4	1.278
Arkansas Power & Light Co. (Ark.) $ 7 Cum. Pfd.	112 1/8	13.332
Armour & Co. (Ill.) Com.	14	1.665
— $ 6 Cum. Conv. Prior. Pfd.	122 1/2	14.565
— 7 0/0 Cum. Pfd.	173 1/2	20.629
Armstrong Cork Co. (Pa.) Com.	45	5.350
— 3.75 Cum. Pfd.	105 3/4	12.574
Arnold Constable Corp. (Del.) Cap.	15 1/2	1.843
Aro Equipment Corp. (Ohio) Com.	10 1/2	1.248
Artloom Corp. (Pa.) Com.	12 1/2	1.486
Ashland Oil & Refining Co. (Ky.) Com.	12 1/4	1.457
Associated Dry Goods Corp. (Va.) Com.	17 3/4	2.110
— 6 0/0 Cum. 1st Pfd.	119	14.149
— 7 0/0 Cum. 2nd Pfd.	116	13.792
Associates Investment Co. (Ind.) Com.	47	5.588
Associated Laundries of America, Inc. (Md.) Com.	7/8	104
Associated Standard Oilstocks Shares Series A.	8 1/2	1.011
Associated Telephone & Telegraph Co. (Del.) Cum. Part. Class A.	8	951
Atchison Topeka & Santa Fe Ry. Co. (Kans.) Com.	83	9.869
— 5 0/0 Non-Cum. Pfd.	110	13.079
A. T. F. Inc. (N. J.) Cap.	14 1/4	1.694
Atlanta Birmingham & Coast RR Co. (Ga.) Com.	.....	.....
Atlantic Coast Fisheries Co. (Me.) Com.	6 1/4	743
Atlantic Coast Line RR Co. (Va.) Com.	54 1/2	6.480
Atlantic Coast Line Co. (Conn.) Com.	56	6.658
Atlantic Gulf & West Indies Steamship Lines (Me.) Com.	27	3.210
— 5 0/0 Non-Cum. Pfd.	71	8.442
Atlantic Refining Co. (The) (Pa.) Com.	38 1/4	4.548
— 4 0/0 Conv. Pfd A.	111 1/2	13.257
— $ 3.75 Pfd B.	101	12.009
Atlas Corp. (Del.) Com.	25	2.972
Atlas Plywood Corp. (Mass.) Com.	29 5/8	3.522
Atlas Powder Co. (Del.) Com. (voting)	63 1/4	7.520
— 4 0/0 Cum conv pfd.	119 1/2	14.209
Atlas Tack Corp. (N. Y.) cap.	26	3.091
Austin Nichols & Co Inc. (Va.) Com.	8 1/8	966
— $ 1.20 Conv. Prior Pfd.	15 1/4	1.813
Autocar Co. (Pa.) Com.	23 3/4	2.824
Automatic Canteen Co. of America (Del.) Com.	20 1/4	2.408
Automatic Products Co (Wisc.) Com.	.....	.....
Automatic Products Corp. (Del.) Com.	6 7/8	817
Automatic Voting Machine Corp. (Del.) Com.	5 7/8	699
Avco Manufacturing Corp. (The) (Del.) Com.	5 1/8	609
— $ 2.25 Cum. Conv. Pfd (ex-Aviation Corporation)	42 1/8	5.009
Avery (B. F.) & Sons Co. (Del.) Com.	12	1.427
— 6 0/0 Cum. Pfd.	25 1/4	3.002
Ayrshire Collieries Corp. (Del.) Com.	38	4.518
Babbitt (B. T.) Inc. (N. Y.) Com.	14 3/8	1.709
Baldwin Locomotive Works (The) (Pa.) Com.	18 5/8	2.215
— 7 0/0 Cum. Pfd.	40 3/4	4.845
Baldwin Rubber Co (Mich) com.	12 1/8	1.442
Baltimore & Ohio RR Co (Md) com.	12 1/8	1.442
— 4 0/0 Non-Cum. Pfd.	17 5/8	2.096
Bangor & Aroostook RR Co (Me) com.	13 1/8	1.561
— 5 0/0 Cum Conv Pfd.	63	7.491
Bangor Trust Co.	.....	.....
Bank of the Manhattan Co (N.Y) cap.	25	2.972
Bank of America National Trust & Savings Association cap.	43	5.113
Bank of New York (N.Y) cap.	345	41.020
Barber Asphalt Corp (Del.) cap.	51 1/4	6.094
Barker Brothers Corp (Md.) com.	24 3/4	2.943
— 4 1/2 0/0 Cum. Pfd.	51 1/2	6.123
Bankers Trust Co (N. Y.) cap.	40 1/4	4.786
Barium Steel Corp. (Del.) com.	5 1/8	609
Barlow & Seelig Manufacturing Co (Del.) $ 1.20 Cum. Conv. Class A com.	17 1/4	2.051
Barnsdall Oil Co (Del.) com.	28	3.329
Basic Refractories, Inc. (Ohio) com.	6 1/8	728
Bath Iron Works Corp. (Me.) com.	15 3/8	1.828
Bauman (Ludwig) & Co (N.Y) com.	11 5/8	1.382
Bayuk Cigars Inc. (Md.) com.	18 3/4	2.229
Beatrice Foods Co (Del.) com.	46 1/2	5.529
— 3 3/8 0/0 Cum. Conv. Pfd.	105 1/4	12.514
Beau Brummel Ties, Inc. (Ohio) com.	6 5/8	788
Beaunit Mills, Inc. (N.Y) com.	20	2.378
Beck (A. S) Shoe Corp. (Del.) com.	17 3/4	2.110
— 4 3/4 0/0 Cum Pfd.	106	12.603
Beech Aircraft Corp. (Del.) com.	7 1/8	847
Beech Creek RR Co (Pa.) cap.	34 5/8	4.117
Beechnut Packing Co (N.Y) com.	31	3.686
Belding-Heminway Co (Conn.) com.	15	1.783
Bell Aircraft Corp. (N.Y) com.	14 1/8	1.679
Bellanca Aircraft Corp. (Del.) com.	1 5/8	193
Bell & Howell Co (Ill.) com.	19 1/2	2.319
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd.	105 3/4	12.574
Bendix Aviation Corp. (Del.) com.	33	3.924
Beneficial Industrial Loan Corp. (Del.) com.	24 3/8	2.898
— Cum. Conv. $ 3.25 Pfd series of 1946.	96 1/4	11.441

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	en francs.
Benson & Hedges (N.Y) com	17 1/2	2.081
— $ 2 Cum. Conv. Pref	35	4.161
Berkey & Gay Furniture Co (Mich) cap	1 5/8	193
Best & Co Inc. (N.Y) com	27 5/8	3.285
Best Foods Inc. (The) (N.J) com (ex. Hecker Products	23 1/2	2.794
Bethlehem Steel Corp. (Del.) com	87 3/8	10.389
— 7 0/0 Cum. Pfd	142 1/2	16.943
Bickford's Inc. (Md) com	21	2.497
Bigelow-Sanford Carpet Co. Inc (Mass) com	51 3/4	6.153
Birdsboro Steel Foundry & Machine Co (Pa.) com	9	1.070
Birmingham Electric Co. (Ala.) com	16 1/4	1.932
Blak & Decker Manufacturing Co (The) (Md.) com	28 3/4	3.418
Blair & Co. Inc. (N. Y.) cap. (ex. Bancamerica Blair Corporation)	3 1/2	416
Blauners's (Pa.) com (1)	9	1.070
Blaw-Knox Co. (N.J.) Cap	16 1/4	1.932
Bliss E.W.) Co. (Del.) Com	26 3/8	3.136
— $ 2.25 Cum. Conv. Pfd	50 1/4	5.975
Bliss & Laughlin Inc. (Del.) Com	15 1/4	1.813
Bloomingdale Brothers Inc. (N. Y.) Com	34 1/2	4.102
Blue Ridge Corp. (Del.) Com	3 3/8	401
— $ 3 Com. Optional Conv. Pref. 1929 Series	55 1/2	6.599
Blum (Philip) & Co. Inc. (Il.) Com	10 1/2	1.248
Blumenthal (Sidney) & Co. Inc. (N. Y.) Com	13	1.546
Boeing Airplane Co. (Del.) Cap	16 1/4	1.932
Bohack (H. C.) C. Inc. (N. Y.) Com	46 1/4	5.499
— 7 0/0 Com. 1st Pfd	127 3/4	15.189
Bohn Aluminum & Brass Corp. (Mich) Com	40 1/2	4.815
Bon Ami Co. (The) (Del.) Com. Class A	106 1/2	12.663
» » B	60	7.131
Bond Stores Inc. (Md.) Com	29 1/8	3.463
Borden Co. (The) (N. J.) Cap	44 1/4	5.261
Borg Warner Corp. (Ill.) Com	47	5.588
— 3 1/2 0/0 Cum. Pfd	98 3/8	11.697
Borne Scrymser Co. N. J.) Cap	25 1/8	2.987
Boston & Maine RR (Mass.) Com. (Assented)	4 3/8	520
Boston Personal Property Trust (Mass.) Cap	15	1.783
Boston Real Estate Trust (Mass.) Cap	35 1/4	4.191
Bower Roller Bearing Co. (Mich.) Cap	35 1/2	4.221
Braniff Airways Inc. (Okla.) Com	9	1.070
Breeze Corporations, Inc. (N. J.) Com	13 5/8	1.620
Brewing Corp. of America (Va.) Cap	87	10.344
Brewster Aeronautical Corp. (N. Y.) Com	4 7/8	580
Bridgeport Brass Co. (Conn.) Com	14 3/4	1.754
— 5 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd	108	12.841
Bridgeport Gas Light Co. (Conn.) Cap	23 1/4	2.764
Bridgeport Oil Co., Inc. (Del.) Com	8 1/8	966
Briggs Manufacturing Co. (Mich.) Cap	34 1/2	4.102
Briggs & Stradton Corp. (Del.) Cap	27 1/8	3.225
Brillo Manufacturing Co Inc. (N. Y.) Com	16 3/4	1.992
— $ 2 Class A Cum. Part. Pref	33 3/4	4.013
Bristol Myers Co. (Del.) Com	41 1/4	4.905
— 3 3/4 0/0 Cum. Pfd	107 1/4	12.752
British Type Investors, Inc. (Del.) Class A	55	6.539
Brooklyn Trust Co. (N. Y.) Cap	102 1/2	12.187
Brooklyn Union Gas Co. (The) (N. Y.) Com	22	2.616
Brown-Forman Distillers Corp. (Del.) Com	20 1/4	2.408
Brown Rubber Co. Inc. (Ind.) Com	7 3/8	877
Brown Shoe Co. Inc. (N. Y.) Com	30 1/4	3.597
— $ 3. 60 Cum. Pfd	105 3/8	12.529
Bruce (E. L.) Co. Inc. (Del.) Com	36	4.280
Brunswick-Balke Collender Co. (The) (Del.) Com	25 1/8	2.987
Buckeye Pipe Line Co (Ohio) Cap	11	1.308
Bucyrus Erie Ca (Del) Com	16 3/4	1.992
— 7 0/0 cum pfd	122 1/4	14.536
Budd Co (The) (Pa.) Com	11 3/4	1.397
— $ 5 cum pfd	84 3/4	10.077
Buffalo Forge Co. (N. Y.) Com	29 3/4	3.537
Buffalo Niagara Electric Corp. (N. Y.) $ 3.60 cum pfd	100 3/4	11.979
Bullard Co. (The) (Conn.) Cap	19 1/2	2.319
Bulova Watch Co. Inc. (N. Y.) Com	31 1/2	3.745
Bunker Hill et Sullivan Mining et Concentrating Co. (Del.) Com	16 3/4	1.992
Burd Piston Ring Co. (Ill.) Com	13	1.546
Burlington Mills Corp. (Del.) Com	18 7/8	2.244
— 4 0/0 Cum pfd	99 5/8	11.845
— 3 1/2 0/0 Cum conv 2nd pfd	87 1/2	10.404
— 3 1/2 0/0 Cum. pfd	87	10.344
Burroughs Adding Machine Co. (Mich.) Non par value	13 1/4	1.575
Burry Biscuit Corp. (Del.) Com	3 7/8	461
Bush Terminal Co. (N. Y.) Com	7 7/8	936
Bush Term. Buildings Co. (N. Y.) 7 0/0 cum pfd	79	9.393

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	en francs.
Butler Bros (Ill.) Com	16	1.902
— 4 1/2 0/0 Cum pfd	101 1/4	12.039
Butler (P.H.) Company (Del.) Com	12 7/8	1.531
Butte Copper & Zinc Co. (Me) cap	3 3/4	446
Byers Company (A.M.) (Pa.) com	17 1/2	2.081
— 7 % cum part. pfd	98 3/4	11.741
Byron Jackson Co. (Voir Jackson (Byron)	25 1/2	3.032
Cable Electric Products, Inc. (Del.) cap. V. T.Cft (2)	4 1/4	505
Calamba Sugar Estate, Inc. (Cal) cap	7	832
California Electric Power Co (Del.) com	9	1.070
California Packing Corp (N.Y) com	28 7/8	3.433
— 5 % cum pfd	53 5/8	6.376
Callahan Zinc Lead Co. (Ariz) com	2 3/8	282
Callite Tungsten Corp. (Del) cap (ex Eisler Electric Corporation)	3 1/4	386
Calumet & Hecla Consolidated Cooper Co. (Mich) cap	7 3/8	877
Camden Fire Insurance Ass'n (The) (N.J.) cap	27	3.210
Canada Dry Ginger Ale, Inc. (Del) com	21 1/4	2.527
— $ 4.25 cum conv pfd	16 3/8	1.947
Cannon Mills Co. (N.C.) com	127	15.100
Capital Administration Company Ltd (Md) Class A	61 1/2	7.312
Do. $ 3 Cum Pfd Series A	12 3/8	1.471
Capital City Products Co. (Del) com	54 1/4	6.450
Carey, Baxter & Kennedy, Inc. (Del) cap	36 1/2	4.340
Carman & Co Inc. (N.Y.) com	7 5/8	907
Carnation Co. (Del.) com	23 1/4	2.764
Carolina Clinchfield & Ohio Ry. (Va.) com	49	5.826
Carolina Power & Light Co (N.C.) com	118 1/4	14.060
— $ 5 Cum. Pfd	34 1/2	4.102
Carpenter Steel Co. (The) N.J) com	118 1/2	14.090
Carr-Consolidated Biscuit Co (Ill) com	45	5.350
Carrier Corp. (Del) com	10 7/8	1.293
— Cum. Conv. Pfd 4 % Series	16 5/8	1.977
Carriers & General Corp. (Md) com	39	4.637
Carter (J.W) Co. (Del.) com	6 3/8	758
Casco Products Corp. (Conn) com	9 3/4	1.159
Case (J.I) co (Wisc) com	7 1/4	862
— 7 0/0 Cum. Pfd	37 3/8	4.444
Case, Pomeroy & Co Inc. (Del.) com	147	17.478
— 7 0/0 Pfd	19 1/2	2.319
Castle (A.M.) & Co. (Ill.) cap	32	3.805
Catalin Corp. of America (Del.) cap	12 1/2	1.486
Caterpillar Tractor Co. (Calif) cap	61 3/4	7.342
Celanese Corp. of America (Del.) com	23 3/8	2.779
— $ 4.75 1st Cum Pfd	106	12.603
— 7 0/0 2nd Cum. Pfd	140 1/2	16.705
Celotex Corp. (The) -Del- com	25 7/8	3.077
— 5 0/0 Cum. Pfd	20 1/8	2.393
Central Aguirre-Associates (Mass.) Cap	19	2.259
Central Foundry Co. (The) (Me.) Com	9 3/8	1.115
Central Hanover Bank & Trust Co. (N.Y.) cap	95 3/8	11.340
Central Hudson Gas & Electric Corp. (N.Y.) Com	9 1/4	1.100
Central Illinois Light Co. (Ill.) 4 1/2 2 0/0 Cum. Pfd	113 1/2	13.495
Central Maine Power Co. (Me.) 3 1/2 2 0/0 Cum. Pfd	92 1/2	10.998
Central New York Power Corp. (N.Y.) 3.40 0/0 Cum. Pfd	93	11.058
Central Ohio Steel Products Co. Inc. (Ohio) Com	18	2.140
Central Power & Light co. (Tex.) 4 0/0 Cum. Pfd	101	12.009
Central R.R. co. of N.J. (The) (N.J.) Com	8 3/8	996
Central States Power & Light Corp. (Del.) $ 7 Pfd	8 1/4	981
Central & South West Corp. (Del.) Com	10 3/8	1.234
Central States Electric Corp. (Va.) 6 0/0 Cum. Pfd	22 1/4	2.646
— 7 0/0 Cum. Pfd	78 1/2	9.334
— Cum. Conv. Pfd. Optional Div. 1928 Series	20 1/2	2.437
— Cum. Conv. Pfd. Optional Div. 1929 Series	20 1/2	2.437
Central Violetta Sugar co. S.A. (Cuba) Cap	27	3.210
Century Ribbon Mills, Inc. (N.Y.) Com	10 1/4	1.219
Cerro De Pasco Copper Corp. (N.Y.) Cap	33 1/8	3.939
Certain-Teed Products Corp. (Md.) Com	16	1.902
Cessna Aircraft co. (The) (Kan.) Com	3	357
Chain Belt co. (Wis.) Cap	26 3/4	3.181
Chamberlin co. of America (Mich.) Cap	19 3/8	2.304
Champion Paper & Fibre co. (The) (Ohio) Com	22 5/8	2.690
— $ 4.50 Pfd	105 3/4	12.574
Charis Corp. (N.Y.) Cap	13 3/8	1.590
Chasse National Bank of the City of New York Cap	35 5/8	4.236
Checker Cab Manufacturing Corp. (N.J.) Com.	13	1.546
Chemical Bank & Trust co. (N.Y.) Cap	40	4.756

(1) En octobre 1946, les actions anciennes (sans valeur nominale) ont été échangées à raison de deux actions nouvelles pour chaque action ancienne.

(2) Echange contre capital en mai 1947. Droit d'échange expiré.

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	PRIX DE RÉQUISITION en francs.
Cherry-Burrell Corp. (Del) Com.	21	2.497
Chesapeake Corp. of Virginia (The) Va. com.	26 1/2	3.151
Chesapeake & Ohio Ry. Co. (The) Va. com.	45 7/8	5.455
Chicago & Eastern Illinois RR. Co. Ind. com.	4 1/2	535
— $2 Class A	8 1/4	981
Chesebrough Manufacturing Co. (Cons) (N.Y) com.	72	8.561
Chicago Corp. (The) (Del.) com.	8 1/2	1.011
Chicago Great Western Ry Co. (Ill.) com.	6	713
— 5 0/0 Cum. Pfd.	12 1/8	1.442
Chicago Indianapolis & Louisville Ry Co. (Ind) Class A com. (Stock Trust Cifs)	6 5/8	788
— Class B com. (Stock Trust Cifs)	4	476
Chicago Milwaukee St. Paul & Pacific RR. Co (Wis.) Voting Trust Cifs com.	9 7/8	1.174
— Series A 5 0/0 non cum par part pfd VTC	33 1/4	3.953
Chicago & North Western Ry Co. (Wis.) com VTC	20 3/8	2.423
— 5 0/0 cum pfd A (VTC)	46 1/4	5.499
Chicago Pneumatic Tool Co. (N.J.) com.	27	3.210
— $ 3 Com. conv. pfd.	55 1/8	6.554
— $ 2.50 Cum. conv. Prior pfd.	53 3/8	6.346
Chicago Rivet & Machine Co (Ill.) com.	15 3/4	1.873
Chicago Yellow Cab Co. Inc. (N.Y) cap.	12 3/4	1.516
Chickaska Cotton Oil Co. (Del.) cap.	17 3/4	2.110
Chief Consolidated Mining Co. (Ariz.) cap.	1 3/8	163
Childs Co. (N.Y) com.	5 1/4	624
— 7 0/0 Pfd.	118	14.030
Chile Copper Co. (Del.) cap.	34 3/4	4.132
Chrysler Corp. (Del.) com.	113	13.436
Cincinnati Gas & Electric Co. (The) (Ohio) com.	27 3/8	3.255
— 4 0/0 Cum. Pfd.	109	12.960
Cincinnati Milling Machine Co. (Ohio) com.	24	2.854
C.I.T. Financial Corp. (Del) com.	45 1/4	5.380
Cities Service Co. (Del.) com.	39	4.637
— $ 6 Cum. Pfd.	181 5/8	21.595
— 60 Cum. pref. B.	17 7/8	2.125
— $ 6 Cum. pref. BB.	178 3/4	21.253
City Ice & Fuel Co. (The) (Ohio) com.	30 1/4	3.597
City Auto Stamping Co. (Ohio) com.	12 1/2	1.486
City Investing Co. (N.Y) com.	9 5/8	1.144
City Investing Co. (N.Y) 5 1/2 0/0 Cum pfd.	86	10.225
City of Par's Dry Goods Co. (Calif) 7 0/0 Cum. 1st. pfd.	100	11.890
City Stores Co. (Del.) Com.	16 7/8	2.006
City & Suburban Homes Co. (N. Y.) Cap.	9 3/4	1.159
Clark Controler Co. (Ohio) Com.	16 3/4	1.992
Clark Equipement Co. (Mich.) Com. (1)	27 1/2	3.270
— 5 0/0 Cum. Conv. Pref.	103 1/2	12.306
Claroslat Manufacturing Co. Inc. (N. Y.) Com.	2 1/4	268
Clayton & Lambert Manufacturing Co. (Del.) Com.	12 1/2	1.486
Cleveland Cincinnati Chicago & St. Louis Ry. Co. (Ohio) Com.	175	20.807
— 5 0/0 Non-Cum. Pfd.	87 1/2	10.404
Cleveland Electric Illuminating Co. (The) (Ohio) Com.	43	5.113
Cleveland Electric Illuminating Co. (The) (Ohio) $ 4.50 Cum. Pfd.	110 3/4	13.168
Cleveland Graphite Bronze Co. (The) (Ohio) Com. (2)	30 3/4	3.656
Cleveland Graphite Bronze Co. (The) (Ohio) 5 0/0 Cum. Pfd.	108 3/8	12.886
Cleveland & Pittsburgh RR Co. (The) (Ohio) 7 0/0 Gtd. Cap.	85	10.106
— Spec. Gtd. 4 0/0 Betterment Stk.	50 1/2	6.004
Cliffs Corp. (Ohio) Cap.	22 5/8	2.690
Climax Molybdenum Co. (Del.) Com.	17 3/4	2.110
Clinchfield Coal Corp. (Va.) Com.	96 1/2	11.474
Clinton Industries Inc. (Del.) Cap.	37	4.399
Club Aluminum Products Co. (Ill) Cap.	7 1/4	862
Cluett Peabody & Co Inc. (N. Y.) Com.	44	5.232
— 7 0/0 Cum. Pfd.	145 1/2	17.300
Coco-Cola Co (The) (Del) Com.	171 1/2	20.391
— Class A ($ 3 Cum.)	64 1/4	7.639
Coco-Cola International Corp (Del) Com.	1300	154.570
Colgate Palmolive Peet Co (Del) Com.	43	5.113
— $ 3.50 Cum. Pfd.	102 3/8	12.172
Collins & Aikman Corp. (Del) Com.	31 5/8	3.760
Colonial Air Lines Inc. (Del) Cap.	8	951
Colonial Fuel & Iron	.....	.....
Colonial Mills Inc. (N. Y.) (Cap) (3)	15 1/2	1.843
Colonial Sand & Stone Company Inc. (N. Y.) Com.	5	594
Colorado Fuel & Iron Corp (Colo) Com.	14 1/2	1.724
— 5 0/0 Cum. Conv. Pfd.	18 1/2	2.200
Colorado & Southern Ry. Co (The) (Colo.) Com.	11	1.308
— 4 0/0 Non Cum. 1st Pfd.	12	1.427
— 4 0/0 Non Cum. 2nd Pfd.	10 1/2	1.248
Colt's Manufacturing Co. (Conn.) Cap.	36	4.280
Columbia Broadcastin System Inc. (N. Y.) class A	30	3.567
— class B	29 7/8	3.552
Columbia Gas & Electric Corp (Del) Com.	11 1/2	1.367
Columbia Carbon Co (Del) Cap.	33 7/8	4.028
Columbia Pictures Corp (N. Y.) Com.	16 1/4	1.932
— $ 4.25 Cum. Pfd.	76 1/2	9.096
Columbus & Southern Ohio Electric Co. (Ohio) Com.	42 7/8	5.098
Commercial Credit Co. (Del.) Com.	44 3/8	5.276
— $ 3.60 Cum. Pfd.	107	12.722
Commercial National Bank & Trust Co of N. Y. (N. Y.) Cap.	41 1/4	4.905
Commercial Solvents Corp (Md) Com.	28 3/8	3.436
Commodore Hotel, Inc. (N. Y.) Com.	4 7/8	580
Commonwealth & Southern Corp. (The) (Del.) Com.	3 1/4	386
— $ 6 Pfd.	117 3/4	14.000
Commonwealth Edison Co (Ill.) Com.	29 3/4	3.537
Community Public Service Co (Del.) Com.	30 5/8	3.641
Community Water Service (Del.) Com.	1 3/8	163
Compo Shoe Machinery Corp. (Del.) Com. VTC	7 5/8	907
Comstock Tunnel & Drainage Co (N. J.) Com.	20	24
Conde Nast Publications Inc. (voir Nast) (Conde) Publications Inc.	.....	.....
Congoleum-Nairn Inc. (N. Y.) Com.	27 3/4	3.299
Connecticut Gas & Coke Securities Co (The) (Conn.) Com.	3/4	89
— $ 3 Cum. Pfd.	35 1/2	4.221
Connecticut General Life Insurance (Conn.) cap.	71 1/4	8.472
Consolidated Chemical Industries Inc. (Del.) Com. Class B.	.....	.....
— $ 1.50 Cum. Part. Pref. Class A.	40	4.756
Consolidated Cigar Corp. (Del.) Com.	33	3.924
Consolidated Coppermines Corp. (Del.) Cap.	5 5/8	669
Consolidated Edison Co. of New York Inc. (N. Y.) Com.	26 1/2	3.151
— $ 5 Cum. Pfd.	106	12.603
Consolidated Gas Electric Light & Power Co. of Baltimore (Md) Com.	73	8.680
— 4 1/2 0/0 Cum. Pfd Series B.	116 1/2	13.852
— 4 0/0 Cum. Pfd Series C.	108 3/8	12.896
Consolidated Gas Utilities Corp. (Del.) Com.	9 1/8	1.085
Consolidated Grocers Corp. (Md) Com.	14 7/8	1.769
Consolidated Laundries Corp. (Md) Com.	12 3/4	1.516
Consolidated Natural Gas Co. (Del.) cap.	47 5/8	5.663
Consolidated Raiload of Cuba (Cuba) 6 0/0 Pfd	22 1/2	2.675
Consolidated Retail Stores, Inc. (Del) com.	15 7/8	1.888
— 4 1/4 0/0 Cum. Conv. Pfd A.	38	4.518
Consolidated Royalty Oil Co. (Wyo) cap.	2 7/8	342
Consolidated Steel Corp (Cal) com.	26	3.091
Consolidated Vultee Aircraft Corp (Del) com.	12 3/4	1.516
Consumers Power Co. (Me.) com.	37	4.399
— $ 4.50 Cum. Pfd.	112 7/8	13.421
Container Corporation of America (Del.) com.	40 3/4	4.845
Continental Baking Co. (Del.) com.	14 1/8	1.679
— $ 5.50 Cum. Pfd.	97 1/2	11.593
Continental Bank & Trust Co. of N. Y. (N. Y.) cap.	16 3/8	1.947
Continental Can Co. Inc. (N. Y.) com.	40	4.756
Continental Can Co. Inc. $ 3.75 Cum. Pfd.	108 1/2	12.901
Continental Diamond Fiber Co. (Del.) cap.	10 3/4	1.278
Continental Insurance Co. (N. Y.) cap.	52 3/4	6.272
Continental Foundry & Machine Co. com.	13 3/4	1.635
Continental Motor Corp. (Va.) com.	8	951
Continental Oil Co. (Del.) (of Delaware) cap.	43 1/2	5.172
Continental Steel Corp. (Ind.) (Del.) com.	15 3/4	1.873
Cook Paint & Varnish Co. (Del.) com.	32	3.805
Cook Paint & Varnish Co. (Del.) $ cum.	65	7.728
Cooper Bessemer Corp. The (Ohio) com.	16	1.902
— $ 3 Cum. Prior Pref.	49	5.826
Cooper Brewing Co. (Inc.) (Penn.)	4	476
Copper Rang Co. (Mich.) com.	9 1/8	1.085

(1) En avril 1947, les actions anciennes sans valeur nominale ont été échangées contre des actions nouvelles d'une valeur nouvelle de $ 20 à raison de 2 actions nouvelles pour chaque ancienne.

(2) En mai 1947, 2 actions de $ 1 ont été remises pour chaque action détenue.

(3) En avril 1947, les actions anciennes de $ 7.50 ont été échangées contre des actions de $ 5 à raison de 2 actions de $ 5 pour chaque action de $ 7.50.

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE REQUISITION en dollars.	PRIX DE REQUISITION en francs.
Copperweld Steel Co. (Pa.) com	13 1/2	1.605
Cornell-Bubilier Electric Corp. (Del.) com	15 1/8	1.798
Corn Exchange Bank Trust Co. (N. Y.) cap	57 1/2	6.837
Corning Glass Works (N. Y.) com	27 1/4	3.240
— 3 1/2 0/0 Cum. Pfd	108 7/8	12.954
— 3 1/2 0/0 Cum. Pfd Series 1947	105 3/4	12.574
Corn Products Refining Co. (N. J.) com	64	7.610
Corn Products Refining Co. 7 0/0 Cum. Pfd	189	22.472
Corbin Apartments Liquidation Trust Co. (Mich.) Ctfs. Ben. Int	.....	.....
Cornucopia Gold Mines com	11/16	82
Coro Inc. (N. Y.) cap	10 3/8	1.234
Corporate Trust Shares Series AA (Modified)	2.80	333
Corporate Trust Shares Series AA (Original)	2 38	283
Corroon & Reynolds Corp. (Del.) com	3 1/2	416
— 8 6 Cum. Conv. Pfd (1)	.....	.....
— 8 1 Cum. Pfd	11 5/8	1.382
Cosden Petroleum Corp. (Del.) com	4 1/4	505
— 5 0/0 Cum. Conv. Pfd	44 1/2	5.291
Crane Co. (Ill.) Com	34 3/4	4.132
— 3 3/4 0/0 Cum. Pfd	105 3/4	12.574
Cream of Wheat Corp (The) Del. Cap	24 3/4	2.943
Creole Petroleum Corp. (Del) com	30 1/2	3.626
Croft Brewing Co. (The) Del. com	1 3/4	208
Crosley Motors Inc. (Ohio) com	10 5/8	1.263
Crowley Milner & Co (Mich) com	7 5/8	907
Crown Central Petroleum Corp. (Md) com	5 1/4	624
Crown Cork & Seal Co. (NY) com	40 1/4	4.786
— 8 2 Cum. Pfd	49 3/4	5.915
Crown Cork International Corp. (Del.) A Stovk & Cum. Participating	17 3/8	2.066
Crown Drug Co. (Del.) com	4 5/8	550
Crown Zellerbach Corp. (Nev.) com	29 1/4	3.478
— 8 4.20 Cum. Pfd	103 1/2	12.306
— 8 4 Cum. Conv. 2nd Pfd	112 1/2	13.376
Crucible Steel Co of America (NJ) com	27 1/4	3.240
— 5 0/0 Conv. Pfd	80 7/8	9.616
Crystal Oil Refining Corp (Md.) com	1 5/8	193
— 8 6 Cum. Pfd	27	3.210
Cuba Co. (The) (NJ) com	2 5/8	312
— 8 7 Cum. Pfd	68	8.085
Cuba RR Co (NJ) 6 0/0 Non-cum Pfd	26	3.091
Cuban American Sugar Co. (The) (NJ) com.	16 3/4	1.992
— 7 0/0 Cum Pfd	172	20.451
Cuban Atlantic Sugar Co. (Del) com	22 3/4	2.705
— 5 0/0 Cum. Pfd	105 3/4	12.574
Cuban Tobacco Co. Inc. (Del.) com	11 1/8	1.323
Cudahy Packing Co. (The) (Me.) com	43	5.113
— 4 1/2 0/0 Cum. Pfd	98	11.652
Cuneo Press Inc. (The) (Ill.) com	17 3/8	2.066
Cunningham Drug Stores Inc. (Mich) com	43	5.113
Curtis Lighting Inc. (Ill.) com	7 1/4	862
Curtis Manufacturing Co (Me.) com	12 1/2	1.486
Curtis Publishing Co. (The) (Pa.) com	9 1/2	1.130
— 7 0/0 Cum. Pfd	127 1/2	15.160
— 8 3.8 4 Prior Pfd	64	7.610
Curtiss Wright Corp. (Del.) com	4 5/8	550
— Class A	15 1/8	1.798
Cushman's Sons Inc. (N.Y.) 7 0/0 Cum pfd	132 1/2	15.754
Cutler-Hammer Inc. (Del.) com	25	2.972
Dana Corp (Va.) com	27 3/4	3.299
— 3 3/4 0/0 Cpm. Pref. series A	97 1/4	11.563
Davega Stores Corp (N.Y.) com	18	2.140
Davenport Hosiery Mills Inc. (Del.) com	31	3.686
Davidson Brothers Inc. (Mich) com	7 1/2	892
Davison Chemical Corp. (The) (Md.) com	21 1/2	2.556
Dayton Power & Light Co (The) (Ohio) com.	31 1/8	3.701
— 4 1/2 0/0 Cum. Pfd	107 1/2	12.782
Dayton Rubber Co. (The) (Ohio) com	16 1/2	1.962
— 8 2 Cum. Class A	34	4.043
Decca Records Inc. (N.Y.) com	14	1.665
Deere & Co (Ill.) com	40 3/8	4.801
— 7 0/0 cum Pfd	36 7/8	4.384
Dejay Stores, Inc (Del.) com	7 5/8	907
Delaware & Hudson Co (N.Y.) cap	38 1/8	4.533
Delaware Lackawanna & Western RR Co (Pa.) cap	8 1/8	966
Delaware Power & Light Co. (Del.) com	20 3/8	2.423
— 4 0/0 cum Pfd	107 5/8	12.797
— 3.70 0/0 Cum. Pfd	104 3/4	12.455
Dennison Manufacturing Co. (Mass) com Class A	10 3/4	1.278
— 8 0/0 Com. Stk Debenture	156	18.548
Denver & Rio Grande Western RR Co (The) (Del.) Escrow Ctfs for com (W.I.)	11	1.308
— pfd	33 1/2	3.983
Derby Oil Co. (The) (Kansas) com	14 3/8	1.709
Detroit Edison Co. (The) (N.Y.) cap	23 1/2	2.794

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE REQUISITION en dollars.	PRIX DE REQUISITION en francs.
Detroit Gasket & Manufacturing Co (Mich) com	9 3/4	1.159
Detroit Gray Iron Foundry Co (Mich) com	2 7/8	342
Detroit Hillsdale & South Western RR Co (The) (Mich) Cap	60	7.134
Detroit-Michigan Stove Co. (Mich) com	13 1/2	1.605
Detroit Steel Corp (Mich) com	20 1/2	2.437
Detroit Steel Products Co (Mich) com	37	4.399
De Vilbiss Co (The) (Ohio) com	17	2.021
Devoe & Raynolds Co. Inc. (N.Y.) Class A	27 3/8	3.255
— Class B	13	1.546
Diamond Match Co. (The) (Del.) com	41 7/8	4.979
— 6 0/0 Cum Part. Pfd	45	5.350
Diamond T. Motor Car Co. (ill.) com	20 1/2	2.437
Diana Stores Corp. (N.Y.) com	6 5/8	788
Divco Corp. (Mich.) Com	16	1.902
Dixie Cup Co. (Del.) Com	30 5/8	3.641
Dixie Cup Co. (Del.) 8 2.50 Cum. conv class A	53	6.302
Dobeckmun Co. (The) (Ohio) com	14 7/8	1.769
Doctor Pepper Co. (Colo) com	29 1/8	3.463
Doehler-Jarvis (Corp (Mich) com	36 3/8	4.325
Domestic Credit Corp. (Del.) Class A com	3 1/4	386
Douglas Aircraft Co. Inc. (Del.) cap	57	6.777
Dow Chemical Co. (The) (Mich) com	178	21.164
— 4 0/0 Cum Pfd Series A	111 5/8	13.272
Draper Corp. (Maine) Cap	69	8.204
Dresser Industries Inc. (Pa.) com	19	2.259
— 3 3/4 0/0 Cum. Conv. Pfd	94	11.177
Driver Harris Co. (N. J) com	44 1/2	4.934
Dunhill International, Inc. (Del.) cap	14 3/4	1.754
Duke Power Co. (N. J.) com	98	11.652
Duplan Corp. (The) (Del.) com	28 1/2	3.389
Du Pont (E. I.) de Nemours & Co. (Del.) com.	193 3/4	23.037
— 8 4.50 Cum. Pfd	127 3/4	15.189
Duquesne Light Co. (Pa.) 5 0/0 cum. 1st Pfd.	112	13.317
Duquesne Natural Gas Co. (Pa.) com	65 C	77
Durham Hosiery Mills (N.C) class B com	12 1/8	1.442
Duro-Test Corp. (N. Y) cap	5 3/4	684
Duval Texas Sulphur Co. (Texas) cap	13 1/2	1.605
D.W.G Cigar Corp. (Ohio) com	14 3/4	1.754
Eagle-Picher Co. (Ohio) com	23 1/4	2.764
Eastern Airlines Inc. (Del.) com	19 1/2	2.319
Eastern Gas & Fuel Associates (Mass) com	3 3/8	401
— 4 1/2 0/0 Cum Prior Pref	83 3/4	9.958
— 6 0/0 cum. pfd	71	8.442
Eastern Malleable Iron Co. (The) (Conn.) com.	43	5.113
Eastern Stainless Steel Corp (Md) cap	23	2.735
Eastern States Corp (Md) com	2 1/4	268
— 8 7 Cum. Pfd series A	66	7.847
— 8 6 Cum. Pfd series B	62 1/2	7.431
Eastern Sugar Associates (Md.) 8 5 Cum. Pfd.	52 3/8	6.227
Eastman Kodak Company (N. J.) com (2)	45 1/4	5.380
— 6 0/0 Cum Pfd	187 1/2	22.294
Easy Washing Machine corp (Del.) com Class B	7 3/4	921
Eaton Manufacturing Co. (Ohio) cap	51 1/2	6.123
Edison Brothers Stores Inc. (Del.) com	21	2.497
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd	104	12.366
Ekco Products Co. (Ill.) com	18 3/8	2.185
— 4.50 0/0 Cum. Pfd	109 1/2	13.020
Elastic Stop Nut Corp. of America (N. J.) com	6	713
Electric Auto-Lite Co. (The) (Ohio) com	56 1/2	6.718
Electric Boat Co. (N. J.) com	12 1/2	1.486
— 8 2 Cum. Conv. Pfd	37 1/8	4.414
Electric Bond & Share Co. (N. Y.) com	13 1/8	1.561
Electric Power & Light Corp. (Meine) com	16 1/2	1.962
— Cum. 2nd Pfd. A	143	17.003
— 8 7 Cum. Pfd	161 1/2	19.202
— 8 6 Cum. Pfd	148 1/2	17.657
Electric Storage Battery Co. (The) N. J. com	54 1/4	6.450
Electrographic Corp. (Del.) com	18 3/4	2.229
Electromaster Inc. (Mich.) com	3 1/8	327
Elgin National Wacht Co. (Ill.) cap	17 3/4	2.110
Elliott Co. (Pa.) Com	21 1/8	2.512
— 5 0/0 Cum. Pfd	45	5.350
El Paso Natural Gas Co. (Del.) Com	54 3/4	6.510
Emerson Electric Manufacturing Co. (The) (Mo.) Com	12 1/8	1.442
Emerson Radio & Phonograph Corp. (N. Y.) Cap	17	2.021
Empire District Electric Co. (The) (Kansas) Com	15	1.783
— 5 0/0 Cum. Pfd	106	12.603
Empire Trust Co. (N. Y.) Cap	81	9.631
Emsco Derrick & Equipment Co. (Calif.) Com	10 3/8	1.234
Endicott Johnson Corp. (N. Y.) Com	32 3/4	3.894
— 4 0/0 Cum. Pfd	103 3/4	12.336

(1) Echangées en novembre 1946 contre 6 actions de préférence $ 1.

(2) En mai 1947, les actions anciennes sans valeur nominale ont été échangées contre des actions d'une valeur nominale de $ 10 à raison de 5 actions de $ 10 pour chaque action ancienne.

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	en francs.
Engineers Public Service Co. (Del.) Com.	29 3/4	3.537
— $ 5 Cum. Pfd.	102 1/4	12.158
— $ 5,50 Cum Pfd.	104	12.366
— & 6 Cum. Pfd.	104 1/2	12.425
Equitable Office Building Corp (N. Y.) Com.	3 3/4	446
Equity Corp. (Del.) Com.	1 7/8	223
— $ 3 Cum. Conv. Pfd.	45 3/8	5.395
Erie R. R. Co. (N. Y.) Com.	10	1.189
— 5 0/0 Pfd. Series A.	55 1/2	6.599
Erie & Tittsburgh R. R. Co. (Pa.) Cap.	72 1/2	8.620
Esquire Inc. (Del.) Cap.	9 1/4	1.100
Eureka Pipe Line Co. (W. Va.) Cap.	28 1/2	3.389
Eureka Williams Corp. (Mich.) Com.	9 1/2	1.130
Evans Products Co. (Del.) Cap.	22 1/8	2.631
Eversharp Inc. (Del.) Com.	13 1/4	1.575
Ex-Cell-O Cap. (Mich.) Cap.	40 1/4	4.786
Exchange Buffet Corp. (N. Y.) Cap.	9 1/2	1.130
Fair (The) (Ill.) Cap.	15 7/8	1.888
Fairbanks Morse & Co. (Ill.) Com.	53 1/2	6.361
Fairchild Camera & Instrument Corp. (Del.) Com.	8 3/4	1.040
Fairchild Engine & Airplane Corp. (Md.) Com.	2 1/2	297
Fajardo Sugar Co. of Porto Rico (The) (P. R.) Com.	29 1/2	3.508
Falstaff Brewing Corp. (Del.) Com.	26 3/4	3.181
Fansteel Metallurgical Corp. (N. Y.) Com.	15 1/2	1.843
Farnsworth Television & Radio Corp. (Del.) Com.	6 3/4	803
Fedders-Quigan Corp. (N. Y.) Com.	12	1.427
Federal Light & Traction Co. (N. Y.) Com.	23 1/2	2.794
— $ 6 Cum. Pfd.	104	12.366
Federal Mining & Smelting Co. (Del.) Com.	32 1/2	3.864
Federal-Mogul Corp. (Mich.) Com.	21 1/2	2.556
Federal Motor Truck Co. (Mich.) Cap.	11	1.308
Federated Dept. Stores Inc. (Del.) Com.	23 1/8	2.750
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd. (1)	106 7/8	12.707
Federation Bank & Trust Co. (N. Y.) Cap.	19 1/2	2.319
Felt & Tarrant Manufacturing Co. (Ill.) Com.	21	2.497
Ferro Enamel Corp. (Ohio) Com.	23 3/8	2.779
Fiduciary Trust Co. of New York (N. Y.) Cap.	38	4.518
Fidelity-Phenix Fire Insurance Co. of N. Y. (N. Y.) Cap.	58	6.896
Fifty Associates (Mass.) Stock.	825	98.092
Fire Association of Philadelphia (Pa.) Cap.	48 1/2	5.767
Firestone Tire & Rubber Co. (The) (Ohio) Com.	50 1/8	5.960
— 4 1/2 0/0 Cum. Pfd.	106 3/4	12.693
First National Bank of Boston (The) Cap.	48	5.707
First National Bank of The City of New York (The) Cap.	1380	164.082
First National Stores, Inc. (Mass.) Com.	59	7.015
First York Corp. (Del.) Com.	2 5/8	312
— $ 2 Div. Cum. Pfd.	42	4.994
Firth (The) Carpet Co. (N. Y.) Com.	16 7/8	2.006
Fisnman (M. H.) Co. Inc. 5 c. to $ 1. Stores (Del.) Com.	18	2.140
Flintkote Co. (The) (Mass.) Com.	32 5/8	3.879
— $ 4 Cum. Pfd.	107 1/2	12.782
Florence Stove Co. (Mass.) Com.	32	3.805
Florida Power Corp. (Fla.) Com.	14 7/8	1.769
Florsheim Shoe (The) (Ill.) Com. Class A.	20 1/8	2.393
Follansbee Steel Corp. (Del.) Com.	19 7/8	2.363
Food Fair Stores Inc. (Pa) Com (2)	11 7/8	1.412
Food Machinery Corp. (Del.) Com.	86	10.225
Fort Pitt Brewing Co. (Pa.) Com.	8 1/4	981
Foster-Wheeler Corp. (N. Y.) Com.	25 1/8	2.987
— 6 0/0 Cum. Prior Pfd.	24 3/4	2.943
Fox (Peter) Brewing Co. (Ill.) Com.	24	2.854
Francisco Sugar Co. (The) (N. J.) Cap.	15 1/4	1.813
Franklin Simon & Co. Inc. (N. Y.) Com.	8 7/8	1.055
— 4 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd.	31 3/8	3.730
Franklin Stores Corp. (Del.) Com.	9	1.070
Freedom-Valvoline Oil Co. (Pa.) Com.	18 1/2	2.200
Freeport Sulphur Co. (Del.) Com.	44 5/8	5.306
Fresnillo Co. (N. Y.) Com.	6 1/8	728
Froedert Grain & Malting Co. Inc. (Wisc.) Com.	14	1.665
Fruehauf Trailer Co. (Mich.) Com.	25 1/2	3.032
— 4 0/0 Cum. Pfd.	94 1/2	11.236
Fuller (George A) Co. (N.J.) Com.	24 1/4	2.883
Fulton Trust Co. of N.Y. (N.Y.) Cap.	172 1/2	20.510
Gabriel Co. (The) (Ohio) Com.	10 5/8	1.263
Geir (Robert) Co. Inc. (Del.) Com.	7 5/8	907
— 6 0/0 Cum. Pfd.	19 1/2	2.319
Galvin Manufacturing Corp. (Ill.) Com (3)	.....	.....
Gamewell Co. (The) (Mass.) Com.	15 1/2	1.843
Gardner-Denver Co. (Del.) Com.	16 3/4	1.992
Garrett Corp. (The) (Calif) Com.	9 3/8	1.115
Gar Wood Industries, Inc. (Voir Wood (Gar) Industries, Inc.)	.....	.....
Gaylord Container Corp. (Md.) Com.	17 3/8	2.066
— 5 1/2 0/0 Conv. Pfd.	102	12.128
Gellman Manufacturing Co. (Ill.) Com.	4 5/8	550
General Alloys Co. (Mass.) Com.	2 3/8	282
General American Investors Co. inc. (Del) Com.	11 1/8	1.679
— 4.50 Cum. Pfd.	107	12.722
General American Transportation Corps. (N.Y.) Com.	56 1/2	6.718
General Baking Co. (N.Y.) Com.	10 1/2	1.248
— $ 8 Cum. Pfd.	184	21.878
General Bronze Corp. (N.Y.) Com.	13 1/4	1.575
General Builders Supply Corp. (N.Y.) Com.	4 1/2	535
General Builders Supply Corp. (N.Y.) 5 0/0 Cum. Conv. Pfd.	24 1/4	2.883
General Cable Corp. (N.J.) Com.	11 1/8	1.323
— 4 0/0 Cum. 1st Pfd.	80 1/2	9.574
— 4 0/0 Cum. 2nd Pfd.	41 7/8	4.979
General Cigar Co. Inc. (N.Y.) Com.	26 1/2	3.151
— 7 0/0 Cum. Pfd.	157 1/2	18.727
General Electric Co. (N.Y.) Com.	36 1/4	4.310
General Finance Corp. (Mich.) Com.	7 7/8	936
— 5 0/0 Pfd. Series A.	7 5/8	907
General Fireproofing Co. (Ohio) Com.	27 3/8	3.255
General Foods Corps. (Del) Com.	42 1/2	5.053
General Gas & Electric Corp. (Del.) Com. A.	4 1/2	535
— Com. B.	4 1/2	535
General Instrument Corp. (N.J.) Com.	12 1/8	1.442
General Mills Inc. (Del.) Com.	53 3/4	6.391
— 5 0/0 Cum. Pfd.	128 1/8	15.234
— 3 3/8 0/0 Cum. Conv. Pfd.	113 3/4	13.525
General Motors Corp. (Del.) Com.	60	7.134
— $ 5 Cum. Pfd.	128 1/8	15.234
— $ 3.75 Cum. Pfd. Series.	104 5/8	12.440
General Outdoor Advertising Co. Inc (N.J.) Com.	16	1.902
— 6 0/0 Cum. Pfd.	105 1/2	12.544
General Plywood Corp. (Ky.) Com.	20 1/4	2.408
General Precision Equipement Corp (Del.) Cap.	19	2.259
General Public Service Corp. (Del.) Com.	3 1/8	372
— $ 6 Cum. Pfd.	90	10.701
General Public Utilities Corp. (N.Y.) Com.	14 1/2	1.724
General Railway Signal Co. (N.Y.) Com.	30 3/4	3.656
— 6 0/0 Cum. Pfd.	132 1/2	15.754
General Realty & Utilities Corp. (Del.) Cap.	5 1/4	624
General Refractories Co. (Pa.) Cap.	24 1/2	2.913
General Shareholdings Corp. (Del.) Com.	3 3/4	446
— $ 6 Conv. Pfd. Opt. Div. Ser.	94 1/2	11.236
General Shoe Corp. (Tenn.) Com.	30 1/2	3.626
General Steel Castings Corp. (Del.) $ 6 Cum. Pfd.	108 3/8	12.886
General Telephone Corp. (N.Y.) Com.	32 3/8	3.849
General Time Instruments Corp. (Del.) Com.	23 3/8	2.779
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd.	105	12.484
General Tire & Rubber Co. (The) (Ohio) Com.	26	3.091
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd.	102	12.128
— 3-3/4 0/0 Cum. Pfd.	92	10.939
Georgie Power Co. (Ga.) $ 6 Cum. Pfd.	113 1/4	13.465
— $ 5 Cum. Pfd.	110	13.079
Gilbert (The A.C.) Co. (Md.) Com.	15	1.783
— $ 3.50 Cum. Pfd.	53	6.302
Gilchrist Co. (Mass.) Com.	13 1/2	1.605
Gillette Safety Razor Co (Del.) Com.	27 1/2	3.270
— $ 5 Divd. Conv. Pref.	104 1/4	12.395
Gimbel Brothers Inc. (N. Y.) Com.	24 3/8	2.898
— $ 4.50 Cum. Pfd.	97 1/2	11.588
Gladding, McBean & Co. (Cal.) Cap.	27	3.210
Gleaner Harvester Corp. (Del.) Cap.	22 1/4	2.646
Glen Alden Coal Co. (Pa.) Cap.	17 1/2	2.081
Glenmore Distilleries (Del.) Class B.	11	1.308
Glidden Co. (The) (Ohio) Com.	41	4.875
— 4 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd.	55	6.539
Globe-Union, Inc. (Del.) Cap.	14 1/4	1.694
Gobel (Adolf) Inc. (N. Y.) Com.	4	476
Godchaux Sugars, Inc. (N. Y.) Class A.	50	5.945
— Class B.	31	3.686
— $ 4.50 Cum. Prior Pfd.	101 1/2	12.068
Goebel Brewing Co. (Mich.) Com.	6	713
Gold et Stock Telegraph Co. (N. Y.) Cap.	117 1/2	13.971
Goldfield Consolidated Mines Co. (The) (Nev.) Cap	7/8	104
Goodall-Sanford Inc. (Me.) Com.	30 1/4	3.597
Goodman Manufacturing Co. (Ill.) Cap.	46 1/4	5.499
Goodrich Co. (B. F.) (N. Y.) Com.	56 1/8	6.673
— $ 5 Cum. Pfd.	104 1/4	12.395

(1) Le privilège de conversion est expiré.
(2) En avril 1947, les actions sans valeur nominale ont été échangées, titre pour titre, contre des actions de $ 1.
(3) Nom changé en mai 1947, voir Motorala Inc.

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	PRIX DE RÉQUISITION en francs.
Goodyear Tire & Rubber Co. (The) (Ohio) Com	47 1/2	5.648
— $ 5 Cum. Pfd.	107	12.722
Gorham, Inc. (Del.) Com. A	8 1/4	981
Gorham Manufacturing Co. (R. I.) Cap.	52 5/8	6.257
Gotham Hosiery Co. Inc. (Del.) Com.	20 1/2	2.437
Grace National Bank Cap.	200	23.780
Graham-Paige Motors Corp. (Mich.) Com.	3 7/8	461
— 5 0/0 Cum. Conv. Pfd.	12 5/8	1.501
Grand Rapids Varnish Corp. (Mich.) Com.	8 1/4	981
Grand Union Co. (The) (Del.) Cap.	34	4.043
Granite City Steel Co. (Del.) Coan.	17 1/2	2.081
Grant (W. T.) Co. (Del.) Com.	31	3.686
— 3 3/4 0/0 Cum. Pfd.	101 1/2	12.425
Gray Manufacturing Co. (The) (Conn.) Cap.	10	1.189
Grayson-Robinson Stores Inc. (Cal.) Com.	11 1/4	1.338
— $ 2.25 Cum. Conv. Pfd.	33	3.924
Great Atlantic & Pacific Tea Co. of America (The) (MD) Non-Voting Com.	98	11.652
— 7 0/0 Cum. 1st Pfd.	136	16.170
Great Northern Iron Ore Properties (N. Y.) Trustees Cifs. of Ben. Int.	13 3/4	1.635
Great Northern Paper Co. (Me.) Cap.	42	4.994
Great Northern Railway Co. (Minn.) $ 6 Pfd. (Non Cum.)	43	5.113
Great Western Sugar Co. (The) (N. J.) Com.	23 1/8	2.750
— 7 0/0 Cum. Pfd.	158 1/2	18.846
Green Bay & Western RR Co. (Wis) Com.	61 1/2	7.312
Green (H. L.) Co. Inc. (N. Y.) Com. (1)	34 1/2	4.102
Greenfield Tap & Die Corp. (Mass.) Com.	17 3/4	2.110
Greyhound Corp. (The) (Del.) Com.	9 7/8	1.174
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd.	103	12.247
Grocery Store Products Co. (Del.) Com.	10	1.189
Grumman Aircraft Engineering Corp. (N. Y.) Com	20 1/4	2.408
Guantanamo Sugar Co. (N. J.) Com.	6 1/4	743
— $ 5 Cum Conv. Pfd.	79	9.393
Guaranty Trust Co. Of N. Y. (N. Y.) Cap.	277	32.935
Gulf Mobile & Ohio RR. (Miss.) Com.	10 1/2	1.248
— $ 5 Pfd.	44	5.232
(ex-Gulf Mobile & Northern RR.).		
Gulf Oil (Corp.) (Pa) Cap. (ex-Gulf Oil of Pennsylvania)	70 1/8	8.338
Gulf States Utilities (Tex.) $ 4.40 Pfd.	113	13.436
Hackensack Water Co. (N. J.) Com.	35	4.161
Hall (C. M.) Lamp Co. (Mich.) Com.	11	1.308
Hall (W. F.) Printing Co. (Ill.) Com.	15 1/2	1.843
Hamilton Watch Co. (Pa.) Com.	15 3/4	1.873
— 4 0/0 Conv. Pfd.	102	12.128
Hammermill Paper Co. (Pa) Com.	32 3/4	3.894
Hanna (M. A.) Co. (The) (Ohio) $ 4.25 Cum. Pfd.	105 1/2	12.544
Harbison-Walker Refractories Co. (Pa.) Com.	22 1/4	2.646
— 6 0/0 Cum. Pfd.	158	18.786
Hartford Electric Light Co. (Conn.) Cap.	62	7.372
Hartford Rayon Corp. (The) (Del.) Com. V. T. C. (2)	3 5/8	431
Hart, Schaffner & Marx (N. Y.) Com.	33 1/4	3.953
Harvard Brewing Co. (Del.) Com.	3 1/8	372
Hat Corp. Of America (Del.) CL A. Com.	7	832
— 4 1/2 0/0 Cum. Pfd.	96 1/2	11.474
— B Non Voting Com.	6 7/8	817
Hathaway Bakeries Inc. (Del.) Com.	8 5/8	1.026
Havana Docks Corp. (Del.) Com.	3 1/2	416
Hayes Industries Inc. (Mich.) Com.	8	951
Hayes Manufacturing Corp. (Mich.) Com. (Ex-Hayes Body Corporation)	6 7/8	817
Hazel-Atlas Glass Co. (W. V.) Cap.	27	3.210
Hazelline Corp. (Del.) Cap.	14	1.665
Hearn Department Stores Inc. (N. Y.) Com.	9 5/8	1.144
Hecht Co. (The) (Md) Com.	26 3/4	3.181
— 3 3/4 0/0 Cum. Pfd.	99 1/4	11.804
Hecla Mining Co. (Wash.) Cap.	12 3/4	1.516
Heileman (G.) Brewing Co. Del.) Cap.	20 1/4	2.408
Heinz (H. J.) Co. (Pa.) Com.	40 1/4	4.786
— 3.65 0/0 Cum. Pfd.	107 1/2	12.782
Helena Rubinstein Inc. (N. Y.) Com.	14 1/2	1.724
— $ 1 Cum. Class A.	13 1/2	1.605
Heller (Walter E.) & Co. (Del.) Com.	9 7/8	1.174
— 5 1/2 0/0 Cum. Pfd. WW.	102	12.128
— 4 0/0 Cum. Pfd. WW.	81	9.631
Helme (Geo. W.) Co. (N. J.) Com.	54	6.421
— 7 0/0 Non. Cum. Pfd.	152 1/2	18.132
Holt (Henry) & Co. Inc. (Del.) Com.	10	1.189
Hercules Motors Corp. (Ohio) Com.	19	2.259
Hercules Powder Co. (Del.) Com. (Voting)	59 7/8	7.119
— 5 0/0 Cum. Pfd.	132 3/4	15.784
Hershey Chocolate Corp. (Del.) Com.	81 1/2	9.690
— $ 4 Conv. Pref.	123	14.625

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	PRIX DE RÉQUISITION en francs.
Hewitt-Robins Inc. (N. Y.) Com.	23 1/4	2.764
Heyden Chemical Corp. (Del.) Com.	22 7/8	2.720
Hires Co. (Charles E.) (The) Del.) Cap.	24	2.854
Hoe (R.) & Co. Inc. (N. Y.) $ 4 Cum. Part. Class A.	51 1/2	6.123
Holland Furnace Co. (Del.) Com.	25 1/2	3.032
Hollander & Son (A) Inc. (Del.) Cap.	17	2.021
Holly Stores, Inc. (N.Y.) Com.	5 1/2	654
Holly Sugar Corp. (N.Y.) Com.	18 1/2	2.200
Homestake Mining Co. (Calif.) Cap.	45 1/4	5.380
Holophane Co. Inc. (Del.) Com.	24 1/4	2.883
Horder's Inc. (Ill.) Com.	22	2.616
Hormel (Geo A). & Co. (Del.) Com.	40 1/2	4.815
Horn & Hardart Co. (The) (N.Y.) Com.	160	19.024
Horn & Hardart Co. (The) (NY) Com.	38 1/2	4.578
— 5 0/0 Cum. Pfd.	113	13.436
Household Finance Corp. (Del.) Com.	33 7/8	4.028
— 3 3/4 0/0 Cum. Pfd.	98 1/4	11.682
Houston Lighting & Power Co. (Tex.) Com.	45	5.350
Houston Oil Co. of Texas (Tex.) Com. V.T.C.	24 1/8	2.868
Howard Stores Corp. (N. Y.) Com.	23	2.972
Howe Sound Co. (Maine) Cap.	36 1/2	4.340
Hubbell (Harvey), Inc. (Conn.) Com.	30 3/4	3.656
Hudson & Manhattan RR. Co. (NY) Com.	5	594
— 5 0/0 Non-Cum. Conv. Pfd.	10 3/8	1.234
Hudson Motor Car Co. (Mich.) Cap.	15 7/8	1.888
Humble Oil & Refining Co. (Tex.) Cap.	64	7.610
Hunt Foods Inc. (Calif.) Com.	19	2.259
Hupp Corp. (Va.) Com.	4 3/4	565
Hurd Lock & Manufacturing Co. (Mich.) Com.	5 1/8	609
Hussmann-Ligonier Co. (Del.) Com.	23 3/4	2.824
— $ 2.25 Cum. Pfd.	43 1/4	5.142
— Com. Stock Wts.	5 3/4	684
Huyler's (N. Y.) Com.	8 1/4	981
— 1st Conv. Pfd.	42	4.994
Hygrade Food Products Corp. (N.Y.) Com.	27 1/2	3.270
Idaho Power Co. (Maine) Com.	36	4.280
Illinois Central RR Co. (Ill.) Com.	25 1/4	3.002
— 6 0/0 Non-Cum. Conv. Pfd. Ser; A.	46 3/4	5.559
— Leased Line 4 0/0 Stock Cifs.	95 5/8	11.370
Illinois Power Co. (Ill.) Com.	31	3.686
— 5 0/0 Cum. Conv. Pfd.	62	7.372
Illinois Terminal RR. Co. (Ill.) Com.	9 1/4	1.100
Illinois Zinc Co. (Ill.) Com.	15 1/4	1.813
Incorporated Investors (Mass.) Cap.	22 1/4	2.646
Indianapolis Power & Light Co. (Ind.) Com.	26	3.091
— 4 0/0 Cum Pfd.	107 3/4	12.811
Indiana Service Corp. (Ind.) 6 0/0 Pfd.	106	12.603
— 7 0/0 Pfd.	118 3/8	14.075
Industrial Rayon Corp. (Del.) Com.	41 7/8	4.979
Industria Electrica De Mexico S. A. (Mexico) American Shares	15	1.783
Ingersoll-Rand Co. Com. (N. J.)	120	14.268
— 6 0/0 Cum. Pfd.	172 1/2	20.510
Inland Steel Co. (Del.) Cap.	36 3/4	4.370
Inspiration Consolidated Copper Co. (Maine) Cap.	15 3/8	1.828
Insurance Co. of North America (Pa.) Cap.	95 1/4	11.325
Insurances shares Certificates Inc. (Md.) Com.	7 1/4	862
Interchemical Corpk (Ohio) Com.	44	5.232
— 4 1/2 0/0 Cum. Pfd.	106 1/2	12.663
Intercontinental Rubber Co. (Del.) Cap.	4	476
Interlake Iron Corp. N. Y.) Com.	12 1/2	1.486
International Business Machine Corp. (N. Y.) Cap.	214	25.445
International Cigar Machinery Co. (N. J.) Cap.	6 5/8	788
International Harvester Co. (N. J.) Com.	92	10.939
— 7 0/0 Cum. Pfd.	184 3/8	21.922
International Minerals & Chemical Corp. (N. Y.) Com.	29 3/4	3.537
— 4 0/0 Cum. Pfd.	86	10.225
International Mining Corp. (Del.) Com.	4 3/8	520
International Products Corp. (Del.) Com.	14	1.665
International Railways of Central America (N. J.) Com.	11 1/2	1.367
— 5 0/0 Cum. Part, Pfd.	111	13.198
International Safety Razor Corp. (N. J.) B. Stock	2 1/2	297
International Salt Co. (N. J.) Cap.	50 1/2	6.004
International Shoe Co. (Del.) Com.	42 7/8	5.098
International Silver Co. (Conn.) Com.	48 1/4	5.737
— 7 0/0 Cum. Pfd.	33	3.924
International Telephone & Telegraph Corp. (Md.) Cap.	12 3/8	1.471
— Foreign Share Cifs.	12 3/8	1.471
International Utilities Corp. (Md.) Com.	11 3/4	1.397
Interstate Departement Stores Inc. (Del.) Com.	23	2.735
Interstate Power Co. (Del) $7 Cum. Pfd.	16 1/2	1.962

(1) Cotée ex: « Stock dividende 100 0/0 » distribué le 3 juillet 1917.
(2) Les « Voting Trust Certificates » ont été échangés en juin 1917, contre des actions ordinaires.

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	PRIX DE RÉQUISITION en francs.
Intertype Corp. (N. Y.) Com	24 3/4	2.943
Investors Royalty Co. Inc. (Del.) Com	1 1/4	149
Iron Fireman Manufacturing Co. (Oreg.) Com. V. T. C	19	2.259
Irving Air Chute Co. Inc. (N. Y.) Com	5 1/2	654
Irving Trust Co. (N.Y.) Com	15	1.783
Island Creek Coal Co. (Maine) Com	43 1/2	5.172
— $6 Cum. Pfd	152	18.073
Jackson (Byron) Co. (Del.) Cap	25 1/2	3.032
Jacobs (F. L.) Co. (Mich.) Com	8 1/2	1.011
Jeannette Glass Co. (The) (Pa.) Com	15	1.783
Jefferson Lake Sulphur Co. Inc. (La.) Com	3 3/4	446
Jersey Central Power & Light Co. (N. J.) 4 0/0 Cum. Pfd. Series	101	12.009
Jewel Tea Co. Inc. (N. Y.) Com	48	5.707
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd. (1)	.....	.....
Jim Brown Stores Inc. (Del.) Com	2 3/4	327
— Class A Pfd	8 1/2	1.011
Johns-Manville Corp. (N. Y.) Com	44	5.232
— 3 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd	121 1/8	14.402
Johnson & Johnson (N. J.) Com	31 1/2	3.745
— 4 0/0 Cum. 2nd Pfd. Series A	109	12.960
Joliet & Chicago RR Co. (Ill.) (The) Cap. Gteed 7 0/0 Stamped	140	16.646
Jones & Laughlin Steel Corp. (Pa.) Com	32 1/2	3.864
— 5 0/0 Cum. Pfd. Series A (ex-Otis Steel)	96 1/2	11.474
Joy Manufacturing Co. (Pa.) Com. (ex Sullivan Machinery Co)	36 3/4	4.370
Julian & Kokenge Co. (The) (Ohio) Com	29 1/8	3.463
Kaiser-Frazer Corp. (Nevada) Com	6 1/4	743
Kalamazoo Stove & Furnace Co. (Mich.) Cap	17	2.021
Kansas City Power & Light Co. (Mo.) Com	.....	.....
Kansas City Power & Light Co. 3.80 0/0 Cum. Pfd	107	12.722
Kansas City Southern Ry. Co. (Mo) Com	23 3/4	2.824
— 4 0/0 Non-Cum. Pfd	56	6.658
Kansas Gas & Electric Co. (West Va.) 7 0/0 Cum. Pfd	123 3/4	14.714
Kawneer Co. (The) (Mich.) Com	19 3/8	2.304
Kayser (Julius) & Co. (N. Y.) Cap	15 3/4	1.873
Kellogg (Spencer) & Sons. Inc. (N. Y.) Cap	56 5/8	6.733
Kelsey-Hayes Wheel Co. (Del.) $ 1.50 Cum. Conv. Class A	25 1/2	3.032
— Class B	19 1/2	2.319
Kendall Refining Co. (Pa.) Com	20 3/4	2.467
Kennecott Copper Corp. (N. Y.) Cap. (ex-Utah Corporation)	46 1/4	5.499
Kennedy's Inc. (Mass.) Com	18 1/2	2.200
Key Co. (Mo.) Com	7 1/8	847
Keystone Steel & Wire Co. (Ill.) Com	42 7/8	5.098
Kidde (Walter) & Co. Inc. (N. Y.) Com	11 1/4	1.338
Kimberly-Clark Corp. (Del.) Com	24 1/4	2.883
— 4 0/0 Cum. Conv. 2nd Pfd	107 3/4	12.811
— 4 1/2 0/0 Cum. Pfd	109 3/8	13.005
Kings County Lighting Co. (N. Y.) 7 0/0 Cum. Pfd. B	60	7.134
Kings County Lighting Co. (N.Y.) 5 0/0 Cum Pfd. D	50	5.945
Kings Co. Tr. Co. (N.Y.) Cap	1600	190.240
King-Seeley Corp. (Mich.) Com	14 3/4	1.754
Kingston Products Corp. (Ind.) Com	4 1/2	535
Kinney (G.R.) Co. Inc. (N.Y.) Com	13 1/2	1.605
— $5 Com. Prior Pfd	70	8.323
Kirby Petroleum Co. (Del.) Com	12 1/4	1.457
Klein (D Emil) Co. Inc. (N.Y.) Com	17 3/4	2.110
Kleinert (I.B.) Rubber Co. (N.Y.) Com	16 7/8	2.006
Knott Corp. (The) (Del.) Com	26	3.091
Kobacker Stores, Inc. (Ohio) Com	9	1.070
Koppers Co. Inc. (Del.) Com	29 1/8	3.463
— Cum. Pfd. 4 0/0 Series	97	11.533
Kresge (S.S.) Co. (Mich.) Com	37 1/2	4.459
Kress (S.H.) & Co. (N.Y.) Com	49	5.826
Kroger Co. (The) (Ohio) Com. (ex-Kroger Grocery and Baking)	49 1/2	5.886
Krueger (G.) Brewing Co. (Del.) Com	14 1/2	1.724
Laclede-Christy Clay Product Co. (Mo.) Com.	14 1/2	1.724
Laclede Gas Light Co. (Mo.) Com	5	594
La Consolidada S.A. (Mexico) American Shares 6 0/0 Cum. Conv. Pfd	12 1/2	1.486
Lakey Foundry & Machine Co. (Mich.) Com.	7	832
Lambert Co. (The) (Del.) Com	30 1/2	3.626
Lamson Corp. Of Delaware (Del.) Com	8 1/4	981
Lane Bryant Inc. (Del.) Com	12 3/4	1.516
— 4 1/2 0/0 Cum. Pfd	53 3/4	6.391
Lane-Wells Co. (Del.) Com	17.3/8	2.066
Langendorf United Bakeries Inc. (Del.) Class A $ 2 Cum. Conv	30	3.567
— Class B	24	2.854

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	PRIX DE RÉQUISITION en francs.
Lanston Monotype Machine Co. (Va.) Com.	16 5/8	1.977
La Salle Extension University (Ill.) Com	6 1/4	743
Lawyers Trust Co. (N.Y.) Com	50	5.945
Lee Rubber & Tire Corp. (N.Y.) Com	44	5.232
Lees (James) & Sons Co. (Pa.) Com	26	3.091
— 3.85 0/0 Cum. Pfd	100	11.890
Lefcourt Realty Corp. (Del.) Com	9	1.070
— $ 1.50 Cum. Prior Pfd	43 1/2	5.172
Lehig Coal & Navigation Co. (Pa.) (The) Com.	11 1/2	1.367
Lehigh Portland Cement Co. (Pa.) Com	39	4.637
Lehigh Valley RR Co. (Pa.) Cap	6	713
Lehigh Valley Coal Corp. (Del.) Com	2 1/8	253
— 6 0/0 Non-Cum. Conv. pfd	25	2.972
— $ 3 Non-Com. 1st Pfd	18 3/4	2.229
— 50c Non-Cum. 2nd Pfd	6 1/2	773
Lehman (Corp. (The) (Del.) Cap	46 1/4	5.499
Lehn & Fink Products Corp. (Del.) Com	17 5/8	2.096
Léonard Oil Development (Del.) Cap	1 1/2	178
Lerner Stores Corp (Md.) Com	22 3/8	2.660
Le Tourneau (R.G.) Inc. (Cal.) Com	24	2.854
Libbey-Owens-Ford Glass Co. (Ohio) Com	55 1/4	6.569
Libby-McNeill & Libby (Me.) Com	8 5/8	1.026
Life Savers corp. (Del.) Cap	33	3.924
Liggett & Myers Tobacco Co. (N.J.) Com	91	10.820
— Common B. (2)	91	10.820
— 7 0/0 Cum. Pfd	187 1/4	22.261
Lily-Tulip Cup Corp. (Del.) Com	41	4.875
Lima Locomotive Works Inc. (Va.) Com	54 1/4	6.450
Line Material Co. (Del.) Com	15 7/8	1.888
Link-Belt Co. (Ill.) Com	58 1/2	6.956
Lion Oil Co. (Del.) Com. (ex-Lion Oil refining Co.)	54	6.064
Lionel Corp. (The) (N. Y.) Com	21 1/2	2.556
Liquid Carbonic Corp. (The) (Del.) Com	23 3/4	2.824
— 3 1/2 0/0 Cum. Pfd	99 1/2	11.831
Lit Brothers (Pa.) Com	10 1/8	1.204
Lockheed Aircraft Corp. (Calif.) Cap	12	1.427
Locke Steel Chain Co. (Conn.) (The) Com	23	2.735
Lock Joint Pipe Co. (N. J.) Com	260	30.914
Loews Inc. (Del.) Com	22 7/8	2.720
Loft Candy Corp. (N. Y.) Cap	6 3/8	758
Logansport Distilling Co. Inc. (Pa.) Com	6 3/4	803
Lone Star Cement Corp. (Me.) Com	67 1/4	7.996
Lone Star Gas Co. (Texas) Com	18 3/4	2.229
Long-Bell Lumber Corp. (The) (Md.) $ 4 Cl. A Part Com	17	2.021
Long Island Lighting Co. (N. Y.) Com. Cft. of Deposit	13 1/6	97
— 7 0/0 Cum Pfd. A Cft. of Deposit	76	9.036
— 6 0/0 Cum. Pfd. B Cft. of Deposit	65 1/2	7.788
Lorillard (P) Co. (N. P.) Com	20 3/8	2.423
— 7 0/0 Cum. Pfd	168 1/2	20.035
Los Angeles Investment Co. (Calif.) Cap	.....	.....
Louisiana Land & Exploration Co. (Md.) Com.	15 3/8	1.828
Louisiana Power & light Co. (Fla.) $ 6 Cum. Pfd.	113	13.434
Louisville Gas & Electric Co. (Del.) Cl. A Com.	25 1/4	3.002
Louisville & Nashville R.R. Co. (Ky.) Cap	46 1/4	5.499
Lowenstein (M) & Sons Inc. (N.Y.) Com	22 3/4	2.705
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd	99 1/2	11.831
Lukens Steel Co. (Pa.) Com	17	2.021
Lynch Corp. (Ind.) Com	19 1/4	2.289
Mac Andrews & Forbes Co. (N.J.) Com	36 1/2	4.340
— 6 0/0 Cum. Pfd	151	17.954
Mack Trucks, Inc. (N.Y.) Com	50	5.945
Macy (R.H.) & Co., Inc. (N.Y.) Com	36	4.280
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd. series A	107 3/4	12.811
Madison Square Garden Corp. (N.Y.) Cap	14	1.665
Magma Copper Co. (Me.) Cap	18 1/4	2.170
Magnavox Co. (Del.) Com	14 1/2	1.724
Mahoning Coal R.R. Co. (Ohio) Com	450	53.505
Manati Sugar Co. (N.Y.) Com	8 1/2	1.011
Mandel Brothers Inc. (Del.) Cap	11 7/8	1.412
Mangel Stores Corp. (Del.) Com	16 1/8	1.917
Manhattan Shirt Co. (The) (N.Y.) Com	28	3.329
Manufacturers Trust Co. (N.Y.) Can	50 1/4	5.975
Manischewitz (The B) Co. (Ohio) Com	25	2.972
Mapes Consolidated Manufacturing Co. (Del) Cap.	40	4.756
Maracaibo Oil Exploration Corp. (Del.) Cap	4 3/4	565
Marathon Corp. (Wisc.) Com	25 1/2	3.032
Marine Midland Corp. (Del.) Cap	7	832
Marion Power Shovel Co (Ohio) Com. (3)	9 1/4	1.100
Market Sreet Ry Co (Calif.) 6 0/0 Cum Prior. Pref.	11 1/8	1.323
Marlin Rockwell Corp. (Del.) Com. (ex of New-York)	50	5.945

(1) Remboursables le 13 juillet 1947 à $ 107,50 par action.
(2) Echangeables contre actions ordinaires, titre pour titre.
(3) En avril 1947, les actions sans valeur nominale ont été échangées, titre pour titre, contre les actions de $ 10.

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	en francs.
Marshall Field & Co (Ill) Com.	29 3/4	3.537
— 4 1/4 0/0 Com. Pfd.	111	13.198
Martin (Glenn L) Co (Md) Com.	16 3/8	1.947
Martin-Parry Corp. (Del.) Cap.	19 5/8	2.333
Masonite Corp. (Del.) Com.	55	6.539
Massachussetts Investor Trust Shs of Beneficial Interest (Mass.)	26	3.091
Massachussetts Utilities Associates Com. V.T.C. (1)	36 3/4	4.370
Master Electric Co (The) (Ohio) Com.	39 1/8	4.652
Mathieson Alkali Works (Va.) Com.	28	3.329
— 7 0/0 Cum. Pfd.	187	22.234
May Department Stores Co (The) (N.Y.) Com.	48	5.707
— $ 3.75 Cum. Pfd.	101 1/2	12.068
— $ 3.40 Cum. Pfd.	94	11.177
Maytag Co (The) (Del.) Com.	9 1/8	1.085
— $ 3 Cum Pref.	45	5.350
— Cum. $ 6 1st Pfd.	110 1/4	13.109
McCall Corp. (Del.) Com.	43	5.113
McCord Corp (Maine) Com.	21	2.497
— $ 2.50 Cum. Pfd.	43	5.113
McCrory Stores Corp (Del.) Com.	28 3/4	3.418
— 3,50 0/0 Cum. Conv. Pfd.	101 1/4	12.039
McGraw Electric Co. (Del.) Com.	40	4.756
McGraw Hill Publishing Co. Inc.	28	3.329
McKesson & Robbins Inc (Md.) Com.	34 1/4	4.072
— $ 4 Cum. Pfd.	103	12.247
McLellan Stores Company (Del.) Com.	23 1/4	2.764
McQuay-Norris Manufacturing Co. (Del.) com.	27	3.210
McWilliams Dredging Co. (Ill.) Com.	12 1/2	1.486
Mead Corp. (The) (Ohio) Com.	19	2.259
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd. 1st Series	99 1/2	11.831
— 4 0/0 Cum. 2nd Pfd.	46	5.469
Mead Johnson & Co. (Ind.) Com.	27 7/8	3.314
Melville Shoe Corp. (N. Y.) Com.	22 3/8	2.660
— 4 0/0 Cum. Conv. Pfd.	116 1/2	13.852
Memphis Natural Gas Co. (Del.) Com.	6	713
Menasco Manufacturing Co. (Calif.) Com.	1 3/4	208
Mengel Co. (The) (N. J.) Com.	18 7/8	2.244
— 5 0/0 Con. cum. 1st Pfd.	66 1/2	7.912
Mercantile Stores Co. Inc. (Del.) Com. (2)	17 1/4	2.051
Merchants & Miners Transportation Co. (Md.) Cap.	42 1/2	5.053
Merck & Co. Inc. (N. J.) Com.	53	6.302
— $ 3,50 Cum. Pfd.	100 3/8	11.935
Merritt-Chapman & Scott Corp. (Del.) Com.	18 3/4	2.229
— 6 1/2 0/0 Cum. Pfd. Series A.	110 3/4	13.168
Mesabi Iron Co. (Del.) Cap.	4 7/8	580
Mesta Machine Co. (Pa.) Com.	44	5.232
Metal Textile Corp. (Del.) Com.	5 3/4	684
— $ 3,25 Cum. Conv. Part. pref.	49	5.826
Metropolitain Edison Co. (Pa.) Cum. Pfd. 3,90 0/0 Series.	108 1/2	12.901
Miami Copper Co. (Del.) Cap.	15 1/4	1.813
Michigan Bumper Corp. (Mich.) Cap.	6 1/8	728
Michigan Steel Tube Products Co. (Mich.) Com.	9	1.070
Michigan Sugar (Mich.) Com.	1 7/8	223
— 6 0/0 Cum. Pfd.	9 1/2	1.130
Micromatic Hone Corp. (Mich.) (Com.	10 1/8	1.204
Mid-Continent Petroleum Corp. (Del.) Cap.	43	5.113
Middle States Petroleum Corp. (Del.) Class. « A » V. T. C.	19 1/4	2.289
— Class. « B » V. T. C.	4 7/8	580
Middle West Corp. (Ex-Distribution) (3) Stock (Del.)	11 1/4	1.694
Midland Oil Corp. (Del.) $ 1 Cum. Conv. Pfd.	12	1.427
Midland Steel Products Co. (The) (Ohio) Com.	36	4.280
— 8 0/0 Cum. 1st. Pfd.	140	16.646
— $ 2 Non. Cum. Div. shs.	26	3.091
Midvale Co. (The) (Del.) Cap.	26 1/2	3.151
Mid-West Abrasive Co. (Del.) Com.	4 1/2	535
Midwest Oil Co. (The) (Ariz.) Com.	15 3/8	1.828
Midwest Piping & Supply Co. Inc. (Mo.) Com.	14 7/8	1.769
Mid-West Refineries Inc. (Mich.) (Com.	2 3/8	282
Miller-Wohl Co. Inc. (Del.) Com.	8 1/2	1.011
— 4 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd.	35	4.161
Minneapolis & St. Louis Ry. Co. (The) (Minn.) Com.	13	1.546
Minneapolis-Honeywell Regulator Co. (Del.) Com.	58	6.896
— 3,20 0/0 Cum. Conv. Pref. Series A.	108 1/2	12.901
Minnesota Mining & Manufacturing Co. (Del.) Com.	61 1/2	7.312
Minneapolis-Moline Power Implement Co. (Del.) Com.	10 1/8	1.204
— $ 6,50 Cum. Pfd.	113 1/2	13.495
Minnesota Power & Light Co. (Minn.) 5 0/0 Cum. Pfd.	103 1/2	12.306
Mission Corp. (Nev.) Com.	38 1/4	4.548
Missouri-Kansas-Texas R. R. Co. (Mo.) Com.	4 7/8	580
— 7 0/0 Cum. Pfd. Ser. A.	17 5/8	2.096
Missouri Public Service Corp. (Del.) Com.	26 5/8	3.165
Missouri Pacific RR Co. (Mo.) Com.	1 3/4	208
Mohawk Carpet Mills Inc. (N. Y.) Com.	36 1/8	4.295
Mojud Hosiery Co, Inc. (Del.) Com.	9 7/8	1.174
Molybdenum Corp. of America (Del.) Com.	7 3/4	921
Monarch Machine Tool Co. (The) (Ohio) Com.	27 1/4	3.240
Monogram Pictures Corp. (Del.) Com.	3 7/8	461
Monon Coal Co (Ind.) Cap.	1/4	30
Monroe Loan Society (Del.) Class A Partic. Com.	3	357
Monsanto Chemical Co. (Del.) Com.	61 1/8	7.268
— Cum. Conv. Pfd. Ser. A $ 3.25 Div.	122 1/4	14.536
Montana-Dakota Utilities Co. (Del.) Com.	11 7/8	1.412
Montgomery Ward & Co. Inc. (Ill.) Com.	60 3/4	7.223
— $ 7 Cum. Class. A.	193	22.948
Moody's Investors Service (N. J.) $ 3 Cum. partic. Pref.	36 1/4	4.310
Morgan (J. P.) & Co. Inc. (N. Y.) Cap.	230	27.347
Morris Plan Corp. of America (Va.) Com.	3 3/4	446
Moore-Mc Cormack Lines Inc. (Del.) Com.	26	3.091
— $ 2.50 Cum. Conv. Pfd.	55 3/4	6.629
Morrell (John) & Co (Me) Cap.	25 3/4	3.062
Motorola (Ill.) Com.	11 3/8	1.352
Motor Products Corp. (N. Y.) Com.	20 3/8	2.423
Motor Wheel Corp. (Mich.) Com.	22	2.616
Mountain City Copper (Utah) Com.	1 5/8	193
Mountain Producers Corp. (Del.) Cap.	10 1/4	1.219
Mountain States Power Co. (Del.) Com.	31 3/4	3.775
Mountain States Tel. & Tel. Co (The) (Colo.) Cap.	114 1/2	13.614
Mueller Brass Co (Mich.) Com.	21 1/8	2.512
Mullins Manufacturing Co. (N. Y.) Com. B.	18 1/4	2.170
— $ 7. Pfd.	105 3/4	12.574
Munsingwear Inc. (Del.) Cap.	11 5/8	1.382
Murphy (G. C.) Co. (Pa.) Com.	38 1/2	4.578
— 4 3/4 0/0 Cum. Pfd.	109 1/2	13.020
Murray Corp. of America (The) (Del.) Com.	12 3/4	1.516
— Cum. Pfd. 4 0/0 Ser.	40 3/4	4.845
Murray Ohio Manufacturing Co. (The) (Ohio) Com.	21	2.497
Muskegon Piston Ring Co. (Mich.) Com.	25 5/8	3.047
Muskogee Co. (Del.) Com.	11 3/4	1.397
Myers (F. E.) & Bro. Co. (The) (Ohio) Com.	51 1/2	6.123
Nachman Corp. (Ill.) Com.	12 1/2	1.486
Namm's Inc. (N. Y.) Com.	5 3/4	684
Nash-Kelvinator Corp. (Md.) Cap. (ex Nash Motors et ex Kelvinator Corporation).	16 1/2	1.962
Nashville, Chattanooga & St. Louis Ry. Co (Tenn.) Cap.	24 1/2	2.913
Nast (Conde) Publications, Inc. (The) (N. Y.) Cap.	11 3/4	1.397
National Acme Co. (Ohio) Cap.	25 1/2	3.032
National Airlines Inc. (Fla.) Com.	12 1/4	1.457
National Automotive Fibres, Inc. (Del.) Com.	11 1/4	1.338
National Aviation Corp. (N. Y.) Cap. Voting.	12 1/4	1.457
National Battery Co. (Del.) Com.	30 7/8	3.671
Natoinal Bellas Hess Inc. (Del.) Com.	3 1/2	416
National Biscuit Co. (N. J.) Com.	29 1/4	3.478
— 7 0/0 Cum. Pfd.	185 1/2	22.056
National Bond and Share Corp. (Del.) Cap.	22 3/4	2.705
National Can Corp. (Del.) Com. (ex Mc Keesport Tin Plate Co.).	10 1/8	1.204
National Cash Register Co. (The) (Md.) Com.	39 1/2	4.697
National City Bank of New York Capital.	40 1/4	4.786
National City Lines Inc. (Del.) Com.	9 1/2	1.130
National Container Corp (Del.) Com.	40 1/8	4.771
National Cylinder Gas Co. (Del.) Com.	15 1/2	1.843
National Dairy Products Corp. (Del.) Com.	32	3.805
National Département Stores Corp. (Del.) Com.	18	2.140
National Distillers Products Corp. (Va.) Com.	21 7/8	2.601
National Enameling & Stamping Co. (N. J.) Com.	38 1/4	4.548
National Fuel Gas Co. (N. J.) Cap.	13 1/4	1.575
National Fireproofing Corp. (Pa.) Com.	6 1/4	743
National Gypsum Co. (Del.) Com.	19 3/4	2.348
— $ 4.50 Conv. Cum. Pfd.	101	12.009
National Investors Corp. (Md.) Cap.	10.05	1.195
National Lead Co. (N. J.) Com.	32 3/4	3.894
— 7 0/0 Cum. Class A Pfd.	190	22.591
— 6 0/0 Cum. Class B Pfd.	155 1/4	18.459

(1) En juin 1947, chaque action de la Massachussetts-Utilities-Associates a reçu 15/100 d'action New England System (Mass.) ordinaire d'une valeur nominale de $ 20.

(2) Les actions sans valeur nominale ont été échangées, en mai 1947, contre des actions $ 3.66.

(3) Il a été attribué le 14 juin 1947 une action Central South West Corporation par action.

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	en francs.
National Linen Service Corporation (Del.) Com.	7 1/8	847
National Malleable & Steel Castings Co. (Ohio) Com.	20 3/4	2.467
National Mallinson Fabrics Corp. (Del.) Capital	14 1/2	1.724
National Manufacture & Stores Corp. (Del.) Com.	13 3/4	1.635
National Power & Light Co. (N. J.) Com.	1 1/4	149
National Pressure Cooker Co. (Wis.) Com.	28 1/4	3.359
National Radiator Co. (Md.) Com.	9 3/8	1.115
National Railways of Mexico (Mex.co), 5 0/0 Non-cum. 2nd Pfd.	0 10	12
National Rubber Machinery Co. (Ohio) Com.	14	1.665
National Steel Corp. (Del.) Cap.	83	9.869
National Sugar Refining Co. (The) (N. J.) capital	25	2.972
National Supply Co. (The) (Pa) Com.	16 3/8	1.947
— $ 2. 10-Yr. Pref. (Conv.)	16 1/4	1.932
— 4 1/2 0/0 Cum. Pfd. (Ex-Pennsylvania Corporation)	92 1/4	10.969
National Tea Co. (Ill.) Com.	25 1/2	3.032
National Transit Co. (Pa.) Cap.	14 7/8	1.769
National Tunnel & Mines (Me) Cap. (Ex-Utah apex Mining Co)	1	119
National Union Radio Corp. (Del.) Com.	2 1/2	297
National Vulcanized Fibre Co. (Del.) Common.	14 3/4	1.754
Nationals Company, (Calif.) Capital	12 3/4	1.516
Nehi Corporation, (Del.) Common	21 3/4	2.586
Neisner Frothers, Inc. (N. Y.) Com.	15 7/8	1.888
— 4 3/4 0/0 Cum. Serial Pfd.	105 5/8	12.559
Nelson (Herman) Corp. (Ill.) Com.	10 1/4	1.219
Neptune Meter Co. (N. J.) Com.	13 5/8	1.620
Nestle-Le Mur Co. (Ohio) $ 2 Cum. Conv. Part. Class A	6	713
Newberry Co. (J. J.) (Del.) Com.	33 1/4	3.953
— 3 3/4 0/0 Pfd.	103 3/4	12.336
New England Power Association (Mass.) Common (1)	8 3/4	1.040
— 6 0/0 Pfd. Cum (1)	72 3/4	8.650
— $ 2 Cum. Pfd (1)	23 3/4	2.824
New England Telephone & Telegraph Co. (N. Y.) Capital	94 7/8	11.281
New England Public Service Co. (Maine) Com.	4 3/4	565
New England Public Service Co. (Me) $ 6 Cum. Prior Lien Pfd. No.	161 1/2	19.202
— $ 6 Cum. Pfd. No.	124 1/2	14.803
— $ 7 Cum. Pfd. Prior Alien Old No.	172	20.451
— $ 7 Cum. Pfd.	134 1/2	15.992
New Haven Clock & Watch Co. (Conn.) Com.	5 1/2	654
— 4 1/2 0/0 Conv. Pfd.	13	1.546
New Jersey Power & Light Co. (N. J.) Cum. Pfd. Series 4 0/0	105 3/4	12.574
New Jersey Zinc Co. Com. (N. J.)	61 1/8	7.268
New Mexico & Arizona Land Co. (Arizona) Capital	5 7/8	699
Newmont Mining Corp. (Del.) Cap.	38 5/8	4.593
New Orléans, Texas & Mexico Ry. Co. (La) Capital	93	11.058
New Park Mining Co. (nev.) Cap.	1 3/4	208
Newport Industries, Inc. (Del.) Com.	28 1/4	3.359
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd.	97 1/2	11.593
Newport News Shipbuilding & Dry Dock Co. (Va.) Com.	18 3/8	2.185
New Process Co. (Del.) Com.	72	8.561
New York Air Brake Co. (N. J.) Com.	38 3/4	4.607
New York Auction Co. Inc. (N. Y.) Com.	9	1.070
New York Central R. R. Co. (The) (N. Y.) Capital	14 7/8	1.769
New York & Honduras Rosario Mining Co. (N. Y.) Capital	32 1/8	3.820
New York, Chicago & Saint-Louis R. R. Co (N. Y.) Com.	37 3/8	4.444
— 6 0/0 Cum. Pfd. Séries « A »	114 1/2	13.614
New York City Omnibus Corp. (N. Y.) Capital	16 3/4	1.992
New York Dock Co. (NY) Com.	23	2.735
— $ 5 Non cum. Pfd.	57	6.777
New York & Harlem R. R. Co. (NY) Cap.	250	29.725
New York Merchandise Co. Inc. (NY) Com.	14 1/8	1.679
New York, New Haven & Hartford R. R. Co. (Conn. Com	7/8	104
— 7 0/0 cum. Pfd. Class. A. Conv.	2 3/4	327
New York Power & Light Corp. (NY) 3,90 0/0 cum. Pfd.	103 1/2	12.306
New York Shipbuilding Corp. (NY) Participating Stock	11 1/2	1.367
— Founders Stock	10 1/2	1.248
New York Trust Co. (NY) Cap.	92 1/2	10.998
New York Water Service Corp. (NY) 6 0/0 Cum. Pfd.	55	6.539
Niagara Hudson Power Corp. (NY) Com.	9 3/8	1.115
— 5 0/0 Cum. 1st. Pfd.	115	13.673
5 0/0 Cum. 2nd Pfd. Series A.	118 1/8	14.045
— 5 0/0 Cum. 2nd Pfd. Series B.	118 1/8	14.045
Niagara Share Corp. (Mo.) Class. B Com.	9	1.070
Niles-Bement Pond. Co. (NJ) Com.	11	1.308
Nineteen Hundred Corp. (NY) Com. Class. B.	13	1.546
Noblitt-Sparks Industries, Inc. (Ind.) Cap.	41	4.875
Noma Electric (NY) Cap.	13 1/2	1.605
Nopco Chemical Co (NJ) Com.	45 3/8	5.396
Norfolk & Western Ry. Co. Va Com.	229	27.228
— 4 0/0 Non Cum. Adj. Pfd.	122	14.506
North American Co. (The) NJ Com.	25 1/2	3.032
North American Aviation Inc. (Del.) Cap.	7 3/8	877
North American Light & Power C. O. (Del.) Com.	8 1/2	1.011
— $ 6 Cum. Pfd.	182 3/4	21.729
North American Rayon Corp. (Del.) Class A Com.	37 1/4	4.429
— Class B. Com. (ex-American Glantztoff Corporation)	37 1/2	4.459
North American Oil Consolidated (Calif.) Cap.	28 3/4	3.418
North American Trust Shares Com. A.	.....	.....
— Com. B.	.....	.....
— 1953	2.20	262
— 1955	3.50	416
— 1956	2.88	342
— 1958	2,90	345
North American Utility Securities Corp. (Md) Com.	4 5/8	550
Northeastern Insurance Co. of Hartford (Conn.) Cap. (ex Rossia Insurance of America)	6 3/8	758
Northern Central Railway Co. (The) Pa. (Cap).	97 1/2	11.593
Northern Texas Oil	.....	.....
Northern Pacific Ry. Co. (Wisc.) Cap.	19 1/8	2.274
Northern States Power Co. (Minn.) Com.	.....	.....
— $ 3.60 Cum. Pfd Ser.	100	11.890
Northeast Airlines Inc. (Mass.) Com.	4 1/8	490
North Pennsylvania RR. Co. (Pa.) Cap.	102 3/8	12.172
Northern Indiana Public Service Co. (Ind.) 5 0/0 Cum. Pfd.	108 1/4	12.871
Northern Natural Gas Co. (Del.) Com.	55 7/8	6.644
Northern States Power Co. (Minn.) Com.	.....	.....
Northern States Power Co. (Wisc.) 5 0/0 Cum. Pfd.	99 1/4	11.801
Northrop Aircraft, Inc. (Calif.) Com.	5 3/4	684
Northwest Airlines, Inc. (Minn.) Com.	13 1/4	1.575
Northwestern Telegraph Co. (Wisc.) Cap.	34 1/4	4.072
Norwalk Tire & Rubber Co. (The) (Conn.) Com	8	951
Norwich Pharmacal Company (The) (N.Y.) Cap.	13 7/8	1.650
Novadel-Agene Corp. (The) (Del.) Com.	24 1/2	2.913
Ogden Corp (Del.) Com.	1 1/2	178
Ohio Brass Co. (The) (N. J.) Com. Class A.	30	3.567
— Class B.	34 1/2	4.102
Ohio Edison Company (Ohio) Com.	35 7/8	4.266
— 4.40 0/0 Pfd. Cum.	109 3/4	13.049
Ohio Oil Co. (The) (Ohio) Com.	25 7/8	3.077
Ohio Power Co. (The) (Ohio) 4 1/2 0/0 Cum. Pfd	114 1/2	13.614
Oklahoma Gas & Electric Co. (Okla.) 4 0/0 Cum. Pfd.	20 5/8	2.452
Oklahoma Natural Gas Co. (Del.) Com.	30 1/2	3.626
Old Poindexter Distillery Inc. (Del.) Com.	6 1/8	728
Oliver Corp. (The) (Del.) Com.	21 3/8	2.541
— 4 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd.	103	12.247
Oliver United Filters Inc. (Nev.) Class B.	11 1/4	1.338
Omar Inc. (Del.) Com.	12 1/4	1.457
Omnibus Corp. (The) (Del.) Com.	9 3/8	1.115
— 8 0/0 Cum Conv. Pfd Ser. A.	101	12.009
Oppenheim, Collins & Co. Inc. (Del.) Cap.	20 1/2	2.437
Otis Elevator Company (N. J.) Com.	28 7/8	3.433
— 6 0/0 Cum. Pfd.	155 1/2	18.489
Outboard, Marine & Manufacturing Company (Del.) Com.	22 3/4	2.705
Outlet Co. (The) (R. I.) Com.	88 1/2	10.523
Overseas Securities Co. Inc. (N. Y.) Cap.	11 1/4	1.338
Owens-Illinois Glass Co. (Ohio) Com.	74 1/2	8.858
Pacific American Fisheries, Inc. (Del.) Com.	12 1/2	1.486
Pacific Can Co. (Nev.) Com.	8 3/8	996
Pacific Coast Co. (N. J.) Com.	15	1.783
— $ 5 1st Pfd. Non-Cum.	65	7.728
— $ 4 Part. 2nd Pfd. Non-Cum.	35 1/4	4.191
Pacific Gas & Electric Co. (Calif.) Com.	40 5/8	4.830
— 6 0/0 Cum. 1st Pfd.	40 3/8	4.801
— 5 1/2 0/0 Cum. 1st Pfd.	36 1/4	4.310

(1) Echangées en juin 1947 contre des « New England Electric System (Mass) ordinaires d'une valeur nominale de $ 20, à raison de: 4 action ord. pour 65/100e d'action nouvelle; 1 action 6 0/0 préf. pour 5.4 d'action nouvelle; 1 action $ 2 préf. pour 1.8 d'action nouvelle.

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	en francs.
Pacific Lighting Corp. (Cal.) Com	57 1/2	6.837
— $ 5 Cum. Pfd	103	12.247
Pacific Mills (Mass.) Cap	31 1/2	3.745
Pacific Power & Light Co. (Me.) 7 0/0 Cum. Pfd. assented	109 1/2	13.020
Pacific Public Service Co. (Calif.) Com	15	1.783
— $ 1.30 Cum. 1st Pfd	27 1/2	3.270
Pacific Telephone & Telegraph Co. (Calif.) Com	101 1/2	12.068
— 6 0/0 Cum. Pfd	157	18.667
Pacific Tin Consolidated Corp. (Me.) Cap	4 3/8	520
Pacific Western Oil Corp. (Del.) Cap	37 1/2	4.459
Packard Motor Car Co. (Mich.) Com	5 1/4	624
Pan American Airways Corp. (Del.) Cap	11	1.308
Pan-American Life Insurance Co (La) Cap	34	4.043
Pan-American Petroleum & Transport Co (Del.) Com	16 7/8	2.006
Panhandle Eastern Pipe Line Co (Del.) Com.	48	5.707
— 4 0/0 Cum. Pfd	105	12.484
Panhandle Producing & Refining Co (Del.) Com	7 7/8	936
Paraffine Cos Inc. (The) (Del.) Com	70	8.323
— 4 0/0 Cum conv. pfd	108	12.841
Paramount Motors Corp (Del.) Com	11 1/8	1.323
Paramount Pictures Inc. (N.Y.) Com (ex-Paramount Publix Corporation)	27 1/2	3.270
Parker Pen Co (W.s.) Com	31 3/4	3.775
Parkersburg Rig & Reel Co (Wa Va) Com	16 3/4	1.992
Park & Tilford, Inc. (Del.) Com	42 1/2	5.053
Park Utah Consolidated Mines Co (Del.) cap.	2 3/4	327
Parke, Davis & Co (Mich) cap	38 1/8	4.533
Parker Rust Proof Co (Mich.) Com	29 1/2	3.508
Parmelee Transportation Co (Del.)	9	1.070
Patchogue-Plymouth Mills Corp (N.Y.) Com.	83	9.869
Patino Mines & Enterprises Consolidated (Inc.) (Del.) Amer. Share Ctfs for capital	12	1.427
Penick & Ford Ltd Inc (Del.) Com	33 7/8	4.028
Penney (J.C.) Co (Del.) Com	45	5.350
Peninsular Telephone Co (Fla.) Com	44 5/8	5.306
Pen'nsular Telephone Co (Fla.) $ 1 cum pfd.	27 3/4	3.299
Pennroad Corp. (Del.) Com	6	713
Pennsylvania-Central Air Lines Corp (Del.) Com.	7	832
Pennsylvania Coal & Coke Corp. (Pa.) cap	9 1/4	1.100
Pennsylvania-Dixie Cement Corp. (Del.) cap.	20 1/4	2.408
Pennsylvania Gas & Electric Corp. (Del.) Class A Com	2 3/4	327
Pennsylvania Glass Sand Corp. (Pa.) Com.	32 1/2	3.864
— 5 0/0 cumm pfd	110	13.079
Pennsylvania Power & Light Co (Pa.) Com	20 1/2	2.437
— 4 1/2 0/0 pfd	113 1/4	13.465
Pennsylvania Railroad Co (Pa.) cap	19 3/4	2.348
Pennsylvania Salt Manufacturing Co (Pa.) Com.	45	5.350
Penn Traffic Co (Pa.) cap	5 1/4	624
Pennsylvania Water & Power Co (Pa.) Com.	59	7.015
— $ 5 Cum Pfd	114	13.555
Peoples Drug Stores Inc. Md.) Com	53 1/2	6.361
Peoples Gas Light & Coke Co (Ill.) cap	89 1/2	10.642
Peoria & Eastern Ry Co (Ill.) cap	10 3/4	1.278
Pep Boys-Manny Moe & Jack (Pa.) Com	5 3/4	684
Pepperell Manufacturing Co (Mass.) cap	45 7/8	5.455
Pepsi-Cola Co (Del.) cap	33 1/2	3.983
Pere Marquette Ry Co. (Mich.) Com. (1)	22 3/4	2.705
— 5 0/0 Cum. Prior Pfd. (2)	114	13.555
— 5 0/0 Cum. Pfd. (3)	97 3/8	11.578
Perfect Circle Corp. (The) (Ind.) Cap	12 1/4	1.457
Pet Milk Co. (Del.) Com	28	3.329
— 4 1/4 0/0 Cum. 2nd Pfd	107 3/8	12.767
Petroleum Corp. of America (Del.) Cap	11	1.308
Pfeiffer Brewing Co. (Mich.) Com	14	1.665
Pfizer (Chas.) & Co. Inc. (N. J.) Com	42	4.994
Pharis Tire & Rubber Co. (The) (Ohio) Com.	7 5/8	907
Phelps Dodge Corp. (N. Y.) Cap	40 3/4	4.845
Philadelphia Co. (Pa.) 6 0/0 Cum. Pfd	57 7/8	6.884
— $ 6 Cum. Pref	105 3/4	12.574
— Com.	11 3/4	1.397
Philadelphia Electric Co. (Pa.) Com	23 7/8	2.839
— $ 1 Div. Pref. Com	28 1/4	3.359
— 4.40 0/0 Cum. Pfd	117 1/4	13.941
— 3.80 0/0 Cum. Pfd	108 1/8	12.856
Philadelphia & Reading Coal & Iron Co. (Pa.) Com	13 1/2	1.605
Philco Corp. (Pa.) Com	28 3/4	3.418
— 3 3/4 0/0 Cum. Pfd. Ser. A	94 3/4	11.266
Philip Morris & Co. Ltd. Inc. (Va.) Com	31 1/8	3.701
— 4 0/0 Ser. Cum. Pfd	103 7/8	12.354
— 3.60 0/0 Ser. Cum. Pfd	98 3/8	11.697
Phillips-Jones Corp. (N. Y.) Com	25	3.091
— 5 0/0 Cum. Pfd	83 1/8	9.884
Phillips Packing Co. Inc. (Md.) Com	14 1/2	1.724
Phillips Petroleum Co. (Del.) Com	61 3/4	7.342
Phoenix Hosiery Co. (Wisc.) Com	14 1/2	1.724
Pierce Governor Co. Inc. (Ind.) Cap	22	2.616
Pillsbury Mills, Inc. (Del.) Com	35 1/2	4.221
— $ 4 Cum. Pfd	105	12.484
Piper Aircraft Corp. (Pa.) Com	2 7/8	342
Pitney-Nowes Inc. (Del.) Cap	11 5/8	1.382
Pittsburgh, Cincinnati, Chicago & St-Louis RR Co. (The) (Ohio) Cap	110	13.079
Pittsburgh Coke & Chemical Co. (Pa.) Com	11 1/8	1.323
— $ 5 Cum. Conv. Pfd	94 1/2	11.236
Pittsburgh, Bessemer & Lake Erie RR Co. (Pa.) Com	46	5.469
Pittsburgh Consolidation Coal Co. (Pa.) Com.	23 5/8	2.809
Pittsburgh Forgings Co. (Del.) Cap	21 5/8	2.571
Pittsburgh & Lake Erie RR Co. (The) (Pa.) Cap	55	6.539
Pittsburgh, Fort Wayne & Chicago Ry Co. (Pa.) Com	162	19.262
Pittsburgh Fort Wayne 7 0/0 Pfd	173 1/2	20.629
— Metallurgical Co. Inc. (Del.) Cap	9 5/8	1.144
— Plate Glass Co. (Pa.) Cap	37 1/8	4.414
— Screw & Bolt Corp. (Pa.) Cap	8 1/2	1.011
— Steel Co. (Pa.) Com	10 1/2	1.248
— 7 0/0 Class. B Cum. Pfd	130	15.457
— 5 0/0 Class A. Cum. Pfd	67	7.966
— 5 1/2 1st. Series Cum. Conv. Prior Pfd	75	8.917
Pittsburgh & West Virginia Ry Co. (The) (Pa.) Com	14	1.665
Pittsburgh Youngstown & Ashtabula Ry Co. (Pa.) 7 0/0 Cum. Pfd	171	20.332
Pittston Co. (The) (Del.) Com	26 7/8	3.195
Pleasant Valley Wine Co. (The) (N. Y.) Cap.	5 1/4	624
Plough, Inc. (Del.) Com	11 1/4	1.338
Plymouth Oil Co. (Del.) Cap	24	2.854
Pneumatic Scale Corp. Ltd (Mass.) Com	15 1/4	1.813
Pond Creek Pocahontas Co. (Me.) Cap	21 7/8	2.601
Polaris Mining Co. (Del.) Cap	5	594
Poor & Co. (Del.) Class B	14 3/4	1.754
Powdrell & Alexander Inc. (Mass.) Com	13	1.546
Pratt & Lambert Inc. (N. Y.) Cap	43	5.113
Pressed Metals of America Inc. (Del.) Com.	12	1.427
Pressed Steel Car Co. Inc. (Pa.) Com	11 1/4	1.338
— 4 1/2 0/0 Cum conv Pfd series A	38 1/2	4.578
Procter & Gamble Co. (The) (Ohio) Com	63 1/2	7.550
— 8 0/0 Cum. Pfd	253	30.082
Producers Corp. of Nevada (Nev.) Com	1 1/2	178
Prosperity Co. Inc. (N. Y.) Class B (The)	12 1/4	1.457
Providence Gas Co. (R. I.) Cap	9 5/8	1.144
Publicker Industries Inc. (Pa.) Com	26 1/8	3.106
— $ 4.75 Cum. Pfd	98	11.652
Public National Bank & Trust Co. Cap	40	4.756
Public Service Co. of Colorado (Colo) Com.	36 1/2	4.340
— 6 0/0 Cum. 1st Pefd	107 1/8	12.737
— 7 0/0 Cum. 1st Pfd	111 1/4	13.228
Public Service Corp. of N. J. (N. J.) Com	24 1/4	2.883
— $ 5 Cum. Pfd	108	12.841
— 6 0/0 Cum. Pfd	116	13.792
— 7 0/0 Cum. Pfd	127 1/2	15.160
— 8 0/0 Cum. Pfd	145 3/4	17.339
Public Service Electric & Gas Co. (N. J.) $ 5 Pfd	111 3/8	13.242
Puget Sound Power & Light Co. (Mass.) $ 5 Prior pref	101 3/8	12.053
Puget Sound Pulp & Timber Co. (Del.) Com.	29 3/4	3.537
Pullman Incorporated (Del.) Cap	56 7/8	6.762
Pure Oil Co. (The) (Ohio) Com	26 5/8	3.166
— 5 0/0 Cum. Conv. Pfd	108 1/4	12.871
Purity Bakeries Corp. (Del.) Com	29 7/8	3.552
Pyle-National Co. (N. J.) Com	11 1/4	1.338
Pyrene Manufacturing Co. (Del.) Com	8 3/4	1.040
Quaker Oats Co. (The) (N. J.) Com	89 1/2	10.642
— 6 0/0 Cum. Pfd	157 1/2	18.727
Quaker State Oil Refining Corp (Del.) Cap	21 1/2	2.556
Quartely Income Shares (4)	9 3/8	1.115
Radio Corporation of America (Del.) Com	8 5/8	1.026
— $ 3.50 Cum. 1st Pfd	76	9.036

(1) Echangée en juin 1947 contre 50/100 act. Chesapeake & Ohio Ry Co.
(2) Echangée en juin 1947 contre 1 action Chesapeake & Ohio Ry Co. 3 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd. & 33/100 d'action Chesapeake & Ohio Ry Co. Ord.
(3) Echangée en juin 1947 contre 80/100 act. Chesapeake & Ohio Ry Co. Ord. 3 1/2 0/0Cum. Conv. Pfd. & 40/100 act. Chesapeake & Ohio Ry Co. Ord.
(4) Echangées en 1944 pour 2,379172 actions American Business Shares Inc. (Del) par action.

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	PRIX DE RÉQUISITION en francs.
Radio-Keith-Orpheum Corp (Del.) Com	13	1.546
Railway & Light Securities Co. (Del.) Com	17 3/8	2.066
— 4 0/0 Pfd	48 3/4	5.796
Railway & Utilities Investing Corp (Del.) Com. A	1 1/4	149
— B Common	103 1/2	12.306
Ralston Purina Co. (Mo.) 3 3/4 0/0 Pfd	28 1/2	3.389
Rath Packing Co. (Iowa) Com	28 1/2	3.389
Raybestos-Manhattan, Inc. (N. J.) Cap	34	4.043
Raymond Concrete Pile (N. J.) Com	34 7/8	4.147
— $ 3 Cum. Conv. Pfd	54	6.421
Rayonier Inc. (Del.) Com	22	2.616
— $ 2 Cum. Pfd	37	4.399
Raytheon Manufacturing Co. (Del.) Com	7 1/2	892
Reading Co. (Pa.) Com	19 3/4	2.348
— 4 0/0 Non-Cum. 1st. Pfd	44	5.232
— 4 0/0 Non-Cum 2nd Pfd	36 1/2	4.340
Real Silk Hosiery Mills, Inc. (Ill.) Com	12 3/8	1.471
— 7 0/0 Cum. Pfd	102 1/8	12.143
Reed Roller Bit Co. (Tex.) Cap	20 5/8	2.452
Reeves Brothers, Inc. (N.Y.) Com	14 1/4	1.694
Regal Shoe Co. (Mass.) Com	6 5/8	788
Reis (Robert) & Co. (N.Y.) 7 0/0 Cum. 1st. Pfd.	103	12.247
Reliable Stores Corp. (Md.) Com	24 1/4	2.883
Reliance Electric & Engineering Co. (The) (Ohio) Com	17	2.021
Reliance Manufacturing Co. (Ill.) Com	13 1/4	1.575
— 3 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd	73 1/2	8.739
Remington Rand Inc. (Del.) Com	34 3/4	4.132
— $ 4.50 Cum. Pfd	100 1/2	11.949
Reo Motors, Inc. (Mich.) Cap	30 7/8	3.671
Republic Aviation Corp. (Del.) Com	5 1/8	609
Republic Pictures Corp. (Del.) Com	5 3/8	639
— $ 1 Cum. Conv. Pfd	12	1.427
Republic Steel Corp. (N.J.) Com	26 1/8	3.106
— 6 0/0 Cum. Conv. Prior Pref. Series A	112	13.317
Revere Copper & Brass, Inc. (MD) Com	19 1/4	2.289
— 5 1/4 0/0 Cum. Pfd	106 1/4	12.633
Rexall Drug Inc. (Del.) Cap	8	951
Reynolds Metals Co. (Del.) Com	22 1/2	2.675
— 5 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd	102 1/2	12.187
Reynolds Spring Co. (Del.) Com	12 1/2	1.486
Reynolds (R.J.) Tobacco Co. (N.J.) Cl. B, Com.	41 1/2	4.934
— Common	47	5.588
— Cum. Pfd. 3.60 0/0 Series	102	12.128
Rheem Manufacturing Co. (Calif.) Com	21 1/4	2.527
Rice-Stix Dry Goods Co. (Mo.) Com	24 3/4	2.943
Richfield Oil Corp. (Del.) Com	15 3/4	1.873
Richmond Radiator Co. (Del.) Com	4 5/8	550
Ritter Co. Inc. (Del.) Com	28	3.329
Rochester Gas & Electric Corp. (N.Y.) 4 0/0 Pfd. Series F	104	12.366
Roeser & Pendleton Inc. (Del.) Cap	30 1/2	3.626
Rome Cable Corp. (N.Y.) Com	14	1.665
Ronson Art Metal Works Inc. (N.J.) Cap	16 1/8	1.917
Root Petroleum Co. (Del.) Com	10 3/4	1.278
Rotary Electric Steel Co. (Del.) Cap	18 1/4	2.170
Royal Typewriter Co Inc. (N.Y.) Com	22 1/4	2.646
Ruberoid Co. (The) (N.J.) Cap	52	6.183
Ruppert (Jacob) (N.Y.) Com	21 1/2	2.556
Russeks Fifth Avenue, Inc. (N.Y.) Com	10 3/4	1.278
Ryan Aeronautical Co. (The) (Calif.) Com	4 3/8	520
Ryan Consolidated Petroleum Corp. (Del.) Cap.	6 1/2	773
Ryerson & Haynes, Inc. (Mich.) Com	5 1/4	624
Safeway Stores, Inc. (Md) Com	23 5/8	2.809
— 5 0/0 Cum. Pfd	113	13.436
St. Joseph Lead Co. (N.Y.) Cap	43 7/8	5.217
St. Louis Rocky Mountain & Pacific Co. (N. Mex.) Com	16	1.902
— 5 0/0 Non-Cum. Pfd	58	6.896
St. Louis-San Francisco Ry. Co. (Mo.) V.T.C. Com	8 1/8	966
— 5 0/0 Pfd. Séries A. V.T.C.	28 1/2	3.389
St. Regis Paper Co. (N.Y.) Com	9 5/8	1.144
— 1st Pfd. 4.40 0/0 Cum. Series A	94 3/4	11.266
Salt Dome Oil Co. (Del.) Com	9 5/8	1.144
Samson United Corp. (Del.) Com	2 7/8	342
Savage Arms Corp. (Del.) Com	3 3/4	1.040
Savoy Oil Co. (N.J.) Com	2 1/4	268
Sayre & Fisher Brick Co. (N.J.) Com	4	476
Schenley Distillers Corp. (Del.) Com	30 7/8	3.671
Schiff Co. (Ohio) Com	27	3.210
Schulte (D.A.) Inc. (N.Y.) Com	4 1/8	490
Scott Paper Co. (Pa.) Com	45	5.350
— $ 3.40 Cum. Pfd	100	11.890
Scovill Manufacturing Co. (Conn.) 3.65 0/0 Cum. Pfd.	101 1/8	12.024
— Com.	32 7/8	3.909
Scranton Electric Co. (The) (Pa.) Com	15 3/4	1.873
— 3.35 0/0 Cum. Pfd	92	10.939
Scullin Steel Co. (Mo.) Com	10 1/4	1.219
Seaboard Air Line RR Co. (Va.) VTC Com	16 3/4	1.992
— 5 0/0 Pfd. Series A	49 3/4	5.915
Seaboard Oil Co. Of Delaware (Del.) Stock	31	3.686
Seagrave Corp. (The) (Mich.) Com	6 7/8	817
Sears, Roebuck et Co. (N.Y.) Cap	40	4.756
Securities Corp. General (Va.) Com	2 7/8	342
Seeger Refrigerator Co. (Minn) Com	12 7/8	1.531
Seeman Bros. Inc. (N.Y.) Cap	17 3/4	2.110
Segal Lock & Hardware Co. Inc. (N.Y.) Com.	3	357
Seiberling Rubber Co. (Del.) Com	10 3/8	1.234
Selby Shoe Co. (Ohio) Com	20 7/8	2.482
Selected Industries Inc. (Del.) Com	2 3/4	327
— $ 1.50 Cum. Conv	17 3/4	2.110
— $ 5.50 Cum. Prior	87	10.344
— Allotment Cfts	90 1/8	10.716
Semler (R.B.) Inc. (N.Y.) Com	6 1/2	773
Sentinel Radio Corp. (Del.) Com	2 3/4	327
Sentry Safety Control Corp. (Del.) Com	1 5/8	193
Serrick Corp. (Ohio) Classe B Com	11	1.308
Servel Inc. (Del.) Com	12 5/8	1.501
— $ 4.50 Cum. Pfd	108 3/8	12.886
Seton Leather Co. (N.J.) Com	13 1/4	1.575
Shamrock Oil & Gas Corp. (The) (Del.) Com.	27 3/8	3.255
Shattuck Denn Mining Co (Del.) Cap	3 1/8	372
Shattuck (Franck G.) Co. (Mass.) Cap	17 7/8	2.125
Sharon Steel Corp. (Pa.) Com	30 1/2	3.626
Sharp & Dohme Inc. (Md.) Com	22	2.616
— $ 3.50 Cum. Conv. Pfd. Series A	77	9.155
Sheaffer (W.A.) Pen Co. (Del.) Com. (1)	13	1.546
Shell Union Oil Corp. (Del.) Com	30 1/4	3.597
Sheller Mfg. Corp. (Ind.) Cap	12 3/8	1.471
Sheraton Corp. of America (N.J.) Com. (ex V.S. Realty and Improvment)	8 5/8	1.026
Sherwin-Williams Co. (The) (Ohio) Com	148 3/4	17.686
— 4 0/0 Pfd. Cum	115 3/4	13.763
Sierra Pacific Power Co. (Me) Com	24 3/4	2.943
— 6 0/0 Pfd. Cum	115	13.673
Silex Co. (Conn.) Com	11 1/2	1.367
Silver King Coalition Mines Co. (Nev.) Cap.	4 3/4	565
Simmons Co. (Del.) Cap	34 3/4	4.132
Simmons-Boardman Publishing Corp. (Del.) $ 3 Cum. Conv. Pfd	38	4.518
Simonds Saw & Steel Co. (Mass.) Cap	40 1/8	4.771
Simplicity pattern Co. (N.Y.) Com	7 1/4	862
Sinclair Oil Corp. (The) (N.Y.) Com (Ex-consolidated Oil)	16 1/4	1.932
Singer Mfg. Co. (The) (N.J.) Cap	302	35.908
Sioux City Gas & Electric Co. (Iowa) 3.90 0/0 Pfd. Cum	100 1/2	11.949
Skelly Oil Co. (Del.) Com	73	8.680
Skenandoa Rayon Corp. (Del.) 5 0/0 Conv. Prior Pfd	100	11.890
Shenandoa Com	15	1.783
— 5 0/0 Cum. Class A Pfd	100	11.890
Sloss-Sheffield Steel &Iron Co. (N. J.) Com	17 1/4	2.051
— $1.20 Cum. Pfd	22 40	2.663
Smith (A. O.) Corp. (N. Y.) Com	51	6.064
Smith (Alexander) & Sons Carpet Co. (N. Y.) Com	35 1/4	4.191
— 3 1/2 0/0 Cum. Pfd	101 3/4	12.098
— (L. C.) & Corona Typewriters Inc. (N. Y.) Com.	25 1/4	3.002
Socony-Vacuum Oil Co. Inc. (N.Y.) Cap. (ex-Standard Oil of New-York)	16 5/8	1.977
Solar Aircraft Co. (Calif.) Com	9	1.070
Solar Mfg. Corp. (N. Y.) Com	4 1/4	505
Sonotone Corp. (N. Y.) Com	3 5/8	431
Soss Mfg. Co. (Mc.) Com	7 1/4	862
South American Gold & Platinum Co. (Del.) Com	4 1/4	505
South Carolina Electric & Gas Co. (S. C.) Com.	6 7/8	817
— 5 0/0 Cum. Pfd	52	6.183
South Coast Corp. (Del.) Com	4 1/8	490
Southeastern Corp. (Del.) Com	1/2	59
— Class A Participating	2 3/4	327
— Special Participating (Ex Southeastern gas and Water Co.)	4 5/8	550
Southeastern Greyhound Lines Inc. (Ky.) Com	16 1/4	1.932
Southland Royalty Co. (Del.) Com	29 3/8	3.493
South Penn Oil Co. (Pa.) Cap	29 3/4	3.537
South Porto Rico Sugar Co. (N.-J.) Com	42	4.994
— 8 0/0 Cum. Pfd	158 1/2	18.846
Southern California Edison Co. Ltd. (Cali) Com.	31 3/4	3.775
— 5 0/0 Cum. Part. Original Pfd	45 1/4	5.380
— 6 0/0 Cum. Pfd. B (2)	29 1/4	3.478
— 5 1/2 0/0 Cum. Pfd. C (2)	32	3.805

(1) Echangées en janvier 1947, contre des actions d'une valeur nominale de 1 $ à raison de 5 actions nouvelles pour chaque action ancienne.

(2) Remboursables le 25 juillet 1947 (6 0/0 à $ 106 7 0/0 à $ 110 et 5 0/0 à $ 107 par action.)

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	PRIX DE RÉQUISITION en francs.
Southern Natural Gas Co. (Del.) Com.	22 5/8	2.690
Southern Pacific Co. (Ky) Cap.	43 1/8	5.128
Southern Pipe Line Co. (Pa) Cap.	7 3/4	921
Southern Railway Co. (Va) Com.	36 1/8	4.295
— 5 0/0 Non-Cum. Pfd.	69	8.204
— Mobile & Ohio Stk. tr. Cifs.	77	9.155
South West Pennsylvania Pipe Lines (Pa.) Com.	27 3/4	3.299
Spalding (A. G.) & Bros., Inc. (Del.) Com.	18 1/2	2.200
Sparks-Withington Co. (The) (Ohio) Com. No.	5 1/4	624
Spear & Co (N. J.) Com.	8 5/4	1.050
— $ 5.50 Cum. pfd.	77	9.155
Spencer Shoe Corp. (Mass.) Com.	6 3/8	758
Spencer Kellogg & Sons, Inc. See Kellogg (Spencer) & Sons, Inc.	56 5/8	6.733
Sperry Corp. (The) (Del.) Com.	20 3/8	2.423
Spiegel, Inc. (Del.) Com.	13 1/8	1.561
— $ 4.50 Cum. Pfd. Conv. Series No.	79 5/8	9.467
Square D. Co. (Mich.) Com.	16 3/4	1.992
Squibb (E. R.) & Sons (N. Y.) Com.	37 1/4	4.429
— $ 4 Cum. Pfd.	112	13.317
Stahl-Meyer Inc. (N. Y.) Com.	5 5/8	669
Standard Brands Inc. (Del.) Com.	29 1/4	3.478
— $ 3.50 Cum. Pfd.	98	11.652
Standard Brewing Co. (Pa.) Scranton Cap.	1 3/4	208
Standard Cap & Seal Corp. (Va.) Com.	20 1/4	2.408
— $ 1.60 Conv. Pref.	31 1/2	3.745
— Dredging Corp. (N. J.) Com.	3 1/2	416
— $ 1.60 Cum. Conv. Pfd.	18 5/8	2.215
Standard Forgings Corp. (Del.) Com.	10 3/4	1.278
Standard Gas & Electric Co. (Del.) Com. No.	2 1/4	268
— $ 4 Cum. Pfd.	25 3/8	3.017
— $ 6 Cum. Prior. Pfd.	105 1/2	12.541
— $ 7 Cum. Prior. Pfd.	117	13.911
Standard Oil Co. (Kentucky) Cap.	28 1/4	3.359
Standard Oil Co. of Calif. (Del.) Cap.	61 3/4	7.342
Standard Oil Co. (Indiana) Cap.	41 5/8	4.949
Standard Oil Co. Inc. New Jersey Cap.	77 1/4	9.185
Standard Oil Co. (The) Ohio Com.	26 3/8	3.136
— 3 3/4 0/0 Cum. Pfd. Ser. A.	104	12.366
Standard Power & Light Corp. (Del.) Com. Series B.	2 3/8	282
— $ 7 Cum. Pfd.	120	14.268
Standard Products Co. (The) (Ohio) Cap.	9 7/8	1.174
Standard Steel Spring Co. (Pa.) Com.	13 1/2	1.605
— 4 0/0 Cum. Conv. Pfd.	44 3/8	5.276
Standard Tube Co. (The) (Mich.) Class B. Com.	3 3/4	446
Starrett (L. S.) Co. (The) (Mass.) Com.	41 1/2	4.934
Starrett Corp. (The) (Del.) Com.	6	713
State Street Investment Corp. (Mass.) Com.	48	5.707
Stein (A.) & Co. (Ill.) Com.	20 3/8	2.423
Sterchi Bros Stores, Inc. (Del.) Com.	15 1/8	1.798
Sterling Aluminum Products, Inc. (Mo.) Cap.	16 3/4	1.992
Sterling Brewers, Inc. (Ind.) Com.	8 1/4	981
Sterling Drug Inc. (Del.) Com.	40 3/4	4.845
— 3 1/2 0/0 Cum. Pfd. (ex-sterling products Drug Inc.)	104	12.366
Sterling Engine Co. (N. Y.) Com.	2 7/8	342
Sterling, Inc. (N. Y.) Com.	8 7/8	1.055
Sterling National Bank & Trust Co. of N. Y. Cap.	68 1/2	8.145
Stetson (John B.) Co. (Pa.) Com.	14 1/4	1.694
Stewart-Warner Corp. (Va.) Cap.	16 1/4	1.932
Stinnes (Hugo) Corp. (Md.) Cap.	1 3/4	208
Stokely-Foods Inc. (Del.) Com.	16	1.902
— 1.50 Cum. Pfd. (ex-Gen investment Corporation)	22	2.616
Stokely-Van Camp, Inc. (Ind.) Com.	17 5/8	2.096
— 5 0/0 Cum. Prior Pfd. (ex-Stokely bros).	19 3/4	2.348
Stone & Webster, Inc. (Del.) Cap.	14	1.665
Stop & Shop, Inc. (Mass.) Cap.	15 3/8	1.828
Stroock (S) & Co. Inc. (N. Y.) Cap.	23 7/8	2.839
Studebaker Corp (The) (Del.) Com.	20	2.378
Sunbeam Corp. (Ill.) Cap.	30	3.567
Sun Chemical Corp. (Del.) Com.	12 5/8	1.501
— $ 4.50 Cum. Series A Pfd.	106	12.603
Sun Oil Co. (N. J.) Com.	58	6.896
— 4 1/2 0/0 Cum. Class A Pfd.	122	14.506
Sun Ray Drug Co. (Pa.) Com. (1)	10	1.189
Sunray Oil Corp (Del.) Com.	10 3/8	1.234
Sunshine Biscuits, Inc. (N. Y.) Cap. (ex loose wiles biscuits)	39 7/8	4.741
Sunshine Mining Co. (Wash.) Cap.	9	1.070
Super-Corporations of America Trust Shares Series C (Max. Return Series)	Liquidée.	»
— Series D (Cap. Accum. Series)	Liquidée.	»
— Series AA (Max. Dist. Series)	3	357
— Series BB.	Liquidée.	»
— Series B.	Liquidée.	»
Superheater Co. (The) (N. J.) Cap.	19 1/4	2.289
Superior Oil Co. (The) (Calif.) Cap.	118 1/4	14.060
Superior Portland Cement Inc. (Wash.) Com.	16 5/8	1.977
Superior Steel Corp. (Va.) Cap.	17	2.021
Superior Tool & Die Co. (Mich.) Com.	3 1/4	386
Sutherland Paper Co. (Mich.) Com.	41 1/2	4.934
Swan-Finch Oil Corp. (N. Y.) Com.	14 1/4	1.694
Sweets Co. of America Inc. (The) (Va.) Cap.	17 1/2	2.081
Swift & Co. (Ill.) Cap.	33 3/8	3.968
Sylvania Electric Products Inc. (Mass.) Com.	23 1/2	2.794
— $ 4 Cum. Pfd.	98 1/2	11.712
Symington Gould Corporation (The) (Md.) Com.	7	832
Taggart Corp. of Maryland Com.	8 7/8	1.055
Talcott (James) Inc. (N. Y.) Com.	11 1/2	1.367
Tampa Electric Co. (Fla.) Com.	30 3/4	3.656
Technicolor Inc. (Del.) Com.	13	1.546
Telautograph Corp. (Va.) Com.	6 1/8	728
Tennessee Corp. (N. Y.) Com.	16 1/4	1.932
Texas Co. (The) (Del.) Cap.	64 3/4	7.699
Texas Gulf Producing Co. (Del.) Com.	15 1/8	1.798
Texas Gulf Sulphur Co. (Texas) Cap.	53	6.302
Texas Pacific Coal & Oil Co. (Texas) Cap.	33	3.924
Texas Pacific Land Trust (N. Y.) Cifs. of Proprietary Interest	2775	329.947
— Sub. Share Cifs.	27 3/4	3.299
Texas & Pacific Railway Co. (U. S.) Com.	51	6.064
Texas Power & Light Co. (Texas) 7 0/0 Cum Pfd.	119	14.149
Texon Oil & Land Co. (Del.) Cap.	10 1/2	1.248
Textron Inc. (R. I.) Com.	13 3/8	1.590
Thatcher Glass Manufacturing Co. Inc. (N. Y.) Com.	17	2.021
— $ 2.40 Cum. Conv. Pref.	53 3/4	6.391
The Fair. [voir Fair (The)]	.....	.....
Thermoid Co. (Del.) Com.	11 1/2	1.367
— $ 2.50 Cum. Conv. Pfd.	53	6.302
Thew Shovel Company (Ohio) Com.	38 1/2	4.578
— 7 0/0 Cum Pfd.	105	12.484
Third Avenue Transit Corp. (N. Y.) Cap. (ex-Third Avenue Railway Co.)	10	1.189
Thomas Steel Co. (Ohio) Com.	19 1/2	2.319
Thompson (John R.) Co. (W. Va.) Com.	13 1/4	1.575
Thompson Products, Inc. (Ohio) Com.	45	5.350
— 4 0/0 Cum. Pfd.	99 1/2	11.831
Thompson-Starrett Co. Inc. (Del.) Com.	4 7/8	580
— $ 3.50 Cum. Divd. Pfd.	29	3.448
Tide Water Associated Oil Co. (Del.) Com.	21 3/8	2.541
— $ 3.75 Cum. Pfd.	105 1/8	12.499
Tiffany & Company (N. Y.) Cap.	900	107.010
Tilo Roofing Co., Inc. (Del.) Cap.	15 3/4	1.873
Timken-Detroit Axle Co. (The) (Ohio) Com.	17 7/8	2.125
Timken Roller Bearing Co. (The) (Ohio) Com.	46	5.469
Tishman Realty & Construction Co. Inc. (N. Y.) Cap.	15 5/8	1.858
Title Guarantee & Trust Co. (N. Y.) Cap.	10	1.189
Tivoli Brewing Company (Mich.) Com.	6 1/2	773
Tobacco & Allied Stocks, Inc. (Del.) Cap.	51	6.064
Todd Shipyards Corporation (N. Y.) Com.	95	11.295
Toledo Edison Co. (The) (Ohio) 6 0/0 Cum. Pfd. (2)	106	12.603
— 7 0/0 Pfd. Cum (2)	110 1/8	13.094
— 5 0/0 Pfd. Cum (2)	107	12.722
— Common	24	2.854
Tonopah Mining Co. of Nevada (Del.) Cap.	1 1/4	149
Transamerica Corp. (Del.) Cap.	12	1.427
Transcontinental & Western Air, Inc. (Del.) Cap.	16 1/8	1.917
Trans Lux Corp. (Del.) Cap. Class A.	3 7/8	461
Transue & Williams Steel Forging Corp. (Del.) Cap.	16 5/8	1.977
Tri-Continental Corp. (Md.) Com.	6 7/8	817
— $ 6. Cum Pfd.	108	12.841
— Warrants	2 1/2	297
Truax-Traer Coal Co. (Del.) Com.	18	2.140
Trunz, Inc. (N.Y.) Cap.	28	3.329
Tung-Sol Lamp Works Inc. (De.). Com.	6 1/8	728
— 80 $ Cum. Conv. Pref.	10 1/2	1.248
Twentieth Century Fox Film Corp. (N.Y.) Com.	31 1/4	3.716
— $ 4.50 Conv. Cum. Pfd.	39 1/2	4.697
— $ 4.50 Prior Cum. Pfd.	104 3/8	12.410

(1) En mai 1947 les actions d'une valeur nominale de $ 1 ont été échangées contre des actions de 25 c. à raison de 4 actions nouvelles par action ancienne.

(2) Remboursables le 25 juillet 1947 (6 0/0 à 106 $, 7 0/0 à 110 $ et 5 0/0 à 107 $ par action)

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	PRIX DE RÉQUISITION en francs.
Twin City Rapid Transit Co. (Minn.) Com....	9 3/4	1.159
— 5 0/0 Cum. Conv. Prior Pfd.....	43 1/8	5.128
— 7 0/0 Cum. Pfd (1).....	.....	.....
Twin Coach Co Com. (Del.).....	13	1.546
— $ 1.50 Cum. Conv. Pfd.....	26 1/8	3.106
Udylite Corporation (Del.) Com.....	12 5/8	1.501
Ulen Realization Corp. (Del.) Com.....	2 3/4	327
Underwood Corp. (Del.) Com. (ex-Underwood Elliott Fisher).....	55	6.539
Unexcelled Chemicals Corporation (N.Y.) Cap.	6 3/4	803
Union Asbestos & Rubber Co. (Ill.) Com.....	11 1/4	1.338
Union Bag & Paper Corp. (N.J.) Cap.....	32 1/4	3.835
Union Carbide & Carbon Corp. N.Y.) Cap.....	108 3/4	12.930
Union Electric Company of Missouri Com.....	.....	.....
— $ 3.50 Cum. Pfd Series.....	103 3/8	12.291
— $ 3.70 Cum. Pfd Series.....	104 3/4	12.455
— $ 4.50 Cum. Pfd Series.....	114 5/8	13.620
— $ 5 Cum. Pfd.....	110	13.079
Union Investment Co. (Mich.) Com.....	6 3/4	803
Union Oil Co. of California Com.....	22 5/8	2.690
— $ 3.75 Cum. Pfd Series A.....	103 1/2	12.306
Union Pacific RR Co. (Utah) Com.,.....	138 1/2	16.468
— 4 0/0 nor. Conv. Pfd.....	107 3/4	12.811
Union Stock Yards Co. of Omaha Ltd (Nebr.) Cap.....	58	6.896
Union Tank Car Co. (N.J.) Cap.....	32	3.805
United Aircraft Corp. (Del.) Com.....	19	2.259
— 5 0/0 Cum. Conv. Pfd.....	105 7/8	12.589
United Aircraft Products Inc. (Ohio) Com....	3 1/2	416
United Air Lines Inc (Del.) Com.....	21 3/4	2.586
— 4 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd.....	112	13.317
United Biscuit Co. of America (Del.) Com. (2).	20	2.378
United Carbon Co. (Del.) Com.....	31 3/4	3.775
United-Carr Fastener Corp. (Mass.) Com.....	27 3/4	3.299
United Chemicals, Inc. (Del.) Com.....	34	4.043
United Cigar-Whelan Stores Corp. (Del.) Com.	5	594
— $ 3.50 Cum. Conv. Pfd.....	59 5/8	7.089
United Corp. (The) (Del.) Com.....	3 3/8	401
— $ 3 Cum. Pref.....	49 1/8	5.841
— Warrants.....	5/8	74
United Dyewood Corp. (Del.) Com.....	7 1/4	862
— 7 0/0 Cum. Pfd.....	80	9.512
United Elestic Corp. (Mass.) Cap.....	34 1/4	4.072
United Electric Coal Companies (Del.) Com...	13 1/4	1.575
United Engineering & Foundry Co. (Pa.) Com.	37 1/4	4.429
— 7 0/0 Cum. Pfd.....	153	18.192
United Fruit Company (N.J.) Cap.....	52 7/8	6.287
United Gas Corps (Del.) Com.....	16 7/8	2.006
— Warants (Void).....	.....	.....
United Gas Improvement Co. (The) (Pa.) Cap.	23	2.735
United Light & Railways Co. (The) (Del.) Com.	24 1/8	2.868
— 7 0/0 Cum. Prior Pfd. 1st Series.....	104 1/2	12.425
— 6.36 0/0 Cum. Prior Pfd. Series of 1925..	104	12.366
— 6 0/0 Cum. Pfd. Series of 1928.....	100	11.890
United Merchants & Manufacturers, Inc. (Del.) Com.	16 3/4	1.992
— 5 0/0 Cum. Pfd.....	107	12.722
United Milk Products Company (Del.) Com...	23	2.735
— $ 3 Cum. Part. Pfd. (3).....	27 3/8	3.255
United New Jersey RR & Canal Co. (N. J.) Cap.	256 1/2	30.498
United Paper Board Company (N. J.) Com.....	14 3/8	1.709
— 6 0/0 Non-Cum. Pfd.	89	10.582
United Piece Dye Works (The) (N. J.).....	2	238
— 6 1/2 0/0 Cum. Pfd.....	53 1/2	6.361
United Profit-Sharing Corporation (Del.) Com .	1 3/4	208
— 10 0/0 Cum. Pfd.....	10 3/8	1.234
United-Rexall Drug, Inc. (voir Rexall Drug Inc.) (ex-United Drug Inc.).....	.....	.....
United Shoe Machinery Corp. (N. J.) Com.....	65 1/2	7.788
— 6 0/0 Cum. Pfd.....	46	5.469
United Specialities Company (Del.) Com.....	10 1/2	1.248
United States & Foreign Securities Corp. (Md.) Com.	20	2.378
United States & Foreign Securities Corp. $ 4.50 Cum. 1st Pfd.....	103 3/4	12.336
— $ 6 Cum. 2nd Pfd.....	95	11.295
United States Foil Company (Del.) Class B Com.	14 3/8	1.709
— Class A Com.....	.....	.....
— 7 0/0 Cum. Pfd.....	108	12.841

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	PRIX DE RÉQUISITION en francs.
United States Freight Co. (Del.) Com.....	16 5/8	1.977
United States Graphite Co. (Mich.) Com.....	16 1/2	1.962
United States Gypsum Company (Ill.) Com...	102 1/2	12.187
— 7 0/0 Cum. Pfd.....	187 1/2	22.294
United States Hoffman Machinery Corp. (Del.) Com.	18	2.140
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd.....	81 1/2	9.689
U. S. Industrial Chemicals, Inc. (Del.) Com. (ex U. S. Industrial Alcohol Co.).....	48	5.707
United States & International Securities Corp. (Md.) Com.	2 1/2	297
— $ 5 Cum. 1st Pfd. W. Wts.....	86	10.225
United States Leather Co. (The) (N. J.) $ 4 non-cum. Part; & Conv. Class A.....	34 3/4	4.132
— Com.	7 3/8	877
United States Lines Co. (NJ) Com (Ex International Mercantile Marine).....	21	2.497
— 4 1/2 0/0 Cum. Pfd.....	9 3/4	1.159
— 7 0/0 Priv. (4).....	.....	.....
United States Pipe & Foundry Co. (NJ) Com..	41	4.875
United States Playing Card. Corp. (The) (Ohio) Com.....	53 1/2	6.361
United States Plywood Corp. (NY) Com.....	30 1/2	3.626
— 3 3/4 0/0 Cum. Pfd series A.....	101	12.009
United States Radiator Corp. (NY) Com.....	12 1/2	1.486
— 6 0/0 Cum. Pfd.....	54 1/2	6.480
United States Rubber Co. (NJ) Com.....	48 3/4	5.796
— 8 0/0 non Cum. 1st Pfd.....	148 1/2	17.657
U. S. Rubber Reclaiming Co. Inc. (NY) Com. (5)	2 3/8	282
— $ 1.50 Cum. A Pfd (5).....	9	1.070
— 8 0/0 Cum. Prior. Pfd (5).....	24 3/4	2.943
United States Smelting Refining et Mining Co. (Maine) Com.....	46 1/4	5.499
— 7 0/0 Cum. Pfd.....	71 5/8	8.516
United States Steel Corp. (NJ) Com.....	69 7/8	8.308
— 7 0/0 Cum. Pfd.....	142 1/2	16.943
United States Tobacco Co. (NJ) Com.....	20	2.378
— 7 0/0 Non-Cum. Pfd.....	45 3/8	5.395
United States Trust Co. (NY) Cap.....	635	75.501
United Stockyards Corp. (Del) Com.....	5 5/8	669
— Cum. 70 C Conv. Pfd.....	11 1/2	1.367
United Stores Corp (Del) Com.....	2 3/8	282
— $ 6 Cum. Conv. Pfd.....	108	12.841
— $ 4.20 Non cum. 2nd Pfd.....	9 5/8	1.144
United Wallpaper Inc. (Del) Com. (Ex United Wall Paper Factories).....	8 5/8	1.025
— 4 0/0 Cum. Conv. Pfd.....	47	5.588
Universal-Cyclops Steel Corp. (Pa.) Cap.....	17 3/8	2.066
Universal Consolidated Oil Co. (Calif.) Cap....	31	3.686
Universal Insurance Co. (NJ) Cap.....	20 1/2	2.437
Universal Laboratories Inc. (Del.) Com.....	5 3/8	639
Universal Leaf Tobacco Co. Inc. (Va) Com...	92	10.939
— 8 0/0 Cum. Pfd.....	175	20.807
Universal Pictures Co. Inc. (Del.) Com.....	24	2.854
— 4 1/4 0/0 Cum. Pfd.....	82	9.750
— Com. Warrants.....	14	1.665
Universal Products Co. Inc. (Del.) Cap.....	24 1/4	2.883
Utah-Idaho Sugar Co. (Utah) Com.....	3 3/8	401
— 60 c Cum. Class. A Pfd.....	10 80	1.284
Utah Power & Light Co. (Me) Com.....	22 1/2	2.675
— $ 6 Cum. Pfd (Called) (6).....	.....	.....
— $ 7 Cum. Pfd (Called) (6).....	.....	.....
Valspar Corp. (The) (Del.).....	9 5/8	1.144
— $ 4 Cum. Conv. Pfd.....	98 1/4	11.682
Vanadium Corp. of America (Del.) Cap.....	16 3/8	1.947
Van Norman Co. (Mass.) Com. (ex Van Norman Tool Co.).....	16	1.902
Van Raalte Co. Inc. (N. Y.) Com.....	34	4.043
Venezuelan Petroleum Co. (Del.) Cap.....	7	832
Venezuela Syndicate Inc. (Del.) Com.....	3 5/8	431
Vertientes Camaguey Sugar Co. of Cuba.....	17 1/4	2.051
Vick Chemical Co. (Del.) Cap.....	33 3/4	4.013
Vicksburg, Shreveport & Pacific Ry Co. (La.) Com.	85 1/2	10.166
— 5 0/0 Non-Cum. Pfd.....	87	10.344
Victor Chemical Works (Ill.) Com.....	46	5.469
— 3 1/2 0/0 Cum. Pfd.....	103 1/4	12.276
Virginia-Carolina Chemical Corp. (Va.) Com..	7 1/8	847
— 6 0/0 Cum. Partic. Pfd.....	85	10.106

(1) Le 20 avril 1946, les actions non échangées contre des 5 0/0 Pfd. ont été remboursées à $ 100 par action.

(2) « Stock Dividend » de 100 0/0 payé en mai 1947.

(3) L'action $ 3 cum. part. Pfd. a été divisée en mars 1947 en quatre actions 75 c. Pfd. sans valeur nominale.

(4) Echangées contre des actions privilégiées 4 1/2 0/0, titre pour titre.

(5) En avril 1947, les actions $ 1.50 Cum. A Pfd. ont été échangées contre 1/10 d'action $ 1.40 Cum. Conv. Pfd. sans valeur nominale et 2 actions ordinaires. Les 8 0/0 pfd. ont été échangées contre 1.46 action $ 1.40 Cum. Conv. Pfd. sans valeur nominale et deux actions ordinaires $ 1 L'action ordinaire a été échangée contre 2/3 d'action nouvelle $ 1 ordinaire.

(6) Appelées au remboursement en janvier 1946 ($ 6 à 115 — $ 7 à 110) la majeure partie de l'émission étant échangée contre des actions ordinaires (4 3/8 d'action pour l'action $ 6 Cum. Pfd. et 4 7/8 d'action pour l'action $ 7 Pfd.).

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	PRIX DE RÉQUISITION en francs.
Virginia Electric & Power Co. (Va.) Com.	16 1/8	1.917
— $ 5 Cum. Pfd.	119 1/4	14.179
— $ 6 Cum. Pfd. (1)	.....	.....
Virginia Iron, Coal & Coke Co. (Va.) Com.	8	951
— 5 0/0 Cum. Pfd.	88	19.463
Virginian Railway Co. (The) (Va.) Com.	39 3/4	4.726
— 6 0/0 Cum. Pfd.	34 1/2	4.102
Visking Corp. (The) (Va.) Class A (2)	34	4.043
— Class B (2)	.....	.....
Vogt Manufacturing Corp. (N. Y.) Cap.	12 1/8	1.442
Vulcan Detinning Co. (N. J.) Com.	149 1/2	17.776
— 7 0/0 Cum. Pref.	155	18.429
Wabash RR Co (Ohio) Com.	25	2.972
— 4 1/2 0/0 Cum. Pfd.	69	8.204
Waco Aircraft Co. (Mass.) Cap.	3 3/8	401
Wagner Baking Corp. (Del.) Com. V. T. C.	11	1.308
— 7 0/0 Cum. Pfd.	114 5/8	13.629
Waitt & Bond Inc. (N. J.) Com.	2 3/8	282
— $ 2 Cum. Pfd.	17	2.021
— Class A (3)	.....	.....
— Class B (3)	.....	.....
Waldorf system, Inc. (Mass.) Com.	15 7/8	1.888
Walgreen Co (Ill.) Com.	33 3/8	3.968
— 4 0/0 Cum. Pfd.	107	12.722
Walker & Co (Mich.) Class B Com.	17	2.021
Walker & Co (Mich.) $ 2.50 Cum. Conv. Class A	42	4.994
Waltham Watch Co (Mass.) Common.	7 5/8	907
Walworth Co (Mass.) Common.	10 5/8	1.263
Ward Baking Co (N. Y.) Common.	11 3/4	1.397
— 5 1/2 0/0 Cum. Pfd.	98 1/4	11.682
— $ 7 Cum. Pfd. (4)	.....	.....
— Class B Common (4)	.....	.....
— Warrants	4 1/2	535
Warner Aircraft Corp. (Mich.) capital.	1 3/8	163
Warner Bros. Pictures Inc. (Del.) Common.	16 1/8	1.917
Warren Foundry & Pipe Corp. (Del.) capital.	28	3.329
Warren Petroleum Corp. (Del.) Common.	36 1/2	4.340
Washington Gas Light Co (D. C.) Common.	24 5/8	2.928
— $ 4.25 Cum. Pfd.	106 1/2	12.663
— $ 4.50 Cum. Conv. Pfd.	107 1/2	12.782
Washington Ry & Electric Co (D. C.) Common.	650	77.285
— 5 0/0 Cum. Pfd.	120	14.268
— Part. Units	17 1/4	2.051
Waukesha Motor Co (Wis.) Capital.	20 1/4	2.408
Wayne Knitting Mills (Ind.) Common.	23 1/4	2.764
Wayne Pump. Co. (The) (Md.) Capital.	35	4.161
Webster Tobacco, Inc. (Pa.) Common.	7 1/2	892
Wentworth Manufacturing Co. (Del.) Common.	6 7/8	817
Wesson Oil & Snowdrift Co. Inc. (La)	46 1/2	5.529
— Conv. Pfd. $ 4 Cum.	86 1/4	10.255
West Indies Sugar Corp. (Del.) Common.	25 3/4	3.062
West Penn Electric Co. (The) (Md.) Com.	.....	.....
— 8 7 Cum. Class A.	112	13.317
— 8 7 Non-Cum. Class B	.....	.....
— 7 0/0 Cum. Pfd.	117 1/2	13.971
— 6 0/0 Cum. Pfd.	107	12.722
West Penn Power Co. (The) (Pa.) 4 1/2 0/0 Cum. Pfd.	113 1/2	13.495
— Common	26 5/8	3.166
West Texas Utilities Co. (Tex.) Common.	.....	.....
— 8 6 Cum. Pfd.	113 1/4	13.465
West Virginia Coal & Coke Corp. (West Va.) Capital	11	1.308
West Virginia Pulp and Paper Co. (Del.) 4 1/2 0/0 Cum. Pfd.	111 1/4	13.228
West Virginia Pulp and Paper Co. Common.	39 1/2	4.697
Western Air Lines, Inc. (Del.) Cap.	6 1/8	728
Western Auto Supply Co. (Mo.) Com.	54 3/4	6.510
Western Department Stores (Calif.) Common.	20 1/4	2.408
Western Maryland Ry. Co. (Md.) 7 0/0 Cum. 1st Pfd	115	13.673
— 4 0/0 Non-Cum. 2nd Pfd.	15	1.782
— Common	6	713
Western Pacific RR Co. (Calif.) Common.	32	3.805
— 5 0/0 Part. Pfd. Series A.	79	9.393
Western Tablet & Stationery Corp. (Del.) Com.	27	3.210
— 5 0/0 Cum. Pfd.	105 1/2	12.544

NOM DE LA VALEUR	PRIX DE RÉQUISITION en dollars.	PRIX DE RÉQUISITION en francs.
Western Union Telegraph Co. (N. Y.) Class « A »	21	2.497
— Class « B »	11 3/4	1.397
Westinghouse Air Brake Co. (Pa.) Cap.	34 1/4	4.072
Westinghouse Electric Corp. (Pa.) Com. (ex Westinghouse electric & Manufacturing Co.)	28 3/4	3.418
— Cum. Pfd. 3 1/2 0/0 Series « A »	102	12.128
— Cum. Pfd. 3,80 0/0 Series « B »	105	12.484
— 7 0/0 Cum. Part. Pref. (5)	.....	.....
Westmoreland Coal Co. (Pa.) Cap.	32 1/4	3.835
Westmoreland, Inc. (Del.) Capital.	18 3/4	2.229
Weston Electrical Instrument Corp. (N. J.) Capital	41 1/4	4.905
Westvaco Chlorine Products Corp. (Del.) Common (6)	31 1/2	3.745
— $ 3,75 Cum. Pfd.	100 1/8	11.905
Weyenberg Shoe Manufacturing Co. (Wis.) Common	15 3/4	1.873
Wheeling & Lake Erie Ry. Co. (The) (Ohio) Common	69	8.204
— 4 0/0 Non-Conv. Prior Lien.	100	11.890
— 5 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd.	100 7/8	11.994
Weeling Steel Corp. (Del.) Common.	37 3/4	4.488
— 8 5 Cum. Conv. Prior Pfd.	97	11.533
White (S. S.) Dental Manufacturing Co. (The) (Pa.) Capital.	31	3.686
White Motor Co. (The) (Ohio) Common.	23 3/4	2.824
White Sewing Machine Corporation (Del.) Com.	13 5/8	1.620
— 8 2 Cum. Prior Pref.	31 1/2	3.745
— 8 4 Cum. Conv. Pref.	87	10.344
Whitman (William) Co., Inc. (Mass.) Capital.	19 3/8	2.304
Whitman (William) Co., Inc. (Ohio) Common.	17	2.021
Wichita River Oil Corp. (Va.) Common.	8 1/8	966
Wilcox Oil Co (Del.) Common.	15	1.783
Williams (R. C.) & Co (N. Y.) Capital.	15 3/8	1.828
Willson Products Inc. (Pa.) Capital.	9 1/4	1.100
Willys-Overland Motors Inc. Del.) Common.	54	6.421
— 8 4.50 Cum. Conv. Pfd. Series A.	14	1.665
Wilson & Co Inc. (Del.) Common.	97 1/2	11.593
— 8 5.25 Cum. Pfd.	6 1/2	773
Wilson Brothers (Ill.) Common.	19 1/2	2.319
— 5 0/0 Cum. Pfd. W. W.	17 1/2	2.081
Wilson-Jones Co (Mass.) Common.	19 1/8	2.274
Wisconsin Electric Power Co (Wis.) Common	99 1/2	11.831
— 3.60 0/0 Serial Pfd.	115	17.240
— 6 0/0 Cum. Pfd.	.....	.....
Wisconsin Power & Light Co Common (Wisc.)	107 1/2	12.782
— 4 1/2 0/0 Cum. Pfd.	.....	.....
Wolverine Portland Cement Co. (Mich.) Capital	1 1/2	178
Wood (Gar) Industries, Inc. (Mich.) Common	6 3/8	758
— 4 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd.	33 3/4	4.013
Woodall Industries Inc. (Mich.) Common.	14 3/4	1.754
— 5 0/0 Cum. Conv. Pfd.	22 3/4	2.705
Woodley Petroleum Co. (Del.) Cap.	11 1/2	1.367
Woodward Iron Co. (Del.) Common.	51 1/8	6.079
Woolworth (F. W.) Co. (N. Y.) Cap.	49	5.826
Worthington Pump & Machinery (Del.) (Non Conv.) Cum. Prior. Pfd. 4 1/2 0/0.	87 1/2	10.404
— 4 1/2 0/0 Cum. Conv. Prior. Pfd.	89	10.582
Wright Aeronautical Corp. (N. Y.) Capital.	62	7.372
Wrigley (Wm) Jr. Co. (Del.) Capital.	67	7.966
Wyandotte Worsted Co. (Me) Com.	10 1/8	1.204
Yale & Towne Manufacturing Co. (The) (Conn.) Capital	35 5/8	4.236
Yellow Truck & Coach Mfg Co. Class. B (7)	.....	.....
York Corp. (Del.) Common.	13 3/4	1.635
— 4 1/2 0/0 Cum. Conv. Pfd.	46 1/4	5.499
Young (L. A.) Spring & Wire Corp. (Mich.) Capital	18	2.140
Youngstown Sheet & Tube Co. (The) (Ohio) Common	65 5/8	7.803
Youngstown Steel Door Co. (The) (Ohio) Common	17 5/8	2.096
Zenith Radio Corp. (Ill.) Capital.	22 5/8	2.690
Zonite Products Corp. (Del.) Capital.	6	713

(1) Echangées en mai 1911, titre pour titre, contre des actions de préférence de $ 5.

(2) En avril 1917, les actions « Class A » ont été appelées « Common $ 5 » et offertes en échange, titre pour titre, contre des actions « Class B ».

(3) En janvier 1917, les actions « Class A » ont été échangées contre 1 action $ 2 Pfd. et 3 actions ordinaires. Les actions « Class B » ont été échangées contre 1 action ordinaire.

(4) En septembre 1915, les actions 6 0/0 Cum. Pfd. ont été échangées; chaque actionnaire a reçu: $ 25 en obligations 5 1/2 0/0 1970, plus $ 25 en actions nouvelles 5 1/2 0/0 Pfd. de $ 100 valeur nominale plus 2 1/2 act. ordinaires de $ 1 nominal. Les porteurs de la Class B ont reçu: 1 warrant permettant l'achat de 1/2 action ordinaire.

(5) Echangée en décembre 1916 contre 1/4 d'action 3 1/2 0/0 Pfd. plus 1/2 action ordinaire.

(6) Mai 1917: Stock dividende attribué aux actionnaires: 1 action nouvelle pour 25 anciennes.

(7) Echangées le 30 septembre 1913 contre des actions General Motors ordinaires (1 action General Motors pour 3 actions Yellow Truck).

II. — OBLIGATIONS

NOM DE LA VALEUR	PREMIER coupon devant être attaché aux titres	PRIX DE RÉQUISITION par titre de 1.000 $ (1)	
		en dollars.	en francs.
U. S. A. Treasury:			
4 1/4 0/0 15-10-47	15-10-47	1.018,664	121.119
3 1/8 0/0 15-12-49/52	15-12-47	1.054,122	125.345
3 0/0 15-9-51/55	15- 9-47	1.088 423	129.413
2 7/8 0/0 15-3-55/60	15- 9-47	1.122 733	133.493
2 3/4 0/0 15-3-48/51	15- 9-47	1.121.731	121.484
2 3/4 0/0 15-6-51/54	15-12-47	1.066.739	126.835
2 3/4 0/0 15-9-56/59	15- 9-47	1.129.231	134.266
2 3/4 0/0 15-6-58/63	15-12-47	1.131,114	135.489
2 3/4 0/0 15-12-60/65	15-12-47	1.141.527	135.716
2 1/2 0/0 15-9-48	15- 9-47	1.027.540	122.174
2 1/2 0/0 15-12-49/53	15-12-47	1.038,797	127.513
2 1/2 0/0 15-9-50/52	15- 9-47	1.055,040	125.444
2 1/2 0/0 15-3-52/54	15- 9-47	1.055,977	125.556
2 1/2 0/0 15-3-56/58	15- 9-47	1.071.040	127.822
2 1/2 0/0 15-6-62/67	15-12-47	1.048,172	124.628
2 1/2 0/0 15-12-63/68	15-12-47	1.043,172	124.033
2 1/2 0/0 15-6-64/69	15-12-47	1.039,109	123.550
2 1/2 0/0 15-12-1964/69	15-12-47	1.038,485	123.476
2 1/2 0/0 15-3-1965/70	15- 9-47	1.044,515	124.144
2 1/2 0/0 15-3-1966/71	15- 9-47	1.044,103	124.144
2 1/2 0/0 15-6-1967/72	15-12-47	1.028 485	122.287
2 1/2 0/0 15-9-1967/72	15- 9-47	1.062,228	126.299
2 1/2 0/0 15-12-1967/72	15-12-47	1.028 172	122.250
2 1/4 0/0 15-12-1951/53	15-12-47	1.052,418	125.122
2 1/4 0 0 15-6-1952 55	15-12-47	1.039,695	123.609
2 1/4 0/0 15-6-1954/56	15-12-47	1.071,793	127.436
2 1/4 0/0 15-9-1956/59	15- 9-47	1.056,786	125.652
2 1/4 0 0 15-6-1959/62	15-12-47	1.023,940	121.751
2 1/4 0/0 15-12-1959/62	15-12-47	1.023,980	121.751
2 0 0 15-12-1947	15-12-47	1.003,350	119.655
2 0/0 15-3-1948/50	15- 9-47	1.013,220	120.472
2 0/0 15-12-1948/50	15-12-47	1.017,913	121.030
2 0/0 15-6-1949/51	15-12-47	1.017,913	121.030
2 0/0 15-9-1949/51	15- 9-47	1.024,157	121.772
2 0/0 15-12-1949/51	15-12-47	1.020,413	121.327
2 0/0 15-3-1950/52	15- 9-47	1.026,657	122.070
2 0/0 15-9-1950/52	15- 9-47	1.028,532	122.293
2 0/0 15-9-1951/53	15- 9-47	1.031 657	122.664
2 0/0 15-12-1951/55	15-12-47	1.027.600	122.182
2 0/0 15-6-1952/54	15-12-47	1.029,163	122.367
2 0/0 15-12-1952/54	15-12-47	1.030,100	122.479
2 0/0 15-6-1953/55	15-12-47	1.051,975	125.080
1 3/4 0/0 15-6-1948	15-12-47	1.008,05	119.862
1 1/2 0/0 15-12-1950	15-12-47	1.010,466	120.444
Corporate Stock of the City of New-York:			
4,5 0/0 1-12-1979	1-12-47	1.437,875	170.963
4,5 0/0 15-12-1971	15-12-47	1.359,875	161.689
4,5 0/0 1-7-1967	1- 1-48	1.315,375	156.398
4,5 0/0 1-3-1965	1-12-47	1.300,375	154.618
4,5 0/0 1-6-1963	1- 9-47	1.295,375	154.020
4,5 0/0 1-5-1957	1-11-47	1.236,625	147.035
4,5 0/0 1-11-1957	1-11-47	1.216,625	148.224
4,25 0/0 1-3-1981	1- 9-47	1.402,021	166.700
4,25 0/0 15-11-1978	15-11-47	1.377,035	163.729
4,25 0/0 1-1-1977	1- 1-48	1.356,604	161.300
4,25 0/0 15-2-1976	15- 8-47	1.362,660	162.020
4,25 0/0 1-6-1974	1-12-47	1.337,646	159.046
4,25 0/0 15-4-1972	15-10-47	1.324,326	157.462
4,25 0/0 1-4-1966	1-10-47	1.275,979	151.714
4,25 0/0 1-3-1961	1- 9-47	1.272,021	151.243
4,25 0/0 1-3-1962	1- 9-47	1.255,771	149.311
4,25 0/0 1-9-1960	1- 9-47	1.248,271	148.419
4 0/0 1-10-1980	1-10-47	1.329,083	159.247
4 0/0 1-5-1977	1-11-47	1.313,240	156.145
4 0/0 1-5-1959	1-11-47	1.205,750	143.364
4 0/0 1-11-58	1-11-47	1.202	142.918
4 0/0 1-5-1957	1-11-47	1.189,5	141.432
4 0/0 1-11-1956-Reg	1-11-47	1.182	140.540
4 0/0 1-11-1955-Reg	1-11-47	1.172	139.351
3,5 0/0 15-1-1976	15- 7-47	1.217 681	144.782
3,5 0/0 1-3-1960	1- 9-47	1.171,958	139.346
3,5 0/0 1-5-1954	1-11-47	1.127.375	139.045
3,5 0/0 1-11-1954	1-11-47	1.136,125	135.085
3,5 0/0 1-11-1950-Reg	1-11-47	1.083,625	128.843
3,5 0/0 1-11-1951-Reg	1-11-47	1.103,625	131.221
3,5 0/0 1-11-1952-Reg	1-11-47	1.112,375	132.261
3,5 0/0 1-11-1953-Reg	1-11-47	1.122,375	133.450
3,25 0/0 1-7-1975	1- 1-48	1.151,021	137.213
3 0/0 1-6-1980	1-12-47	1.132.750	134.684
3 0/0 1-2-1979	1- 8-47	1.134	134.832
3 0/0 1-1-1977	1- 1-48	1.116,50	132.752
2,75 0/0 15-7-1969	15- 7-47	1.103,160	131.879
Pennsylvania (Commonwealth of)			
Séries C 5 0/0 1-7-1951	1- 1-48	1.152,917	137.092
Agricultural Mortgage Bank (Rep. of Colombia):			
Gld. S. F. 6 0/0 1-8 47	1- 2-35	720	85.608
Gld. S. F. 6 0/0 15-1-48	15- 1-35	720	85.608
20 Year 7 0/0 1-1-46	1- 1-35	720	85.608
20 Year 7 0/0 15-1-47	15- 1-35	720	85.608
Antioquia (Dept.) (Rep. of Colombia):			
Coll. 7 0/0 « A » 1-7-45 (1-7-32 Cpn Stpd. $ 23,80 Pd)	1- 7-32	420	49.938
External S. F. 7 0/0 « B » 1-7-45 (1-7-32 Cpn Stpd $ 23.80 Pd)	1- 7-32	420	49.938
External S. F. 7 0/0 « C » 1-7-45 (1-7-32 Cpn Stpd $ 23,80 Pd)	1- 7-32	417,5	49.641
External S. F. 7 0/0 « D » 1-7-45 (1-7-32 Cpn Stpd $ 23.80 Pd)	1- 7-32	420	49.938
External S. F. 7 0/0 1st Ser. 1-10-57 (1-4-32 Cpn Stpd $ 7 Pd)	1- 4-32	417,5	49.641
External S. F. 7 0/0 2nd Ser. 1-10-57 (1-4-32 Cpn Stpd $ 7 Pd)	1- 4-32	417,5	49.641
External S. F. 7 0/0 3rd Ser. 1-10-57 (1-4-32 Cpn Stpd. $ 7 Pd)	1- 4-32	417,5	49.641
Brazil (U. S. of):			
External 8 0/0 1-6-41:			
Stpd. payment of int. to 1-12-43		575	68.367
Stpd pursuant plan A 1-12-78 (Int. Reduced to 3 1/2 0/0)	1-12-47	463,208	55.075
External S. F. 6 1/2 0/0 of 1926:			
1-10-57	1- 4-44	560	66.581
Stpd pursuant Plan A 1-10-79 (Int. Reduced to 3,375 0/0)	1-10-47	448,719	53.353
External S. F. 6 1 2 0/0 of 1927:			
15-10-57	15 -4-44	560	66.581
Stpd pursuant to Plan A 15-10-79 (Int. Reduced to 3,375 0/0)	1-10-47	447,406	53.197
7 0/0 Central Ry 1-6 52			
Stpd pursuant to Plan A 1-12 78 (Int. Reduced to 3,50 0/0)	1- 6-44	580	68.962
5 0/0 Fund. $ Tranche 1-10-51	1-12-47	453,208	53.886
Stpd pursuant to Plan A 1-10-79. (Int. Reduced to 3,75 0/0)	1- 4-44	555	65.989
External $ Bonds of 1944 Plan B:	1-10-47	448,719	53.353
3 3/4 0/0 série n° 1	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 2	1-12-47	563.438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 3	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 4	1-12-47	563.438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 5	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 6	1-12-47	673.438	80.072
3 3/4 0/0 série n° 7	1-12-47	768,438	91.367
3 3/4 0/0 série n° 8	1-12-47	768.438	91.367
3 3/4 0/0 série n° 9	1-12-47	803.438	95.529
3 3/4 0/0 série n° 10	1-12-47	768,438	91.367
3 3/4 0/0 série n° 11	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 12	1-12-47	563.438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 13	1-12-47	578,438	68.776
3 3/4 0/0 série n° 14	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 15	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 16	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 17	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 18	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 19	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 20	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 21	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 22	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 23	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 24	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 25	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 26	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 27	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 28	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 29	1-12-47	563,438	66.993
3 3/4 0/0 série n° 30	1-12-47	563,438	66.993
Buenos-Aires (Province de):			
6 0/0 Estam. 1-3-61	1- 3-36	1.210	143.869
External Readj. S. F. 4 3/8 0/0 1-3-77	1- 9-47	1.012.448	120.380
Readj; S. F. 4 1/2 0/0 1-8-76	1- 8-47	1.016.625	120.877
External Readj. 4 5/8 0/0 1-4-76	1-10-47	1.011.948	120.321
External S. F. 4 3/4 0/0 1-11-75	1-11-47	1.008,313	119.888
External S. F. 3 0/0 $ Bonds 1-7-84	1- 1-47	999	118.781
Cauca Valley:			
7 0/0 1-6-48	1- 6-32	420	49.938

(1) Le prix de réquisition tient compte de la portion d'intérêts courus depuis la dernière échéance jusqu'à la date de réquisition. Le prix de réquisition est indiqué par titre de 1.000 $. Pour les titres d'une valeur nominale multiple ou sous-multiple de 1.000 $ le prix de réquisition doit être modifié en conséquence.

NOM DE LA VALEUR	PREMIER coupon devant être attaché aux titres.	PRIX DE RÉQUISITION par titre de 1.000 dollars.	
		en dollars.	en francs.
Chili (République):			
External S. F. 7 0/0 1-11-42	1-11-31	260	30.914
7 0/0 Assented 1-11-42 Sans Cp		255	30.319
External S. F. 6 0/ 1-4-60	1-10-31	260	30.914
6 0/0 Assented 1-4-60	1-10-43	255	30.319
External S. F. 6 0/0 1-2-61	1- 8-31	260	30.914
6 0/0 Assented 1-2-61	1- 8-43	255	30.319
Ry External S. F. 6 0/0 1-1-61	1- 1-32	260	30.914
6 0/0 Assented 1-1-61	1-11-41	255	30.319
External S. F. 6 0/0 1-9-61	1- 9-31	257,50	30.617
6 0/0 Assented 1-9-61	1- 9-43	257,50	30.617
External S. F. 6 0/0 1-3-62	1- 9-31	257,50	30.617
6 0/0 Assented 1-3-62	1- 9-43	257,50	30.617
External S. F. 6 0/0 1-5-63	1-11-31	257,50	30.617
6 0/0 Assented 1-5-63	1-11-43	257,50	30.617
Chile Mortgage Bank:			
6 1/2 0/0 30-1-57	31-12-31	255	30.319
6 1/2 0/0 Assented 30-1-57	31-12-43	245	29.130
S. F. 6 3/4 0/0 30-1-61	31-12-31	255	30.319
6 3/4 4 0/0 Assented 30-1-61	31-12-43	245	29.130
Gld. S. F. 6 0/0 30-1-61	31-10-31	255	30.319
6 0/0 Assented 30-1-61	31-10-43	247,50	29.428
Cld. S. F. 6 0/0 1-5-62	1-11-31	255	30.319
6 0/0 Assented 1-5-62	1-11-43	247,50	29.428
Chileans Cons. munic.:			
« A » 7 0/0 1-9-60	1- 3-32	247,50	29.428
« A » 7 0/0 Assented 1-9-60	1- 3-44	237,50	28.239
Colombia (République de):			
6 0/0 1928 1-10-61 Ex Cpns. April & Oct. 1940	1- 4-35	807,50	96.012
6 0/0 1927 1-1-61 Ex-Cpns. Jan. & Juil. 1940	1- 7-35	805	95.714
3 0/0 External S. F. 8 Bonds 1-10-70	1-10-47	527,750	62.749
Colombia Mortgage Bank:			
6 1/2 0/0 1-10-47	1- 4-32	480	57.072
S. F. 7 0/0 1926/1946 1-11-46	1-11-32 Cp Estamp.	480	57.072
S. F. 7 0/0 1927/1947 1-2-47	1- 2-32	480	57.072
Costa Rica (Republic of):			
7 0/0 1-11-51	1- 5-42	195	23.185
Cuba (Republic of):			
5 0/0 of 1914 1-2-49	1- 8-47	1.051,250	124.994
External Loan 4 1/2 0/0 1-8-49	1- 8-47	1.029,125	122.363
4 1/2 0/0 Extl. Debt. 30-6-77	31-12-47	1.150,500	136.794
S. F. 5 1/2 0/0 15-1-53	15- 1-47	1.085,819	129.104
Dominican Republic:			
Cust. Admin. 1st Ser; 5 1/2 0/0 1-3-42 (Stpd. to show pmt 1-3-47 of int).	»	1.025	121.872
1st Ser 5 1/2 0/0 1926 1-10-40 (Stpd. to show pmt 1-4-47 int.)	»	1.015	120.683
2nd Ser. S. F. 5 1/2 0/0 1-10-40 (Stpd. to show pmt 1-4-47 int.)	»	1.012 50	120.386
Customs Admin. 5 1/2 0/0 2nd Ser. extended to 1-3-61	1- 9-47	1.028,792	122.323
5 1/2 0/0 1st Ser. Extended 1-10-69	1-10-47	1.026,708	122.076
5 1/2 0/0 2nd Ser. Extended 1-10-69	1-10-47	1.026,708	122.076
El Salvador (Republic of):			
4 0/0 External S. F. 8 1-1-76	1- 1-47	540,333	64.246
3 1/2 0/0 Ext. S. F. 8 1-1-76	1- 1-47	430,292	51.161
3 0/0 External S. F. 8 1-1-76	1- 1-47	420,250	49.968
Haiti (Republic of):			
S. F. « A » 6 0/0 1-10-52	1-10-47	1.023	121.635
Lima City (Péru):			
6 1/2 0/0 1-9-58 (1-3-32 cpn Stpd $ 18,27 pd)	1- 3-32	175	20.807
Maranhao (State of) (Brazil):			
Stpd. Under Plan A 1-11-2008 (Int. reduced to 2 1/8 0/0)	1-11-47	268,719	31.951
Municipality of Medellin (Rep. of Colombia):			
6 1/2 0/0 1-12-51 (1-12-51 cp. stpd. $ 9,10 & $ 12.73 pd)	1-12-51	420	49.938
7 0/0 1-12-51 (1-6-32 cp. Stpd $ 21,30 pd)	1- 6-32	440	52.316
Minas Geraes (State):			
Sec. External S. F. 6 1/2 0/0 1-3-58	1- 3-44	340	40.426
Stpd. pursuant to Plan A 1-9-2008 (Int. reduced to 2,125 0/0)	1- 9-47	284,760	33.858
Sec. External S. F. 6 1/2 0/0 1-9-59	1- 3-44	340	40.426
Stpd. pursuant to Plan A 1-9-2008 (int. reduced to 2,125 0/0)	1- 9-47	287,260	34.155
Mortgage Bank of Bogota:			
7 0/0 (Issue of mai 1927) 11-5-47 (1-11-32 Cpn. Stpd. $ 25 pd)	1-11-32	500	59.450
7 0/0 (Issue of Octobre 1927) 1-10-47 (1-10-32 Cpn. Stpd. $ 19,12 pd)	1-10-32	500	59.450
Mortgage Bank of Chile:			
6 0/0 31-12-31	31-12-31	260	30.914

NOM DE LA VALEUR	PREMIER coupon devant être attaché aux titres.	PRIX DE RÉQUISITION par titre de 1.000 dollars.	
		en dollars.	en francs.
Panama (Republic):			
Stpd. Assented 5 0/0 15-5-63 (15-11-42 cpns. stpd. $ 18, 32 Pd.)	15-11-42	992,500	118.098
Stpd. Mod. 3 1/4 0/0 Ext. to 1-12-94	1-12-47	1.000,479	118.957
Ext. Sec. Ref. « B » 3 1/2 0/0 15-3-67	15- 9-47	1.050,597	124.946
Parana (State of):			
Stpd. (Plan A) ist. reduced to 2 1/8 0/0 15-9-2008	15- 9-47	271,434	32.273
Pernambuco (State of):			
7 0/0 1-3-47	1- 5-44	335	39.831
7 0/0 1-3-47 stpd. pursuant to Plan A 1-9-2008 (int. reduced to 2.125 0/0)	1- 9-47	272,360	32.372
Peru (Republic of):			
External 7 0/0 1-9-59	1- 9-32	180	21.402
National Loan External S. F. 1 st series 6 0/0 1-12-60	1- 6-32	178,750	21.253
2 nd séries 6 0/0 1-10-61	1- 4-32	180	21.402
Porto Alegre (City of):			
8 0/0 1-12-61	1- 6-44	340	40.426
8 0/0 1-12-61 stpd pursuant to plan A 1-12-2001 (int. reduced to 23 75 0/0)	1-12-47	277,177	32.956
External Loan 7 1/2 0/ 1-1-66	1- 1-44	330	39.237
External Loan 7 1/2 0/0 stpd. pursuant to plan A 1-7-2006 (int. reduced to 2.25 0/0)	1- 1-47	265,188	31.531
Rio de Janeiro (City of):			
8 0/0 1-10-46	1- 4-44	360	42.804
8 0/0 1-10-46 stpd. pursuant to Plan A 1-10-2001 (int. reduced to 2.375 0/0)	1-10-47	286,135	34.021
External Sec. 6 1/2 0/0 1-2-53	1- 2-44	340	40.426
External Sec. stpd. pursuant to Plan A 1-7-2012 (int. reduced to 2 0/0)	1- 1-47	271,417	32.271
Rio de Janeiro (State of) (Brazil):			
Stamped Plan A. Int. reduced to 2 0/0 1-7-2012	1- 1-47	267,500	31.806
Rio Grande do Sul (State of):			
8 0/0 External Loan of 1921, 1-10-46	1- 4-44	350	41.615
8 0/0 External Loan of 1921 (Stpd. pursuant to Plan A 1-10-99 Int. reduced to 2.5 0/0)	1-10-47	286,158	34.020
6 0/0 External S. F. Gold 1-6-68	1- 6-44	320	38.048
6 0/0 External S. F. Gold (Stpd. pursuant to plan A 1-12-2012 int. reduced to 2 0/0)	1-12-47	261,833	31.132
7 0/0 External of Loan 1926, 1-11-66	1- 5-44	335	39.831
7 0/0 External of Loan 1926 (Stpd. pursuant to Plan A 1-11-2004 Int. reduced to 2.25 0/0)	1-11-47	278,933	33.166
7 0/0 Municipal Loan 1-6-67	1- 6-44	330	39.237
7 0/0 Municipal Loan 1-6-67 (Stpd. pursuant to Plan A 1-12-2004 Int. reduced to 2.25 0/0)	1-12-47	277,063	32.943
San Paulo (City):			
8 0/0 1-3-52	1- 5-44	370	43.993
8 0/0 1-3-52 (Stpd. pursuant to plan A 1-12-2001 ind. reduced to 2.375 0/0)	1-12-47	302,477	35.959
6 1/2 0/0 External Secured S. F. 16-5-67	15- 5-44	350	41.615
6 1/2 0/0 External Secured S. F. (Stpd. pursuant to plan A 15-11-2012, Int. reduced to 2 0/0)	15-11-47	277,722	33.021
San Paulo (State):			
8 0/0 1-1-36 (Stpd. payment of Int. to 1-7-43)	»	585	69.556
8 0/0 1-1-36 (Stpd. pursuant to plan A 1-7-99, Int. reduced to 2.50 0/0)	1- 1-47	520,208	61.853
8 0/0 External 1-1-50	1- 1-44	580	68.962
8 0/0 External 1-1-50 (Stpd. pursuant to plan A 1-7-99 Int. reduced to 2.50 0/0)	1- 1-47	500,208	59.475
7 0/0 External Water Works 1926 1-9-56	1- 3-44	485	57.666
7 0/0 External stpd. pursuant to Plan A 1-9-2004 (Int. reduced to 2.25 0/0)	1- 9-47	452,688	53.825
6 0/0 External Dollar Loan 1-7-68	1- 1-44	535	63.611
6 0/0 External stpd. pursuant to plan A 1-7-2012 (int. reduced to 2 0/0)	1- 1-47	475,167	56.497
Secured S.F. 7 0/0 1-10-40 (stpd. pa ment of int. to 1-10-43)	1-10-43	900	107.010
Secured S.F. stpd. pursuant to Plan A 1-10-78 (int. reduced to 3.5 0/0)	1-10-47	799,042	95.006
Uruguay (Republic):			
External 8 0/0 1-8-46	1- 2-38	1.340	159.326
External S.F. 6 0/0 1-5-60	1- 5-38	1.340	159.326
External S.F. 6 0/0 1-5-64	1- 5-38	1.340	159.326
External Readjt 4 1/8 0/0 1-5-79	1-11-47	952,219	113.219
External conv. 4 1/8 0/0 1-5-79	1-11-47	952,219	113.219
External conv. 4 5/16 0/0 1-12-78	1-12-47	950,203	112.979
External Readjt 4 1/2 0/0 1-2-78	1- 8-47	1.006,625	119.688
External Readjt 3 1/2 0/0 1-1-84	1- 1-47	870,292	103.478

NOM DE LA VALEUR	PREMIER coupon devant être attaché aux titres.	PRIX DE RÉQUISITION par titre de 1.000 dollars. en dollars.	en francs.
Adams Express CO.:			
Coll Tr. 4 0/0 1-3-48	1- 9-47	1.026,792	122.086
Alabama Great Southern RR:			
1 st Mtg. 3 1/4 0/0 1-11-67	1-11-47	1.015,688	121.332
Alabama Power Co.:			
1 st Mtge. 3 1/2 0/0 1-1-72	1- 1-47	1.070,202	127.258
Albany & Susquehanna RR.:			
Gen. Mtg. 4 1/2 0/0 1-7-75	1- 1-47	1.072,875	127.565
Allegheny & Western Ry:			
1 st Gtd. 4 0/0 1-10-98	1-10-47	885,333	105.266
Allis-Chalmers Manufacturing:			
2 0/0 Debs 1-9-56	1- 9-47	1.014,333	120.604
American & Foreign Power Co Inc.:			
Deb. 5 0/0 1-3-2030	1- 9-47	1.079,583	128.362
American Telephone & Telegraph Co.:			
3 0/0 Conv. Deb. 1-9-56	1- 9-47	1.190,250	141.521
2 3/4 0/0 Deb. 1-8-80	1- 8-47	1.021,688	121.479
2 3/4 Deb. 1-10-75	1-10-47	1.025,854	121.974
2 5/8 0/0 Deb. 1-7-86	1- 1-47	980,219	116.548
2 3/4 0/0 Conv. Deb. 15-12-61	15-12-47	1.138,954	135.421
2 3/4 0/0 Deb. 1-4-82	1-10-47	1.017,104	120.934
American Tobacco Co:			
Deb. 3 0/0 15-4-62	15-10-47	1.061,583	126.033
American Tobacco Co.:			
Deb. 3 0/0 15-10-69	15-10-47	1.061,583	126.222
American Writing Paper Corp.:			
Conv. Gen Income (now fixed) 6 0/0 1-1-61	1- 1-48	1.010,50	120.148
Anglo-Chilean Nitrate Corp. S. F. Inc.:			
Deb. Reg. 4 1/2 0/0 to 5 0/0 1-1-67	1- 1-48	998,75	118.751
Ann Arbor RR:			
Mtg. 1st 4 0/0 1-7-95	1-10-47	870,333	103.483
Appalachian Electric Power Co:			
3 1/4 0/0 1-2-70	1-12-47	1.109,229	131.887
Appalachian Power Co:			
Deb. A 6 0/0 1/7/2024	1- 1-47	1.178	140.064
Associated Electric Co:			
4 1/2 0/0 Deb. 1-1-53	1- 1-47	1.026,625	122.066
Associated Telephone & Telegraph Co.:			
Deb. A 5 1/2 0/0 1 5 55	1-11-47	1.052,125	125.098
Atchison Topeka & Santa Fe Ry. Co:			
Gen. 4 0/0 1-10-95	1-10-47	1.305,333	155.204
Adj 4 0/0 1-7-95	1-11-47	1.177	139.945
Adj Stpd 4 0/0 1-7-95	1-11-47	1.142	135.784
Atlanta & Charlotte Air Line Ry.:			
1st Mtg. 3 3/4 0/0 1-11-63	1-11-47	1.065,313	126.666
Atlantic City Electric Co.:			
Gen Mtg. (Now 1st) 3 1/4 0/0 15-1-64	15- 7-47	1.087,757	129.334
Atlantic Coast Line RR:			
1st Cons 4 0/0 1-7-52	1- 9-47	1.073,667	127.659
Atlantic Coast Line RR:			
Gen Unified 4 1/2 0/0 A 1-6-64	1-12-47	1.084,125	128.902
Atlantic & Danville Ry.:			
1st Mtg. 4 0/0 1-7-48	1- 1-47	385,333	45.816
Atlantic & Danville Ry:			
2 nd. Mtg. 4 0/0 1-7-48	1- 1-47	295,333	35.115
Atlantic Refining:			
2 5/8 0/0 Deb. 15-1-66	15- 7-47	1.038,573	123.486
Baltimore & Ohio RR:			
1st Mtg. 4 0/0 1-7-48	1-10-47	980,333	116.562
Baltimore & Ohio RR:			
1st Mtg. 5 0/0 (Int. fixed 4 0/0) (1) 1-7-48	1-10-47	989,500	117.652
4 1/2 0/0 Conv. 1-2-60 Stpd. Mod.	1- 8-47	482,500	57.369
Southwestern Div. 1st Mtg. 5 0/0 1-7-50 (fixed int. 3 1/2 0/0) (2)	1- 1-48	840,292	99.911
Ref. & Gen. Mtge (2 0/0 fixed 3 0/0 Cont.):			
Séries A 5 0/0 1-12-95 (3)	1-12-47	624,330	74.233
Séries C 5 0/0 1-12-95 (4)	1-12-47	727,200	86.464
Séries D 5 0/0 1-3-2000 (5)	1- 9-47	693,330	82.437
Séries F 5 0/0 1-3-96 (6)	1- 9-47	693,330	82.437
Séries G 1-12-95	1-12-47	624,333	74.233
Séries K 1-3-2000	1- 9-47	631,833	75.125
Séries M 1-3-96	1- 9-47	631,833	75.125
Ref. & Gen. Mtge. (2 2/5 0/0 Fixed 3 3/5 0/0 Cont. Int.):			
Séries J 1-12-95	1-12-47	727,200	86.464
Bgh Lake Erie & West Va Ref 4 0/0:			
Séries A 1-11-80	1-11-47	933,250	110.963
Toledo Cinn Div. 1st Ln & Ref 4 0/0:			
A 1-7-59	1- 1-47	895,333	106.455
Bangor & Aroostook RR Co:			
Cons Mtg. 4 0/0 1-7-51 Unstpd	1- 1-47	915,333	108.833
Cons 4 0/0 Stpd 1-7-51 Conv. Mtg.	1- 1-47	910,333	108.239
Barium Tower & Properties Detroit:			
1st Mtg. 6 0/0 15-6-32/43	15- 6-32	545	64.800
Beech Creek Extension RR:			
1st 3 1/2 0/0 1-4-51	1-10-47	1.011,542	120.272
Bell Telephone of Pennsylvania:			
5 0/0 C 1-10-60	1-10-47	1.282,917	152.539
Beneficial Industrial Loan Corp.:			
2 1/2 0/0 Debs. 1-5-61	1-11-47	1.001,875	119.123
Bethlehem Steel Corp.:			
Cons. Mtg. 2 3/4 0/0 Séries I 15-7-10	15- 7-47	1.037,910	123.407
Cons. Mtg. 2 3/4 0/0 Séries J 15-11-76	15-11-47	1.028,743	122.318
Boston Edison Co:			
2 3/4 0/0 1-12-70	1-12-47	1.058,771	125.888
Boston & Maine RR:			
1st Mtg. 5 0/0 « AC » 1-9-67	1- 9-47	1.019,583	121.228
1st Mtg. 5 0/0 « B » 1-11-55	1-11-47	1.022,50	121.575
1st Mtg. 4 3/4 0/0 « JJ » 1-1-61	1-10-47	955,417	113.599
1st Mtg. 4 0/0 « RR » 1-7-60	1- 1-47	830,333	98.727
Inc. Mtg. 4 1/2 0/0 « A » 1-7-70 (Cpn. No. 7)	1-11-47	520	61.828
Boston & New-York Airline RR:			
1st Mtg. 4 0/0 1-8-53	1- 2-36	310,	36.859
Brooklyn Union Elevated RR:			
1st 5 0/0 1-2-50	1- 8-47	1.081,250	128.561
Brooklyn Union Gas Co:			
4 0/0 S/F Debs 15-9-69	15- 9-47	1.085,861	129.109
1st S/F Mtg. 2 7/8 0/0 1-7-76	1- 1-47	1.030,240	122.496
Buffalo Niagara Electric:			
1st Mtg. 2 3/4 0/0 1-11-75	1-11-47	1.042,313	123.931
Buffalo Rochester & Pittsburgh Ry Co:			
Cons. Mtge. 4 1/2 0/0 1-5-57 Stpd. Mod. 3 0/0 Fixed	1-11-47	1.070,250	127.253
Burlington Cedar Rapids & Northern Ry Co:			
(Of Iowa) cons. Mtg. 5 0/0 1-4-34 (Stpd as to pymt of cash under plan of Reorganization) (1-10-35 cpn)	1-10-33	322,50	38.345
Bush Terminal Co:			
1st 4 0/0 1-4-52	1-10-47	1.040,333	123.686
Cons. 5 0/0 1-1-55	1- 1-47	930,417	110.627
Bush Terminal Buildings Co:			
1st 5 0/0 Gtd 1-4-60 (Stpd as mod by supplemental indent. dated 21-4-37)	1-10-47	1.065,417	126.678
California Electric Power Co:			
1st 3 0/0 1-6-76	1-12-47	1.062,750	126.361
California Oregon Power Co:			
1st 3 1/8 0/0 1-11-74	1-11-47	1.075,469	127.873
Calumet & South Chicago Ry:			
1st 5 0/0 1-2-27 (35 0/0 prin. pd)	1- 2-46	595	70.745
Carolina Clinchfield & Ohio Ry:			
1st Mtg. « A » 4 0/0 1-9-65	1- 9-47	1.106,167	131.523
Carthage & Adirondack Ry:			
1st Mtg. Gtd. 4 0/0 1-12-81	1-12-47	653,667	77.721
Celanese Corporation of America:			
3 0/0 Debs 1-10-65	1-10-47	1.051,500	125.023
The Celotex Corp:			
Deb. 3 1/4 0/0 1-8-60	1- 8-47	1.058,813	125.893
Central Branch Union Pacific Ry:			
1st Mtg. 4 0/0 1-6-48	1- 6-40	710	84.419
Central of Georgia Railway:			
1st Mtg. 5 0/0 1-11-45	1- 8-40	918,75	109.239
Cons Mtg. 5 0/0 1-11-45	1-11-35	500	59.450
Ref & Gen 5 1/2 0/0 « B » 1-1-59	1- 1-33	125	14.862
Ref & Gen 5 0/0 « C » 1-1-59	1- 1-33	120	14.268
Chattanooga Division, Purchase Money Gold 4 0/0 1-6-51	1-12-35	510	60.639
Mobile Division 1st 5 0/0 1-1-46	1- 1-33	205	24.374
Central Illinois Light Co:			
1st 3 1/2 0/0 Cons 1-1-65	1-10-47	1.101,542	130.973
Central New England Ry:			
1st Mtg. 4 0/0 1-1-61	1- 1-48	705	83.824
Central Railroad Co. of New Jersey:			
Gen 5 0/0 1-7-87	1- 7-39	347,50	41.318
Gen 4 0/0 1-7-87	1- 7-39	299	35.551
5 0/0 Reg 1-7-87	1- 7-39	320	38.048
4 0/0 Reg 1-7-87	1- 7-39	270	32.103
Central New-York Power Corp.:			
Gen 3 0/0 1-10-74	1-10-47	1.071,500	127.401
Central Pacific Ry Co:			
1st & Ref Gtd. 4 0/0 1-8-49	1- 8-47	1.058,250	125.826
1st & Ref S/F « A » 1-8-74 (4 1/4 0/0 to 1-8-49)	1- 8-47	1.056,813	125.655
Central Railroad & Banking Co:			
Of Georgia Coll Tr 5 0/0 1-5-42 (carry no cpns) (stpd. as to pym't of Sept. 41 int & $ 465 on prin)	»	420	49.938
Central States Electric Corp.:			
5 0/0 Conv. Deb. 1-1-48	1- 7-42	810	96.309
5 1/2 0/0 Conv. Deb 15-9-54	15- 3-42	825	98.092
Champion Paper & Fibre Co:			
Debs 3 0/0 15-7-65	15- 7-47	1.051,583	125.023

(1) Contingent Interest 1 0/0. (2) Contingent Interest 1 1/2 0/0. (3) Titres échangeables contre des titres série G. (4) Titres échangeables contre des titres série J. (5) Titres échangeables contre des titres série K. (6) Titres échangeables contre des titres série M.

NOM DE LA VALEUR	PREMIER coupon devant être attaché aux titres.	PRIX DE RÉQUISITION par titre de 1.000 dollars.	
		en dollars.	en francs.
Chesapeake & Ohio Ry:			
Gen 4 1/2 0/0 1-3-92	1- 9-47	1.302.875	166.802
Ref & Imp Mtg. 3 1/2 0/0 « D » 1-5-96	1-11-47	1.059,875	126.049
Ref & Impt Mtg. 3 1/2 0/0 « E » 1-8-96	1- 8-47	1.071,125	127.357
Richmond & Allegheny Div.:			
1st Cons 4 0/0 1-1-89	1- 1-48	1.280,333	152.232
Richmond & Alleheny Div.:			
2 nd Cons 4 0/0 1-1-89	1- 1-48	1.250,333	148.665
Chicago & Alton RR:			
Ref 3 0/0 1-10-49	1- 1-41	403,75	48.006
Chicago Burlington & Quincy RR:			
Gen 4 0/0 1-3-58	1- 9-47	1.143,667	135.982
1st & Ref 4 1/2 0/0 « B » 1-2-77	1- 8-47	1.157,875	137.671
Chicago Burlington & Quincy RR.:			
1st & Ref Mtg 3 1/8 0/0 1-8-85	1- 8-47	1.023,281	121.668
1st & Ref Mtg. 2 7/8 0/0 1-8-70	1- 8-47	970,969	115.448
Chicago & Eastern Illinois RR. CO.:			
Gen Mtg. Inc. Conv 5 0/0 1-1-97	1- 1-47	315	37.453
1st Mtg 3 3/4 0/0 « B » 1-5-85	1-11-47	816,563	97.089
Chicago & Erie RR. CO.:			
1st Mtge 5 0/0 1-5-82	1-11-47	1.313,750	156.205
Chicago Great Western Ry.:			
1st S. F. 4 0/0 « A » 1-1-88	1- 1-48	869.083	103.334
Gen Inc 4 1/2 0/0 1-1-2038	1- 1-48	490	58.261
Chicago Indianapolis & Louisville Ry Co:			
1st Mtg. 4 0/0 Inc. « A » 1-1-83 annual Int	»	530	63.017
2nd 4 1/2 0/0 Inc. « A » 1-1-2003 Annual Int.	»	350	41.615
Chicago Indiana & Southern RR CO:			
Gtd 4 0/0 1-1-56	1- 1-48	920.333	109.428
Chicago Milwaukee Saint-Paul & Pacific RR.:			
1st Mtg. 4 0/0 « A » 1-1-94	1- 1-48	1.054,083	125.330
Gen Mtg. 4 1/2 0/0 Inc. « A » 1-1-2019	1- 1-48	779,125	92.638
4 1/2 0/0 Gen. Inc. « B » 1-1-2044	1- 1-48	591,125	70.641
Chicago Milwaukee Saint-Paul & Pacific RR. CO.:			
Gold 5 0/0 1975 (1)	8- 1-35	$1,11	9.644 (1)
Adj. 5 0/0 2000 (1)		11,15	1.361 (1)
Chicago & Northwestern Railway CO.:			
2nd Mtg. Conv. Inc. 4 1/2 0/0 1-1-1999	1- 1-48	709.125	84.315
1st Mtg. 3 0/0 « B » 1-1-89	1- 1-48	995,250	118.335
Chicago Railways:			
1st 5 0/0 1-2-1927 (25 0/0 Prin Pd) (Int. payé 1-8-45) « A » Ctfs. of Dep. 5 0/0 1-2-1927	»	685	81.446
(25 0/0 Prin. Pd.) Int. payé 1-8-45.. « A » Cons. Mtg. 5 0/0 1-2-1927 (25 0/0 Prin. Pd.) Int. payé 1-2-1927	»	690	82.041
Chicago Rock Island & Pacific RY CO.:	»	355	42.209
Gen 4 0/0 1-1-88 (Stpd as to pymt of Cash, under Plan of Reorg.)	1- 7-34	840	99.876
Gen Ctfs of Dep. 4 0/0 1-1-88	1- 7-34	825	98.092
1st Ref. 4 0/0 1-1-34 (Stpd as to pymt of Cash under plan of Reorg.) (oct. 1933 cpn. stpd. as to pymt of $ 4,65 & $ 4,74 pd)	1-10-33	525	62.422
Secured 4 1/2 0/0 « A » 1-9-52 (Stpd. as to pymt of cash under plan of Reorg.) (Sept. 1933, mar. 1934 & sept. 1934 cpns Stpd. as to total of $ 4,94) (Sept 1933 cpn stpd also $ 5,06 pd)	1- 9-33	560	66.584
Conv. 4 1/2 0/0 1-5-60 (Stpd. as to pymt cash under plan of Reorg.)	1-11-33	195	23.185
Chicago Saint-Louis & New Orleans RR. CO.:			
Cons. 5 0/0 15-6-1951	15-12-47	1.045.139	124.267
Cons. 3 1/2 0/0 15-6-51	15-12-47	996,847	118.525
Memphis Division 1st 4 0/0 1-12-51..	1-12-47	1.003,667	119.336
Chicago Terre Haute & Southeastern RY CO.:			
1st & Ref. Mtg. (Fixed int. 2 3/4 0/0 1 1/2 0/0 cont.) Reg. 1-1-1994	1- 1-48	$30,229	98.714
Income Mtg. (Fixed Int. 2 3/4 0/0) 1-1-94 1 1/2 0/0 contingent	1- 1-48	795,229	94.553
Chicago Union Station:			
1st Mtg. 3 1/8 0/0 « F » 1-7-63	1- 1-48	1.067,760	126.957
1st Mtg. 2 7/8 0/0 « G » 1-7-63	1- 1-48	1.037,710	123.387
Chicago and Western Indiana RR C°:			
Cons 4 0/0 1-7-52	1- 1-48	1.052,833	125.182
1st and Ref S. F. 4 1/2 0/0 «D» 1-9-62	1- 9-47	1.080,771	128.504
Childs C°:			
Debs 5 0/0 1-4-43 (Stpd to pymts $ 950)	»	250	29.725
Debs 5 0/0 1-4-57 (Stpd to pymts $ 950)	1-10-43	250	29.725

NOM DE LA VALEUR	PREMIER coupon devant être attaché aux titres.	PRIX DE RÉQUISITION par titre de 1.000 dollars.	
		en dollars.	en francs.
Choctaw Oklahoma and Gulf RR C°:			
Cons 5 0/0 1-5-52 (Stpd as to pymt of cash under plan of Reorg)	1-11-33	760	90.364
Cincinnati Gas and Electric C°:			
1st Mtg 2 3/4 0/0 1-10-75	1-10-47	1.057,104	125.690
Cincinnati Union Terminal:			
1st. Mtg Gtd 3 3/8 0/0 « E » 1-2-69	1- 8-47	1.139,344	135.468
1st. Mtg 2 3/4 0/0 « G » 1-8-71	1- 8-47	1.051,688	125.046
Cities Service C°:			
5 0/0 Debs. 1-1-65	1- 9-47	1.058,333	125.836
Conv. Debs 5 0/0 1-6-50	1-12-47	1.027,083	122.120
Debs 5 0/0 1-1-58	1-10-47	1.054,667	125.413
Debs 5 0/0 1-3-69	1- 9-47	1.072,083	127.474
Debs 5 0/0 1-11-63	1-11-47	1.051,250	124.994
City Ice and Fuel C°:			
2 3/4 0/0 S. F. Debs 1-6-66	1-12-47	985,021	117.119
City Investing C°:			
Conv. 4 0/0 Debs 1-6-61	1-12-47	813,667	97.339
Cleveland Cincinnati Chicago and St Louis Ry C°:			
Gen 4 0/0 1-6-93	1-12-47	913,667	112.202
Gen 5 0/0 « B » 1-6-93	1-12-47	1.092,083	129.849
Ref and Impvt 4 1/2 0/0 « E » 1-7-77	1- 1-48	735,375	87.496
Cincinnati Wabash and Michigan:			
Division 1st 4 0/0 1-7-91	1- 1-48	650,333	77.325
Saint-Louis Division:			
1st Coll Tr Gold 4 0/0 1-11-90	1-11-47	957	113.787
Cleveland Electric Illuminating C°:			
1st Mtg 3 0/0 1-7-70	1- 1-48	1.090,250	129.631
Cleveland and Pittsburgh RR:			
Gen « C » 3 1/2 0/0 Gtd 1-11-48	1-11-47	1.032,375	122.749
« D » 3 1/2 0/0 Gtd. 1-8-50	1- 8-47	1.037,375	123.344
Cleeveland Short Line:			
1st Gtd 4 1/2 0/0 1-4-61	1-10-47	1.031,625	122.660
Cleveland Union Terminals C°:			
1st Mtg. 5 1/2 0/0 « A » 1-4-72	1-10-47	1.081,203	128.512
1st Mtg. 5 0/0 « B » 1-4-73	1-10-47	1.069,167	27.424
1st Mtg. 4 1/2 0/0 « C » 1-10-77	1-10-47	1.054,125	125.335
Colorado & Southern Ry.:			
Gen Mtg. A 4 1/2 0/0 (now 4 0/0) 1-5-80 (Stpd Mod) (Fixed Int à 1 1/2 0/0)	1-11-47	497,625	59.163
Columbia Gas & Electric:			
3 1/8 0/0 Debs 1-9-71	1- 9-47	1.068,177	127.006
Columbus & Hocking Valley RR:			
1st Ext 4 0/0 1-10-48	1-10-47	1.042,833	123.993
Columbus & Southern Ohio Electric C°:			
1st Mtg. 3 1/4 0/0 1-9-70	1- 9-47	1.111,104	132.110
Columbus & Toledo RR:			
1st Ext 4 0/0 1-8-55	1- 8-47	1.162	138.162
Commonwealth Edison C°:			
1st, Mtg. 3 0/0 L 1-2-77	1- 8-47	1.097,750	130.522
Connecticut Railway & Lighting C°:			
1st & Ref 4 1/2 0/0 1-1-51	1- 1-48	1.081,625	128.605
Connecticut River Power C°:			
1st S/F 3 3/4 0/0 A 15-2-61	15- 8-47	1.071,479	127.756
Consolidated Cigar Corp.:			
Debs 3 1/4 0/0 1-10-65	1-10-47	1.044,646	124.208
Consolidated Edison C° of New York:			
3 1/2 0/0 Debs 1-1-56	1-10-48	1.025,403	121.990
3 1/2 0/0 Debs 1-1-58	1- 1-48	1.031,542	122.650
1st & Ref Mtg. 2 3/4 0/0 A 1-3-83	1- 9-47	1.036,896	123.287
Consolidated Gas Electric Light & Power CO of Baltimore:			
1st Ref. Mtg. 3 0/0 « P » 1-6-69	1-12-47	1.084	128.888
1st Ref. Mtg. 2 3/4 0/0 « Q » 1-1-76	1- 1-48	1.060.229	126.061
1st Ref. Mtg. 2 3/4 0/0 « R » 1-1-81	1-10-47	1.059.604	125.987
2 1/2 0/0 conv. Debs. 15-5-62	15-11-47	1.149,903	135.653
Consolidated Gas CO. of Baltimore:			
Gen. Mtg. 4 1/2 0/0 1-4-54	1-10-47	1.181,625	140.495
Consolidated Railway CO.:			
Non conv. Debs. 4 0/0 1-7-51	1- 7-44	341,25	40.575
Debs 4 0/0 1-1-55	1- 7-44	341,25	40.575
Debs 4 0/0 1-1-56	1- 7-44	341,25	40.575
Consumers Powers CO.:			
1 st Mtg. 2 7/8 0/0 1-9-75	1- 9-47	1.071,973	127.351
Continental Baking CO.:			
3 0/0 Deb 1-7-65	1- 1-48	1.030,250	122.497
Crucible Steel Co of America:			
1st Mtge 3 1/8 0/0 1-11-66	1-11-47	999 219	118.807
Cuba Northern Railway Co			
1st 5 1/2 0/0 1-6-42 (Rider Stpd to show pymt. 1-6-47 Int and $ 183,82 prin. pymt.)	»	510	60.639
Deposit Receipts (14 prin. pymts totaling $ 207.27)	»	397,500	47.263
The Cuba RR Co:			
1st 5 0/0 Gold 1-7-52	1- 1-48	777,500	92.445
Deposit Receipts (15 prin. pymts made totaling $ 371.53)	»	326,250	38.791

(1) Par exception, ce prix s'entend par coupure unitaire et non pas pour 1.000 $ de capital.

NOM DE LA VALEUR	PREMIER coupon devant être attaché aux titres.	PRIX DE RÉQUISITION par titre de 1.000 dollars. en dollars.	en francs.
The Cuba RR Co (*suite*):			
7 1/2 0/0 « A » Deposit Receipts 1-12-46 (comme ci-dessous)	»	400	47.560
6 0/0 « B » Deposit Receipts 1-12-46 (14 prin. pymts made totaling $ 207.27)	»	400	47.560
Dayton Power & Light Co: 1st Mtge 2 3/4 0/0 1-10-75	1-10-47	1.047,104	124.501
Dayton Union Ry Co: 3 1/4 0/0 Gen. Mtge « B » 1-12-65	1-12-47	1.042,979	124.010
Deere & Co: 2 3/4 0/0 Debs 1-1-65	1-10-47	1.049,604	124.798
Delaware & Hudson Co: 4 0/0 1-5-63	1-11-47	977	116.165
Delaware Lackawanna & Western RR Co:			
N. Y. Lack. and West. Div. 1st and Ref. Mtg. « C » 5 0/0 1-5-73	1-11-47	798,750	94.971
NY. Lack and West. Inc. Mtg. 5 0/0 1-5-93	1- 5-48	470	55.883
Morris & Essex Div. coll. Tr. 4 0/0, 6 0/0 1-5-2042. (1)	1-11-47	562	66.822
Lackawanna R.R. of N.J. Div. 1st Mtge « A » 4 0/0 1-5-93	1-11-47	607	72.172
Lackawanna R.R. of N. Y. Div. 1st Inc. « B » 4 0/0 1-5-93	1- 5-50	280	33.292
Delaware Power & Light Co.: 1st. & Coll. 3 0/0 1-10-73	1-10-47	1.091,500	129.779
Denver & Rio Grande Western RR Co.: 1st. Mtg. 3 0/0-4 0/0 « A » 1-1-93 inflixed 3 0/0 cont. 1 0/0 (2)	1- 1-48	845.250	100.500
Income Mtg. 4 1/2 0/0 « A » 1-1-2018	1- 4-48	484,125	57.562
Denver & Rio Grande RR Co.: 1st Mtg. 4 0/0 1-1-36	1- 1-35	565	67.178
Detroit Edison Co.: 4 0/0 Gen Ref « F » 1-10-65	1-10-47	1.066,583	126.817
Gen & Ref Mtg 3 1/2 0/0 « G » 1-9-66	1- 9-47	1.098,208	130.577
Gen & Ref 3 0/0 « H » 1-12-70	1-12-47	1.082,750	128.739
Detroit & Mackinac Ry Co.: 1st Lien 4 0/0 1-6-95	1-12-47	682,417	81.139
2nd Lien 4 0/0 1-6-95	1-12-47	481,25	57.221
Detroit Terminla. & Tunnel: 1st 4 1/2 0/0 1-5-61	1-11-47	1.075,375	127.862
Detroit Toledo & Ironton RR C.: 1st 2 3/4 0/0 « B » 1-3-76	1- 9-47	929,396	110.505
Dow Chemical Co. 2.35 0/0 Debs. 1-11-61	1-11-47	1.011,613	120.281
Duluth South Shore & Atlantic Ry Co.: 1st 5 0/0 1-1-37 (stpd. as to Pym 1937 int.)		345	41.020
Duquesne Light Co.: 1st Mtg. 3 1/2 0/0 1-6-65	1-12-47	1.043,208	124.037
Eastern Gas & Fuel Associates: 1st Mtg. 3 1/2 0/0 1-7-65	1- 1-48	1.037,792	123.393
East Tennessee Virginia and Georgia Ry Co: 1st 5 0/0 1-11-56	1-11-47	1.193,75	141.937
Edison Electric Illuminating Co of Ny: 1st Cons Gold 5 0/0 1-7-95	1- 1-48	1.551,667	184.423
Elgin Joliet and Eastern Ry Co: 1st 3 1/4 0/0 « A » 1-3-70	1- 9-47	1.071,104	127.354
Elmira Water Light and RR Co: 1st Cons 5 0/0 1-9-56	1- 9-47	1.227,083	145.900
El Paso and South Western RR Co: 1st 5 0/0 1-4-65	1-10-47	1.082,917	128.759
5 0/0 Stpd. 1-4-65	1-10-47	1.082,917	128.759
Erie RR. Co.: Gen. Mtge. Inc. 4 1/2 0/0 A 1-1-2015	1- 4-48	676,625	80.451
1st. Cons. Mtge. 3 1/4 0/0 E 1-10-64	1-10-47	997,146	118.561
1st. Cons. Mtge. 3 1/8 0/0 F 1-1-90	1- 1-48	895,260	106.416
1st. Cons. Mtge. 3 1/8 0/0 G 1-1-2000	1- 1-48	885,260	105.257
1st. Cons. Mtge. 2 0/0 H 15-3-53	15- 9-47	998,556	118.728
Ohio Div. 1st Mtge 3 1/4 0/0 1-9-71	1- 9-47	1.041,104	123.787
Firestone Tire & Rubber Co.: 3 0/0 Debs 1-5-61	1-11-47	1.052,750	125.172
Florida Central & Peninsular RR: 1st 5 0/0 1943	1- 7-35	1.550	184.295
Florida East Coast Ry. Co.: 1st. 4 1/2 0/0 1-6-59	1-12-47	1.024,125	121.768
1st & Ref. 5 0/0 A 1-9-74	1- 3-33	590	70.151
Ctfs of Deposit 1-9-74	1- 3-33	580	68.962
Forty 49 East 51 st Street Corp: Reg'd Twenty-Year Income Debs	- -	---	- -
Francisco Sugar Co: Coll. Trust 6 0/0 15-11-56	15-11-47	1.065,667	126.708
Gas & Electric of Bergen County: (N. J.) cons. 5 0/0 1-6-49	1-12-47	1.062,083	126.282
General Realty & Utilities Corp.: 4 0/0 conv. Inc. Debs. 1-9-69	Cpn. n° 6	835	99.281
The B. F. Goodrich Co: 1st Mtge 2 3/4 0/0 1-5-65	1-11-47	1.029,813	122.445
Grand Trunk Western Ry Co: 1st 4 0/0 1-7-50	1- 1-48	1.042,833	123.993
Gray's Point Terminal Ry Co: 1st Gld. 5 0/0 1-12-47	1-12-47	1.017,083	120.931
Great Northern Ry Co: Gen Mtge 5 1/2 0/0 « B » 1-1-52	1- 1-48	1.150,458	136.789
Gen Mtge 5 0/0 « C » 1-1-73	1- 1-48	1.325,417	157.592
Gen Mtge 4 1/2 0/0 « D » 1-7-76	1- 1-48	1.252,875	148.967
Gen Mtge 3 1/8 0/0 « N » 1-1-90	1- 1-48	1.019,010	121.160
Gen Mtge 3 1/8 0/0 « O » 1-1-2000	1- 1-48	1.002,760	119.228
Gen Mtge 2 3/4 0/0 « P » 1-1-1982	1- 1-48	975,229	115.955
Gen Mtge 2 5/8 0/0 « Q » 1-1-2010	1- 1-48	880,219	104.658
Gen Mtge 2 1/4 0/0 « R » 1-1-1961	1- 1-48	976,438	116.098
Green Bay & Western RR Co: Inc. Debs. Ctfs « A » (Stpd. as to payment n° 51)	Cpn. n°32.	650	77.285
Inc. Debs Ctfs « B » (Stpd. as to payment n° 32)	Cpn. n°33.	75	8.917
Green Mountain Power: 3 3/4 0/0 1st & Ref. Mtge. 1-12-63.	1-12-47	1.063,438	126.443
Greyhound Corp.: 3 0/0 S. F. Debs 1-10-59	1-10-47	1.022,750	121.605
Guantanamo & Western R.R. Co: 1st « A » 6 0/0 1-1-58	1- 1-48	570,500	67.832
Gulf Mobile & Ohio RR Co: 1st & Ref. 4 0/0 « B » 1-7-75	1- 1-48	1.035,333	123.101
Gen. Mtge. Income 5 0/0 « A » 1-7-2015	1- 4-48	752.917	89.522
1st & Ref. 3 3/4 0/0 « D » 1-10-69	1-10-47	1.013,438	120.498
Gen. Mtge. Income 4 0/0 « B » 1-1-2044	1- 4-48	585	69.556
Gulf States Utilities Co: 1st Mtge 2 5/8 0/0 1-5-76	1-11-47	1.012,094	120.338
Hackensack Water Co: 1st Mtge. 2 5/8 0/0 1-3-76	1- 9-47	1.021,469	121.453
Hocking Valley Ry: 1st Cons. S. F. 4 1/2 0/0 1-7-99	1- 1-48	1.382,875	164.424
Housatonic RR Co: Cons Gold 5 0/0 1-11-37 (Stpd. to show payment of 1-5-47 int.)	»	750	89.175
Household Finance Corp.: 2 3/4 0/0 S. F. Debs 1-7-70	1- 1-48	1.020,229	121.305
Hudson Coal: 1st S. F. 5 0/0 Series « A » 1-6-62	1-12-47	861,583	102.799
Hudson County Gas: 1st Gold 5 0/0 1-11-49	1-11-47	1.092,500	129.893
Hudson & Manhattan RR Co: 1st 5 0/0 « A » 1-2-57	1- 8-47	570	67.773
Adj. Inc. 5 0/0 1-2-57	1-10-47	175	20.807
Hygrade Food Products Cor.: 1st Ref. 6 0/0 1-1-49 « A »	1-10-47	1.063	126.391
1st Ref. 6 0/0 « B » 1-1-49	1-10-47	1.063	126.391
Illinois Bel Tel.: 2 3/4 0/0 Series « A » 15-1-81	15- 7-47	1.056,660	125.637
Illinois Central RR.: 1st 4 0/0 1-1-51	1- 1-47	1.015,333	124.200
1st 3 1/2 0/0 1-1-51	1- 1-47	1.024,042	121.759
Ext. 1st 3 1/2 0/0 1-1-51	1-10-47	1.020,042	122.353
Coll. Trust 4 0/0 1-1-52	1-10-47	985,333	117.156
Ref. 4 0/0 1-11-55	1-11-47	992	117.949
Purchased Lines 3 1/2 0/0 1-7-52	1- 1-47	980,292	116.557
Coll. Trust 4 0/0 1-11-53	1-11-47	947	112.598
Ref. 5 0/0 1-11-55	1-11-47	1.032,500	122.764
40-Year 4 3/4 0/0 1-8-66	1- 8-47	861,438	102.425
Cairo Bridge 4 0/0 1-12-50	1-12-47	1.081,167	128.534
Litchfield Div. 1st 3 0/0 1-1-51	1- 1-47	990,250	117.741
Louisville Div. & Term. 3 1/2 0/0 1-7-53	1- 1-47	982,792	116.854
Ohama Div. 1st 3 0/0 1-8-51	1- 8-47	977,750	116.254
Saint-Louis Div. & Term. Gold 3 0/0 1-7-51	1- 1-47	975,250	115.957
Saint-Louis Div. & Term. Gold 3 1/2 0/0 1-7-51	1- 1-47	990,292	117.746
Springfield Division 1st 3 1/2 0/0 1-1-51	1- 1-47	1.000,292	118.935
Western Lines 1st 4 0/0 1-8-51	1- 8-47	1.044,500	124.191
Western Lines 1st 4 0/0 1-8-51 (regd.)	1- 8-47	1.027	122.110
Illinois Central RR & Chicago Saint-Louis & New-Orleans Jt.:			
1st Ref. 5 0/0 1-12-63 « A »	1-12-47	954,583	113.500
1st & Ref. 4 1/2 0/0 « C » 1-12-63	1-12-47	882,875	104.974
1st & Ref. Mtge 4 0/0 « D » 1-12-63	1-12-47	803,667	95.556
Illinois Terminal RR Co: 1st S. F. 4 0/0 « A » 1-7-70	1- 1-48	980,333	116.562
Indiana Illinois & Iowa RR Co: 1st 4 0/0 1-7-50	1- 1-48	1.010,333	120.129
Indiana Limestone Corp.: Gnl. Mtge. 4 0/0 1-7-75	1- 7-47	665	79.068

(1) Les obligations Morris & Essex Division comportent, en plus des coupons d'intérêt fixe, des coupons d'intérêt éventuel de 2 0/0 au 1er mai 1948 et suivants.

(2) Les obligations comportent en plus des coupons d'intérêt fixe, des coupons d'intérêt éventuel de 1 p. 100 au 1er avril 1948 et suivants.

NOM DE LA VALEUR	PREMIER coupon devant être attaché aux titres.	PRIX DE RÉQUISITION par titre de 1.000 dollars.	
		en dollars.	en francs.
Indiana Service Corp.:			
1st & Ref. « A » 5 0/0 1-1-50	1- 1-48	1.036,667	122.260
1st Lien & Ref. 5 0/0 1-2-63	1- 8-47	1.062,500	126.331
Indianapolis Union Ry C°:			
Ref. & Impt. 2 1/2 0/0 « C » 1-6-86	1-12-47	962,292	114.417
Indianapolis Power et Light C°:			
3 1/4 0/0 1-5-70	1-11-47	1.071,938	127.453
International Great Northern RR C°:			
1st 6 0/0 « A » 1-7-52	1- 1-39	552,500	65.692
Adjt. 6 0/0 « A » 1-7-52	1- 1-31	207,500	24.672
1st 5 0/0 « B » 1-7-56	1- 1-39	490	58.261
1st Gold 5 0/0 « C » 1-7-56	1- 1-39	485	57.666
International Hydro Electric System:			
Debs 6 0/0 1-1-44 (Stpd. as to payment of 1-1-47 int.)	»	1.006,250	119.643
International Power Secs. Corp.:			
6 1/2 0/0 « C » 1-12-55	1-12-40	358,750	42.655
6 1/2 0/0 1-12-55	1-12-41	340	40.426
7 0/0 « E » 1-2-57	1- 8-40	355	42.209
7 0/0 1-2-57	1- 8-41	345	41.020
7 0/0 « F » 15-1-52	15- 7-40	360	42.804
7 0/0 15-1-52	15- 7-41	350	41.615
International Rys of Central America:			
1st S. F. 5 0/0 « B » 1-5-72	1-11-47	1.023,750	121.724
Interstate Power C°:			
5 0/0 1-1-57	1- 1-48	1.007,917	119.841
Deb. 6 0/0 1-1-52	1- 1-48	863	102.611
Italian Superpower Corp.:			
Deb. 6 0/0 1-1-63	1- 7-41	365	43.398
Jamestown Franklin et Clearfield Rr C°:			
1st 4 0/0 1-6-59	1-12-47	798,667	94.961
Jersey Central Power & Light C°:			
1st Mtge. 2 7/8 0/0 1-3-76	1- 9-47	1.047,323	124.527
Jones et Laughlin Steel Corp.:			
3 1/4 0/0 1st S. F. 1-1-61	1- 1-48	1.035,271	123.094
Kanawha & Michigan Ry Co.:			
1st Gold 4 0/0 1-4-90	1-10-47	1.020,333	121.318
Kansas City Power & Light Co.:			
1st Mtge. 2 3/4 0/0 1-12-76	1-12-47	1.050,021	124.847
Kansas City Fort Scott & Memphis Ry.:			
4 0/0 1-10-36 (Stpd. $ 124,41 prin. Paid)	»	775	92.147
Kansas City Southern Ry. C.:			
1st 3 0/0 1-1-50	1-10-47	1.052,750	125.172
1st Mtge. 4 0/0 « A » 1-10-75	1-10-47	1.044,083	124.141
Kansas City Terminal Ry. Co.:			
1st 2 3/4 0/0 1-10-74	1-10-47	1.052,104	125.095
Kansas Electric Power Co.:			
1st 3 1/2 0/0 « A » 1-12-66	1-12-47	1.053,308	125.226
Kansas Gas & Electric Co.:			
Deb. « A » 6 0/0 1-9-2022	1- 9-47	1.130,500	134.416
Kansas Power & Light Co :			
1st S. F. 3 1/2 0/0 1-7-69	1- 1-48	1.107,792	131.716
Kentucky Central Ry. Co.:			
4 0/0 1-7-87	1- 1-48	1.230,333	146.287
Kentucky & Indiana Term. RR. Co.:			
1st Mtge. 4 1/2 0/0 1-1-61 (Stpd.) (payable in dollars)	1- 1-48	1.071,552	127.408
Plain 1961 (gld.) 1-1-61	1- 1-48	1.124,615	133.730
Unguaranteed 1-1-61	1- 1-48	1.000,365	118.943
Kentucky Utilities Co.:			
1st Mtge. 4 0/0 1-1-70	1- 1-48	1.050,333	124.885
Kings County Electric Light & Power Co.:			
(Purchase Money) 6 0/0 1-10-97	1-10-47	1.885,500	224.186
Kings County Elevated RR:			
1st 4 0/0 1-8-49	1- 8-47	1.042	123.894
Koppers Co.:			
1st Mtge 3 0/0 1-10-64	1-10-47	1.060,250	126.064
Lake Shore & Mich. Southern Ry.:			
1st 3 1/2 0/0 1-6-97	1-12-47	1.014,458	120.619
Reg'd 1-6-97	1-12-47	958,208	113.931
Lehigh Coal & Navigation Co.:			
S. F. Mtge 3 1/2 0/0 « A » 1-10-70	1-10-47	999,042	118.786
Lehigh Valley Coal Co.:			
1st & Ref. S. F. 5 0/0 1-2-54 Stamped.	1- 8-47	1.021,250	121.427
	1- 8-47	1.021,250	121.427
1st & Ref. S. F. 5 0/0 1-2-64 Stamped.	1- 8-47	853,750	101.511
	1- 8-48	861,250	102.403
1st & Ref. S. F. 5 0/0 1-2-74 Stamped.	1- 8-47	861,250	102.403
	1- 8-47	861,250	102.403
Lehigh Valley Harbor Terminal Co.:			
1st 5 0/0 1-2-54	1- 8-47	666,250	79.217
Lehigh Vally Ry. Co. (N. Y.):			
1st extended 4 1/2 0/0 1-7-50	1- 1-48	700,375	83.275
Louisville & Nashville RR. C°:			
1st & Ref. Mtge. « G » 2 7/8 0/0 1-4-2003	1-10-47	962,427	114.433
St Louis Division 2nd Mtge. 3 0/0 1-3-80	1- 9-47	985,250	117.146
Atlanta Knoxville & Cincinnati Div. 4 0/0 1-5-55	1-11-47	1.137	135.189

NOM DE LA VALEUR	PREMIER coupon devant être attaché aux titres.	PRIX DE RÉQUISITION par titre de 1.000 dollars.	
		en dollars.	en francs.
Lehigh Valley RR C°:			
4 0/0 Stpd modified 1-5-2003	1-11-47	357	42.447
Registered	1-11-47	327	38.880
4 1/2 0/0 Stpd modified 1-5-2003	1-11-47	381 625	45.375
Registered	1-11-47	337,875	40.173
5 0/0 Stpd modified 1-5-2003	1-11-47	440	52.316
Lehigh Valley Terminal Ry:			
Ext. 1st 5 0/0 1-10-51	1-10-47	704,167	83.725
Lexington & Eastern Ry C°::			
1st 5 0/0 1-1-65	1-10-47	1.207,917	154.322
Liggett & Myers Tobacco C°:			
5 0/ 1-8-51	1- 8-47	1.157,50	137.627
Little Miami RR C°:			
Gen. Mtge. « A » 4 0/0 1-5-62	1-11-47	1.187	141.134
Long Island RR C°:			
Unified Mtge. 4 0/0 1-3-49	1- 9-47	1.031,167	122.606
Long Island RR C°:			
Gld. Ref. 4 0/0 1-3-49	1- 9-47	1.033,667	122.903
Long Island RR C°:			
Gld. Stamped 4 0/0 1-3-49	1- 9-47	1.033,667	122.903
P. Lorillard C°:			
Debs 5 0/0 1-8-51	1- 8-47	1.156,250	137.478
Debs 3 0/0 1-10-63	1-10-47	1.067,750	126.955
Louisville Gas & Electric C°:			
1st Rfdg. Mtge. 3 1/2 0/0 1-9-66	1- 9-47	1.071,958	127.456
Louisville & Nashville RR C°:			
1st & Ref. Mtge « F » 3 3/8 0/0 1-4-2003	1-10-47	1.078,719	128.260
Mc Cord Corp.:			
Debs 4 1/2 0/0 1-2-56	1- 8-47	1.059,125	125.930
Maine Central RR C°:			
Gen. Mtge. « A » 4 1/2 0/0 1-12-60	1-12-47	709,125	84.315
1st Mtge. & Coll « B » 4 0/0 1-12-54	1-12-47	991,167	117.850
Manati Sugar C°:			
4 0/0 1-2-57 S. F.	1-11-47	852	101.303
Manila RR C° (Southern Lines):			
1st Stpd. Ext'd S. F. 4 0/0 1-5-59	1-11-47	725	86.202
Mead Corp. (The):			
1st Mtge. 3 0/0 1-6-66	1-12-47	1.035,250	123.091
Metropolitain Edison C°:			
1st Mtge 2 7/8 0/0 1-11-74	1-11-47	1.066,281	126.781
Metropolitain West Side El. Ry C° (Chicago):			
1st M ge 4 0/0 1-8-38	1- 8-32	253,75	30.171
Michigan Central RR C° (Jackson Lansing & Saginaw RR C°):			
1st Mtge. 3 1/2 0/0 1-9-51	1- 9-47	1.019,458	121.214
1st 3 1/2 0/0 1-5-52	1-11-47	1.041,125	123.790
Ref. & Impt. « C » 4 1/2 0/0 1-1-79	1- 1-48	842,875	100.218
Michigan Consolidated Gas C°:			
1st Mtge. 3 1/2 0/0 1-3-69	1- 9-47	1.106,958	131.617
Midland RR C° of New-Jersey:			
1st Mtge Exld. 5 0/0 1-4-40 (1)	1-10-37	500	59.450
Midland Valley RR C°:			
5 0/0 Stpd. extend. at 4 0/0 1-4-63	1-10-47	577,833	68.704
Milwaukee Gas Light C°:			
4 1/2 0/0 1-3-67	1- 9-47	1.047,875	124.592
Missouri-Kansas-Texas RWy C°:			
1st 4 0/0 1-6-90	1-12-47	806,167	95.853
Missouri-Kansas-Texas RR C°:			
Pr. Lien « A » 5 0/0 1-1-62	1- 1-48	795,417	94.575
Pr. Lien « B » 4 0/0 1-1-62	1- 1-48	649,083,	77.176
Pr. Lien « D » 4 1/2 0/0 1-1-78	1- 1-48	710,375	84.464
Cum. Adjustment « A » 5 0/0 1-1-67	1-10-40	700	83.230
Missouri Pacific RR C°:			
1st & Ref. « A » 5 0/0 1-2-65 (1-8-39 cpn. on Stpd. pay't 1-2-34 int.)	1- 8-39	770	91.553
Gen. Mtge. 4 0/0 1-3-75	1- 9-33	312,50	37.156
1st & Ref. Mtge. « F » 5 0/0 1-3-77 (Stpd. pay't 1-3-34 int.)	1- 9-39	775	92.147
1st & Ref. Mtge. « G » 5 0/0 1-11-78 (Stpd. pay't. 1-11-33 int.) (1-5-49 cpn. on)	1- 5-39	770	91.553
Conv. « A » 5 1/2 0/0 1-3-49 (1-5-33 cpn. on.)	1- 5-39	245	29.130
1st & Ref. Mtge. « H » 5 0/0 1-4-80 (Stpd. pay't. 1933 int.) (1-4-39 cpn. on.)	1- 4-39	770	91.553
Missouri Pacific RR Co:			
1st & Ref Mtge. « I » 5 0/0 1-2-81 (Stpd. 1-2-34 Int.)	1- 8-39	770	91.553
Mohawk & Malon Ry Co:			
1st Gld. Gen'l. 4 0/0 1-9-91	1- 9-47	673,667	80.099
Monon Coal Co (Chicago):			
1st Mtge. non cum. Income 5 0/0 1-7-55	1-11-47	300	35.670
Monongahela Ry Co:			
1st Mtge. « B » 3 1/4 0/0 1-2-66	1- 8-47	1.068,813	127.082
Morrell (John) & Co Debs 3 0/0 1-5-58		1.030,250	122.497
Morris & Essex RR Co:			
Gld. 1st 3 1/2 0/0 1-12-2000	1-11-47	621,958	73.951
Gen'l Constr. Mtge. « A » 5 0/0 1-11-55	1-12-47	728,750	86.648

(1) Estampillée pour attester le payement de $ 172,95 d'intérêts au total.

NOM DE LA VALEUR	PREMIER coupon devant être attaché aux titres.	PRIX DE RÉQUISITION par titre de 1.000 dollars.	
		en dollars.	en francs.
— Morris & Essex RR Cº (*suite*):			
Gen'l Constr. Mtge. « B » 4 1/2 0/0 1-11-55	1-11-47	652,875	77.627
The Mountain States Telephone & Telegraph Co:			
Deb 2 5/8 0/0 15-5-86	15-11-47	1.001,073	119.028
Mutual Fuel Gas Co:			
1st Gtd. 5 0/0 1-11-47	1-11-47	1.013,750	120.535
Nashville Chattanooga & St Louis Ry Co:			
1st Mtge. « B » 3 0/0 1-2-86	1- 8-47	982,750	116.849
National Dairy Products:			
Deb. 2 3/4 0/0 1-12-70	1-12-47	1.037,521	123.361
National Steel Corp.:			
1st Coll. Mtge. 3 0/0 1-4-65	1-10-47	1.070,250	127.253
Naugatuck RR Co:			
1st Mtg. 4 0/0 1-5-54	1-11-47	1.002,50	119.197
New Amsterdam Gas Co:			
1st Conv. 5 0/0 1898 Remboursable le 1-1-48	«	»	»
Newark Consolidated Gas Co:			
Cons. Mtge. 5 0/0 1-12-48	1-12-47	1.049,583	124.795
New England Power:			
1st « A » 3 1/4 0/0 15-11-61	15-11-47	1.071,125	127.749
New England RR Cº:			
Gtd. Cons. Mtge. 5 0/0 1-7-45	«	695	82.635
Cons. Gtd. 4 0/0 1-7-45	«	680	80.852
New England Telephone & Telegraph:			
1st Mtge. 5 0/0 1-6-52	1-12-47	1.072,083	127.471
1st Mtge. 4 1/2 0/0 1-5-61 « B »	1-11-47	1.245,375	148.075
New Jersey Junction RR Co:			
Gtd 1st Mtge. 4 0/0 1-2-86	1- 8-47	917	109.031
New Jersey Power & Light Co:			
1st Mtge. 3 0/0 1-3-74	1- 9-47	1.097,750	130.522
New Orleans Great Northern Ry Co:			
5 0/0 « A » 1-7-83	1- 1-48	1.026,607	122.071
New Orleans & Northeastern RR Co:			
Ref. & Impt. « A » 4 1/2 0/0 1-1-52	1- 1-48	1.047,875	124.592
New Orleans Terminal Co:			
1st Gtd 4 0/0 1-7-53	1- 1-48	1.032,833	122.805
New Orleans Texas & Mexico Ry Co:			
Non-cum Inc. 5 0/0 1-10-35 « A » (1-4-33 cpns) (Stpd. payment 1-10-46 inst.)	«	870	103.443
Ctfs. of Deposit de l'émission ci-dessus (Stpd. payment 1-10-46 int.)	«	860	102.254
1st « B » 5 0/0 1-4-54	1- 4-45	930	110.577
Ctfs. of Deposit (de l'émission ci-dessus)	«	920	109.388
1st « C » 5 0/0 1-8-56	1- 8-45	921.250	109.537
Ctfs. of deposit	«	911.250	108.348
1st « D » 4 1/2 0/0 1-8-56	«	902,50	107.307
Ctfs of deposit	«	890	105.821
1st « A » 5 1/2 0/0 1-4-54	1- 4-45	960	114.144
Ctfs of deposit	«	946,250	112.509
New York Central RR Co:			
Cons. « A » 4 0/0 1-2-98	1- 8-47	727	86.440
Ref. & Impt. « A » 4 1/2 0/0 1-10-2013	1-10-47	749.125	89.071
Ref. & Impt. « C » 5 0/0 1-10-2013	1-10-47	842,917	100.223
New York Central & Hudson River RR Cº:			
Genl. Mtge. 3 1/2 0/0 1-7-97	1- 1-48	904,042	107.491
— Reg. 3 1/2 0/0 1-7-97	1- 1-48	850.292	101.100
Lake Shore Coll 3 1/2 0/0 1-2-98	1- 8-47	699,875	83.215
— Reg. 3 1/2 0/0 1-2-98	1- 8-47	674.875	80.243
Michigan Central Coll. 3 1/2 0/0 1-2-98	1- 8-47	689,875	82.026
Michigan Reg. 3 1/2 0/0 1-2-98	1- 8-47	659,875	78.459
New York Chicago & St Louis RR Cº:			
Ref. Mtge. « E » 3 1/4 0/0 1-6-80	1-12-47	965,479	114.795
1st Mtge. « F » 3 0/0 1-4-86	1-10-47	917,750	109.120
New York Connecting RR Cº:			
1st Mtge. « B » 2 7/8 0/0 1-10-75	1-10-47	992,427	118.000
New York Dock.:			
1st Mtge. 4 0/0 1-8-51	1- 8-47	1.037	123.299
New York & Harlem RR Cº:			
3 1/2 0/0 1-5-2000	1-11-47	1.111,125	132.113
Mtge. « A » 4 0/0 1-7-2013	1- 1-48	1.030,333	122.507
Mtge. « B » 4 0/0 1-7-2043	1- 1-48	1.030,333	122.507
New York Lackawanna & Western:			
1st Ref. « A » 4 0/0 1-5-73	1-11-47	677	80.495
1st Ref. « B » 4 1/2 0/0 1-5-73	1-11-47	717,875	85.355
New York, New Haven et Hartford RR Cº:			
Non Conv. Debs 4 0/0 1-3-47	1- 9-44	377,50	44.885
Non Conv. Debs. 3 1/2 0/0 1-3-47	1- 9-44	360	42.804
Non Conv. Debs. 3 1/2 0/0 1-4-54	1-10-44	360	42.804
Non Conv. Debs. 4 0/0 1-7-55	1- 7-44	380	45.182
New York, New Haven & Hartford RR Cº:			
Non Conv. Debs. 4 0/0 1-5-56	1- 5-44	385	45.776
Debs. Ctfs. 3 1/2 0/0 1-4-56	1- 7-44	365	43.398
Conv. Debs. 6 0/0 15-1-48	15- 7-44	416,250	49.492

NOM DE LA VALEUR	PREMIER coupon devant être attaché aux titres.	PRIX DE RÉQUISITION par titre de 1.000 dollars.	
		en dollars.	en francs.
New York, New Haven & Hartford RR. Cº (*suite*):			
Coll. Trust 6 0/0 1-4-40 (Stpd. Pay't of int. from 1-3-45 to 1-4-46 and pay't of $ 149 a/c of princ.)	»	652,50	77.582
Debs. 4 0/0 1-5-57	1-11-35	137,50	16.349
1st & Ref. series of 1927-1967 4 1/2 0/0 1-12-67	1- 6-44	400	47.560
Harlem River & Port Chester:			
1st 4 0/0 1-5-54	1-11-47	992,50	118.008
New York Ontario & Western:			
Ref. 4 0/0 1-6-92	1- 3-37	115	13.673
Genl. 4 0/0 1-6-55	1- 6-37	38,750	4.607
New York Power & Light:			
1st Mtge. 2 3/4 0/0 1-3-75	1- 9-47	1.049,396	124.773
New York & Putnam RR:			
Cons. Gtd. 4 0/0 1-10-93	1-10-47	650,333	77.325
New York Steam Corp.:			
1st 3 1/2 0/0 1-7-63	1- 1-48	1.060,292	126.060
New York Susquehanna & Western RR Cº:			
1st Ref. 5 0/0 1-1-37 (Stpd. to Show pay't of $ 79,20)	»	325	38.642
2nd Gold 4 1/2 0/0 1-2-37 (Stpd. to indicate pay't of 1-2-37 int.)	»	250	29.725
Genl. Gold 5 0/0 1-8-40	1- 8-37	110	13.079
Terminal 1st Gold 4 0/0 1-5-43 (Carry no int. Warrants)	»	880	104.632
New-York Westchester & Boston Ry. Cº Gtd. Mtge.:			
1st 4 1/2 0/0 1-7-46 (Stpd. as to payment of $ 45.89 on prior and carrying 1-1-36 stpd, to indicate part payment)	1- 1-36	131,250	15.606
New-York & Westchester Lighting:			
Cº (The) 1st Mtge. Genl. 4 0/0 1-7-2004	1- 1-48	1.030,333	122.507
Niagara Falls Power Cº (The):			
1st Mtge. 3 1/2 0/0 1-3-66	1- 9-47	1.086,958	129.239
Norfolk Southern Ry. Cº Genl.:			
Conv. inc. 5 0/0 1-10-2014	1-10-47	405	48.154
Norfolk & Western Ry. Cº:			
1st cons. Mtge. 4 0/0 1-10-96	1-10-47	1.352,833	160.802
Northern Central Ry. Cº:			
Genl. & Ref. 5 0/0 1-3-74 « A »	1- 9-47	1.302,083	154.818
Genl. & Ref 4 1/2 0/0 1-3-74 « A »	1- 9-47	1.235,375	146.886
Northern Pacific Ry. Cº:			
Prior lien 4 0/0 1-1-97	1-10-47	1.057,833	125.776
Prior Lien 4 0/0 1-1-97 Reg	1-10-47	1.025,333	121.912
Genl. Lien 3 0/0 1-1-2047	1- 8-47	681,500	81.030
Genl. Lien 3 0/0 1-1-2047 Reg	1- 8-47	650.250	77.315
Ref. & Impt. « A » 4 1/2 0/0 1-7-2047	1- 1-48	975.375	115.972
Ref. & impt. « C » 5 0/0 1-7-2047	1- 1-48	1.000,417	118.950
Ref. & Impt. « D » 5 0/0 1-7-2047	1- 1-48	1.000,417	118.950
Coll. Trust 4 1/2 0/0 1-9-75	1- 9-47	1.035,375	123.106
Northern States Power Cº (Minn.):			
1st Mtge. 2 3/4 0/0 1-2-74	1- 8-47	1.049,188	124.748
1st Mtge. 2 3/4 0/0 1-10-75	1-10-47	1.044,604	124.203
Ogdensburg & Lake Champlain Ry. Cº:			
1st Gtd. 4 0/0 1-7-48	1- 1-39	125	14.862
Ohio Edison Cº:			
1st Mtge. 3 0/0 1-9-74	1- 9-47	1.072,750	127.550
1st Mtge. 2 3/4 0/0 1-1-75	1-10-47	1.022,104	121.528
Ohio Power Cº:			
1st Mtge 3 1/4 0/0 1-10-68	1-10-47	1.084,646	128.964
1st Mtge. 3 0/0 1-4-71	1-10-47	1.075,250	127.847
Oklahoma Gas & Electric:			
2 3/4 0/0 1-2-75	1- 8-47	1.024,188	121.776
Oregon-Washington RR Cº:			
1st Ref. Series « A » 3 0/0 1-10-60	1-10-47	1.069	127.104
Overseas Securities Cº Deb.:			
5 0/0 1-4-48	1-10-47	1.027,917	122.219
Pacific Gas & Electric Cº:			
1st & Ref. « I » 3 1/2 0/0 1-6-66	1-12-47	1.090,708	129.685
1st & Ref. « J » 3 0/0 1-12-70	1-12-47	1.077,750	128.144
1st & Ref. « K » 3 0/0 1-6-71	1-12-47	1.080,250	128.442
1st & Ref. « L » 3 0/0 1-6-74	1-12-47	1.087,750	129.333
1st & Ref. « M » 3 0/0 1-12-79	1-12-47	1.082,750	128.739
1st & Ref. « N » 3 0/0 1-12-77	1-12-47	1.087,750	129.333
1st & Ref. « P » 2 3/4 0/0 1-6-81	1-12-47	1.030,021	122.469
Pacific Power & Light:			
5 0/0 1-8-55	1- 8-47	1.042,500	123.953
Pacific Telephone & Telegraph Cº:			
Debs 2 3/4 0/0 1-12-85	1-12-47	1.027,521	122.172
Debs. 2 7/8 0/0 1-10-86	1-10-47	1.054,927	125.434
Paducah & Illinois RR Cº:			
1st S. F. 4 1/2 0/0 1-7-55	1- 1-48	1.045,375	124.295
Paterson & Passaic Gas & Electric:			
Co Cons. 5 0/0 1-3-49	1- 9-47	1.067,083	126.876
Park Lexington Co:			
Inc. 1st Mtge 3 0/0-4 0/0 1-7-64	1- 1-48	830.250	98.717
Pennsylvania Central Airlines Corp.			
Conv. inc. Debs. 3 1/2 0/0 1-9-60	1- 4-47	442,50	52.613
Pennsylvania Cº Gtd.:			
Series E Trust Ctfs. 4 0/0 1-5-52	1-11-47	1.077	128.059

NOM DE LA VALEUR	PREMIER coupon devant être attaché aux titres.	PRIX DE RÉQUISITION par titre de 1.000 dollars. en dollars.	en francs.
Pennsylvania Glass Sand Corp.:			
1st S.F. 3 1/2 0/0 1-6-60	1-12-47	1.028,208	122.254
Pennsylvania Power & Light Co:			
1st Mtge. 3 0/0 1-10-75	1-10-47	1.066,500	126.807
S.F. Debs. 3 0/0 1-10-65	1-10-47	1.047,750	124.577
Pennsylvania RR Co:			
Cons. Gold 4 0/0 1-5-48	1-11-47	1.032	122.705
Cons. S.F. 4 1/2 0/0 1-8-60	1- 8-47	1.201,625	142.873
Genl. Series A 4 1/2 0/0 1-6-65	1-12-47	1.094,125	130.091
Genl. Series B 5 0/0 1-12-68	1-12-47	1.142,083	135.794
Pennsylvania RR:			
Gen. « D » 4 1/4 0/0 1-1-81	1-10-47	1.067,229	126.894
Gen. Mtge. « E » 4 1/4 0/0 1-7-84	1- 1-48	1.057,854	125.779
Conv. Debs. 3 1/4 0/0 1-1-52	1-10-47	1.013,366	120.493
Gen. Mtge. « F » 3 1/8 0/0 1-1-85	1- 1-48	900,260	107.041
Pennsylvania Water & Power Co:			
Ref. Coll. S.F. 3 1/4 0/0 15-12-64	15-12-47	1.076,715	128.021
Ref. Coll. S.F. 3 1/4 0/0 15-7-70	15- 7-47	1.101,507	130.969
Peoples Gas Light & Coke Co of Chicago Refunding 5 0/0 1-9-47	1- 9-47	1.022,083	121.526
Peoria & Eastern Ry Co:			
4 0/0 ext. 1-4-60	1-10-47	682,823	81.189
Income 4 0/0 1-4-90	1- 4-45	185	21.996
Peoria & Pekin Union Ry Co:			
1st Mtge. « A » 5 1/2 0/0 1-8-74	1- 8-47	1.083,375	128.813
Pere Marquette Ry Co:			
« D » 3/8 0/0 1-3-80	1- 9-47	1.055,281	125.473
Philadelphia Baltimore & Washington R.R. Co:			
Genl. « B » 5 0/0 1-2-71	1- 8-47	1.276,250	151.746
Genl. « C » 4 1/2 0/0 1-7-77	1- 1-48	1.201,625	142.873
Philadelphia Co Coll. Trust 4 1/4 0/0 1-7-61	1- 1-48	1.067,854	126.968
Philadelphia Electric Co:			
1st & Ref. 2 3/4 0/0 1-12-71	1-12-47	1.045,021	124.253
1st & Ref. 2 3/4 0/0 1-11-67	1-11-47	1.047,313	124.526
1st & Ref. 2 3/4 0/0 1-11-74	1-11-47	1.047,313	124.526
1st & Ref. 2 3/4 0/0 1-12-81	1-12-47	1.052,521	125.145
Philippine Ry.:			
1st S. F. 4 0/0 1-7-37	»	100	11.890
Ctfs of Deposit 1-7-37	»	82,50	9.809
Phillips Petroleum:			
Debs. 2 3/4 0/0 1-2-64	1- 8-47	1.049,188	124.748
Pittsburgh Cincinnati Chicago & Saint-Louis R. R. Co:			
Cons. Gtd « E » 3 1/2 0/0 1-8-49	1- 8-47	1.039,875	123.641
Cons. Gtd « F » 4 0/0 1-12-53	1-12-47	1.073,067	127.659
Cons. Gtd « G » 4 0/0 1-11-57	1-11-47	1.117	132.811
Cons. Gtd « H » 4 0/0 1-2-60	1- 8-47	1.147	136.378
Cons. Gtd « I » 4 1/2 0/0 1-8-63	1- 8-47	1.204,125	143.170
Cons. Gtd « J » 4 1/2 0/0 1-5-64	1-11-47	1.192,875	141.833
Pittsburgh Cincinnati Chicago & Saint-Louis R. R. Co:			
Gen Mtge. « A » 5 0/0 1-6-70	1-12-47	1.127,083	134.010
Gen Mtge. « B » 5 0/0 1-4-75	1-10-47	1.132.917	134.704
Gen Mtge. « E » 3 3/8 0/0 1-10-75	1-10-47	946,219	112.505
Pittsburgh Coke & Chemical Co:			
1st Mtge. 3 1/2 0/0 1-11-64	1-11-47	1.034,875	123.017
Pittsburgh Consolidated Coal Co:			
Debs. 3 1/2 0/0 15-7-65	15- 7-47	1.051,431	125.015
Pittsburgh Steel Co:			
1st Mtge. 4 1/2 0/0 1-12-50	1-12-47	1.044,125	124.146
« B » 4 1/2 0/0 1-12-50	1-12-47	1.039,125	123.552
Pittsburgh Bessemer Lake Erie R. R. Co:			
2 7/8 0/0 1-12-96	1-12-47	1.001,385	119.065
Pittsburgh & West Virginia Ry:			
1st Mtge. « A » 4 1/2 0/0 1-12-58	1-12-47	844,125	100.366
1st Mtge. « B » 4 1/2 0/0 1-4-59	1-10-47	851,625	101.258
1st Mtge. « C » 4 1/2 0/0 1-4-60	1-10-47	861,625	102.447
Pittsburgh Youngstown & Ashtabula Ry:			
1st Gen. « A » 4 0/0 1-6-48	1-12-47	1.023.667	121.714
1st Gen. « B » 5 0/0 1-2-62	1- 8-47	1.196.250	142.234
1st Gen. « C » 5 0/0 1-6-74	1-12-47	1.204,583	143.225
1st Gen. « D » 4 1/2 0/0 1-6-77	1-12-47	1.189.125	141.387
Pittston Co Cum. Inc.:			
Debs. 5 1/2 0/0 1-1-64	1- 1-48	1.007,50	119.792
Pittstone Paper:			
First 6 0/0 1937	.....	.....	.....
Portland Electric Power Co:			
Coll. Cum. Income 6 0/0 1-3-50	1- 9-46	1.400	166.460
Potomac Electric Power:			
1st Mtge. 3 1/4 0/0 1-7-66	1- 1-48	1.070,271	127.255
1st Mtge. 3 1/4 0/0 1-8-77	1- 8-47	1.133,813	134.810
Providence Securities:			
Deb. 4 0/0 1-5-57	1-11-35	125	14.862
Providence Terminal:			
1st. 4 0/0 1-3-56	1- 9-47	960	111.144
Public Service Electric & Gas:			
1st Ref. 3 1/4 0/0 1-7-68	1- 1-48	1.102,771	131.119
1st & Ref. Mtge. 3 0/0 1-5-72	1-11-47	1.080,250	128.442
1st & Ref. Mtge. 5 0/0 1-7-2037	1- 1-48	1.630,417	193.857
1st & Ref. Mtge. 8 0/0 1-6-2037	1-12-47	2.382,333	283.259
Public Servic Co of Colorado:			
S. F. Debs. 4 0/0 1-12-49	1-12-47	1.018,667	121.119
Public Service of New Jersey:			
Perpetual Ctfs. 6 0/0	1-11-47	1.600,500	190.299
Puget Sound Power & Light Co:			
1st 4 1/4 0/0 1-12-72	1-12-47	1.071,396	127.389
Quaker Oats Debs:			
2 5/8 0/0 1-7-64	1- 1-48	1.022,719	121.601
Queens Borough Gas & Electric Co:			
Conv. « A » 5 1/2 0/0 1-1-52	1-10-47	1.070,458	127.277
Reading Co:			
1st Ref. « D » 3 1/8 0/0 1-5-95	1-11-47	957,969	113.903
Revere Copper & Brass.			
1st 3 1/4 0/0 15-11-60	15-11-47	1.049,424	124.777
Rochester Gas & Electric Corp:			
Gen. Mtge. « D » 4 1/2 0/0 1-9-77	1- 9-47	1.295,375	154.020
— « H » 3 3/4 0/0 1-9-67	1- 9-47	1.070.313	127.260
— « I » 3 1/2 0/0 1-9-67	1- 9-47	1.081.958	128.645
— « J » 3 1/4 0/0 1-3-69	1- 9-47	1.097,354	130.475
Rock Island Arkansas & Louisiana RR:			
1st Gtd. 4 1/2 0/0 1-3-34 (Stamped as to pay't of cash under Plan of Reorganization)	1- 9-33	535	63.611
Rutland-Canadian RR:			
Gtd Stamped 4 0/0 1-7-49	1- 7-38	90	10.701
Rutland RR:			
1st Con. G. 4 1/2 0/0 Stpd. 1-7-41	1- 7-38	90	10.701
Safe Harbor Water Power Corp:			
3 0/0 1-11-81	1-11-47	1.085,250	129.036
Saint Lawrence & Adirondack Ry:			
1st gold 5 0/0 1-7-96	1- 1-48	800,417	95.170
2nd Gold 6 0/0 1-10-96	1-10-47	885.500	105.286
Saint Louis Rocky Mountain & Pacific Co:			
5 0/0 Stamped 1-7-55	1- 1-48	995,417	118.355
Saint Louis San Francisco Ry Co:			
1st Mtge. « A » 4-1-97 4 0/0	1- 1-48	872,833	103.780
2nd Mtge. « A » 4 1/2 0/0 1-1-2022	1- 5-48	505	60.044
« A » 4 1/2 0/0 1-3-78	1- 3-34	365	43.398
Prior Lien « A » 4 0/0 1-7-50	1- 1-34	462,50	54.994
Cons. « B » 6 0/0 1-6-36	1-12-33	402,50	47.857
Saint Louis South Western Ry:			
1st Bond Ctfs. 4 0/0 1-11-89	1-11-47	1.015	120.683
2nd Bond Ctfs. inc. 4 0/0 1-11-89	1-11-47	830	98.687
Term & Unif. 5 0/0 1-4-52	1- 1-47	1.040	123.656
Gen & Ref « A » 5 0/0 1-7-90	1- 1-43	1.000	118.900
Saint Paul & Duluth R.R.:			
1st. Cons. Gold 4 0/0 1-6-68	1-12-47	1.133,667	134.793
Saint Paul & Kansas City Short Lines R.R.:			
Gtd. 4 1/2 0/0 1-2-41 (stamped payment of cash under plan of Reorganization)	1- 8-33	420	49.938
Saint Paul Union Depôt:			
1st & Ref. Mtge. « B » 3 1/8 0/0 1-10-71	1-10-47	1.073,073	127.588
San Joaquin Light & Power Corp.:			
« B » 6 0/0 1-3-52	1- 9-47	1.230,500	146.317
Scioto Valley & New England R.R.:			
1st Gtd. 4 0/0 1-11-89	1-11-47	1.317	156.591
Soullin Steel Co:			
Inc. Mtge 3 0/0 1-10-51	1-10-47	1.002,750	119.227
Seaboard Airline RR Co:			
1st Mtge « A » 4 0/0 1-1-96	1- 1-48	1.007,833	119.831
Incom. « A » 4 1/2 0/0 1-1-2016	1- 5-48	692,50	82.338
Seagram (Joseph E. & Sons:			
Inc. Debs. 2 1/2 0/0 1-6-66	1-12-47	972,292	115.606
Shell Union Oil:			
Debs 2 1/2 0/0 1-4-71	1-10-47	995,208	118.330
Silesian American Corp.:			
Coll. Trust 7 0/0 1-8-41 (Stpd. as to dist. of $ 100	1- 8-41	550	65.395
Skelly Oil:			
Debs. 2 3/4 0/0 1-7-65	1- 1-48	1.022,729	121.602
Socony Vacumoil Co:			
Inc. 2 1/2 0/0 1-6-76	1-12-47	1.002,292	119.173
South & North Alabama RR:			
Gtd. 5 0/0 1-10-63	1-10-47	1.282,917	152.539
Southern Bell Telephone & Telegraph Co:			
Debs. 3 0/0 1-7-79	1- 1-48	1.070,250	127.253
2 3/4 0/0 1-8-85	1- 8-47	1.027,938	122.222
Southern California Edison:			
1st Ref. 3 0/0 1-9-65	1- 9-47	1.076,500	127.996
Southern California Gas:			
1st 3 1/4 0/0 1-10-70	1-10-47	1.077,146	128.073
Southern Counties Gas (California):			
1st Mtge. 3 0/0 1-1-71	1- 1-48	1.051,50	125.023
Southern Indiana Ry:			
1st Mtge. Fixed Int. at 2 3/4 0/0 to 4 1/4 0/0 1-1-94	1- 1-48	905,229	107.632

NOM DE LA VALEUR	PREMIER coupon devant être attaché aux titres.	PRIX DE RÉQUISITION par titre de 1.000 dollars. en dollars.	en francs.
Southern Pacific Cº:			
1st « A » (Oregon Lines) 4 1/2 0/0 1-3-77.	1- 9-47	1.025,375	121.917
4 1/2 0/0 1-5-69	1-11-47	947,875	112.702
4 1/2 0/0 1-5-81	1-11-47	946,625	112.554
San Francisco Terminal:			
1st 4 0/0 1-4-50	1-10-47	1.070	127.223
Southern Pacific RR Cº:			
1st Mtge « E » 2 7/8 0/0 1-1-86	1- 1-48	895,240	106.444
1st Mtge « F » 2 3/4 0/0 1-1-96	1- 1-48	850,229	101.092
1st Mtge « G » 2 1/4 0/0 1-1-61	1- 1-48	922,688	109.708
Southern Ry:			
1st Cons. 5 0/0 1-7-94	1- 1-48	1.212,917	144.216
Dev. & Gen « A » 4 0/0 1-4-56	1-10-47	980,333	116.562
Dev. & Gen. « A » 6 0/0 1-4-56	1-10-47	1.120,500	133.227
Dev. & Gen « A » 6 1/2 0/0 1-4-56	1-10-47	1.150,292	137.840
Memphis Div. 1st 5 0/0 1-7-96	1- 1-48	1.160,417	137.974
St Louis Div. 1st 4 0/0 1-1-51	1- 1-48	1.045,333	124.290
Southwestern Gas & Electric:			
1st « A » 3 1/4 0/0 1-2-70	1- 8-47	1.088,813	129.460
Southwestern Bell Telephone:			
Debs. 2 3/4 0/0 1-10-85	1-10-47	1.029,604	122.420
Spalding (A. G.):			
Income 5 0/0 1-11-89 Regd.	1-11-47	1.053,750	125.291
Spokane International RR:			
1st Cum. Income « A » 4 1/2 0/0 1-4-2013 Regd	1- 4-48	506,25	60.193
Standard Oil of California:			
Debs. 2 3/4 0/0 1-8-66	1- 8-47	1.066,688	126.829
Standard Oil of New Jersey:			
Debs. 2 3/8 0/0 15-5-71	15-11-47	995,733	118.393
Starrett Corp.:			
Inc. 5 0/0 1-4-50	»	1.145	136.140
Coll. Trus 5 0/0 1-4-66 Regd.	1-10-47	742,917	88.333
Stinnes (Hugo) Corp.:			
7 0/0 Stamped 3 rd Stamped 1-4-46	1- 7-43	360	42.804
Stinnes (Hugo) Industries:			
7 0/0 Stamped 4 0/0 2nd Stamped 1-10-46	1-10-41	360	42.804
Sunray Oil Corp.:			
Debs. 2 7/8 0/0 1-7-66	1- 1-48	1.017,740	121.009
Swift & Cº:			
Debs. 2 5/8 0/0 1-1-72	1- 1-48	1.018,969	121.155
Terminal RR Association of St Louis:			
Ref. & Impt. Mtge. « C » 4 0/0 1-7-2019	1- 1-48	1.275,333	151.637
Ref. & Impt. « D » 2 7/8 0/0 1-10-85	1-10-47	1.063,677	126.471
Texas Corp.:			
Debs. 3 0/0 15-5-65	15-11-47	1.071,583	127.411
Texas & New Orleans RR:			
1st & R.f. Mtge. « B » 3 1/4 0/0 1-4-70.	1-10-47	1.013,396	120.493
1st & Ref. Mtge. « C » 3 3/8 0/0 1-4-90.	1-10-47	981,219	116.667
Texas & Pacific:			
1st Cons. 5 0/0 1-6-2000	1-12-47	1.359,583	161.654
Gen. & Ref. Mtge. « E » 3 7/8 0/0 1-7-85.	1- 1-48	1.036,573	123.249
Texas-Pacific-Missouri Pacific Terminal RR of New Orleans:			
« A » 3 3/8 0/0 1-6-74	1-12-47	1.038,094	123.429
Third Avenue Ry:			
1st Ref. 4 0/0 1-1-60	1- 1-48	890,333	105.861
Adj. Inc. 5 0/0 1-1-60	N° 51	350	65.395
Toledo and Ohio Central:			
Ref. and Impt « A » 3 3/4 0/0 1-6-60	1-12-47	1.000,938	119.012
Toledo Edison:			
1st 3 1/2 0/0 1-7-68	1- 1-48	1.044,831	124.231
Trenton Gas & Electric:			
1st Gold 5 0/0 1-3-49	1- 9-47	1.075,833	127.917
Tricontinental Corporation:			
Debs. 2 7/8 0/0 1-3-61	1- 9-47	1.026,073	122.000
Union Electric Cº of Missouri:			
3 3/8 0/0 1-5-71	1-11-47	1.120,966	133.276
1st Mtge. & Coll. Tr. 2 3/4 0/0 1-10-75.	1-10-47	1.049,604	124.798
Union Elevated RR (Chicago):			
1st 5 0 0 1-10-45	1-10-32	322,50	38.345
Union Oil of California:			
Debs 3 0/0 1-1-67	1- 1-4	1.035,250	123.091
Debs 2 3/4 0/0 1-6-70	1-12-47	1.037,521	123.361
Union Pacific RR:	1- 8-47	1.069,719	
Debs 2 7 8 0/0 1-2-76	1- 9-47	986,042	127.190
Ref. Mtge. « C » 2 1/2 0/0 1-3-91			117.240 (1)
Union Properties Inc.:			
Non-interest bearing créditors Notes 1943	»	»	»
United Biscuit:			
Debs 2 3/4 0 /0 1-1-66	1-10-47	1.022,104	121.528
United Electric Co. of New Jersey:			
1st 4 0/0 1-6-49	1-12-47	1.057,417	125.727
United Light & Power Co.:			
1st Lien & Cons. 5 1/2 0/0 1-4-59	1-10-47	1.051,708	125.048
United Light & RY (Maine):			
1st & Cons. Series A 6 0 0 1-4-52	1-10-47	1.054,250	125.350
United States Rubber:			
Debs 2 5/8 0/0 1-5-76	1-11-47	992,001	117.969
Universal Pictures:			
Debs 3 3/4 0/0 1-3-59	1- 9-47	1.036,563	123.217
Utica Gas & Electric:			
Ref. & Ext. 5 0/0 1-7-57	1- 1-48	1.250,417	148.675
Vandalia RR.:			
Cons. « A » 4 0/0 1 2-55	1- 8-47	1.092	129.839
Cons. « B » 4 0 0 1-11-57	1-11-47	1.092	129.839
Virginia Electric & Power:			
1st. & Ref. Mtge. « E » 2 3/4 0/0 1-3-75.	1- 9-47	1.050,646	124.922
Virginia Iron Coal & Coke:			
1st. 5 0 0 1-3-49	1- 9-47	1.017,683	120.931
Virginia & South Western Ry.:			
1st. Gld. 5 0/0 1-1-2003	1- 1-48	1.094,167	130.066
1st. Cons. 5 0 0 1-4-58	1-10-47	1.035,417	123.111
Virginian Ry « B»:			
3 0 0 1-5-95	1-11-47	1.065,250	126.658
Wabash RR Co.:			
Gen Mtge. « A » 4 0/0 Inc. 1-1-81	1- 4-43	845,333	100.510
Gen Mtge. « B » 4 1/4 0/0 Inc. 1-1-91.	1- 4-48	840,979	99.992
1st. Mtge. « B » 3 1/4 0 0 1-2-71	1- 8-47	983,813	116.975
1st. 5 0/0 1939 (1)		133,65	(2) 15.891
Waldorf-Astoria (Hotel):			
Debs 5 0/0 Inc. 1 9-54 Regd.	1- 9-47	720	85.608
Walworth Co. Conv.:			
Debs 3 1/4 0/0 1-5-76	1-11-47	940,688	111.843
Ward Baking Co.:			
Debs (Subordinated) 5 1/2 0 0 1-10-70.	1-10-47	1.076,708	128.021
Warren RR:			
1st. Ref. Gld. 3 1/2 0/0 1-8-2000	1- 8-47	534,875	63.567
Washington Central Ry:			
1st. 4 0/0 1-3-48	1- 9-47	1.008,667	119.899
Washington Terminal « A »:			
2 5/8 0/0 1-2-70	1- 8-47	1.036,156	123.109
Washington Water Power Co:			
3 1/2 0/0 1-6-61	1-12-47	1.098,208	130.577
Westchester Lighting:			
5 0/0 Stpd. gtd. 1-12-50	1-12-47	1.138,333	135.318
Gen. Mtge 3 1/2 0/0 1-7-67	1- 1-48	1.066,542	126.812
West Penn Electric:			
5 0/0 1-1-2030	1-10-47	1.085,417	129.056
West Penn Power:			
« I » 3 1/2 0/0 1-1-66	1- 1-48	1.087,792	129.338
West Penn Traction:			
5 0/0 1-6-60	1-12-47	1.207,083	143.522
West Shore RR N. Y.:			
4 0/0 1-1-2361	1- 1-48	670,333	79.703
Registered 2361	1- 1-48	637,833	75.838
West Virginia et Pittsburg RR:			
4 0/0 1-1-90	1-10-47	947,833	112.697
Western Maryland:			
1st 4 0/0 1-10-52	1-10-47	1.035,333	123.101
Western Newspaper Union:			
Conv. S./F. Debs 6 0/0 1-8-59	1- 8-47	1.053	125.202
Western Pacific RR:			
Inc. « A » 4 1/2 0/0 1-1-2014 Reg.	1- 5-48	1.027,875	122.214
Western Union Telegraph Co.:			
Funding et Real Estate 4 1/2 0/0 1-5-50.	1-11-47	916,625	108.987
25-year 5 0/0 1-12-51	1-12-47	904,583	107.555
30-year 5 0/0 1-3-60	1- 9-47	884,583	105.177
Westinghouse Elec. et Manufacturing Co.:			
2 1/8 0/0 1-11-51	1-11-47	1.023,719	121.720
Wheeling Steel Corp.:			
2 5/8 0/0 Debs 1 9-71	1- 9-47	1.033,969	122.939
Wheeling et Lake Erie R. R. Co.:			
4 0/0 1-9-49	1- 9-47	1.063,667	126.470
Wheeling et Lake Erie Ry.:			
Gen. et Ref Mtge « A »2 3/4 0/0 1-9-92	1- 9-47	1.011,896	120.314
Wheeling Steel Corp.:			
3 1/4 0/0 « C » 1-3-70	1- 9-47	1.058,604	125.868
Wilson et Co 1st Mtge:			
3 0/0 1-4-58	1-10-47	1.045,250	124.280
Winston-Salem Southbound Ry.:			
1st 4 0/0 1-7-60	1- 1-48	1.167,833	138.805
Wisconsin Central Ry.:			
1st Gen. 4 0/0 1-7-49	1- 1-42	760	90.364
Clfs. of Deposit extended to 19-12-47..	»	757,50	90.067
Superior et Duluth Division et Terminal 1st 4 0/0 1-5-36	1- 5-33	230	27.347
Clfs. of Deposit:	»	215	25.561
1st et Ref. 4 0/0 1-4-59	1- 4-33	210	24.969
Wisconsin Electric Power:			
2 5/8 0/0 1-6-76	1-12-47	1.019,906	121.267
Wisconsin Public Service:			
1st 3 1/4 0/0 1-1-71	1- 1-48	1.085,271	129.009
Yonkers Electric Light et Power:			
2 5/8 0/0 1-7-76	1- 1-48	997,719	118.629

(1) Le prix de réquisition sera indiqué ultérieurement.
(2) Par exception, ce prix s'entend par coupure unitaire et non pas pour 1.000 $ de capital.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

SOCIETE CHIMIQUE DE LA GRANDE PAROISSE

Azote et produits chimiques.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 149.302.500 F
SIÈGE SOCIAL: 8, RUE COGNACQ-JAY, A PARIS
Registre du commerce: Seine n° 43092.

Obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission d'août 1941).

Troisième amortissement du 15 août 1947.

MM. les porteurs d'obligations 4 p. 100 1941 sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse la quantité de titres nécessaire au troisième amortissement prévu pour le 15 août 1947.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort en 1947.

Liste des numéros d'obligations sorties au précédent tirage et non encore remboursées.

4.373 à 4.378 — 5.201 à 5.210 — 5.712 — 5.715 à 5.718 — 6.491 à 6.500 — 6.963 à 6.965 — 6.969 et 6.970 — 7.751 à 7.760 — 7.781 à 7.784 — 8.621 à 8.630 — 9.779 et 9.780 — 9.781 à 9.790.

Société de Constructions Mécaniques Duplex

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.500.000 F
SIÈGE SOCIAL: A FERRIERE-LA-GRANDE (NORD)
R. C.: AVESNES n° 4246 B 106.

Suivant faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de soixante-dix obligations de 500 F 3 p. 100 (ex 6 p. 100) 1924 sur les 210 titres à amortir au 1er juillet 1947.

Liste des obligations sorties au tirage du 29 mai 1947 et remboursables à partir du 1er juillet 1947 par 500 F, aux caisses du Crédit du Nord:

14	51	100	134	195	201	238	274
331	380	398	404	441	513	572	600
605	681	700	701	727	767	830	831
893	901	991	999	1.045	1.046	1.086	1.102
1.158	1.195	1.222	1.277	1.301	1.346	1.365	1.406
1.419	1.457	1.501	1.563	1.580	1.617	1.656	1.707
1.708	1.784	1.801	1.820	1.898	1.939	1.956	1.974
2.028	2.051	2.096	2.101	2.144	2.224	2.273	2.300
2.319	2.319	2.394	2.403	2.404	2.481	2.513	2.577
2.578	2.601	2.638	2.719	2.751	2.769	2.803	2.804
2.838	2.884	2.979	2.999	3.025	3.068	3.120	3.188
3.189	3.204	3.257	3.303	3.352	3.412	3.413	3.501
3.518	3.587	3.607	3.618	3.660	3.731	3.757	3.764
3.808	3.809	3.868	3.929	4.000	4.009	4.055	4.098
4.105	4.151	4.186	4.202	4.238	4.267	4.289	4.301
4.303	4.401	4.451	4.456	4.499	4.530	4.554	4.580
4.601	4.650	4.762	4.763	4.799	4.822	4.827	4.893
4.900	4.947	4.969	4.988.				

Le tableau d'amortissement rectifié par l'assemblée générale des obligataires du 25 novembre 1946 a été publié au *Bulletin des annonces légales obligatoires* du 14 mars 1947.

Demandes de changement de nom

M. Jean Tornavaca, né le 8 août 1920 à Beausoleil (Alpes-Maritimes), domicilié à Beausoleil, maison Monge, quartier Vallon de la Noix, agissant tant en son nom qu'au nom de son enfant mineur Josiane, née le 18 mars 1947 à Monaco (principauté), dépose une requête au garde des sceaux en vue de changer son nom patronymique en celui de Tornevac.

M. Jacques Rosenbaum, né à Paris (2e) le 27 juillet 1906, maroquinier, demeurant à Paris (2e), 7, rue Victor-Gelez, agissant tant en son nom personnel que comme administrateur légal de ses enfants: Bernard-Jean-René, né à Paris (13e) le 14 septembre 1937 et Jean-Jacques, né à Paris (13e) le 18 janvier 1943, dépose une requête au garde des sceaux afin de substituer à son nom patronymique celui de Rosier.

Demandes d'envoi en possession de successions

Etude de Me Maurice Crampon, avoué à Amiens, 25, rue Pierre-l'Hermite.

(Extrait prescrit par l'article 770 du code civil.)

Par jugement de la chambre du conseil du tribunal civil d'Amiens, du 8 mai 1947, rendu sur la requête présentée au nom de Mme Yvonne-Julie-Caroline Lardemelle, veuve de M. Georges Rasmont, demeurant ladite dame à Amiens, 2, rue Cressent, il a été donné acte à celle-ci de sa demande d'envoi en possession de la succession de M. Georges Rasmont, son mari, en son vivant, retraité, demeurant à Amiens, 2, rue Cressent, décédé le 23 septembre 1946, sans laisser aucun héritier connu au degré successible, et avant faire droit, il a été ordonné qu'elle serait rendue publique, conformément aux prescriptions de la loi.

Pour extrait certifié sincère par l'avoué soussigné.

Amiens, le 30 juin 1947.

Signé: CRAMPON.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1945, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

11 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montbard. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE INTERCOMMUNALE DE POTHIÈRES. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social: domicile du président, Marchand, agriculteur, à Pothières.

13 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. But: encourager la pratique de l'éducation physique et des sports dans les écoles par la propagande et l'organisation de démonstration d'ensemble. Siège social: école de garçons, rue du Cariot, Valenciennes.

13 juin 1947. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. FRONTIGNAN-ATHLÉTIC-CLUB. But: la société Frontignan-Athlétic-Club a pour but d'assurer par la culture physique et les sports la santé, la beauté et la force de la jeunesse. Siège social: square Pasteur, à Frontignan.

13 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. La Confédération générale des consommateurs et usagers de France et des colonies change son titre qui devient CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES CONSOMMATEURS ET DES USAGERS DE FRANCE ET DE L'UNION FRANÇAISE et modifie ses statuts. Siège social: 149, rue de Grenelle, à Paris.

13 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy. Association d'enseignement et d'éducation populaire LE SPORT POUR LA POPULATION DE KERNASCLEDEN. But: favoriser l'enseignement et l'éducation populaire sportive. Siège social: M. Guillemot (Jean), président de l'Association commerçante, à Kernascleden.

13 juin 1947. Déclaration à la préfecture des Landes. ASSOCIATION FAMILIALE DES CHEMINOTS DE MONT-DE-MARSAN. But: assurer au point de vue matériel et moral la défense des intérêts généraux des familles des cheminots de Mont-de-Marsan. Siège social: bourse du travail, à Mont-de-Marsan.

13 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Loir-et-Cher. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SASSAY. But: grouper les familles rurales en vue d'assurer l'étude, la représentation, la défense de leurs droits et intérêts moraux et matériels, la création de services familiaux d'entr'aide, de formation, d'éducation tels que maisons de la famille, etc. Siège social: mairie de Sassay.

13 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. Association Notre-Dame de l'Espérance. But: promouvoir, organiser, soutenir, favoriser les œuvres d'éducation populaire. Siège social: place Fourcher, à la communauté de l'Espérance, à Château-Gontier.

13 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. Union des évadés de France, section de Castelsarrasin. But: maintenir les liens d'amitié qui les unissaient durant la guerre ainsi que la sauvegarde de leurs intérêts. Siège social: café Capayrou, rue de l'Egalité, Castelsarrasin.

13 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Orléansville. Association sportive orléansvilloise. But: pratique de tous sports. Siège social: 37, rue du Docteur-Bouteloup, Orléansville.

13 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Dordogne. Union des amputés et grands blessés de guerre de la Dordogne. But: grouper les amputés des membres et grands blessés pour défendre leurs intérêts. Siège social: Nicole, 40, route de Bergerac, Périgueux.

13 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. Fédération familiale du Pas-de-Calais. But: étude et défense des intérêts moraux et matériels de toutes les familles du Pas-de-Calais en groupant les associations générales de familles. Siège social: place de la République, Lens.

13 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. Association familiale de Penfeiran. But: défense de la famille. Siège social: Mme Corcuff, de l'A. F. U. F. F., quartier de Ploédern, Landerneau.

13 juin 1947. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Association familiale des travailleurs des chemins de fer de Rennes. But: assurer la défense des intérêts des adhérents du point de vue matériel et moral. Siège social: baraque 8 *bis*, Champ-de-Mars, Rennes.

13 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. Association familiale de Saint-Marsault. But: défense des intérêts des familles et représentation auprès des tiers, autorités et pouvoirs publics. Siège social: mairie de Saint-Marsault.

13 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. Association des familles de Caudry et environs. But: défense des intérêts matériels et moraux des familles de Caudry et environs. Siège social: 115, rue de Saint-Quentin, Caudry.

13 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Mauriac. Union sportive de Menet. But: football. Siège social: école de Menet.

14 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. Association familiale rurale de la Chapelle-Largeau. But: défense des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: chez M. Meriau, président, la Chapelle-Largeau.

14 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. Association des propriétaires et locataires expropriés du Grand-Brest et des communes environnantes. But: défense des intérêts des propriétaires et locataires du Grand-Brest et communes environnantes, dont les immeubles sont expropriés, occupés, réquisitionnés ou susceptibles de l'être et, généralement, tout ce qui concerne cet objet directement ou indirectement. Siège social: 20, rue Danton, Brest.

14 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Mamers. Association familiale de l'union locale des syndicats de Mamers. But: assurer au point de vue matériel et moral la défense des intérêts généraux des familles. Siège social: 18, rue Jean-Jaurès, Mamers.

14 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Dax. Association familiale de Saint-Barthélemy. But: défense et soutien de la famille française. Siège social: chez le président, à Saint-Barthélemy.

14 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. Association familiale de l'union des femmes françaises de Saint-Joachim. But: défendre les intérêts de toutes les familles sans distinction d'origine, de profession ni de confession. Siège social: chez le président, au bourg de Saint-Joachim, 116.

14 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. Amicale sportive Pétrier, Tissot, Rayfaud. But: pratique de l'éducation physique, des sports et des activités de plein air. Siège social: 217, avenue Félix-Faure, Lyon.

14 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. Le Réveil saint-cyrien. But: encourager le goût de la musique chez les jeunes gens. Siège social: salle des fêtes de la commune de Saint-Cyr-en-Bourg.

15 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Dôle. Société de chasse La Panthère à Saligney. But: destruction des animaux nuisibles, lutte contre le braconnage. Siège social: mairie de Saligney.

16 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. Union sportive d'Heugon. But: pratique du football et de l'athlétisme et obligatoirement de l'éducation physique. Siège social: salle des fêtes d'Heugon.

16 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Mézières. Association de chasse de Arreux. But: favoriser la protection du gibier et son repeuplement, répression du braconnage et la destruction des animaux nuisibles. Siège social: maison Minet à Arreux.

16 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Gironde. Amicale des veuves, orphelins et ascendants, victimes des deux guerres, fédération de la Gironde. But: venir en aide aux veuves, orphelins et ascendants victimes des deux guerres, ainsi qu'aux femmes des prisonniers. Siège social: 46, place Gambetta, Bordeaux.

16 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Charente. Fédération charentaise de la Résistance. But: regroupement des anciens résistants de la Charente. Siège social: 5, rue Prudent, Angoulême.

16 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. Association familiale rurale de Kérien. But: étude et défense des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège: mairie de Kérien.

16 juin 1947. Déclaration à la préfecture de la Haute-Saône. Association de gestion de l'école professionnelle et ménagère Aubry. But: réalisation, soutien, défense des intérêts matériels et moraux de l'école professionnelle et ménagère Aubry. Siège social: Bureau, impasse de l'Ancienne-Charité, Vesoul.

16 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Toulouse. Foyer rural de Lasserre. But: éducation physique, artistique et morale des jeunes ruraux. Siège social: école de Lasserre.

16 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. Association familiale des travailleurs de l'union locale de Châteaubriant et de la région. But: défense des intérêts de toutes les familles de travailleurs sans distinction d'origine, de profession ou de confession. Siège social: mairie de Châteaubriant.

16 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Nîmes. Syndicat des chasseurs de Manduel. But: réprimer le braconnage et protéger le gibier. Siège social: café du Progrès, à Manduel.

16 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Gard. Union musicale de Calvisson. But: association pour le développement de l'enseignement musical et organisation de concerts publics. Siège social: café des Sports, à Calvisson.

16 juin 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aube. Club amical et sportif. But: pratique des sports et sorties amicales. Siège social: 10, boulevard Victor-Hugo, à Troyes.

16 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. Association catholique des chefs de famille de Lozinghem. But: étude et défense des intérêts généraux des familles. Siège social: chez le président, à Lozinghem.

17 juin 1947. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Association familiale des ouvriers « Chiffons-Veron » de Rennes. But: assurer du point de vue matériel et moral la défense des intérêts généraux des familles. Siège social: 10, rue Saint-Louis, à Rennes.

18 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Amicale des déportés politiques de la résistance de Ravensbrück et des commandos dépendants. But: sauvegarder les intérêts matériels et moraux de ses membres, tant des survivants que des familles des disparus; perpétuer la mémoire des morts de Ravensbruck; maintenir les liens d'amitié contractés dans les camps. Siège social: 10, rue Leroux, Paris.

18 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Association familiale L'Aide aux foyers, section du 18e arrondissement. But: venir en aide moralement et matériellement à toutes personnes dans le besoin. Siège social: mairie du 18e arrondissement, Paris.

19 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Quimper. Association familiale ouvrière de Quimper. But: défense et représentation des intérêts généraux de la famille ouvrière. Siège social: 11 *bis*, rue de la Fontaine, à Ergué-Armel.

19 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Finistère. Société de chasse La Beuzecquoise. But: la chasse et la destruction des animaux nuisibles et la répression du braconnage. Siège social: café des Douanes, Concarneau.

20 juin 1947. Déclaration à la préfecture de Mayenne. Fédération de la famille rurale de la Mayenne. But: défense des droits et intérêts matériels et moraux de la famille rurale. Siège social: 62, rue du Lycée, Laval.

23 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Amicale des sous-officiers de réserve du chiffre de l'armée de terre. But: entr'aide et amitié. Siège social: 122, rue de Grenelle, Paris.

24 juin 1947. Déclaration à la préfecture de police. Asnières-Athlétic-Club. But: pratique de tous les sports. Siège social: 1, rue Auguste-Mayet, Asnières.

24 juin 1947. Déclaration à la préfecture d'Oran. Ligue d'Oranie de la fédération boulliste nord-africaine. But: encourager et soutenir les efforts des groupements de joueurs de boules du département d'Oran. Siège social: bar de la Régie, 14, rue de Mostaganem, à Oran.

26 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Bellac. Syndicat des commerçants, industriels, artisans et patrons patentés de l'arrondissement de Bellac. But: établir entre tous ceux qui le composent des rapports de bonne confraternité, faciliter leurs rapports et sauvegarder leurs intérêts. Siège social: hôtel de ville, Bellac.

26 juin 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. Tennis-Club oléronais. But: pratique du tennis. Siège social: café de Paris, Château-d'Oléron.

30 juin 1947. Déclaration à la préfecture du Var. Ames vaillantes, groupe du Rosaire. But: éducation morale et physique de la jeunesse par les jeux, promenades et réunions. Siège social: avenue des Arènes, Saint-Raphaël.

1er juillet 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montreuil-sur-Mer. Groupement des agriculteurs sinistrés de Bois-Jean. But: défendre les intérêts des sinistrés. Siège social, mairie de Bois-Jean.

1er juillet 1947. Déclaration à la préfecture d'Oran. Foyer du gardien de la paix. But: apporter aux policiers une aide matérielle substantielle en même temps qu'une ambiance corporative propre à renforcer les sentiments de camaraderie et de solidarité nés dans l'exercice de la profession. Siège social: commissariat central, 2, rue Jules-Simon, Oran.

5 juillet 1947. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. Association générale et auxiliaire des patronages artésiens (A.G.A.P.A.). But: l'éducation populaire dans toutes les communes du département du Pas-de-Calais et dans celles de la région minière en particulier sous ses différents aspects. Siège social: 4, rue des Fours, Arras.

Paris. — Imp des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire